



ŒUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE.

TOME LXXXII.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINE,
Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES.

CORRESPONDANCE.

TOME XV.



PARIS

BAUDOUIN FRÈRES.

MARIUS AMYOT, LIBRAIRE,

RUE SAINT-JULIEN, N° 5, DERRIÈRE L'HÔTEL-DIEU.

M. DCCC. XXXI.

CORRESPONDANCE.

LETTRE MMMCCCCXI.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 2 octobre.

Oui, mon cher et illustre maître, j'ai reçu l'invitation de M. de Schowalow, et j'y ai répondu comme vous vous y attendiez.

Scipion, accusé sur des prétextes vains,
Remercia les dieux, et quitta les Romains.
Je puis en quelque chose imiter ce grand homme;
Je rendrai grace au ciel, et resterai dans Rome.
VOLTAIRE, *Rome sauvée*, act. V, sc. III.

Quand je dis que je rendrai grace au ciel, je crois que cela est bien honnête à moi, que je n'en ai pas trop de sujet, et que le ciel pourrait répondre à mes remerciements: *Il n'y a pas de quoi*. Je mettrais bien plus volontiers à la tête de l'*Encyclopédie*, si jamais nous la finissons:

Faites rougir ces dieux qui vous ont condamnée.
RACINE, *Iphigénie*, act. IV, sc. IV.

Vous mettriez peut-être *ces sots* au lieu de *ces dieux*, et vous auriez raison.

Mais demandez à ces sots s'ils ne se croient pas les dieux de la France, ses dieux *tutélaires*, ses dieux *vengeurs*, ses dieux *lares*, sur-tout depuis qu'ils ont chassé les dieux *lares* des jésuites.

L'air doux qu'on respire en France me fait supporter l'air du fanatisme dont on voudrait l'infecter, et je pardonne au moral en faveur du physique. Il faut faire dans ce pays-ci comme en temps de peste, prendre les précautions raisonnables, et ensuite aller son chemin, et s'abandonner à la Providence, si Providence y a. Voilà, mon cher et grand philosophe, mes dispositions; je ne desire, même dans mon propre pays, ni places ni honneurs; jugez si j'en irai chercher à huit cents lieues : mais je suis d'ailleurs de votre avis. Il faut faire servir les offres qu'on nous fait à l'humiliation de la superstition et de la sottise; il faut que toute l'Europe sache que la vérité, persécutée par les bourgeois de Paris, trouve un asile chez des souverains qui auraient dû l'y venir chercher; et que la lumière, chassée par le vent du midi, est prête à se réfugier dans le nord de l'Europe, pour venir ensuite refluer de là contre ses persécuteurs, soit en les éclairant, soit en les écrasant.

Avouez pourtant, mon cher philosophe, malgré vos plaintes continuelles, que vous ne devez pas être trop mécontent de votre mission; vous voyez que la philosophie commence déja très sensiblement à gagner les trônes, et adieu l'*infame*, pour peu qu'elle en perde encore quelques uns. Votre illustre et ancien disciple a commencé le branle, la reine de Suéde a continué, Catherine les imite tous deux, et fera peut-être mieux encore; quelques autres, à ce qu'on dit, branlent au manche, et je rirais bien de voir le chapelet se défiler de mon vivant, pourvu néanmoins que le chapelet, avant de se défiler, ne nous donne pas encore quelque coup sur les oreilles.

Il n'y a point ici de sottises nouvelles qui méritent que je vous en parle. On dit du bien d'une lettre adressée à Jean-Jacques sur son *Émile* *; je ne l'ai point encore lue :

* Probablement la *Lettre à J. J. Rousseau, citoyen de Genève*, par Comparet. Genève, 1762, in-12 de 32 pages.

j'entends dire qu'elle est gaie et de bon goût, à l'exception de la réfutation du Savoyard, qui est plate et ennuyeuse. Si la czarine avait proposé à Jean-Jacques l'éducation de son fils, j'imagine que sa première question aurait été : « Madame, quel métier voulez-vous que je lui fasse ap-« prendre? » Il y a aussi une grosse et longue réfutation de Rousseau * par quelque prêtre de paroisse : on pourrait l'intituler *Réfutation du Vicaire savoyard par un décrotteur.*

Un homme d'esprit, qui par malheur a besoin d'être théologien ou de le contrefaire, vient de donner, en deux gros volumes in-12, un *Dictionnaire des hérésies* [1], qui mérite d'être parcouru ; il y a mis, avec beaucoup de bonne foi, les objections d'un côté et les réponses de l'autre, et on peut bien dire, pour le coup, que la foi ne trouve pas son compte avec la bonne foi. Par ma foi, c'est un terrible livre, à mon avis, contre l'*inf...*, que vous haïssez tant. Ce que l'auteur dit entre autres choses pour expliquer la transsubstantiation (voilà un cruel mot à concevoir et à prononcer) est tout-à-fait comique ; il prétend qu'au moyen d'une vitesse infinie un corps peut être en plusieurs lieux à-la-fois, et que moyennant un million de fois plus d'agilité qu'un lévrier, le corps de Jésus-Christ peut se trouver à-la-fois dans les gauffres de Paris et dans celles de Goa.

Avouez que tous les matins ce pauvre corps-là ne sait à qui entendre, et qu'il doit avoir besoin de repos l'après-

* *Réfutation du nouvel ouvrage de J. J. Rousseau, intitulé* Émile. 1762, in-8°. Cette réfutation est de M. André, bibliothécaire de M. d'Aguesseau.

[1] * Par l'abbé Pluquet. Les *Mémoires* pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain, ou *Dictionnaire des hérésies*, parurent en 1762, 2 vol. in-8° p. p., et non pas in-12. Des fanatiques ont depuis gâté cet ouvrage en y introduisant des articles haineux et de mauvaise foi. (L. D. B.)

midi. Pauvre espèce humaine! je serais tenté de dire à l'auteur :

> C'est trop peu si c'est raillerie;
> C'en est trop si c'est tout de bon.

Adieu, mon très cher et très illustre maître. Comment vont les oreilles et les yeux?

LETTRE MMMCCCCXII.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Fernei, le 7 octobre.

Vous n'avez peut-être pas été content, monseigneur, des derniers mémoires que j'ai envoyés à votre éminence sur les Calas. Vous avez pu croire que toutes ces brochures étaient des pièces inutiles. Cependant j'ai tant fait, que l'affaire est au Conseil d'état. Nous avons une consultation de quinze avocats. C'est un grand préjugé en faveur de la cause. La voix impartiale de quinze avocats doit diriger celle des juges.

Je ne vous ai point envoyé *Olympie*, parceque je l'ai fait jouer, et que, l'ayant vue, je n'ai point du tout été content. J'ai trouvé que Statira s'évanouissait mal-à-propos. J'ai senti que l'amour d'Olympie n'était pas assez développé, et que les passions doivent être un peu plus babillardes pour toucher le cœur. Je refais donc les trois derniers

actes; car je veux mériter votre suffrage, et je persiste à croire qu'il faut se corriger, jusqu'à ce que la mort nous empêche de mieux faire. Nous avons eu dans mon trou une demi-douzaine de pairs, soit anglais, soit français. C'est la monnaie d'un cardinal: mais je ne me console point que vous n'ayez pas eu quelque bonne maladie en Jésus-Christ qui vous ait mené consulter Tronchin. C'est un malheur pour moi que votre bonne santé; mais je pardonne à votre éminence.

Permettra-t-elle que je mette dans cette enveloppe un petit paquet pour notre secrétaire perpétuel? car je soupçonne qu'ayant été auprès de vous, il y est encore. Assurément j'en aurais usé ainsi. Agréez toujours le tendre respect du vieillard des Alpes, qui n'est pas le Vieux de la montagne.

LETTRE MMMCCCCXIII.

A M. COLLINI.

7 octobre.

Voici ce qui m'est arrivé, mon cher secrétaire de la *famille d'Alexandre* et de son altesse électorale palatine. On a représenté *Olympie* chez moi. Madame Denis y a joué comme mademoiselle Clai-

ron, et mademoiselle Corneille s'est surpassée. Mais la mort de Statira, son évanouissement sur le théâtre, m'ont glacé, et l'amour d'Olympie ne m'a pas paru assez développé. Je deviens très difficile quand il faut plaire à leurs altesses électorales. J'ai tout changé; et la nouvelle leçon que je vous envoie me paraît infiniment mieux ou infiniment moins mal. Si la pièce n'est pas encore jouée à Schwetzingen, je demande en grace qu'on diffère jusqu'à ce que les acteurs sachent les trois derniers actes tels que je les ai corrigés. Il s'agit de mériter le suffrage de monseigneur l'électeur; il ne serait certainement pas content de l'évanouissement de Statira. Il vaut mieux tard que mal, et cela en tout genre.

Je vous supplie instamment de présenter mes très humbles obéissances au chambellan qui dirige les spectacles[1], et à son ami, dont j'ignore le nom[2], mais dont je connais le mérite par des lettres qu'il a écrites à M. de Chenevières, premier commis de la guerre à Versailles. Vous trouverez aisément à débrouiller tout cela. En vérité, je n'ai pas un moment à moi, je suis surchargé de tous côtés. Aimez-moi toujours un peu.

[1] * Le baron d'Erbestein. (L. D. B.)

[2] * Le comte de Corsturelles, d'Arras. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCCXIV.

A M. DUCLOS.

A Fernei, 7 octobre.

Je présume, monsieur, que vous êtes encore à Vic-sur-Aisne. Je me doute qu'on ne peut pas quitter aisément le maître du château*. J'attendrai que je sois sûr de votre retour à Paris pour amuser l'Académie d'un *Héraclius* traduit de l'espagnol, qui est à-peu-près à l'*Héraclius* de Corneille ce que le *César* de Shakspeare est à *Cinna*.

Je vous prie en attendant de vouloir bien faire passer ma réponse et nos remerciements à monsieur le secrétaire du Bureau d'agriculture de Bretagne, supposé que ce soit là son titre. Je n'ai ici ni son livre ni sa lettre, qui sont aux Délices sous un tas de paperasses qu'on a transportées à la hâte pour faire place à ceux à qui j'ai prêté cette maison. Ayez la bonté, je vous prie, de faire mettre le dessus.

Le *Corneille* avance : *Héraclius* et *Rodogune* sont imprimés. Le reste demandera moins de peine. Je compte toujours sur les bontés de l'Académie et sur les vôtres.

* Le cardinal de Bernis.

Vous avez dû recevoir des mémoires pour les Calas. Je demande votre suffrage pour cette famille si infortunée et si innocente. La voix des gens d'esprit dirige quelquefois celle des juges.

LETTRE MMMCCCCXV.

A M. DAMILAVILLE.

10 octobre.

Mes frères et maîtres ont donc envoyé leur réponse à M. de Schowalow. Il est plaisant qu'un Russe favorise des philosophes français, et il est bien horrible que des Français persécutent ces philosophes. J'avais déja assuré la cour russe de la reconnaissance et des refus de nos sages.

Mes chers frères, continuez à éclairer le monde, que vous devez tant mépriser. Que de biens on ferait, si on s'entendait! Jean-Jacques eût été un Paul, s'il n'avait pas mieux aimé être un Judas. Helvétius a eu le malheur d'avouer un livre qui l'empêchera d'en faire d'utiles: mais j'en reviens toujours à Jean Meslier. Je ne crois pas que rien puisse jamais faire plus d'effet que le testament d'un prêtre qui demande pardon à Dieu, en mourant, d'avoir trompé les hommes. Son écrit est trop long, trop ennuyeux, et même trop révol-

tant; mais l'extrait est court, et contient tout ce qui mérite d'être lu dans l'original.

Le *Sermon des Cinquante* [1], attribué à La Métrie, à Dumarsais, à un grand prince, est tout-à-fait édifiant. Il y a vingt exemplaires de ces deux opuscules dans le coin du monde que j'habite. Ils ont fait beaucoup de fruit. Les sages prêtent l'*Évangile* aux sages; les jeunes gens se forment, les esprits s'éclairent. Quatre ou cinq personnes à Versailles ont de ces exemplaires sacrés. J'en ai attrapé deux pour ma part, et j'en suis tout-à-fait édifié. Pourquoi la lampe reste-t-elle sous le boisseau à Paris? Mes frères, *in hoc non laudo*. Le brave libraire qui imprime des factums en faveur de l'innocence ne pourrait-il pas aussi imprimer en faveur de la vérité?

Quoi! la *Gazette ecclésiastique* s'imprimera hardiment, et on ne trouvera personne qui se charge de *Meslier?* J'ai vu Woolston, à Londres, vendre chez lui vingt mille exemplaires de son livre contre les miracles. Les Anglais, vainqueurs dans les quatre parties du monde, sont encore les vainqueurs des préjugés; et nous, nous ne chassons que des jésuites, et ne chassons point les erreurs. Qu'importe d'être empoisonné par frère Berthier

[1] * Le *Sermon des Cinquante* que Voltaire mit au jour cette année peut être considéré comme la première attaque tout-à-fait directe qu'il ait faite au christianisme. (L. D. B.)

ou par un janséniste? Mes frères, écrasez cette canaille. Nous n'avons pas la marine des Anglais, ayons du moins leur raison. Mes chers frères, c'est à vous à donner cette raison à nos pauvres Français.

Thieriot est parti pour embrasser nos frères. Ne pourrais-je pas rendre quelque service à ce bon libraire Marlin ou Merlin? car je n'ai pu lire son nom.

J'embrasse mes frères en Confucius, en Platon, etc. — Ah! l'*inf...!*

Je voudrais que mon frère me fît avoir le livre de l'abbé Houtteville, avec les lettres de l'abbé Desfontaines contre l'auteur.

Il est plaisant de voir le *Mercure* du fermier-général Laugeois et du cardinal Dubois écrire pour notre sainte religion, et un b..... comme Desfontaines écrire contre. Mais enfin la grace tire parti de tout.

LETTRE MMMCCCCXVI.

A M. P. ROUSSEAU,

AUTEUR DU JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE.

Au château de Fernei, 10 octobre.

Vous m'écrivîtes il y a quelque temps, monsieur, au sujet d'une lettre aussi absurde que criminelle qu'on imprima sous mon nom, au mois de juin, dans le *Monthley,* journal de Londres[1]. Je vous marquai mon indignation et mon mépris pour cette plate imposture. Mais, comme les noms les plus respectables sont indignement compromis dans cette lettre, il est important d'en con naître l'auteur. Je m'engage de donner cinquante louis à quiconque fournira des preuves convaincantes.

J'ai l'honneur d'être, etc., VOLTAIRE.

LETTRE MMMCCCCXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 10 octobre

Mes divins anges, j'ai bien des tribulations : la première, c'est de ne point recevoir de vos nouvelles.

[1]* Voyez les lettres MMMCCCLXXXIV et MMMCCCCXXI. (L. D. B.)

La seconde, c'est d'avoir vu jouer *Cassandre*, d'avoir été glacé de l'évanouissement de Statira, et d'avoir été obligé de refaire la valeur de deux actes.

La troisième, c'est d'être malade.

La quatrième, c'est la belle lettre qu'on m'impute, et que je vous envoie. Je voudrais qu'on en connût l'auteur, et qu'il fût pendu. Il y a, dit-on, des personnes à Versailles qui croient ce bel ouvrage de moi, et c'est de Versailles qu'on me l'envoie. Il y a apparemment peu de goût dans ce pays-là; mais je n'imagine pas qu'on puisse m'attribuer long-temps de si énormes bêtises et de si grandes absurdités. Pour peu qu'on réfléchisse, l'impossibilité saute aux yeux. D'ailleurs je suis accoutumé à la calomnie.

Vous ne m'avez jamais dit si vous aviez présenté ma petite félicitation à M. le comte de Choiseul. J'attends votre réponse sur le Tronchin, qui peut lui être utile, et qui a assez de mérite et de bien pour se passer d'être utile.

Vous pensez bien qu'en refesant *Olympie*, je n'ai pu songer ni à *Mariamne* ni à *OEdipe*. Je ne me porte pas assez bien pour avoir à-la-fois trois tragédies sur le métier, et une calomnie sur les bras.

Je vous renouvelle mes tendres respects.

LETTRE MMMCCCCXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre.

Je reçois la lettre, du 4 d'octobre, de mes divins anges. Tant mieux que M. le comte de Choiseul n'ait besoin de personne, tant mieux que la prise de la Havane (que nous savions il y a huit jours) ne nuise point aux négociations de la paix; tant mieux que les malheurs de la France et de l'Espagne, qui, réunies à la maison d'Autriche, auraient dû donner la loi à l'Europe, contribuent à cette paix devenue si nécessaire.

Pour revenir au *tripot*, M. le maréchal de Richelieu m'a montré un projet de déclaration du roi, enregistrable au Parlement, en faveur des comédiens. J'ai pris la liberté d'y mettre quelques mots qu'il a approuvés.

Il faut que mes anges n'aient pas reçu en leur temps les vers qui terminent la tragédie de *Zulime* tels qu'ils ont été en dernier lieu récités dans notre *tripot*, et tels qu'ils doivent faire effet à Paris, à moins qu'on n'ait le diable au corps.

J'ai mandé que nous avions joué *Olympie;* j'étais souffleur: j'ai jugé, j'ai condamné, j'ai refait,

et tout va bien. Le rôle d'Olympie est devenu le rôle principal ; cela était absolument nécessaire.

J'ai fait part à mes anges de l'infame tracasserie qu'on me fait : je leur ai envoyé la lettre qu'on m'impute. Je serais bien fâché, pour M. le duc de Choiseul, qu'il m'eût soupçonné un moment. Comment, avec le goût et l'esprit qu'il a, pourrait-il avoir eu un si abominable moment de distraction? J'avoue que je voudrais qu'on pût trouver et punir l'auteur de cette coupable impertinence.

Mes anges ne m'ont jamais dit s'ils avaient donné mon petit compliment à M. le comte de Choiseul.

LETTRE MMMCCCCXIX.

A M. DAMILAVILLE.

15 octobre.

Je vous ai déja, mon cher frère, envoyé une lettre importante pour M. d'Alembert; en voici une seconde: la chose presse, c'est une blessure qui demande un prompt appareil. Mais comment se peut-il faire qu'un billet innocent à vous envoyé, il y a près de cinq mois, ait pu produire une pareille horreur? Tâchez, mes frères, de remonter à la source. Vous voyez quels coups on veut porter aux bons citoyens, qu'on appelle par

dérision *philosophes*, et qu'on ne doit nommer ainsi que par respect. La calomnie sera confondue.

M. le duc de Choiseul m'a écrit quatre pages sur cette horreur dont il m'a cru coupable. Mais comment m'a-t-il pu soupçonner d'une telle bêtise, d'une telle folie, de telles expressions, d'un tel style, lui qui a de l'esprit et du goût? Le poids des affaires publiques empêche qu'on ne voie avec attention les affaires des particuliers; on juge rapidement, on juge au hasard, on n'examine rien; on avale la calomnie comme du vin de Champagne, et on rend son vin sur le visage du calomnié. Je suis pénétré de colère et de douleur. J'envoie à M. le duc de Choiseul le duplicata de ma lettre à M. d'Alembert; je crierai jusqu'à ce que je sois mort.

Je crois que j'envoyai à mon frère le billet qui a causé tant de fracas et produit tant de calomnies; c'était au mois de mai, ou je suis fort trompé. A qui l'a-t-on montré? Ce billet, autant qu'il m'en souvient, était très vif et très innocent; on l'a brodé d'infamies et d'horreurs.

Recherche et vengeance.

LETTRE MMMCCCCXX.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

17 octobre.

Vous me donnez une furieuse vanité. Que votre excellence m'écoute. Je fis jouer cette *famille d'Alexandre* le jour que je vous envoyai le quatrième acte; je m'aperçus que Statira, en s'évanouissant sur le théâtre, tuait la pièce : car pourquoi mourir quand votre fille vous dit qu'elle aime son mari, et qu'elle l'abandonne pour vous? Je vis encore clairement que le duel proposé à la fin du troisième devenait ridicule au commencement du quatrième. Je confiai ma critique à M. le maréchal de Richelieu, qui me dit que ces défauts lui avaient fait la même impression, et qu'il me faudrait six mois pour les corriger. Je fus piqué des six mois : cette lenteur ne s'accorde pas avec ma manière d'être : je corrigeai en deux jours. Plus de duel à la fin du troisième acte, mais une scène attendrissante entre la mère et la fille. Olympie, en pleurant, avoue son amour.

OLYMPIE.

Hélas! écoutez-moi.

STATIRA.

Que veux-tu?

OLYMPIE.

Je vous jure,
Par les dieux, par mon nom, par vous, par la nature,
Que je m'en punirai ; qu'Olympie aujourd'hui
Répandra tout son sang plutôt que d'être à lui.
Mon cœur vous est connu : je vous ai dit que j'aime.
Jugez par ma faiblesse, et par mon aveu même,
Si ce cœur est à vous, et si vous l'emportez
Sur mes sens éperdus, que l'amour a domptés !
Ne considérez point ma faiblesse et mon âge ;
Du sang dont je naquis je me sens le courage.
J'ai pu vous offenser, je ne peux vous trahir,
Et vous me connaîtrez en me voyant mourir.

Act. III, sc. VI.

Remarquons que l'amour d'Olympie avait besoin d'être plus développé, pour être plus touchant.

N'oublions pas que Cassandre, en revenant, pour la seconde fois, pour enlever sa femme, fesait un mauvais effet, parcequ'on supposait alors qu'il était vainqueur d'Antigone, et qu'effectivement il ne l'était pas. Il a donc fallu supprimer tout cela, et mettre en récit son irruption dans le temple, l'effroi, l'évanouissement et la mort de Statira : moyennant ces arrangements, tout est plus naturel, et rien ne me choque.

Vous voyez que je vous avais deviné ; et voilà ce qui me rend si vain. Reste à rendre Cassandre moins odieux, en lui fesant frapper Statira uniquement pour sauver son père. Je ne l'ai pas assez dit, et votre critique est excellente.

Pour l'amour emporté de Cassandre, qui jure d'enlever sa femme, au troisième acte, et de l'arracher aux dieux et à sa mère, ce morceau a enlevé tous les suffrages et même le mien : il est dans la nature, dans la passion, dans le caractère de Cassandre. Je ne diffère donc de vous que dans ce seul point : mais je suis bien moins échauffé sur une pièce que sur la reconnaissance que je vous dois. Votre goût m'enchante; vous ne vous êtes pas rouillé à Turin. Mon Dieu! que je voudrais vous jouer *Olympie!* Madame l'ambassadrice daignerait-elle prendre ce rôle? elle ferait fondre en larmes. Pourquoi ne pas venir passer huit jours à Fernei? il n'y a qu'à dire qu'on est malade. Venez, venez; nous donnerons de belles audiences à vos excellences. Venez, vous serez reçus comme il faut. La vie est courte; pourquoi se gêner? Vous m'avez enthousiasmé.

Mille tendres respects.

LETTRE MMMCCCCXXI.

A M. D'ALEMBERT.

Fernei, 17 octobre.

Mon cher confrère, mon cher et vrai philosophe, je vous ai envoyé la traduction de cette in-

fame lettre anglaise[1] insérée dans les papiers de Londres du mois de juin[2]. C'est la même que M. le duc de Choiseul a eu la bonté de me faire parvenir. Si je vous avais écrit une pareille lettre, il faudrait me pendre à la porte des Petites-Maisons; et il serait très triste pour vous d'être en correspondance avec un malhonnête homme si insensé.

Après y avoir bien rêvé, je crois que vous n'avez autre chose à faire qu'à m'envoyer, sous l'enveloppe de M. le duc de Choiseul, la lettre que je vous écrivis au mois de mai ou d'avril, sur laquelle on a mis cette abominable broderie. Je crois que c'était un billet en petit papier; que ce billet était ouvert, et que je l'avais adressé chez M. d'Argental, ou chez M. Damilaville, ou chez M. Thieriot. Je me souviens que je vous instruisais de l'affaire des Calas, et que je vous disais très librement mon avis sur les huit juges de Toulouse, qui, malgré les remontrances de cinq autres, ont fait un service solennel à un jeune protestant comme à un martyr, et ont roué un père innocent comme un parricide. J'ai pu vous dire ce que je pensais de ces juges, ainsi que quinze avocats de Paris et un avocat du Conseil l'ont dit et imprimé dans leurs

[1] * C'est celle dont il est question dans les lettres MMMCCCLXXXIV et MMMCCCCXVI que nous avons les premiers insérées dans cette édition. (L. D. B.)

[2] * *Saint-James Chronicle*, du 17 juillet 1762, n° 211. (L. D. B.)

mémoires. J'ai pris, comme je le devais, le parti d'un vieillard que je connaissais, et dont les enfants sont chez moi. J'ai pu vous parler avec peu de respect pour les juges, comme je leur parlerais à eux-mêmes; mais il me paraît essentiel que M. de Choiseul voie si le roi et les ministres sont mêlés si indignement et si mal-à-propos dans ma lettre, et si j'ai écrit les bêtises, les absurdités et les horreurs qu'on a si charitablement ajoutées à mon billet. Cherchez-le, je vous en conjure; vous devez à vous et à moi la preuve de la vérité qu'on demande; c'est la seule manière de confondre une telle imposture, et il est bon que le ministère voie combien on calomnie les gens de lettres. Il y a soixante ans que j'y suis accoutumé; mais je n'y suis pas encore entièrement fait. Tâchez, encore une fois, de retrouver mon billet; envoyez, je vous en supplie, l'original de ma main à M. le duc de Choiseul, et à moi copie. S'il y a quelque chose de trop fort dans ce billet, je veux bien en porter la peine : je n'ai point d'ailleurs fait serment de fidélité aux juges de Toulouse; je l'ai fait au roi; je me crois un de ses plus fidèles sujets, et je pense que quiconque a écrit ce qui se trouve dans la lettre anglaise mérite une punition exemplaire.

Pour une cour de judicature, c'est autre chose; je ne lui dois rien que des épices quand j'ai des procès. En un mot, je vous supplie de chercher

ce billet, et de l'envoyer à M. le duc de Choiseul, à mes risques, périls et fortunes.

Il y a un Mehégan[1], place Sainte-Geneviève, Anglais ou Irlandais d'origine, travaillant au *Journal encyclopédique;* il est à portée de découvrir l'auteur de la sotte et coupable lettre, d'autant plus que le *Journal encyclopédique* y est maltraité, et qu'il doit connaître ses ennemis. Je le récompenserai bien, s'il en vient à bout. Joignez-vous à moi, je vous en supplie; vous en voyez l'importance.

Je ne vous écris pas de ma main; je suis malade, j'ai peur d'être assez sot pour être malade de chagrin; mais que mes ennemis ne le sachent pas.

LETTRE MMMCCCCXXII.

A M. COLLINI.

18 octobre.

Mon cher confident de Statira[2], je vous ai assassiné inutilement d'une petite partie des corrections faites à la famille d'Alexandre. Une tragédie

[1]* Guillaume-Alexandre de Mehégan, issu d'une famille irlandaise, né en 1721, mort le 23 janvier 1766; auteur de divers ouvrages dont le plus estimé est le *Tableau de l'Histoire moderne,* 3 vol. in-12. (L. D. B.)

[2]* Nom d'un des personnages de la tragédie d'*Olympie,* dans laquelle figurent plusieurs membres de la famille d'Alexandre. (L. D. B.)

ne se jette pas au moule : cela demande un temps prodigieux. Je ne veux plus en faire, mais je veux vous aimer toujours. V.

LETTRE MMMCCCCXXIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 26 octobre.

Je crois, mon cher et illustre confrère, avoir fait encore mieux que vous ne me paraissez desirer. Vous me demandiez, il y a huit jours, copie de la lettre que vous m'avez écrite le 29 de mars, et je vous ai envoyé l'original même. Vous me priez aujourd'hui d'envoyer l'original à M. le duc de Choiseul; vous êtes à portée de le lui faire parvenir, si vous le jugez à propos. Quant à moi, comme il ne m'est rien revenu de sa part sur cette ridicule et atroce imputation qu'on nous fait à tous deux, j'ai supposé qu'il en avait fait le cas qu'elle mérite; je me suis tenu et me tiendrai tranquille, et j'ai trop bonne opinion, comme je vous l'ai déja dit, de l'équité du gouvernement, pour croire qu'il ajoute foi si légèrement à de pareilles infamies. Il faudrait avoir aussi peu de lumière que de goût et se connaître aussi mal en style qu'en hommes, pour vous croire capable d'écrire une aussi plate et aussi indigne lettre, et moi de la faire courir, de quelque part que je l'eusse reçue, pour imaginer que vous donniez des éloges à un aussi mauvais poëme que celui du *Balai*, que vous vous déchaîniez indignement contre la majesté royale, dont vous n'avez jamais parlé ni écrit qu'avec le respect qui lui est dû, et que vous vouliez manquer grossièrement et bêtement à des ministres dont vous avez tout lieu de vous louer. Il vous est trop fa-

cile, mon cher et illustre maître, de confondre la calomnie, pour être aussi affecté que vous me le paraissez de l'impression qu'elle peut faire. Quant à moi, je fais comme Horace, je m'enveloppe de ma vertu; je ne crains ni n'attends rien de personne; ma conduite et mes écrits parlent pour moi à ceux qui voudront les écouter. Je défie la calomnie, et je la mets à pis faire.

Nous sommes fort heureux, vous et moi, que l'imbécile et impudent faussaire ait conservé quelques phrases de votre lettre du 29 mars; il vous a fourni les moyens, en produisant l'original, de mettre l'imposture à découvert. Il est certain, mon cher confrère, qu'il a couru des copies de ce véritable original; j'en ai vu une, il y a trois ou quatre mois, entre les mains de l'abbé Trublet. On les vendait manuscrites, à ce qu'il m'a dit lui-même, à la porte des Tuileries, où il avait acheté la sienne. De vous dire comment ces copies ont couru, c'est ce que j'ignore; ce qu'il y a de certain, c'est que je n'en ai donné ni laissé prendre à personne; mais d'ailleurs il n'y a pas grand mal à cela, puisqu'il y a une différence énorme entre l'original et la lettre infame qu'on vous impute, et que l'on vous met à portée de vous justifier pleinement de l'autre. Si vous avez traité messieurs de Toulouse comme le méritent des pénitents blancs, je n'imagine pas que Versailles puisse vous en faire un crime; la canaille fanatique, tant jésuitique que parlementaire, est ici-bas pour le menu plaisir des sages; il faut s'en amuser comme de chiens qui se battent.

Il me paraît bien difficile, pour ne pas dire impossible, de remonter jusqu'au fabricateur de la lettre en question : on pourrait savoir de l'auteur du journal anglais où elle a été imprimée, de qui il l'a reçue. Pour moi, j'imagine que c'est l'ouvrage de quelque maraud de Français réfugié à Londres, qui me paraît avoir eu principalement en vue de rendre la religion catholique et la nation française odieuses

à toute l'Europe. Je lui abandonne de tout mon cœur la religion catholique, et même une grande partie de la nation, comme qui dirait la classe du Parlement et la hiérarchie ecclésiastique, aussi méprisables l'une que l'autre; mais je respecte le roi, et j'aime ma patrie, et je crois l'avoir prouvé aux dépens de ma fortune. La Prusse et la Russie peuvent me rendre ce témoignage, et méritent bien autant d'en être crues qu'un faussaire obscur, sans esprit et sans pudeur.

Adieu, mon cher et illustre philosophe; vous ne mériteriez pas ce dernier nom, si une plate calomnie, facile à confondre, avait pu vous rendre malade: j'aime mieux en accuser le travail et le changement de saison que la bêtise et l'imposture. Je me garderai vraiment bien de convenir qu'une pareille cause ait pu altérer votre santé; ce serait bien le cas de dire:

> Et vous, heureux Romains, quel triomphe pour vous!
>
> Racine, *Mithridate*, act. IV, sc. v.

Adieu; le ciel vous tienne en paix et en joie! Quand aurons-nous *Corneille, la suite du Czar* *, *Olympie*, etc.? Voilà ce qui mérite de vous occuper, et non pas des atrocités absurdes.

* La première partie de l'*Histoire de Russie sous Pierre-le-Grand* avait paru en 1759; la seconde ne vit le jour qu'en 1763.

LETTRE MMMCCCCXXIV.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Fernei, 27 octobre.

Je craindrais, monsieur, de vous écrire de l'autre monde, si je différais plus long-temps. La journée n'a que vingt-quatre heures; j'en souffre dix-huit, et je ne me porte pas trop bien pendant les six autres, malgré le docteur Tronchin, et le régime le plus sévère.

Je fais comme les anciens Romains, qui donnèrent la comédie pour guérir de la peste. Mais apparemment que les spectacles ne sont bons que contre la peste, et ne valent rien contre l'accablement d'un homme de soixante et neuf ans : aussi tout mon plaisir se bornera à jouir de celui des autres. J'ai pourtant fait un effort pour écrire deux lettres à notre cher ami M. Goldoni. Je ne sais où le prendre, je ne sais où il loge à Paris; il ne m'a point envoyé son adresse. Le voilà englouti dans le tourbillon de cette grande ville; chacun, sans doute, le veut avoir, et je suis persuadé qu'il n'a pas un moment à lui.

Je voudrais bien que son voyage lui fût aussi utile qu'agréable, et que ma patrie eût la gloire de rendre solidement justice à son mérite.

Pour moi, je ne lui pardonnerai pas, s'il ne revient point par Fernei. Je veux absolument avoir la consolation de m'entretenir de vous avec lui avant que je meure. On dit qu'il est aussi aimable par la douceur et la facilité de ses mœurs que par ses talents.

Je suis toujours émerveillé de la bonté qu'ont vos virtuoses de traduire la malheureuse pièce d'*Idoménée;* c'est bien pis que d'admettre à sa table un ennuyeux parmi des gens d'esprit; c'est aller soi-même choisir dans sa cuisine tout ce qu'il y a de plus mauvais, et se donner la peine de préparer de ses mains un fort méchant dîner.

Je n'ai pu, monsieur, vous envoyer la tragédie que je vous ai promise; mes souffrances continuelles ne m'ont pas permis d'y mettre la dernière main, et j'ai bien peur qu'elle ne soit qu'une espèce d'*Idoménée.* Si M. Goldoni passe par chez moi, je la lui donnerai pour vous. Je vous jure que j'aurai la plus vive tentation d'accompagner M. Goldoni à Bologne; et, si j'étais un peu moins vieux et un peu moins malade, je ne résisterais pas à la tentation. Je suis né avec la passion des voyages; vous l'augmentez furieusement en moi, et cependant il y a huit ans que je ne suis sorti de l'enceinte de mes montagnes.

Il faut que je sois un mauvais physicien, car j'avais imaginé que la ceinture des Alpes et du mont

Jura serait une barrière contre les vents; mais nous en avons ici d'épouvantables, et la faiblesse de mon tempérament ne s'en accommode guère. J'avais desiré de finir ma vie dans une entière liberté et dans un beau climat; je n'ai que la moitié de ce que je desirais : cela est encore bien honnête. Je crois que *Bologna la grassa* vaut mieux que le pays de Gex, mais je crois sur-tout que vous l'embellissez. Votre goût pour la littérature, vos spectacles, vos fêtes, doivent attirer chez vous la meilleure compagnie d'Italie. Vous êtes à-la-fois auteur et protecteur : Mécène n'avait qu'un de vos avantages. Vous ne sauriez croire, monsieur, à quel point je vous révère; j'ose encore ajouter que je prends la liberté de vous aimer de tout mon cœur. Jouissez long-temps de votre considération, de votre fortune, de votre mérite et de vos plaisirs; ce sont les vœux de votre serviteur le plus sincère et le plus tendre.

LETTRE MMMCCCCXXV.

A M. DAMILAVILLE.

octobre.

Il est heureux que M. Mariette n'ait pas encore imprimé sa requête au Conseil. C'est sur cette requête qu'on jugera. Les erreurs où M. de Beau-

mont peut être tombé seront rectifiées dans le mémoire juridique de M. Mariette.

La plus importante de ces erreurs, et peut-être la seule importante, est celle où M. de Beaumont, page 11, dit qu'à l'Hôtel-de-ville il n'y eut point de serment prêté. Il ne faut pas, sans doute, donner lieu aux juges de Toulouse de demander raison d'une fausse imputation, et de faire voir que les accusés, ayant prêté serment, se sont parjurés, et sur-tout de dire que ce parjure est une des choses qui peuvent justifier leur arrêt rigoureux.

Il faut avouer que ce concert, cette unanimité des Calas à dire sous serment que Marc-Antoine a été trouvé étendu sur le plancher, tandis qu'en effet Marc-Antoine a été étranglé, est l'unique prétexte qui puisse en quelque sorte excuser l'arrêt du parlement de Toulouse. C'est ce mensonge qui a fait croire que Marc-Antoine avait été étranglé par sa famille; c'est ce mensonge qui a fait passer le mort pour un martyr, et qui lui a fait décerner trois pompes funèbres. Voilà ce qui a mené Jean Calas au supplice. Il ne faut donc pas à ce mensonge funeste en ajouter un nouveau qui pourrait faire succomber l'innocence dans la révision du procès.

M. Mariette est prié de consulter le mémoire de Donat Calas, et la déclaration de Pierre Calas, page 23: « Mon père dans l'excès de sa douleur,

« me dit : Ne va pas répandre le bruit que ton « frère s'est défait lui-même ; sauve au moins l'hon- « neur de ta misérable famille. »

Il est essentiel de rapporter ces paroles ; il l'est de faire voir que le mensonge, en ce cas, est une piété paternelle ; que nul homme n'est obligé de s'accuser soi-même, ni d'accuser son fils ; que l'on n'est point censé faire un faux serment, quand, après avoir prêté serment en justice, on n'avoue pas d'abord ce qu'on avoue ensuite ; que jamais on n'a fait un crime à un accusé de ne pas faire au premier moment les aveux nécessaires ; qu'enfin les Calas n'ont fait que ce qu'ils ont dû faire. Ils ont commencé par vouloir défendre la mémoire du mort, et ils ont fini par se défendre eux-mêmes. Il n'y a dans ce procédé rien que de naturel et d'équitable. Les autres erreurs sont peu de chose, mais il est toujours bon que M. Mariette en soit instruit, afin qu'il n'y ait rien dans sa requête juridique qui ne soit dans l'exacte vérité.

Au reste, il est fort étrange que madame Calas et M. Lavaysse aient laissé subsister, dans le factum de M. de Beaumont, une méprise si préjudiciable.

LETTRE MMMCCCCXXVI.

A M. D'ALEMBERT.

Aux Délices, 1er novembre.

Mon très digne philosophe, n'est-ce pas Mécène qui disait : *Non omnibus dormio?* et moi, chétif, je vous dis : *Non omnibus ægroto*. J'étais du moins fort aise que M. le duc de Choiseul sût à quel point il m'avait chagriné : il avait pu me soupçonner d'être ingrat. Je lui ai les plus grandes obligations ; c'est à lui seul que je dois les privilèges de ma terre. Toutes les graces que je lui ai demandées pour mes amis il me les a accordées sur-le-champ, je suis d'ailleurs attaché depuis vingt ans à M. le comte de Choiseul. Il faudrait que je fusse un monstre pour parler mal du ministère dans de telles circonstances. Vous avez parfaitement senti combien cette infame accusation retombait sur vous. On voulait nous faire regarder nous et nos amis comme de mauvais citoyens, et rendre notre correspondance criminelle ; cette abominable manœuvre a dû m'être infiniment sensible. Mon cœur en a été d'autant plus pénétré, que dans le temps même que M. le duc de Choiseul me fesait des reproches, il daignait accorder, à ma recommandation, le grade de lieutenant-colonel à un de mes

amis : c'était Auguste qui comblait Cinna de faveurs. J'en ai le cœur percé, et je ne lui pardonne pas encore de nous avoir pris pour des conjurés. Je ne conçois pas comment il a pu imaginer un moment que cette infame et sotte lettre fût de moi. Je lui ai envoyé la véritable avec votre petit billet. Il verra à qui il a affaire, et que nous sommes dignes de son estime et de ses bontés.

Je persiste à croire que le parlement de Toulouse doit réparation à la famille des Calas, qu'Omer doit faire amende honorable à la philosophie, et que ce n'est pas assez d'abolir les jésuites quand on a tant d'autres moines.

Nous sommes au sixième tome de Corneille le sublime et le rabâcheur. Sa nièce joue la comédie très joliment, et me fait plus de plaisir que son oncle. Nous avons à Fernei des spectacles toutes les semaines, et en vérité d'excellents acteurs. Il y a beaucoup à travailler à l'*Olympie;* l'ouvrage des six jours était fait pour que l'auteur se repentît. Il m'a fallu mettre un an à polir ce qu'une semaine avait ébauché. Les difficultés ont été grandes ; nous verrons si j'en serai venu à bout. Au bout du compte, il est assez plaisant de faire les pièces, le théâtre, les acteurs, les spectateurs. Les déserts du pays de Gex sont fort étonnés. L'*infame* commence à y être fort bafouée. Rendez-lui toujours le petit service de la montrer dans tout son ridi-

cule et dans toute sa laideur. Le curé d'Étrepigni* fait de merveilleux effets en Allemagne. J'ai lu le *Dictionnaire des hérésies;* je connais quelque chose d'un peu plus fort. Dieu nous aidera.

Adieu ; je vous embrasse tendrement.

LETTRE MMMCCCCXXVII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 1er novembre.

Puisque votre excellence aime notre *tripot* à ce point, puisqu'elle se prête avec tant de bonté à nos tragiques bagatelles, voici la scène qui finit l'acte troisième, et voici tout le quatrième acte. Il n'y a plus, à la vérité, tant de fracas à la fin de cet acte quatrième. C'est un beau sujet de tableau qu'une femme mourante, sa fille à ses pieds, un amant furieux venant enlever cette fille qui le repousse, l'amant saisi d'horreur et de pitié, tous les assistants empressés, etc. C'est même pour parvenir à produire ce tableau sur la scène que j'avais arrangé toute la pièce; mais il est impossible que cette situation subsiste. Je me suis aperçu que Statira n'était là qu'un trouble-fête. Elle venait après une scène intéressante de deux amants, on

* Jean Meslier.

souhaitait qu'elle pardonnât; mais au contraire elle se réjouissait avec sa fille de ce qu'on allait tuer son amant; elle s'évanouissait quand sa fille lui représentait qu'une religieuse ne devait pas être si vindicative; alors Statira devenait presque odieuse, et sa mort était très froide. Ainsi tout ce spectacle préparé pour émouvoir ne fesait qu'un effet ridicule. De plus, le retour de Cassandre auprès d'Olympie n'était pas vraisemblable. Pourquoi quitter le combat? comment Antigone ne le suivait-il pas? Mille raisons enfin concouraient pour faire supprimer une situation qui, belle en elle-même, était très mal placée.

Nous venons de jouer *le Droit du Seigneur* avec un prodigieux succès pour le pays de Gex. Mais quel pays au mois de novembre! et que mes montagnes sont vilaines en hiver, quand on ne joue pas la comédie!

Je ne renverrai à mes anges d'Argental notre *Olympie* (vos bontés la font nôtre) que quand vous et moi serons contents. Je trouve que cette piéce est comme la paix; elle me paraissait faite, et à mesure qu'on avance elle est difficile à faire. Je supputais hier avec des Anglais qu'ils doivent plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création du monde, et je crois que nous autres Français nous ne nous éloignons pas trop de ce compte.

Notre troupe se prosterne devant vos excellences, et moi je joins la plus tendre reconnaissance à mon respect.

LETTRE MMMCCCCXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

3 novembre.

Mon cher frère, je suis toujours émerveillé que trois vingtièmes ne vous dérobent ni à la philosophie ni à la littérature. Il me semble que cela fait honneur à l'esprit humain. Sera-t-il dit que je mourrai sans vous avoir vu dans ma retraite avec le cher frère Thieriot et l'illustre frère Diderot?

Voici une lettre pour un digne frère*; ce n'est pas un Omer : je vous supplie de la faire tenir. Que Dieu nous donne des procureurs-généraux qui ressemblent à celui-là!

Notre cher frère saura qu'on est honteux sur cette méprise de cette belle lettre anglaise. J'ai bien crié, et je le devais. Il n'est pas mal de mettre une bonne fois le ministère en garde contre les calomnies dont on affuble les gens de lettres.

Je ne sais point encore les conditions de la paix; mais qu'importent les conditions? on ne peut trop l'acheter.

* M. de La Chalotais.

L'affaire des Calas n'avance point; elle est comme la paix. Puissions-nous avoir pour nos étrennes de 1763 un bon arrêt et un bon traité! mais tout cela est fort rare. Poursuivez l'*inf...;* je ne fais point de traité avec elle.—Et frère Thieriot, où dort-il? *Valete, fratres!*

LETTRE MMMCCCCXXIX.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Le 3 novembre.

Vous donnerez sans doute, monsieur, un plan d'éducation digne de vos excellents mémoires, qui ont servi à détruire ceux qui donnaient une assez méchante éducation à notre jeunesse. Plût à Dieu que vous voulussiez y mêler quelques leçons pour ceux qui se croient hommes faits! Ce sont de terribles enfants que des gens qui, avec de la barbe au menton, paient à un prêtre italien la première année du revenu des terres que le roi leur donne en France, et qui, avec cela, disent qu'on leur fait tort quand on ne les laisse pas les maîtres absolus de tout. Vous êtes procureur-général d'une province où un Italien donne encore des bénéfices. Les Anglais ont été long-temps plus imbéciles que nous, il est vrai; mais voyez comme ils se sont corrigés. Ils n'ont plus de moines ni de

couvents, mais ils ont des flottes victorieuses; leur clergé fait de bons livres et des enfants; leurs paysans ont rendu fertiles des terres qui ne l'étaient pas; leur commerce embrasse le monde, et leurs philosophes nous ont appris des vérités dont nous ne nous doutions pas. J'avoue que je suis jaloux quand je jette les yeux sur l'Angleterre.

Vous avez rendu, monsieur, à la nation un service essentiel, en l'éclairant sur les jésuites. Vous avez démontré que des émissaires du pape, étrangers dans leur patrie, n'étaient pas faits pour instruire notre jeunesse. Vous pensez qu'il vaut mieux qu'un jeune homme apprenne de bonne heure les quatre maximes fondamentales de l'année 1682, que de savoir par cœur des vers de Jean Despautère. En un mot, je suis persuadé que vous saurez mêler, avec votre habileté ordinaire, dans votre plan d'éducation, bien des choses qui serviront à l'instruction de l'âge mûr. Le siècle du gland est passé; vous donnerez du pain aux hommes. Quelques superstitieux regretteront encore le gland qui leur convient si bien; et le reste de la nation sera nourri par vous.

C'est une belle époque que l'abolissement des jésuites; j'oserais dire avec Horace :

« Quid te exempta juvat spinis è pluribus una? »
Lib. II, ep. II.

On me répondra que, de toutes les épines, c'était

la plus pointue et la plus embarrassante, et qu'il faut commencer par l'arracher; je répliquerai:

« Perge quo cœpisti pede. »

La raison fait de grands progrès parmi nous; mais gare qu'un jour le jansénisme ne fasse autant de mal que les jésuites en ont fait! Que me servirait d'être délivré des renards, si on me livrait aux loups? Dieu nous donne beaucoup de procureurs-généraux qui aient, s'il est possible, votre éloquence et votre philosophie! Je remarque que la philosophie est presque toujours venue à Paris des contrées septentrionales; en récompense, Paris leur a toujours envoyé des modes.

J'oubliais de vous parler, monsieur, du procès de mes huguenots. Fussent-ils mahométans, vous leur donneriez gain de cause, s'ils avaient raison.

Permettez, monsieur, que je vous renouvelle les sincères protestations de mon estime et de mon respect.

LETTRE MMMCCCCXXX.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

4 novembre.

Mon cher Cicéron, je vous remercie de votre anecdote de Théodore Bèze; et, sans vanité, je

sais bon gré à Bèze d'avoir pensé comme moi. Je n'aurais pas soupçonné ce Bèze, ce plat traducteur de David, d'avoir eu de l'oreille. Peu de gens en ont, peu ont du goût, bien peu connaissent le théâtre. Je me suis pressé d'obtenir des instructions de l'Académie; mais je ne me presserai pas d'en donner au public. Je travaillerai à loisir, et je dirai la vérité avec tout le respect qu'on doit à Corneille, avec toute l'estime que j'ai pour lui; mais, n'ayant jamais flatté les souverains, je ne flatterai pas même l'auteur que je commente. Les Cramer ne diront leur dernier mot que cet hiver; il faut que j'achève *Pierre-le-Grand* avant d'achever *le Grand Corneille*. Je peux mal employer mon temps; mais je ne suis pas oisif. Je m'aperçois tous les jours, mon cher maître, que le travail est la vie de l'homme. La société amuse et dissipe; le travail ramasse les forces de l'ame, et rend heureux. Vivez, vous qui avez utilement travaillé; car vous commencez à entrer dans la vieillesse. Moi, qui suis jeune, et qui n'ai que soixante-huit ans, je dois travailler pour mériter un jour de me reposer. J'ai quelquefois du chagrin de ne vous point voir. Il faut que, dans quelques années, l'un de nous deux fasse le voyage. Venez à Fernei dans dix ans, ou je vais à Paris.

LETTRE MMMCCCCXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, novembre.

Mon cher ange, il est bien juste que M. le comte de Choiseul ait la consolation de vous tenir à Fontainebleau. Je m'imagine que votre esprit conciliant ne nuira pas à l'œuvre de la paix. Je vois bien des Anglais qui n'en veulent point, mais ils ne songent point que leur gouvernement doit plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création. J'en fesais le compte avec eux ces jours-ci, et il s'est trouvé juste.

Que M. le comte de Choiseul se garde bien de perdre un temps précieux à écrire à une marmotte des Alpes; c'est bien assez qu'il soit content de mes sentiments, et qu'il ait la bonté de m'en assurer par vous.

Je ne sais plus où j'en suis pour *Mariamne;* je n'ai point ici votre lettre où vous me parliez de quelques changements; je me souviens seulement que vous me disiez que le second acte n'était pas fini. Cependant Mariamne sort pour aller

Consulter Dieu, l'honneur et le devoir.

Act. II, sc. V.

N'est-ce pas une raison de sortir quand on a de telles consultations à faire? et ne voilà-t-il pas l'acte fini? Vous parliez, mon divin ange, de distributions de rôles: je ne m'en souviens plus: tous mes papiers sont entassés aux Délices, que M. le duc de Villars occupe; mais voici mon blanc-seing tragique que vous ferez remplir comme il vous plaira, et que vous appuierez de votre protection.

Nous ne fesons pas comme vous; nous allons rejouer *le Droit du Seigneur*. Je vous avertis que je joue le bailli, et le grand-prêtre dans *Sémiramis*, et que je suis fort claqué.

Pour *Olympie*, vous l'aurez quand vous voudrez: mon ouvrage de six jours est devenu un ouvrage d'un an. Cette maudite opiniâtreté de vouloir faire évanouir Statira sur le théâtre m'avait écarté de la bonne voie. J'y ai mis tous mes soins et mon petit savoir-faire.

Je ne me console point de ce que Zulime n'a point dit: *J'en suis indigne;* mais ce qui fait ma vraie tribulation, c'est que M. le duc de Choiseul m'a cru l'auteur de cette belle rapsodie anglaise, c'est qu'il me l'a écrit (avec bonté, il est vrai); mais cette bonté est affreuse. J'en ai été outré, et je lui ai dit bien des injures qu'il mérite. Il faut absolument que M. le comte de Choiseul le gronde.

Il est vrai que M. le duc de Richelieu se porte fort bien, et qu'il en a donné de belles preuves; mais, de moi, ce n'est pas de même; de vingt-quatre heures j'en souffre dix-huit, je griffonne les six autres, et je vous aime tous les moments de ma vie.

LETTRE MMMCCCCXXXII.

A M. LE COMTE DE CHOISEUL[1].

Fernei, 10 novembre.

Monseigneur, comme tout ce que je pourrais avoir l'honneur de vous dire se trouve dans la lettre ci-jointe, qu'il ne faut pas plus multiplier les importunités que les êtres sans nécessité, et qu'à grand seigneur peu de paroles, daignez permettre que je vous supplie de lire ma lettre à mes anges.

M. et madame d'Argental m'apprennent que vous avez bien voulu vous intéresser au rétablissement d'un ancien officier d'artillerie, qui a grande envie de tirer sur les Russes, Anglais, Hanovriens, Hessois et Prussiens; je n'ai pas osé vous solliciter, mais j'ose vous remercier: la reconnaissance enhardit.

Je jette avec douleur les yeux sur la terre et sur

[1] Il était devenu duc de Prâlin le 2 de ce mois. (L. D. B.)

la mer, et sur le théâtre de Paris : je vois que les Russes et l'Opéra-Comique feront du mal : je lève les yeux au ciel dans ma douleur profonde !

Je souhaite que nos grenadiers et nos marins vous donnent de beaux sujets d'*ultimatum;* car quand il s'agit d'un traité de paix, ce sont leurs sabres qui taillent vos plumes.

Vous connaissez, monseigneur, le respect infini du Suisse V..., et sa discrétion qui l'empêche de vous fatiguer de ses inutiles lettres.

Ah ! j'apprends dans le moment que tout le monde vous bénit, monseigneur ; et moi je vous remercie de m'avoir fait achever une *Histoire générale* qui finit par le bien que vous faites aux hommes. *Le vieil ermite des Alpes.*

LETTRE MMMCCCCXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 10 novembre.

Vivent le roi et monsieur le duc de Prâlin [1] !

Mon divin ange, quoique nos Suisses *vendent leur sang à qui veut le payer,* quoique les Génevois n'aiment pas la France passionnément, quoique

[1] Allusion à l'hymne de Voltaire sur Le Franc de Pompignan :

Et vive le roi ! et Simon Le Franc !

(L. D. B.)

notre petit pays de Gex soit séparé du reste du monde, cependant je ne vois que des gens enthousiasmés de la paix, et je n'entends que des cris de joie.

Je vous prie de vouloir bien donner à M. le duc de Prâlin ces trois mots, que je prends la liberté de lui écrire. Il y a soixante et quatre ans qu'un marquis de Prâlin, que je peindrais, avait beaucoup de bonté pour moi; cela m'a été d'un bon augure.

Voici le temps des plaisirs et des spectacles. Il y avait une plaisante dédicace à deux seigneurs de Prâlin qu'on devait mettre à la tête du *Droit du Seigneur,* comédie de Jodelle, du temps de Henri II, rajustée depuis peu au théâtre par un quidam.

Nous avons joué depuis peu *le Droit du Seigneur,* avec tout le succès possible, à Fernei. Mademoiselle Corneille a joué Colette supérieurement; elle avait une cabale contre elle; la cabale a été forcée de battre des mains.

Je soupçonne que M. de Chauvelin vous a envoyé, de Turin, une fin du troisième acte de *Cassandre*, et le quatrième tout entier : je ne voulais pas vous envoyer la pièce par morceaux; j'attendais vos ordres angéliques pour vous faire parvenir la pièce entière; mais ce que M. de Chauvelin aura fait sera bien fait.

Il y a un conseiller au parlement de Toulouse qui vient, je crois, à Paris, pour rendre justice à l'innocence des Calas, et gloire à la vérité. Il y a de belles ames; celle-là sera bien digne de connaître la vôtre.

Je vous embrasse avec les plus tendres respects, et je me mets aux pieds de madame d'Argental.

LETTRE MMMCCCCXXXIV.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, le 17 novembre.

Vous auriez eu très grand tort, mon cher et illustre maître, de faire une satire contre un ministre à qui vous avez, dites-vous, de si grandes obligations; vous auriez même eu tort de l'outrager, quand vous eussiez été intéressé dans la comédie des *Philosophes*, dont il a procuré et favorisé la représentation. Il ne faut jamais attaquer plus fort que soi. D'ailleurs c'est peine perdue que l'éloge ou la satire d'un homme en place, parceque toutes ses actions étant pour ainsi dire au soleil, il n'y a personne qui ne sache par soi-même ce qu'il peut mériter de louanges ou de blâme; et j'ai toujours remarqué qu'à cet égard le public était très juste, et sait bien mettre à leur place les auteurs ou les objets de l'éloge ou de la critique. Quant à moi, qui par bonheur ou par malheur (comme il vous plaira) n'ai pas la plus petite obligation à aucun de ceux qui gouvernent aujourd'hui, et à qui ils n'ont fait proprement ni bien ni mal, j'ai pris pour devise, à leur

égard, ce beau passage de Tacite *: « Mihi Galba, Otho, « Vitellius, nec beneficio, nec injuriâ cogniti..... sed incor- « ruptam fidem professis, nec amore quisquam, et sine « odio dicendus est. » J'aurais été très fâché que l'on m'eût soupçonné d'être le bureau d'adresse des satires qu'on s'avise de faire contre le gouvernement, dont je n'ai ni à me louer, ni a me plaindre, et dont je ne voudrais d'ailleurs me venger, si j'en étais persécuté, que par une conduite qui fît rougir les persécuteurs. Mais de quoi je suis bien étonné, c'est qu'on ait pu vous attribuer un moment une rapsodie où il n'y a ni goût, ni style, ni finesse, et où on a même eu l'esprit de défigurer le peu qu'on a conservé de votre véritable lettre. Je crois en effet que M. de Choiseul doit voir à présent que nous sommes dignes de son estime; à l'égard de ses bontés, je vous en souhaite la continuation. Vous devriez l'engager, puisqu'il vous écoute et vous aime, à accorder quelque protection aux pauvres roués de Toulouse. La veuve vint me voir, il y a quelques jours, et m'apporter son mémoire; ce spectacle me fit grande pitié. Il ne faut pas se plaindre d'être malheureux quand on voit une famille qui l'est à ce point-là. Je parlerai et crierai même en leur faveur, c'est tout ce que je puis faire; mais s'ils sont innocents, comme j'en suis persuadé, et qu'on ne force pas le parlement de Toulouse à leur faire réparation, je ne pourrai m'empêcher de dire : *Dans quel pays sommes-nous?*

Pour la philosophie, je ne crois pas qu'Omer et Palissot lui fassent réparation sitôt; mais, en attendant, on fait justice de ses ennemis. Cependant il y a, dit-on, vingt-quatre jésuites retirés à Versailles; ce sont les vingt-quatre vieillards des *Provinciales* ou de *l'Apocalypse*, comme il vous plaira. Le Parlement ne les y voit pas de bon œil, et

* *Histoires*, liv. I, chap. 1.

se propose, dit-on, dès qu'il sera rentré, d'enfumer le terrier où se sont accroupis ces renards, ou plutôt ces vieux lapins, car ils ne sont plus guère renards. L'abbé de Chauvelin sera dans cette chasse le basset à jambes torses.

Eh bien! que dites-vous de la paix? et croyez-vous pour le coup que votre ancien disciple s'en tire? Ce serait un grand malheur pour la philosophie que la maison d'Autriche, encore superstitieuse, fût la maîtresse de l'Allemagne, où la vigne du Seigneur ne laisse pas de fructifier. On dit que pour dédommager la maison de Saxe, qui a bien l'air de payer les frais, on donnera un évêché en France ou en Allemagne au prince Clément; ce sera une maison crossée et mitrée. A propos de ceux qui la crossent, avez-vous des nouvelles de la czarine? On a mis dans le *Journal encyclopédique* [1] une lettre où on parle des propositions qu'elle a eu la bonté de me faire; les journalistes ont ajouté une note où ils disent, assez mal-à-propos, que je suis aussi cher à la France qu'à la Russie; je crois bien être cher à quelques Français qui me le sont aussi; mais cher à la France, tout me prouve que je n'ai pas l'honneur de l'être.

Je vois, par ce que vous me mandez, que nous ne tarderons pas à avoir le *Corneille*. N'oubliez pas de le louer beaucoup quand il est sublime, et quand il est rabâcheur, faites-le sentir sans le dire : vous y gagnerez, et l'art y gagnera, parceque vous direz vrai et ne blesserez personne. Je vous félicite au surplus de tous les plaisirs dont vous jouissez; je ne doute point, sur ce que vous m'en dites, de la bonté de vos acteurs; je crois pourtant que vous aimeriez bien autant Clairon et Préville, si vous les aviez. On vient de m'apporter le billet d'enterrement du pauvre Sarrazin,

[1] * 1er novembre 1762 : *Lettre écrite de Pétersbourg au sujet de la dernière révolution.* (L. D. B.)

que vous m'avez entendu si bien contrefaire. Vous pourriez me dire comme *Phèdre* :

> Seigneur, il n'est point mort, puisqu'il respire en vous.
> Act. II, sc. II.

A l'égard de l'*infame*, si les dégoûts qu'on lui donne continuent, il ne sera pas nécessaire de lui arracher le masque, il tombera de lui-même ; en tout cas je crois trop dangereux de l'arracher, mais très bien fait de le décoller peu à peu.

> Plus fait douceur que violence.
> LA FONTAINE, liv. VI, fab. III.

Adieu, mon cher et illustre philosophe ; portez-vous bien, moquez-vous de tout, et même des méchancetés qu'on veut vous faire, et aimez-moi comme je vous aime. Je vous embrasse de tout mon cœur. Je serai bien content de voir *Olympie* régénérée ; je crois qu'elle en avait besoin : il n'y a que Candide au monde qui puisse trouver que tout soit bien dans l'ouvrage des six jours. J'ai bien entendu parler de ce *Dictionnaire des hérésies* dont vous ne me dites qu'un mot, et j'ai grande envie de le voir ; la mine est précieuse et abondante.

LETTRE MMMCCCCXXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 novembre.

O mes anges! n'avez-vous jamais vu un ministre donner audience, écouter cent affaires, et ne se soucier d'aucune? n'avez-vous jamais vu un avocat plaider trois ou quatre causes sans s'en mettre

en peine, et les juges prononcer sans les entendre? Vous croyez donc qu'il en est de même de votre créature des Alpes? Il me faut à-la-fois faire imprimer, revoir, corriger une *Histoire générale*, une *Histoire de Pierre-le-Grand* ou *le Cruel*, et *Corneille* avec ses Commentaires, et passer de cet abyme à une tragédie. Le *tripot*, le *tripot* doit l'emporter, j'en conviens; mais, encore une fois, je n'ai qu'une ame logée dans un chétif corps usé, sec, et souffrant. J'avais mis votre *Olympie* en séquestre, afin de la revoir avec un œil sain et frais. Il était nécessaire de laisser tomber les grosses taies que l'enthousiasme étend sur les prunelles d'un auteur, dans la première ivresse d'une composition rapide. Je vous donnerai votre *Olympie* pour votre carême; c'est un temps tout-à-fait sacerdotal et digne d'une pièce dont l'action se passe dans un couvent. L'Opéra-Comique célébrera gaiement, au commencement de l'hiver, les plaisirs de la paix, et Paris aura mon grave hiérophante pour sa quadragésime. Ne trouvez-vous pas cet arrangement tout-à-fait convenable? Puisque je suis à présent enfoncé dans l'historique, permettez-moi de vous demander simplement le secret de l'état, qui est le secret de la comédie. Les Espagnols cèdent-ils bien réellement la Floride? la chose m'intéresse. Une famille suisse, qui m'est très recommandée, veut aller s'établir dans ce pays-là, et ne

Comme il faut un peu s'amuser en fesant la guerre, je joins à ce paquet un conte à dormir debout, que vous n'aurez peut-être pas le temps de lire; mais frère Thieriot en aura le temps après avoir fait sa méridienne, ou pour faire sa méridienne.

Il y a ici une lettre bien importante pour M. Mariette, que je recommande à la bonté de mon frère. Il y en a aussi d'autres qu'on peut mettre à la petite poste, le tout en faveur de la bonne cause, que nous devons toujours avoir devant les yeux.

Avez-vous reçu une *Tolérance?* c'est un ouvrage pour les frères, et on croit que cette petite semence de moutarde produira beaucoup de fruit un jour; car vous savez que la moutarde et le royaume des cieux, c'est tout un.

Eh bien! que font les parlements? veulent-ils faire renaître le temps de la Fronde? ont-ils le diable au corps? Mais ce ne sont pas là nos affaires; notre grande affaire est *d'éc. l'inf....*

N. B. Ne pourriez-vous pas faire tenir adroitement un *Quaker* à Merlin ou à Cailleau? Il pourrait imprimer icelui. Il est sûr qu'il faut *écr. l'inf...*, mais sans se compromettre.

LETTRE MMMDCLXXXIX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

1er décembre.

L'aveugle fait ce qu'il peut pour amuser l'aveugle. Le quinze-vingts des Alpes convient que les remontrances des parlements, leurs arrêts, leurs démissions, la pastorale de monseigneur du Pui, sont des choses fort amusantes; mais il croit que le présent conte[1] pourrait aussi faire passer un quart d'heure de temps, attendu (comme il est très bien dit dans ledit conte) que les soirées d'hiver sont longues. Il faut que les aveugles fassent des contes, ou qu'ils jouent de la vielle; car, si on avait perdu quatre sens, il n'y aurait autre chose à faire qu'à se réjouir avec le cinquième.

Les Alpes présentent leurs respects à Saint-Joseph. On suppose que M. le président Hénault jouit d'une parfaite santé; on l'assure du plus tendre et du plus véritable attachement.

[1] * *Ce qui plaît aux Dames.* (L. D. B.)

LETTRE MMMDCXC.

A M. BERTRAND.

3 décembre.

Je vais saisir, mon cher philosophe, une occasion d'écrire à monseigneur l'électeur Palatin, comme vous le desirez. Je souhaite autant que vous le succès de cette petite négociation. N'a-t-on pas imprimé à Berne les huit dissertations de M. Schmitt, qui lui ont valu huit couronnes? Je vous supplie de présenter mes respects et mes remerciements à votre Société d'Agriculture, qui a daigné m'admettre dans son corps. Mon potager mérite cette place, si je ne la mérite pas. Je mange au milieu de l'hiver les meilleurs artichauts et tous les meilleurs légumes. Je défriche et je plante; mais je vous assure que ces expériences de physique sont très chers. Le vrai secret pour améliorer sa terre, c'est d'y dépenser beaucoup.

Présentez toujours, je vous prie, mes tendres respects à M. et madame de Freudenreich, et me conservez votre amitié. V.

LETTRE MMMDCXCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 décembre.

J'avais déja écrit à Marmontel avant que madame Denis eût reçu la lettre du 25 novembre, et voici ce qui m'est arrivé.

Marmontel m'ayant mandé que M. Thomas s'était désisté en sa faveur, je ne doutai pas qu'il n'eût l'obligation de ce désistement aux bontés de M. le duc de Prâlin et aux vôtres [1]. Il m'avait juré les larmes aux yeux, dans son voyage aux Délices, qu'il n'avait aucune part aux traits insolents répandus dans cette misérable parodie [2]. Je vous écrivis pour lors. S'il avait depuis manqué le moins du monde ou à vous, ou à M. le duc de Prâlin, il serait trop coupable et trop indigne de la place qu'il a obtenue. Je ne lui ai écrit qu'une lettre de

[1]* Ce désistement de l'auteur de l'*Épître au Peuple* fut fort honorable pour lui : il lui fit perdre les bonnes graces du duc et la place qu'il tenait de ce seigneur. (L. D. B.)

[2]* Cette parodie était de Cury, intendant des Menus-Plaisirs, qui imputait la perte de sa place au duc d'Aumont. Tout innocent qu'il en était, Marmontel n'en fut pas moins mis à la Bastille pour n'avoir pas voulu faire connaître l'auteur de cette parodie qui était faite sur la belle scène d'Auguste avec Cinna et Maxime. C'était ainsi que sous Louis-le-Bien-Aimé on rendait justice. (L. D. B.)

félicitation fort simple, dans laquelle je lui paraissais persuadé de sa reconnaissance pour ses bienfaiteurs.

Vous devez avoir reçu, mes divins anges, des corrections que je crois nécessaires aux roués : je ne sais si elles leur paraissent aussi importantes qu'à moi.

Respect et tendresse.

LETTRE MMMDCXCII.

A M. MARMONTEL.

4 décembre.

Je vous ai écrit, mon cher confrère, par M. Damilaville, et vous avez dû recevoir un petit paquet. Je vous prie de ne point parler de tout cela : vous devez être assez occupé de votre réception. Mais, puisque M. Thomas s'est abstenu de concourir avec vous, je vous recommande et je vous supplie très instamment de dire très hautement que vous en avez l'obligation à M. le duc de Prâlin, et de lui faire présenter vos remerciements soit par M. Thomas, soit par quelque autre personne qui l'approche : vous pourriez même lui demander la permission de venir le remercier. Je ne vous parle pas ainsi sans de fortes raisons.

J'ajoute encore que vous ne feriez pas mal de

faire dire un mot à M. et madame d'Argental soit par M. de Mairan, soit par quelque autre personne de leur société. Pardonnez mon importunité au zèle et à la tendre amitié qui m'attachent à vous pour le reste de ma vie. Je remercie madame Geoffrin de vous avoir servi comme vous méritez de l'être. Madame Denis, qui s'intéresse à vous autant que moi, me charge encore de vous faire part de sa joie.

LETTRE MMMDCXCIII.

A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Fernei, le 4 décembre.

Mon cher et respectable confrère, celui qui vous grave n'entend pas mal ses intérêts : il est bien sûr que son burin deviendra célèbre sous la protection de votre plume. Je vous demande en grace que, si on met au bas de votre portrait ce petit vers,

Qu'il vive autant que son ouvrage !

on ajoute : *Par Voltaire et par le public.*

Il est bien triste que madame du Deffand ne puisse voir votre estampe.

La lumière est pour elle à jamais éclipsée ;
Mais vous vous entendez tous deux.

L'imagination, le feu de la pensée,
Valent peut-être mieux
Que deux yeux.
Je me défais des miens, et j'en suis plus tranquille;
J'en ai moins de distractions.
Lorsque le cœur calmé renonce aux passions,
Deux yeux sont un meuble inutile.

Cela n'est pas tout-à-fait vrai, mais il faut tâcher de se le persuader. Mon espèce d'aveuglement est tout-à-fait drôle : une ophthalmie abominable m'ôte entièrement la vue quand il y a de la neige sur la terre, et je recommence quelquefois de voir honnêtement quand le temps se met au beau. Je vous prie, monsieur, vous qui avez de bons yeux (et cela doit s'entendre de plus d'une manière), de lire ce petit mémoire historique; vous y trouverez des choses curieuses.

J'ai envoyé à madame du Deffand un conte à dormir debout, qui est d'un goût un peu différent. Les aveugles s'amusent comme ils peuvent.

Tout le *Corneille* est imprimé; il y en a douze tomes. La *Bérénice* de Racine est à côté de celle de Corneille, avec des remarques; l'*Héraclius* espagnol est au-devant de l'*Héraclius* français; la *Conspiration de Brutus et de Cassius contre César,* de ce fou de Shakspeare, est après le *Cinna* de Corneille, et traduite vers pour vers et mot pour mot: cela est à faire mourir de rire.

Adieu, monsieur; conservez vos bontés au Vieux de la montagne.

LETTRE MMMDCXCIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 décembre.

Mes divins anges sauront qu'un jeune M. Turrettin devait leur apporter des *Tolérances*, il y a environ quinze jours; que ce jeune Turrettin, d'ailleurs fort aimable, s'est arrêté à Lyon, et qu'il n'arrivera avec son paquet que dans quelques jours.

Je crois avoir dit à mes anges que cette petite requête de l'humanité et de la raison avait fort bien réussi auprès de madame de Pompadour et de M. le duc de Choiseul: c'est pourtant un ouvrage bien théologique, bien rabbinique. Mais, comme il ne faut pas être toujours enfoncé dans la *Sainte Écriture*, vous aurez des contes tant que vous en voudrez; vous n'avez qu'à dire.

Faites-moi donc un peu part de votre conspiration. Vous me traitez comme Léontine et Exupère en usent avec Héraclius; ils font tout pour lui, et ne lui en disent pas un mot. Mais c'est, à mon sens, un grand défaut, dans *Héraclius*, que ce prince reste là pendant cinq actes comme un

grand nigaud, sans savoir de quoi il s'agit. Mais je m'en remets entièrement à ma Léontine et à mon Exupère, et je vous donne même la préférence sur ces deux personnages.

Nous sommes enterrés sous la neige; c'est le temps de s'égayer, car la nature est bien triste. Je tâche de m'amuser et d'amuser mes divins anges. Je baise le bout de leurs ailes avec la plus grande dévotion.

LETTRE MMMDCXCV.

A M. DAMILAVILLE.

6 décembre.

Je croyais que vous aviez des *Tolérances,* mon très cher frère. Un jeune M. Turrettin de Genève s'est chargé d'un paquet pour vous. Il est digne de voir les frères, quoiqu'il soit petit-fils d'un célèbre prêtre de Baal. Il est réservé, mais décidé, ainsi que sont la plupart des Génevois. Calvin commence dans nos cantons à n'avoir pas plus de crédit que le pape. Le bon grain léve de tous côtés, malgré l'abominable ivraie qui couvre nos campagnes depuis si long-temps.

Vous avez sans doute vu la petite *Lettre du Quaker*. Je connaissais depuis long-temps le livre attribué à Saint-Évremont. Ce n'est pas assurément

son style, et Saint-Évremont d'ailleurs n'était pas assez savant pour composer un tel ouvrage. Il est de Du Marsais; mais il est fort tronqué et détestablement imprimé. Quand trouvera-t-on quelque bonne ame qui donne une jolie édition du *Meslier*, du *Sermon* et du *Catéchisme de l'honnête Homme?* Ne pourrait-on pas en faire tenir, sans se compromettre, au bon Merlin? Je ne voudrais pas qu'un de nos frères hasardât la moindre chose; mais quand on peut servir son prochain sans risque, on est coupable devant Dieu de se tenir les bras croisés.

Il doit vous arriver une *Tolérance* par une autre voie que celle que je prends pour vous écrire. Je suis zélé; mais j'aime à prendre quelques petites précautions, afin de ne point donner d'ombrage à la poste par de trop gros paquets, portant le timbre de Genève. On dit que toutes les affaires financières et parlementaires vont s'arranger.

Dieu soit béni!

Et vive le roi, et Pompignan!

Écr. l'inf....

LETTRE MMMDCXCVI.

A M. DAMILAVILLE.

7 décembre.

Mon cher frère, permettez que je vous envoie ces deux lettres ouvertes pour M. Cromelin, et pour M. Mariette, avec un gros mémoire pour vous, que je vous supplie de faire lire à M. Cromelin, quand vous l'aurez lu.

Je me flatte que vous avez reçu tout ce qui ne vous était pas encore parvenu, et que vous avez même *Ce qui plaît aux Dames*. Je vous embrasse le plus tendrement du monde. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMDCXCVII.

A M. BERTRAND.

Fernei, 8 décembre.

J'ai cru, mon cher monsieur, devoir écrire à M. de Mulinen; je vous renouvelle mes sincères remerciements, et vous prie toujours de les présenter à la société. J'espère bientôt pouvoir vous envoyer *la Tolérance;* M. Cramer m'a promis qu'il vous ferait tenir une *Histoire générale;* je voudrais pouvoir vous apporter tout cela moi-même.

J'ai écrit à monseigneur l'électeur Palatin. Ne doutez jamais ni de mon zèle ni de mon amitié. Ne m'oubliez point, je vous en supplie, auprès de nos amis. V.

LETTRE MMMDCXCVIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 8 décembre.

J'ai, mon cher et illustre maître, des remerciements et des reproches tout à-la-fois à vous faire; les remerciements seront de grand cœur, et les reproches sans amertume. Je vous remercie donc d'abord de la *Lettre du Quaker*, que vous m'avez envoyée; c'est apparemment un de vos amis de Philadelphie qui vous a chargé de me faire ce cadeau-là; il ne pouvait choisir une voie plus agréable pour moi de me faire parvenir sa petite remontrance à Jean-George. Je ne sais si je vous ai dit que ce Jean-George (qui assurément n'est pas aussi habile à se battre contre le diable que l'était George son patron) a fait une réponse impertinente à la lettre par laquelle je lui mandais que j'avais renvoyé son *Instruction pastorale* à son libraire et à ses moutons. J'ai répondu à sa réponse, en lui prouvant très poliment qu'il était un sot et un menteur, et Jean-George, tout Jean-George qu'il est, n'a pas répliqué, quoique je ne lui parlasse pas, comme votre ami le quaker, le chapeau sur la tête, mais le chapeau sous le bras, en lui donnant à la vérité de grands coups de bâton. J'aurais bien envie de lui faire essuyer quelque petite humiliation publique; de lui donner en cinq ou six pages quelques petits dégoûts sur sa charmante *Instruction*. Il y donne assurément beau

jeu, et ne s'attend pas aux questions que je lui ferais; mais celles que lui fait notre ami le quaker me paraissent suffisantes pour l'occuper.

Je vous remercie de plus, mon cher philosophe, de vos excellentes *Additions à l'Histoire générale*, non seulement de celles que vous avez refondues dans l'ouvrage, mais de celles que vous avez données à part en un petit volume, et qui m'ont paru excellentes. L'ambassade de César aux Chinois, et l'arrivée du brame philosophe parmi nous, sont deux apologues admirables. Ce qu'il y a d'heureux, c'est que ces apologues, bien meilleurs que ceux d'Ésope, se vendent ici assez librement. Je commence à croire que la librairie n'aura rien perdu à la retraite de M. de Malesherbes. Il est vrai qu'on a fait aux gens de lettres l'honneur de les mettre dans le même département que les filles de joie, auxquelles j'avoue qu'ils sont assez semblables par l'importance de leurs querelles, l'objet de leur ambition, la modération de leur haine, et l'élévation de leurs sentiments; mais enfin il me semble que personne n'aura à se plaindre, si la presse, la religion et la coucherie sont également libres en France.

Venons à présent aux reproches. J'ai entendu parler d'un *Traité sur la Tolérance,* qui est aussi d'un de vos amis, à ce qu'on m'assure, et qui ne vient pas de Philadelphie; je demande cet ouvrage à tout ce que je vois, comme Iphigénie demande Achille, et je ne puis parvenir à l'avoir; et j'apprends que votre ami l'a envoyé à des gens qu'il ne devrait pas tant aimer que moi, et qui, sans me vanter, ne sont pas aussi dignes que moi de lire tout ce qui vient de lui. Dites, je vous prie, à votre ami qu'il n'est pas trop équitable dans ses préférences. Je pourrais faire là-dessus un long commentaire; mais les commentaires ne sont pas faits pour l'ami dont je parle; je m'en rapporte à ceux qu'il fera lui-même.

Voilà donc enfin Marmontel de l'Académie. J'en suis d'autant plus charmé que la querelle qu'on lui faisait au sujet de M. d'Aumont n'était qu'un prétexte pour ceux qui desiraient de l'exclure [1]. La véritable raison était sa liaison avec des gens qu'on a pris fort en haine, je ne sais pas pourquoi, à quatre lieues d'ici *; en un mot, avec les philosophes qui font aujourd'hui également peur aux dévots et à ceux qui ne le sont pas. L'affaire de Marmontel était comme celle des jésuites; il y avait une raison apparente qu'on mettait en avant, et une raison vraie que l'on cachait. Heureusement pour la philosophie tous les gens faits pour la craindre n'ont pas pensé de même. M. le prince Louis de Rohan, tout coadjuteur qu'il est de l'évêché de Strasbourg, a bien voulu en cette occasion être le coadjuteur de la philosophie, et lui a rendu, sans manquer à son état, tous les services imaginables : c'est par lui que vous avez aujourd'hui dans l'Académie française un partisan et un admirateur de plus. M. le prince Louis mérite en vérité la reconnaissance de tous les gens de lettres par la manière dont il sait les défendre et les servir dans l'occasion; et quand vous l'auriez préféré à moi, comme vous avez fait d'autres, pour lui envoyer l'ouvrage de votre ami sur la tolérance, bien loin de vous en faire des reproches, je vous en ferais des remerciements. Il faut, mon cher maître, que chacun de nous serve la bonne cause suivant ses petits moyens. Vous la servez de votre plume, et moi, à qui on n'en laisserait pas une sur le dos, si j'en fesais autant, je tâche de lui gagner des partisans dans le pays ennemi; et ces partisans ne seront point compromis, parcequ'ils ne doivent jamais l'être; mais ils recevront de moi,

[1] * On lui attribuait une parodie de la grande scène de *Cinna*, dans laquelle le duc d'Aumont jouait un rôle. (L. D. B.)

* Versailles.

de tous mes amis, et ils devraient recevoir de vous le tribut de reconnaissance que tous les êtres pensants leur doivent. A propos de la bonne cause, je vous apprendrai encore qu'on m'a fait d'indignes et odieuses tracasseries au sujet de mon voyage de Prusse; on m'a prêté des discours que je n'ai jamais tenus, et que je n'aurais rien gagné à tenir. J'en ai appelé au témoignage du roi de Prusse lui-même, et ce prince vient de m'écrire une lettre qui confondrait mes ennemis, s'ils méritaient que je la leur fisse lire. Vous savez apparemment qu'il y a actuellement à Berlin un fort honnête circoncis qui, en attendant le paradis de Mahomet, est venu voir votre ancien disciple de la part du sultan Moustapha. J'écrivais l'autre jour en ce pays-là que, si le roi voulait seulement dire un mot, ce serait une belle occasion pour engager le sultan à faire rebâtir le temple de Jérusalem. Cela nous vaudrait vraisemblablement une nouvelle instruction pastorale de Jean-George, où il nous prouverait que, quoique le temple fût rebâti à chaux et à ciment, le Christ n'en aurait pas moins dit la vérité. Que pensez-vous de ce projet? il me semble que l'exécution en serait très divertissante. Je m'étonne que vos bons amis les Turcs n'y aient pas encore pensé; cela prouve le grand cas qu'ils font de nos prophéties. Adieu, mon cher et illustre maître; aimez-moi, je vous prie, toujours. Il me semble que vous me négligez un peu; vous m'écrivez de petits billets, et vous ne m'envoyez presque rien. Je crains bien que celle-ci ne vous dégoûte d'en écrire de longues. Adieu; je vous embrasse mille fois.

P. S. Je ne parle point de tout ce qui se passe ici au sujet des déclarations, des édits, des impôts. Je laisse messieurs du Parlement se mêler de tout cela sans y rien entendre. Il y a deux de ces *messieurs* qui sont à Berlin; ils ont desiré de voir le roi de Prusse, et le roi n'y a consenti qu'après qu'ils ont assuré qu'ils n'avaient pas été d'avis de consulter

la Sorbonne sur l'inoculation, et de s'opposer à la liberté du commerce des grains. Il faut avouer que le Parlement et la Sorbonne n'ont point de reproches à se faire mutuellement.

LETTRE MMMDCXCIX.

A M. DAMILAVILLE.

11 décembre.

Vous devez à présent, mon cher frère, avoir reçu quelques *Tolérances*. Il est vrai qu'elles ont été bien reçues des personnes principales à qui les premiers exemplaires ont été adressés, dans le temps que M. Turrettin était chargé de votre paquet. Je crois même vous l'avoir déja dit; mais il faudra bien du temps pour que ce grain léve et ne soit pas étouffé par l'ivraie.

Vous savez sans doute que le livre attribué à Saint-Évremont est de Du Marsais, l'un des meilleurs encyclopédistes. Il est bien à desirer qu'on en fasse une édition nouvelle plus correcte. Je n'aime point le titre : *Par permission de Jean*, etc. L'ouvrage est sérieux et sage; il ne lui faut pas un titre comique.

Je vous supplie de vouloir bien m'envoyer encore un exemplaire, car j'ai marginé tout le mien suivant ma louable coutume.

Un libraire de Rouen, nommé Besongne, m'a

bons cœurs, et pour lequel on vous demandera votre suffrage et votre protection.

Je vous remercie historiquement de m'avoir confirmé la cession de la Floride. Quelle honte! quelle guerre! les ministères de Philippe III et de Philippe IV ne se conduisirent pas plus misérablement que les Espagnols d'aujourd'hui.

O que votre aimable duc de Prâlin a bien fait de finir tant de pauvretés! il a rendu service au genre humain, et sur-tout aux Français. Je me soucie très peu du Canada, je ne l'ai jamais aimé; mais la paix nous devenait nécessaire comme le manger et le dormir. Je l'en remercie encore, et je suis enchanté que ce soit votre ami qui ait fait une si bonne œuvre.

Vous me dites toujours que je ne réponds point aux chefs d'accusation que je me fais sur *Zulime*, sur *Mariamne*. Je reverrai *Mariamne* et *Zulime* quand je retrouverai ma tête, j'entends ma tête poétique. A présent je suis tout prose; me voilà cunctateur. Attendons : *Zulime*, *Mariamne*, *Olympie*, tout cela viendra si je vis. Savez-vous que je suis bien vieux? Le duc de Villars, quoique plus jeune, est plus vieux que moi; il a des convulsions de Saint-Médard à le faire canoniser par les jansénistes. Il souffre héroïquement; il a dans les maux plus de courage que son père. Il y a bien des sortes de courage.

LETTRE MMMCCCCXLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Fernei, 13 décembre.

O mes anges! l'épouseur est arrivé: c'est un demi-philosophe. Il n'a rien pour le présent, mais il y a quelque apparence qu'il aura mademoiselle Corneille, et que mademoiselle Corneille aura plus que je ne vous avais dit. La terre qui doit revenir au philosophe est dans la Bresse, dans mon voisinage; tout cadre à merveille. Le père ne donnera probablement à son fils que son approbation, et peu d'argent; on y suppléera comme on pourra. Il est assez plaisant que je marie une nièce de Corneille; c'est une plaisanterie que j'aime beaucoup.

Le demi-philosophe n'est point effarouché que la future ait fait peu de progrès dans la musique, dans la danse et autres beaux-arts; il ne danse, ni ne chante, ni ne joue: il est pour la conversation, et il veut penser.

Je pense qu'il conviendrait que M. le duc de Choiseul ne réformât pas la compagnie du futur; il ne faut pas donner ce dégoût à *Cinna*, ce serait un triste présent de noces; il est bon d'ailleurs de conserver des officiers qui ne sont pas des petits-maîtres.

Ma famille suisse, dont je vous avais parlé, va partir pour la Floride. C'est le plus beau des climats; l'inquisition va en être bannie. Si je n'étais pas à Fernei, il me semble que j'irais à la Floride.

Conservez vos bontés à qui vous adore.

LETTRE MMMCCCCXLV.

A M. DAMILAVILLE.

13 décembre.

O mon cher frère! vous faites une action digne des beaux siècles de la philosophie. Je vous remercie au nom de la vérité et au mien. J'ai fait, sur-le-champ, transcrire votre écrit, qui m'enchante autant qu'il m'honore; je vous renvoie le mien, qui sera bien honoré d'être à côté du vôtre: il est mieux qu'il n'était, parcequ'il est conforme à vos remarques autant que je l'ai pu. On m'assure que l'impertinent ouvrage que vous daignez réfuter, et qui peut en imposer aux ignorants, est de la façon de Patouillet et de Caveirac; j'ai cru y reconnaître le style de l'abominable auteur de l'*Apologie* de la Saint-Barthélemi. Il est juste que de mon côté je serve un peu la philosophie et les frères. Je vais insérer dans l'*Histoire générale* un chapitre sur les gens de lettres et sur l'*Encyclopédie;* il sera

fait de façon qu'Omer-Fleuri en rougira, et ne pourra ni se fâcher ni nuire.

Le mémoire de Loyseau vient fort bien après les autres : ce sont trois batteries de canon qui battent la persécution en brèche. Je crois vous avoir déja mandé qu'il paraîtrait en son temps, à l'occasion des Calas, un écrit sur la tolérance[1] *prouvée par les faits.* O mes frères! combattons l'*inf*... jusqu'au dernier soupir. Frère Thieriot est du nombre des tiédes; il faut secouer son ame. Je n'ai reçu que douze lignes de lui depuis qu'il dort à Paris.

Joue-t-on encore *Éponine?* l'Opéra-Comique soutient-il toujours la gloire de la France? *Écr. l'inf*....

LETTRE MMMCCCCXLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre.

O mes anges! vous avez entrepris d'affubler mademoiselle Corneille du sacrement de mariage, seul sacrement que vous devez aimer. Mon demi-philosophe, que vous m'avez dépêché, n'est pas demi-pauvre, il l'est complétement. Son père n'est pas demi-dur, c'est une barre de fer. Il veut

[1] Voltaire publia en 1763 son *Traité de la Tolérance.* (L. D. B.)

bien donner à son fils mille livres de pension; mais, en récompense, il demande que je fasse de très grands avantages; de sorte que je ne suis pas demi-embarrassé. Je n'ai presque à donner à mademoiselle Corneille que les vingt mille francs que j'ai prêtés à M. de La Marche, qui devraient être hypothéqués sur la terre de La Marche, et sur lesquels M. de La Marche devrait s'être mis en régle depuis un an; au lieu que je n'ai pas même de lui un billet qui soit valable. Cela s'est fait amicalement, et les affaires doivent se traiter réguliérement.

Ces vingt mille francs, donc, quatorze cents livres de rente déja assurées, environ quarante mille livres de souscription, le marié et la mariée nourris, chauffés, désaltérés, portés pendant notre vie; c'est là une raison qui n'est pas la raison sans dot; et si un père qui ne donne rien à son fils le philosophe trouve que je ne donne pas assez, vous sentez, mes anges, que ce père n'est pas un homme accommodant.

Cependant il faut tâcher de faire réussir une affaire que vous m'avez rendue chère en me la proposant.

Notre futur a fait noblement son métier de meurtrier, tout comme un autre: puis il me paraît trop philosophe pour aimer beaucoup l'emploi de tuer du monde pour de l'argent et pour une croix

de Saint-Louis. Je le crois très propre aux importantes négociations que nous avons avec la petitissime et très pédantissime république de Genève. Voici un temps favorable pour employer ailleurs M. de Montpéroux, résident à Genève. Il y a bien des places dont M. le duc de Prâlin dispose. Il me semble que, si vous vouliez placer à Genève notre futur, vous obtiendriez aisément cette grace de M. le duc de Prâlin : rien ne serait plus convenable pour les Génevois et pour moi, et sur-tout pour madame Denis, qui commence à trouver les hivers rudes à la campagne au milieu des neiges. Mademoiselle Corneille vous devrait son établissement, madame Denis et moi nous vous devrions la santé, M. de Vaugrenant vous devrait tout. Voyez, anges bienfesants, si vous pouvez faire tant de bien, si M. le duc de Prâlin veut s'y prêter. Vous pouvez faire quatre heureux, et c'est la seule manière de célébrer ce beau sacrement de mariage sous vos auspices; sans cela l'inflexible père ne donnera point son consentement, et voici comment il raisonne: l'argent des souscriptions est peut-être peu de chose, et l'on ne saura que dans dix-huit mois à quoi s'en tenir. On ne veut guère articuler dans un contrat de mariage l'espérance d'un produit de souscription pour un livre imprimé par des Génevois. Les quatorze cents livres de rente qui appartiendront à mademoiselle

Corneille ne sont que viagères; elle n'aura donc que mille livres de rente à stipuler réellement.

Il pourra même pousser plus loin ses scrupules, s'il sait que le premier président actuel de Dijon dispute à son père jusqu'à la propriété de la terre de La Marche. Notre sacrement est donc hérissé de difficultés, et toutes seraient aplanies par l'arrangement que j'imagine. Le sort de mademoiselle Corneille est donc entre les mains de mes anges.

Je baise le bout de leurs ailes avec plus de ferveur que jamais: il est vrai que je ne leur envoie point de tragédie pour les séduire. Je suis occupé à présent à faire un parc d'une lieue de circuit, qui a pour point de vue, en vingt endroits, dix, quinze, vingt, trente lieues de paysage. Si je peux trouver d'aussi belles situations au théâtre, vous aurez des drames; mais laissons passer les plus pressés, et fesons-nous un peu desirer. Je sais bien que M. de Marigni[1] ne m'élévera point de mausolée; mais mes anges diront: Il avait quelque talent, il nous aimait.

Au reste, je n'ai confié à personne qu'à vous mes propositions politiques. Tâchez de faire notre affaire: si vous voulez que M. de Vaugrenant et mademoiselle Corneille fassent des philosophes et des feseurs de tragédies, donnez-nous la résidence

[1] * Le marquis de Marigni, frère de la marquise de Pompadour, surintendant des bâtiments du roi. (L. D. B.)

de Genève. Mes anges, faites comme vous voudrez, comme vous pourrez; pour moi, je suis à vos ordres, à vos pieds, à vos ailes jusqu'au dernier moment de ma vie.

N. B. Madame Denis et mademoiselle Corneille ne sont pas si contentes que moi du demi-philosophe; elles le trouvent sombre, duriuscule, peu poli, peu complaisant, marchandant et marchandant mal; mais si la résidence génevoise était attachée à ce mariage, nos dames pourraient être plus contentes. Enfin ordonnez.

LETTRE MMMCCCCXLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 décembre.

Autres considérations présentées à mes anges au sujet du futur. Nos dames sont aujourd'hui beaucoup plus contentes : je l'avais bien prévu. Il avait fait un traité sur le mariage, que madame Denis prétendait ressembler au catéchisme d'Arnolphe dans *l'École des Femmes*. Il s'est bien donné de garde de me lire ce rabâchage; mais, s'il épouse notre petite, nous lui ferons abjurer son catéchisme par une clause expresse du contrat, et il le brûlera en notre présence. Je crois que de notre

demi-philosophe on pourra faire un philosophe complet, en rabotant un peu.

Je persiste à croire qu'on peut en toute sûreté l'employer aux grandes négociations avec la république de Genève. Mes anges, mon idée est divine! mes anges, il plaira beaucoup aux Génevois, car il est sérieux et il raisonne. Figurez-vous, encore une fois, combien cette place nous ajusterait. Allons, monsieur le duc de Praslin, faites quelque chose en faveur de *Cinna*, et des belles scènes d'*Horace* et de *Pompée*. Mes anges, regardez cette affaire comme la plus digne de vos soins angéliques.

Vous y réussirez, n'est-il pas vrai? Mon Dieu, quel plaisir!

LETTRE MMMCCCCXLVIII.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Fernei, 19 décembre.

C'est une belle époque, monsieur, dans les courtes archives de la raison humaine, que votre empressement généreux et celui de vos confrères à protéger l'innocence opprimée par le fanatisme. Personne ne s'est plus signalé que vous. Non seulement vous êtes le premier qui ayez écrit en faveur des Calas, mais votre mémoire étant signé

de quatorze avocats, devient une espèce de jugement authentique dont l'arrêt du Conseil ne pourra guère s'écarter. M. Mariette a travaillé judiciairement pour le Conseil, et M. Loyseau, en s'exerçant sur la même matière, rend un nouveau témoignage à la bonté de la cause et à votre générosité. Tout ce que j'ai lu de vous me rend déja précieux tout ce que vous voudrez bien m'envoyer. Vous joignez la philosophie à la jurisprudence, et vous ne plaiderez jamais que pour la raison.

Je suis enchanté que vous soyez lié avec M. de Cideville; son ancienne amitié pour moi me donnera de nouveaux droits sur la vôtre. Je présente mes respects à madame de Beaumont, et je vous jure que je vous donne toujours la préférence sur les autres Beaumont, fussent-ils papes.

LETTRE MMMCCCCXLIX.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Fernei, le 19 décembre.

Enfin donc, monsieur, j'aurai la consolation de ne point mourir sans avoir eu l'honneur de vous voir. J'étais fort malade quand j'ai reçu par M. le prince Gallitzin les douces espérances que vous m'avez données. Je vous ai déja dit, je crois, ou

du moins j'ai dû vous dire que vous êtes, pour les arts de l'esprit et de l'agrément, ce que Pierre-le-Grand a été pour la police de son empire; la différence sera que vous voyagerez chez les nations étrangères avec plus de connaissance et de goût que vous n'en trouverez peut-être dans la plupart des pays que vous verrez. Je me flatte, monsieur, que vous aurez la bonté de m'informer du temps de votre départ. Vous passerez sans doute par l'Allemagne et par Genève pour aller en France : vous verrez tantôt des cours brillantes, et tantôt des ermitages rustiques. Je suis dans le dernier cas : vous ne verrez en moi qu'un philosophe champêtre; vous passerez de la magnificence à la simplicité; mais songez que c'est dans cette simplicité champêtre que se trouve la vérité et l'effusion du cœur. La vanité vous donnera ailleurs des fêtes, mais la cordialité vous fera les honneurs de Fernei et des Délices. Si vous venez en hiver, vous trouverez autant de neige que chez vous; si vous venez au printemps, vous trouverez des fleurs.

Comme je suis précisément entre la France et l'Allemagne, je me flatte d'avoir l'honneur de vous voir à votre passage et à votre retour. Ce seront deux époques bien agréables dans ma vie. Cette espérance adoucit tous les maux auxquels la nature m'a livré; je les souffre patiemment, et je vous desire ardemment. Votre excellence doit être bien

persuadée des sentiments tendres et respectueux de votre, etc.

LETTRE MMMCCCCL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 23 décembre.

Je ne peux rien ajouter, mes favorables anges, à tout ce que je vous ai dit sur le futur, sinon que je suis content de lui de plus en plus. Les bons caractères sont, dit-on, comme les bons ouvrages; on en est moins frappé d'abord qu'on ne les goûte à la longue; mais comme il n'a rien, et que de long-temps il n'aura rien, il est difficile de le marier sans la protection de M. le duc de Prâlin, et c'est sur quoi nous attendons vos ordres.

En attendant, il faut que je vous parle de mademoiselle d'Épinai ou de l'Épinai; ce n'est pas pour la marier. M. le maréchal de Richelieu paraît avoir usé de ses droits de premier gentilhomme de la chambre avec cette infante; il veut la payer en partie par les rôles qu'avait mademoiselle Gaussin dans les piéces de votre serviteur; il me demande une déclaration en faveur de la demoiselle, et même au détriment de l'infante Hus. Dites-moi, mes souverains, ce que je dois faire. Jamais je n'ai été moins au fait du *tripot*, et moins en état d'y

travailler. Il faut finir mes tâches prosaïques, et attendre l'inspiration. Je crois que, s'il arrivait malheur aux pièces nouvelles, les comédiens pourraient trouver quelque ressource dans *le Droit du Seigneur* et dans *Mariamne*, telle qu'elle est; car je vous avoue que je trouve très bon que la Salome dise à Mariamne qu'elle ne la regarde plus que *comme une rivale*. C'est précisément cette rivalité dont il s'agit; c'est de quoi Salome est piquée, et une femme à qui on joue ce tour dit volontiers à son adverse partie ce qu'elle a sur le cœur.

A l'égard de *Zulime*, pourquoi l'imprimer, si elle ne peut rester au théâtre? et il me semble qu'elle ne peut y rester si on ne laisse la fin telle que je l'envoyai, et telle que nous l'avons jouée sur le théâtre de Fernei. Vous m'avouerez qu'il est dur pour un pauvre auteur qu'on change malgré lui ce qu'il croit avoir bien fait. Il peut se tromper, cela n'arrive que trop souvent; mais vous savez qu'il n'en est pas moins sensible, et sur-tout quand il a vu l'effet heureux des choses qu'on veut rayer dans son ouvrage, et qu'on y substitue des corrections dont il est mécontent. Il a quelque droit d'être affligé.

Quant au duc de Foix rechangé en un autre personnage, n'est-ce pas un peu trop d'inconstance? Souffrira-t-on plus aujourd'hui une méchante action dans un prince du sang qu'on ne la

supporta autrefois? n'y a-t-il pas des choses qu'il faut placer dans des temps éloignés, et qui révoltent quand elles sont présentées dans des temps plus récents? ne vaut-il pas mieux mettre une proposition sanguinaire et barbare dans la bouche des Maures que dans celle des Anglais? Ce sont les Maures qui demandent le sang du héros de la pièce; ce sont eux qui exigent qu'un prince français leur sacrifie son frère. En vérité, je ne vois pas comment on pourrait supposer que des Anglais (qui se piquent aujourd'hui d'être une nation généreuse) pussent faire une telle proposition à un prince de la race qui est à présent sur le trône. Assurément le moment n'est pas propre; ce n'est pas le temps d'insulter les Anglais. Je crois que nos princes du sang et le duc de Bedfort seraient également indignés, et que le public le serait comme eux.

Si cette idée insoutenable est tombée dans la tête de Le Kain, vous lui ferez comprendre sans doute à quel excès il se trompe. Cela lui arrive bien souvent. Je confierai volontiers des rôles aux Le Kain et aux Clairon, mais je ne les consulterai jamais.

Croyez-moi, encore une fois; qu'ils jouent *le Droit du Seigneur* et *Mariamne*, s'ils n'ont rien de nouveau ce carême. Je tâche d'oublier *Olympie*, afin d'en mieux juger, et de vous l'envoyer plus

digne de vous. J'ai presque achevé l'*Histoire générale*, que j'ai conduite jusqu'à la paix, pour ce qui regarde les événements politiques, et jusqu'à l'arrêt singulier du Parlement contre l'*Encyclopédie*, pour ce qui concerne l'histoire de l'esprit humain. On finit d'imprimer *Pierre-le-Grand*. Je serai bientôt libre, et je me rendrai au *tripot;* car, entre nous, je l'aime autant que vous l'aimez.

Puissé-je, en attendant, faire un épithalame! mais cela dépend de M. le duc de Prâlin. Voilà bientôt ce qu'on appelle le jour de l'an : je souhaite à mes anges toutes les félicités terrestres; car, pour les célestes, n'y comptons pas.

LETTRE MMMCCCCLI.

A M. DAMILAVILLE.

26 décembre.

Mon frère, renvoyez-moi, je vous prie, mon *Moïse* et mon canevas de chapitre pour l'histoire, dûment revu par les frères.

Il me paraît que l'affaire des Calas prend un bon tour dans les esprits. L'élargissement des demoiselles Calas prouve bien que le ministère ne croit point Calas coupable; c'est beaucoup. Il me paraît impossible à présent que le Conseil n'ordonne pas la révision : ce sera un grand coup

porté au fanatisme. Ne pourra-t-on pas en profiter? ne coupera-t-on pas à la fin les têtes de cette hydre?

Je certifie toujours que je n'ai reçu de frère Thieriot qu'un petit billet du 1er de novembre. Je lui avais demandé la meilleure histoire du Languedoc; car ce Languedoc est un peu le pays du fanatisme, et on pourrait y trouver de bons mémoires. Dieu merci, ce monstre fournit toujours des armes contre lui-même.

Mon cher frère voudrait-il me faire avoir, *presto, presto*, un petit *Dictionnaire des Conciles*[1], qui a paru, je crois, l'année passée; cela cadrerait fort bien avec mon *Dictionnaire d'Hérésies*. La théologie m'amuse, la folie de l'esprit humain y est dans toute sa plénitude.

Je voudrais savoir ce que frère Thieriot a fait d'un sermon dont il avait trois exemplaires; il doit au moins avoir converti trois personnes.

Aimez-moi, mes chers frères; *écr. l'inf*....

[1] * Le *Dictionnaire portatif des Conciles* avait paru dès 1758, en 1 vol. in-8° p. p. Il est d'Alletz. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCCLII.

A MADAME DE FONTAINE.

29 décembre.

J'ai tort, ma chère nièce; je n'ai pas rempli mon devoir; mais, si vous saviez tout ce qui m'est arrivé, vous me pardonneriez. Je vous souhaite à vous et au grand-écuyer de Cyrus toute la félicité que vous méritez tous deux. On dit que d'Hornoi a le ventre d'un président, et qu'il ne sera pourtant pas conseiller au Grand-Conseil. L'abbé[1] est donc en retraite, dans son abbaye, avec une fille et des livres? Je suis fort content de son *Irène*, et je le trouve très avisé, étant sous-diacre, de n'avoir pas donné au concile de Nicée tous les ridicules qu'il mérite. Pour moi, qui n'ai pas l'honneur d'être dans les ordres sacrés, je n'épargne pas les impertinences de l'Église quand je les rencontre dans mon chemin. Je me suis fait un petit tribunal assez libre, où je fais comparaître la superstition, le fanatisme, l'extravagance et la tyrannie. Je vous enverrai quelque jour *Olympie*, qui est dans un autre goût. Vous la verrez à-peu-près telle que nous l'avons jouée devant notre

[1] * Mignot, abbé de Scellières, auteur d'une *Histoire des Turcs*. (L. D. B.)

premier gentilhomme de la chambre, M. le maréchal de Richelieu.

Je m'occupe à présent de la tragédie des Calas, et je crois que le dénouement en sera heureux. Le ministère a déja élargi ses filles. Ce mot d'*élargir* ne convient guère, mais cela veut dire qu'on les a tirées de la prison appelée *couvent,* où on les avait renfermées. C'est un gage infaillible du gain du procès; car, si le ministère ne croyait pas Calas innocent, il n'aurait pas rendu les filles à la mère. Il est honteux que cette affaire traîne au Conseil si long-temps: des juges ne doivent pas aller à la campagne quand il s'agit d'une cause qui intéresse le genre humain.

Je vous pardonne de tout mon cœur, ma chère nièce, de ne m'avoir point écrit quand vous étiez dans vos terres; car il faût que les lettres aient un objet; et quand on a mandé qu'on a achevé son salon et meublé un appartement, on a tout dit. Mais, à Paris, les nouvelles publiques, les pièces nouvelles, les nouvelles folies, les sottises nouvelles, sont un champ assez vaste, et vous peignez tout cela très joliment.

Il n'y a pas d'apparence que je puisse aller dans votre bruyante ville; ni ma mauvaise santé, ni l'édition de *Pierre Corneille,* ni mes bâtiments, ni un parc d'une lieue de circuit, que je m'avise de faire, ne me permettent de me transplanter sitôt.

Il faut au moins remettre ce voyage à une année, si la nature m'accorde une année de vie. Soyez sûre que toutes celles qui me pourront être réservées seront employées à vous aimer. Votre sœur vous embrasse aussi de tout son cœur.

LETTRE MMMCCCCLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Fernei.

O anges! vous connaissez les faibles mortels, ils se traînent à pas lents. Quatre vers le matin, six le soir, dix ou douze le lendemain, toujours rentrayant, toujours rapetassant, et ayant bien de la peine pour peu de chose. Renvoyez-moi donc ma guenille, afin que sur-le-champ elle reparte avec pièces et morceaux, et que la hideuse créature se représente devant votre face, toute recousue et toute recrépie.

Mais, ô mes divins anges! le drame de *Cassandre* est plus mystérieux que vous ne pensez. Vous ne songez qu'au brillant théâtre de la petite ville de Paris, et le grave auteur de *Cassandre* a de plus longues vues. Cet ouvrage est un emblème. Que veut-il dire? que la confession, la communion, la profession de foi, etc., etc., sont visiblement prises des anciens. Un des plus profonds pédants de ce

monde, et c'est moi, a fait une douzaine de commentaires par A et par B*, à la suite de cet ouvrage mystique, et je vous assure que cela est édifiant et curieux. Le tout ensemble fera un singulier recueil pour les ames dévotes.

J'ai lu la belle lettre de madame Scaliger à la niéce. Nous sommes dans un furieux embarras : si mademoiselle Dumesnil est ivre, adieu le rôle de Statira. Si elle n'est pas ivre, elle sera sublime. Mademoiselle Clairon, vous refusez Olympie! mais vraiment, vous n'êtes pas trop faite pour Olympie; et cependant il n'y a que vous : car on dit que cette Dubois est une grande marionnette, et que mademoiselle Hus n'est qu'une grande catin. Tirez-vous de là, mes anges; vous serez bien habiles avec ces demoiselles de coulisses.

Et ma tracasserie avec cet animal de Gui-Duchesne**? Vous ne me l'avez jamais mise au net. Encore une fois, je ne crois pas avoir fait un don positif à Gui-Duchesne; et je voudrais savoir précisément de quel degré est ma sottise. Sot homme est celui qui se laisse duper. Oh! oh! mes anges, mon cœur n'est accessible à l'amitié que pour vous seuls; il est dur comme le pot de fer pour tout le reste; il n'y a que pour vous qu'il sache s'attendrir.

* L'A, B, C. Voyez les *Dialogues*.

** Libraire de Paris.

Mon plus grand malheur, vous dis-je, est la mort d'Élisabeth. Je crois mon Schowalow disgracié. On dit la paix faite entre Pierre III et Frédéric III. Ma chère Élisabeth détestait Luc, et je n'y avais pas peu contribué, et je riais dans ma barbe, car je suis un drôle de corps; mais je ne ris plus, mademoiselle Clairon m'embarrasse.

Mes divins anges, c'est bien dommage que la *Gazette littéraire*, si elle existe, se soit laissé prévenir sur le compte qu'elle pouvait rendre des *Lettres de mylady Montague*, qui paraissent en Angleterre. Les *Lettres de madame de Sévigné* sont faites pour les Français, et celles de mylady Montague, pour toutes les nations. Si jamais elles sont bien traduites [1], ce qui est fort difficile, vous serez enchantés de voir des choses curieuses et nouvelles, embellies par la science, par le goût et par le style. Figurez-vous que depuis plus de mille ans nul voyageur, à portée de s'instruire et de nous instruire, n'avait été à Constantinople par les pays que madame de Montague a traversés; elle a vu la patrie d'Orphée et d'Alexandre; elle a dîné tête à tête avec la veuve de l'empereur Mustapha; elle a traduit des chansons turques et des déclarations d'amour, qui sont tout-à-fait dans le goût du *Can-*

[1] * La meilleure traduction française de ces Lettres curieuses est celle que donna Anson, administrateur des postes. Elle a eu deux éditions dont la plus estimée est celle de 1805, 2 vol. in-12. (L. D. B.)

tique des Cantiques; elle a vu des mœurs qui ressemblent à celles qu'Homère a décrites; elle a voyagé avec son *Homère* à la main. Nous apprenons d'elle à nous défaire de bien des préjugés. Les Turcs ne sont ni si brutes, ni si brutaux qu'on le dit. Elle a trouvé autant de déistes à Constantinople qu'il y en a à Paris et à Londres. J'avoue que j'ai été fâché qu'elle traite notre musique et notre sainte religion avec le plus profond mépris; mais nous devons nous accoutumer à cette petite mortification.

Apprenez-moi donc, je vous en prie, ce que devient cette *Gazette littéraire*[1]. M. le duc de Prâlin l'aura-t-il vainement protégée? y travaille-t-on et y met-on un peu de sel? car sans sel il n'y a pas moyen de faire bonne chère : c'est la sauce qui fait le cuisinier.

Je songe qu'une inscription ne peut être salée, c'est un grand malheur; elle ne doit point être, à mon gré, en prose latine pour un roi de France : elle ne peut être en prose française; le style lapidaire ne convient point à notre langue chargée d'articles, qui rendent sa marche languissante; il faut deux vers, mais deux vers français détachés sont toujours froids; c'est alors que la rime paraît dans toute sa misère. Pourriez-vous souffrir ce distique :

[1] * Cette Gazette rédigée par l'abbé Arnaud et Suard subsista jusqu'en 1766. (L. D. B.)

Il chérit ses sujets comme il est aimé d'eux :
C'est un père entouré de ses enfants heureux ;

ou bien,

Heureux père entouré de ses enfants heureux ?

Dites-moi, je vous en supplie, s'il est vrai que M. le duc de Prâlin a la bonté d'être notre rapporteur. L'affaire paraît être du ressort de M. le comte de Saint-Florentin, qui a le département de l'Église, mais M. le duc de Prâlin a le département des traités et de la bienfesance ; ainsi nous devons être entre ses mains. Pour moi, je me mets toujours sous vos ailes ; il n'y a que là où je suis bien.

Que faites-vous de mes roués ? Quand je vous dis qu'il y a des vers raboteux, n'allez pas, s'il vous plaît, me prendre si fort au mot.

Toute notre petite famille se met aux ailes de mes anges. *Le Patriarche du Jura.*

P. S. Pont de Veile est toujours très aimable ; on voit bien qu'il est de la famille céleste, car il se distingue aussi par le bout de ses ailes légères ; mais il est trop indifférent avec les gens qui l'aiment. Il me donne toujours des inquiétudes : je tremble qu'il ne me traite comme une de ses passions*. La mienne sera de vous aimer toujours ; je

* Cette passion, qui n'en était pas une, était madame du Deffand.

ne connais point de bonheur sans elle, mais avec elle tout m'est égal.

Du moins le lecteur peut en juger par la conversation suivante qu'eurent ces deux amants au déclin de leur vie.

« Mon cher Pont de Veile, voilà bientôt trente ans que nous « sommes liés ensemble. — Eh, eh! oui, madame. — Et notre amitié, « pendant tout ce temps, n'a pas été troublée par le moindre orage. « — Non, madame. — C'est pourtant singulier. — Oui, madame. — « Mais ne serait-ce pas parceque nous ne nous sommes jamais ai- « més? — Cela est encore très possible, madame. » Et en effet, mademoiselle de Sommery racontait qu'allant voir madame du Deffand dans les derniers jours de la maladie de Pont de Veile, elle fut fort surprise de la trouver hors d'état de lui répondre sur la situation de son ami. Madame du Deffand sonna aussitôt sa femme de chambre. « Eh bien! mademoiselle, comment va-t-il? — Je n'en sais « rien, madame. — Comment! vous n'en savez rien? Ah! que je suis « malheureuse!.... Il faut y aller tout de suite. — Oui, madame. — « Mademoiselle Sommery, vous me voyez au désespoir; jamais cette « fille n'a manqué un seul jour de m'en donner des nouvelles; car, « dans mon cruel malheur, c'est elle seule qui soutient ma fugitive « espérance. » La femme de chambre revint bientôt. — « Il va fort « bien, madame. — Ah! tant mieux! — Il est beaucoup mieux « qu'hier. — Hélas! je respire. Non, mademoiselle de Sommery, je ne « m'en serais jamais consolée, s'il eût été plus mal. — Madame, il « était couché sur un canapé, et m'a reconnue. — Oh! bon! — Oui, « madame; sitôt qu'il m'a aperçue, il a remué la queue. — Comment! « qu'est-ce que vous dites donc là, mademoiselle? — Mais, madame, « ne m'avez-vous pas envoyé savoir des nouvelles de Médor! » Pauvre femme de chambre! toi qui connaissais si bien ta maîtresse, tu étais loin de te douter qu'elle dût jamais s'intéresser à d'autre santé qu'à celle de son chien!

(Note de M. Des Boys, éditeur de la *Vie privée de Voltaire et de madame Du Châtelet.*)

LETTRE MMMCCCCLIV.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Fernei, 2 janvier 1763.

Madame l'ange, le bon homme V.[1] répond à la belle lettre, bien éloquente, bien pensée, bien agréable, que vous avez adressée à ma nièce, en attendant qu'elle vous remercie elle-même.

1° Il est vrai que j'ai toujours pensé que mes deux anges favorisaient beaucoup mon demi-philosophe. Comment ne l'aurais-je pas cru, puisque mes deux anges me l'ont proposé? Ils savent à présent de quoi il est question, mais notre demi-philosophe n'en sait rien, et n'en saura rien, si la chose ne se fait pas.

Ce qui nous peut intriguer un peu, c'est que votre capitaine a fait confidence de son dessein coquet à M. Micault, aide-major de l'armée d'Étrées, son compatriote, neveu de Montmartel, qui est à Genève au nombre des patients de Tronchin. M. Micault en a parlé en secret à une dame qui se porte bien, laquelle l'a redit en secret à une autre dame discrète; de sorte que notre secret est public, et que, si le mariage manque, la longue co-

[1] * Voltaire lui-même. (L. D. B.)

habitation dans le même château pourra faire grand tort à notre enfant, qui est bien loin de mériter ce tort, et qui est digne assurément de l'estime et de l'amitié de tous ceux qui la connaissent. Elle raisonne sur tout cela fort sensément; elle se conduit avec sagesse. Je n'ai point connu de plus aimable naturel, et de plus digne de votre protection.

Le futur, comme j'ai déja dit, n'a rien. Je me trompe, il a des dettes, et ces dettes étaient inévitables à l'armée. Je le crois honnête homme; j'espère qu'il se conduira très bien. Mais, encore une fois, il n'a que des dettes, une compagnie qui probablement sera réformée, un père et une mère qui ont l'air de ne laisser de long-temps leur mort à pleurer à leur philosophe, qui se sont donné mutuellement leur bien par contrat de mariage, et qui ont une fille qu'ils aiment.

> Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.
>
> CORNEILLE, *Cinna*, act. I, sc. III.

2° Vous pensez bien que je souhaite que l'édition de *Pierre* vaille beaucoup à Marie. Mais, si nous avons compté sur tous les beaux seigneurs français qui ont donné leurs noms, nous sommes un peu loin de compte : la plupart n'ont rien payé; quelques uns ont payé pour un exemplaire, après avoir souscrit pour cinq ou six.

Monsieur le contrôleur-général a fait pis : il a écrit qu'il fallait que les frères Cramer lui envoyassent deux cents exemplaires pour lesquels le roi a souscrit; qu'il les paierait en papiers royaux, à quarante francs l'exemplaire, tandis qu'on les paie, argent comptant, quarante-huit livres. Si ce ministre fait toujours d'aussi bonnes affaires pour le roi, sa majesté sera très à son aise.

Philibert Cramer, très beau garçon, quoique un peu bossu, devait solliciter les paiements à Paris, mais c'est un seigneur aussi paresseux qu'aimable, et plus attaché à l'hôtel de La Rochefoucauld qu'aux vers de Corneille. Il a de l'esprit, du goût; il n'aime ni *Héraclius* ni *Rodogune*, et a renoncé à la dignité de libraire. Leurs sacrées majestés, l'empereur et l'impératrice, ont souscrit pour deux cents exemplaires, et la caisse impériale n'a pas donné un denier. J'ai pressé les Cramer d'agir, mais il n'y a eu de souscriptions que celles que j'ai procurées. Cependant je sue sang et eau depuis un an; je sacrifie tout mon temps. Il me faut commenter trente-trois pièces, traduire de l'espagnol et de l'anglais, rechercher des anecdotes, revoir et corriger toutes les feuilles, finir l'*Histoire générale*, et celle du *Czar Pierre*, travailler pour les Calas, faire des tragédies, en retoucher, planter et bâtir, recevoir cent étrangers, le tout avec une santé déplorable. Vous m'avouerez

que je n'ai guère le temps d'écrire à des souscripteurs, que c'est aux Cramer à s'en charger. Je leur ai donné des modéles d'avertissement; ils ne s'en sont pas encore servis; il faut prendre patience.

3° J'ai toujours bien entendu qu'on ferait, sur le produit, une pension au père et à la mère, et cette pension sera plus ou moins forte, selon la recette. Si mademoiselle Corneille a quarante mille francs de cette affaire, il faudra remercier sa destinée; si la somme est plus forte, il faudra bénir Dieu encore davantage. Nous avons déja donné soixante louis au père et à la mère. Les frais sont grands, la recette médiocre. Les Cramer nous donneront un compte en régle.

Je baise bien humblement le bout des ailes de mes anges. Je suis leur créature attachée jusqu'au dernier moment de ma drôle de vie.

LETTRE MMMCCCCLV.

A M. DAMILAVILLE.

A Fernei, 2 janvier.

J'ai reçu, mon très cher frère, le *petit* chapitre concernant l'*Encyclopédie;* et j'ai retranché sur-le-champ le *petit* article où je combattais les droits du Parlement, quoique je sois bien persuadé que

le Parlement n'a aucun droit sur les priviléges du sceau; mais je ne veux point compromettre mes frères. Je sais fort bien que quand on s'avise de prendre le parti de l'autorité royale contre *messieurs, messieurs* vous brûlent, et le roi en rit. D'ailleurs, dans le petit chapitre des billets de confession, et des querelles parlementaires et épiscopales, j'ai dit assez rondement la vérité. J'ai peint les uns et les autres tout aussi ridicules qu'ils étaient, sans pourtant y mettre de caricature.

J'ai une envie extrême de lire un mémoire que M. Loyseau fit, il y a quelques années, pour mademoiselle Alliot de Lorraine [1]. J'ai connu cette demoiselle à Lunéville; et le style de M. Loyseau augmente ma curiosité. Je demande en grace à mon frère de m'obtenir cette grace de M. Loyseau.

J'attends la *Population* de M. de Beaumont. Ce livre sera sans doute ma condamnation. Je n'ai point peuplé, et j'en demande pardon à Dieu. Mais aussi la vie est-elle toujours quelque chose de si plaisant qu'il faille se repentir de ne l'avoir pas donnée à d'autres?

Nous touchons, je crois, à la décision du Con-

[1] * Parente probablement de M. Alliot, commissaire général de la maison de Stanislas à Lunéville. J'ai pour la première fois inséré dans la *Correspondance* deux lettres que Voltaire écrivit à Alliot le 29 auguste 1749. (L. D. B.)

seil sur l'affaire des Calas. Est-il vrai qu'il faudra préalablement faire venir les pièces de Toulouse? ne sera-ce pas plutôt après la révision ordonnée que le parlement de Toulouse sera obligé d'envoyer la procédure?

Au reste, mes frères, gardez-vous bien de m'imputer le petit livre *sur la Tolérance*, quand il paraîtra. Il ne sera point de moi, et ne doit point en être. Il est de quelque bonne ame qui aime la persécution comme la colique.

Si l'*Histoire du Languedoc* arrive à temps, elle pourra servir aux Calas, en fournissant un petit résumé des horreurs visigothes languedochiennes.

Frère Thieriot se tue à écrire; dites-lui qu'il se ménage. Cependant, raillerie à part, je lui pardonne s'il mange bien, s'il dort bien, et sur-tout si son frère m'écrit.

J'embrasse tous les frères. Ma santé est pitoyable. *Écr. l'inf....*

P. S. Il y a un petit mémoire incendié d'un président au mortier ou à mortier, frère peu sensé de l'insensé d'Argens. Je ne hais pas à voir les *classes* du Parlement se brûler les unes les autres en cérémonie; cela me paraît fort plaisant, et digne de notre profonde nation: mais vous me feriez sur-tout un plaisir extrême de m'envoyer par la première poste le mémoire du président au mortier.

LETTRE MMMCCCCLVI.

A M. VERNES.

2 janvier.

Je suis ravi, mon cher rabbi, de l'intérêt que vous prenez à la chose. Je sens bien que je marche sur des charbons ardents: il faut toucher le cœur, il faut rendre l'intolérance absurde, ridicule et horrible; mais il faut respecter les préjugés.

Il est bien difficile, en montrant les fruits amers qu'un arbre a portés, de ne pas donner lieu de penser que l'arbre ne vaut rien; on a beau dire que c'est la faute des jardiniers, bien des gens sentent que c'est à l'arbre qu'il faut s'en prendre.

Au reste, il y a, dans le *Contrains-les d'entrer* [1] de Bayle, des choses beaucoup plus hardies. A peine s'en est-on aperçu, parceque l'ouvrage est long et abstrus. Ceci est court, et à la portée de tout le monde; ainsi je dois être très circonspect.

J'ai beaucoup ajouté, beaucoup retranché, corrigé, refondu. La crainte de déplaire est l'éteignoir de l'imagination. Il faudrait que vous vinssiez rallumer la mienne avec votre ami; nous tiendrions

[1] * C'est un traité philosophique sur ces fameuses expressions de l'Évangile de saint Luc (ch. XIV, v. 23) : « Compelle intrare. » (L. D. B.)

ensemble un petit conciliabule de tolérance. Je voudrais qu'en inspirant la modération, l'ouvrage fût modéré.

Gardez-moi un profond secret, mes frères. Il ne faut pas que mon nom paraisse; je n'ai pas bon bruit.

Tenez, voilà un petit chapitre pour vous amuser: renvoyez-le, ou plutôt rapportez-le, et raisonnons.

J'ai donné, à tout hasard, une lettre pour M. le baron de Breteuil, parcequ'il faut que je fasse tout ce que vous m'ordonnez. Il y a environ trente ans que je ne l'ai vu, mais cela n'y fait rien; on est impudent avec bienséance, quand il s'agit de rendre service et de vous obéir.

La *Lettre à Christophe*[1] me donne la pepie. Je ne dormirai point que je n'aie vu la *Lettre à Christophe*: avez-vous lu la *Lettre à Christophe?* pouvez-vous me faire avoir la *Lettre à Christophe?* où trouve-t-on la *Lettre à Christophe?*

Bonsoir, mon cher philosophe; mes respects à Arius.

[1] * *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris;* 1763. In-8°, et in-12. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCCLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 5 janvier.

O mes anges! ce n'est pas ma faute si nous avons cru, madame Denis et moi, que vous vous intéressiez au demi-philosophe qui est arrivé sous vos auspices, qui nous a dit venir de votre part, et qu'il fallait conclure *subito, allegro, presto;* qu'il n'attendait qu'une lettre de son père, et que cette lettre viendrait dans trois jours.

Ce père est l'homme du monde qui dépense le moins en papier et en encre; il y a un an qu'il n'a écrit à monsieur son fils. Il lui fesait une pension de mille livres avant d'avoir payé sa compagnie, et, depuis ce temps, il lui retranche sa pension. Ce fils n'a donc que sa compagnie, qu'on va réformer, trois chevaux, que nous nourrissons, et des dettes. La philosophie est quelque chose, je l'avoue; mais cette philosophie est celle de M. de Valbelle et de mademoiselle Clairon, qui ont imaginé d'envoyer le capitaine faire main-basse sur la recette des souscriptions, recette qui n'est pas prête, comme je l'ai mandé à mes anges. Je ne crois donc pas que je puisse lui dire :

Mettez-vous là, mon gendre, et dînez avec moi.

Tout cela ne laisse pas d'être triste, parcequ'on sait tout, et que cette aventure peut aisément être tournée en ridicule par les malins, dont le nombre est grand.

Vous croyez donc que je vais aux Délices, et que je suis assidu auprès de M. le duc de Villars? Je suis assiégé par quatre pieds de neige, à perte de vue, et je la fais ranger pour transporter des pierres. Je me console d'ailleurs de mes quatre pieds autour de moi, en considérant les délices de la Suisse, qui consistent, comme vous savez, en quarante lieues de montagnes de glace qui forment mon horizon hyperboréen. Le duc de Villars a quitté les Délices:

> Tout auprès de son juge il s'est venu loger,
>
> Racine, *Les Plaideurs*, acte I, sc. v.

dans une maison assez convenable à un valet de chambre retiré du monde. Il vient quelquefois dîner à Fernei; mais, tant que j'aurai mes neiges, je n'irai point chez lui. Je suis d'ailleurs très malingre, et assurément plus que lui, malgré ses convulsions de Saint-Médard; et observez qu'il n'a que soixante ans, et que j'en ai bientôt septante, quoi qu'on die.

O mes anges! tant que mon vieux sang circulera dans mes vieilles veines, mon cœur sera à vous. Mais, à présent, comment renvoyer notre

jeune soudard au milieu des glaces et des neiges? savez-vous bien que cela est embarrassant? Tout ce qui m'arrive est comique; Dieu soit béni! Je remercie M. de Parcieux, et je n'ai que faire de lui pour savoir que la vie est courte.

Pour ce nigaud de Laugeois, neveu de Laugeois[1], vous pouvez avoir la bonté de m'envoyer son rabâchage davidique, en deux envois, contre-signés duc de Prâlin. Je mettrai sa prose à côté des chansons hébraïques de Le Franc de Pompignan.

Mes chers anges, seriez-vous assez bons pour m'envoyer ce mémoire d'un président au mortier, incendié par vos présidents au mortier? cela doit être divertissant.

Portez-vous bien, mes anges; c'est là le grand point.

Respect et tendresse.

[1] * Il est désigné plus bas, lettre MMMCCCCLXXII, comme ci-devant directeur des fermes et traducteur des *Psaumes de David*. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCCLVIII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN,

AMBASSADEUR A TURIN.

Dans les neiges, 5 janvier.

Ma main n'a pas suivi mon cœur; tout ce que je souhaite, c'est que votre excellence daigne être fâchée de ma paresse. J'ai été malade, j'ai travaillé, j'ai voulu vous écrire de jour en jour, et je ne l'ai point fait. Je suis très coupable envers moi, car je me suis privé d'un très grand plaisir. Si vous étiez à Paris, j'aurais bien plus d'amitié pour *Olympie* et pour *le Droit du Seigneur*. Les entrailles paternelles s'émouvraient bien davantage pour mes enfants quand vous en seriez le parrain. Tout ce que je crains, c'est d'acquérir de l'indifférence avec l'âge: l'indifférence glace les talents. Qui voit les choses de sang-froid n'est bon que pour votre illustre métier.

Le ministère, à ce qu'on dit,
Veut une ame tranquille et sage,
Tandis que mon métier maudit
En veut une ardente et volage.
Vous n'employez que des raisons,
Quand il faut vous ouvrir ou feindre;

Je ne peins que des passions :
Il faut les sentir pour les peindre.

Eh des passions! il y a long-temps que je n'en ai plus. Vous, monsieur, qui en avez une si belle, et que la plus charmante ambassadrice du monde doit inspirer, c'est à vous de faire des vers.

Malgré mon âge décrépit,
J'en ferais bien aussi pour elle,
Si vous me donniez votre esprit
Et votre grace naturelle.

J'aurai quelque chose à vous envoyer le mois prochain; mais comment m'y prendrai-je? Ce mois-ci vous n'aurez rien. Je n'ai que des neiges; j'en suis entouré, et elles passent dans ma tête. Peut-être en avez-vous autant à Turin; et je ne sais si vous direz de la neige du Piémont ce que le cardinal de Polignac disait de la pluie de Marli[1]. M. et madame d'Argental ont cru que je plaisantais en vous suppliant de leur envoyer *le Droit du Seigneur*. Ils l'avaient en effet, mais ils n'avaient pas une si bonne copie que la vôtre. Mes anges d'ailleurs me rendent la vie bien dure; ils me donnent des commissions comme on en donnerait

[1]* La pluie de Marli ne mouille pas, disait le cardinal de Polignac à Louis XIV qui lui fesait voir les jardins de cette belle résidence pendant un jour pluvieux. Cette flatterie rappelle celle du cardinal d'Étrées qui répondit au même prince qui se plaignait de n'avoir plus de dents : « Eh! sire, qui est-ce qui a des dents à présent? » Et le cardinal avait les plus belles dents du monde. (L. D. B.)

au diable de Papefiguière [1]; et des corrections pour cette piéce-ci, et des changements pour cette piéce-là, et des additions, et des retranchements. Mes anges, je ne suis pas de fer; avez pitié de moi.

Je demande à votre excellence sa protection envers mes anges.

Je vous souhaite force années heureuses, et je vous présente mon très tendre respect.

LETTRE MMMCCCCLIX.

DE LOUIS-EUGÈNE,

DUC DE WURTEMBERG.

Renan, 8 janvier.

Le marquis de Genti, monsieur, s'est acquitté à son retour de Fernei, de la commission dont vous m'avez fait l'honneur de le charger, avec cette politesse qui lui paraît naturelle, et avec toute la chaleur de l'amitié que vous avez su lui inspirer.

Je sens tout le prix des offres qu'il vous a plu de me faire faire par lui. J'y suis sensible comme je le dois, monsieur, mais certes je n'en abuserai pas, et parceque je serais au désespoir de paraître importun à une personne que j'aime tant que vous, et parceque les engagements que j'ai pris m'ont déja fixé ailleurs. Mais je profiterai avec empresse-

[1]* Rabelais, *Pantagruel*, liv. IV, ch. 46 et 47. C'est de là que La Fontaine a tiré son conte. (L. D. B.)

ment du bonheur que j'ai d'être dans votre voisinage, et je compte, si vous voulez bien l'agréer, rendre mardi prochain mes devoirs à mon ancien maître et ami.

Je me réjouis d'avance du plaisir que j'aurai de vous renouveler de bouche les assurances sincères de la tendre amitié et de la haute estime avec lesquelles je n'ai jamais cessé d'être, monsieur, votre, etc.,

LOUIS-EUGÈNE, duc de Wurtemberg.

LETTRE MMMCCCCLX.

A M. DE CIDEVILLE.

Au château de Fernei, par Genève, 9 janvier.

Oui, mon cher contemporain, mon cher confrère en Apollon, je compte sur votre amitié; elle vous fascine les yeux en ma faveur, et je lui en sais le meilleur gré du monde. Plus vos lettres sont aimables, plus nous devons nous plaindre de leur rareté, madame Denis et moi. Vous êtes, à Paris, à la source de tout, et nous ne sommes, dans les Alpes, qu'à la source des neiges.

Vous me feriez grand plaisir de me mander si l'on a donné quelque pièce de Goldoni, et comment elle aura réussi. Je suis persuadé que l'évêque de Montrouge* fera un discours fort salé et

* L'abbé de Voisenon.

tout plein d'épigrammes à l'Académie. Pour M. le duc de Saint-Aignan, je n'ai pas l'honneur de connaître son style.

Vous voyez donc quelquefois frère Thieriot? Il me paraît qu'il fait plus d'usage d'une table à manger que d'une table à écrire. S'il fait jamais un ouvrage, ce sera en faveur de la paresse. Pour moi, quand je n'écris point, ce n'est pas à la paresse qu'il faut s'en prendre, c'est aux fardeaux dont je suis surchargé. Nous avons bientôt sept volumes de *Corneille* imprimés, et il y en aura peut-être quatorze; il faut, avec cela, achever l'édition d'une *Histoire genérale*, continuée jusqu'à ce temps-ci, il faut achever celle du *Czar*, mettre la dernière main à cette *Olympie*, répondre à cent lettres, dont aucune ne vaut les vôtres; en voilà bien assez pour un vieux malade.

Vous m'aviez bien dit que la plupart de nos grands seigneurs ne donneraient que leur nom pour la souscription de Corneille. Les Anglais n'en ont pas usé ainsi, et vous saurez encore que ce sont les Anglais qui ont le plus puissamment secouru la veuve Calas. Le roi a rendu à cette infortunée ses deux filles, qu'on avait enfermées dans un couvent; elles iront bientôt toutes trois montrer leur habit de deuil et leurs larmes à messieurs du Conseil d'état, que M. de Beaumont a si bien prévenus en faveur de l'innocence. Je soupire

après le jugement, comme si j'étais parent du mort.

Je ne crois pas que je prenne fait et cause avec tant de chaleur que ce fou de Verberie, qu'on a pendu : on prétend que c'est un jésuite. Et que dites-vous, je vous prie, du fou à mortier, digne frère d'Argens? ne vaut-il pas mieux travailler pour l'Opéra-Comique, comme mon confrère l'abbé de Voisenon?

Mon cher ami, écrivez-moi tout ce que vous savez et tout ce que vous pensez. Vous nous direz que ce monde est fort ridicule; mais un peu de détails, je vous prie, pour égayer nos neiges.

Je vais vous dire une nouvelle, moi; c'est que nous avons été sur le point de marier mademoiselle Corneille. Si vous avez quelque parent de Racine, envoyez-le-nous; cela produira peut-être quelque bonne pièce de théâtre, dont on dit que vous avez grand besoin dans votre capitale.

Adieu, mon cher ami; je suis réduit à dicter, comme vous voyez; car, quoique je sois aussi jeune que vous, je n'ai pas votre vigueur.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

LETTRE MMMCCCCLXI.

A M. BERTRAND.

Au château de Fernei, 9 janvier.

Votre Dictionnaire[1] doit faire fortune, mon cher philosophe: il est neuf, il est utile et il me paraît très bien fait. Je crois qu'il faudra dorénavant tout mettre en dictionnaires. La vie est trop courte pour lire de suite tant de gros livres. Malheur aux longues dissertations! Un dictionnaire vous met sous la main et dans le moment la chose dont vous avez besoin. Ils sont utiles, sur-tout aux personnes déja instruites qui cherchent à se rappeler ce qu'elles ont su.

Je vous suis infiniment obligé de votre très bon livre. Vous pouvez ajouter, dans une seconde édition à l'article *fer,* que tous ceux qui ont voulu entreprendre des fabriques de fer fondu avec M. de Réaumur, se sont ruinés. Dès qu'il était instruit d'une découverte faite dans les pays étrangers, il l'inventait sur-le-champ. Il avait même inventé jusqu'à la porcelaine. Il faut avouer d'ailleurs que c'était un fort bon observateur.

[1] * *Dictionnaire universel* des fossiles propres et des fossiles accidentels. La Haye, 1763. 2 vol. in-8°. L'ouvrage n'a pas été réimprimé. (L. D. B.)

Vous êtes bien bon de dire que vous ajoutez peu de foi à la baguette divinatoire. Est-ce qu'il y aurait des gens qui y crussent, à Berne? Pour moi, j'ai beaucoup de *foi* à toutes vos observations; j'y ajoute l'*espérance* de vous revoir quelque jour; et la *charité*, c'est-à-dire l'amitié qui unit les philosophes: voilà mes trois vertus théologales.

Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de M. et de madame de Freudenreich.

Votre très attaché et très fidèle serviteur.

LETTRE MMMCCCCLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 janvier.

Mes divins anges, si les mariages sont écrits dans le ciel, celui de M. de Cormont[1] et de notre marmotte a été rayé. Encore une fois, comment pouvions-nous ne pas croire que vous vous intéresseriez vivement à ce mariage? Le futur était venu avec une copie d'une de mes lettres. Il s'était annoncé de votre part; il se disait sûr du consentement de ses parents; il avait débuté par deman-

[1] * Voyez ci-après letttre MMMCCCCLXVIII; il n'avait jusqu'à ce jour été désigné que par son initiale. Il y a lieu de croire que cet officier est le même que Voltaire a appelé de Vaugrenant dans la lettre MMMCCCCXLVI. (L. D. B.)

der si la souscription du *Corneille* n'allait pas déja à quarante mille livres; et la première confidence qu'il fit était que son dessein était de voyager en Italie avec cet argent. Il nous avoua qu'il avait cru que mademoiselle Corneille était élevée dans notre maison comme une personne qu'on a prise par charité. Il lui parla comme Arnolphe, à cela près qu'Arnolphe aimait, et que le futur n'aimait point. Il fut un peu surpris de voir que mademoiselle Corneille était élevée, et mise, et considérée chez nous, comme le serait une fille de la première distinction qu'on nous aurait confiée. Nous rectifiâmes, madame Denis et moi, les idées de notre homme. Cependant l'affaire s'ébruitait, comme je vous l'ai mandé; il fallait prendre un parti. M. de Cormont nous apprit lui-même que ses parents n'étaient ni si vieux, ni si riches qu'on nous l'avait dit; mais il attendait toujours le consentement. M. Micault nous assurait qu'il était honnête homme, quoique un peu dur, entier et bizarre. Il devait avoir un jour cinq mille livres de rente; mais en attendant, il n'avait rien du tout. Dans cette perplexité, et sur-tout dans l'idée que vous vouliez bien vous intéresser à sa personne, nous crûmes ne pouvoir mieux faire que de tâcher de lui procurer par votre protection la place que vous savez. Cet emploi était précisément à notre porte; les terres de son père sont assez voisines des nôtres;

rien ne nous paraissait plus convenable pour notre situation. Nous savions que cette place dépend absolument de votre ami, qu'on la donne à qui l'on veut, que ce n'est point d'ordinaire une récompense de secrétaire d'ambassade, puisque ni le présent titulaire (qu'on aurait pu placer ailleurs), ni Champot son prédécesseur, ni Closure, ni aucun de ceux qui ont eu cet emploi, n'ont été secrétaires d'ambassade. Nous vous représentons tout cela, non pas pour désapprouver les arrangements que M. le duc de Prâlin a pris, et que nous trouvons très justes, mais seulement pour justifier notre démarche auprès de vous; démarche qui n'a été fondée que sur la persuasion où nous devions être, par les discours du prétendu, et par la copie de mes lettres dont il était armé, que vous souhaitiez ce mariage. La seule manière d'y parvenir était d'obtenir la place que nous demandions; car le père ne voulant absolument rien donner, le fils n'ayant que des dettes, et n'ayant précisément pas de quoi vivre à la réforme de sa compagnie, quel autre moyen pouvions-nous imaginer? Nous n'avons pas laissé d'avoir quelque peine à faire partir ce jeune homme, qui, sans avoir le moindre goût pour mademoiselle Corneille, voulait absolument rester chez nous, uniquement pour avoir un asile. Toute cette aventure a été assez triste. Il est vraisemblable que

M. de Cormont a toujours caché à M. de Valbelle et à mademoiselle Clairon l'état de ses affaires; sans quoi nous serions en droit de penser que ni l'un ni l'autre n'ont eu pour nous beaucoup d'égards. Nous serions d'autant plus autorisés dans nos soupçons, que mademoiselle Clairon ayant dit qu'elle allait marier mademoiselle Corneille, Le Kain nous écrivit qu'elle épouserait un comédien, et nous en félicitait. J'estime les comédiens quand ils sont bons, et je veux qu'ils ne soient ni infames dans ce monde, ni damnés dans l'autre; mais l'idée de donner la cousine de M. de La Tour-du-Pin à un comédien est un peu révoltante, et cela paraissait tout simple à Le Kain. En voilà beaucoup, mes anges, sur cette triste aventure: nous nous en sommes tirés très honorablement; et la conduite de mademoiselle Corneille n'a donné aucune prise à la malignité de Génevois ni des Français qui sont à Genève, car il y a des malins par-tout.

Mais est-il vrai que le fou de Verberie, qu'on a pendu, était un jésuite? Aurez-vous la bonté de me faire lire le discours du fou au mortier? M. de La Salle, ce M. de La Salle, conseiller de Toulouse, qui était si persuadé de l'innocence des Calas, et qui les a fait rouer en se récusant, est-il à Paris? est-il venu chez vous?

Le beau Cramer, qui sait par ouï dire qu'il im-

prime le *Corneille,* est-il venu s'entretenir avec vous des intérêts des princes? savez-vous à présent à quoi vous en tenir sur les souscriptions? savez-vous que ni madame de Pompadour, ni prince, ni seigneur, n'ont donné un écu? n'êtes-vous pas fatigué de mes longues lettres? ne pardonnez-vous pas à votre créature V.?

LETTRE MMMCCCCLXIII.

A M. COLLINI.

Fernei, 11 janvier.

Voici enfin *Olympie* telle que j'ai pu la faire après bien des soins; elle n'était encore digne ni de son altesse électorale ni de l'impression, quand je vous l'envoyai. Je souhaite, mon cher Collini, que l'édition par vous projetée vous procure quelque avantage. Les remarques à la fin de l'ouvrage sont assez curieuses.

Je vous embrasse, et vous prie de me mettre aux pieds de leurs altesses électorales. V.

LETTRE MMMCCCCLXIV.

A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Fernei, à quelques lieues de votre patrie, 12 janvier.

Mon cher et gros et respectable sous-doyen, soyez très sûr que je mets en pratique vos belles et bonnes leçons. Je n'ai pas votre santé, je n'en ai jamais eu ; mais mon régime est la gaieté. Votre doyen peut me rendre témoignage; c'est lui qui donnerait des leçons de gaieté à vous et à moi. Je l'ai trouvé plus jeune que je l'avais laissé. Vivez cent ans, messieurs les doyens, et donnez-moi votre recette. Vos séances académiques vont être plus agréables que jamais avec l'abbé de Voisenon, qui est très aimable et très gai. Je vous réjouirai, dès que les grands froids seront passés, par l'envoi de l'*Héraclius* espagnol ; il est bien plus plaisant que le *César* anglais. Qui croirait que deux nations si graves furent si bouffonnes dans la tragédie? Nous sommes au septième tome de *Pierre Corneille,* et il y en aura probablement douze ou treize. J'ai été sur le point de faire un ouvrage qui m'aurait plu autant que *Cinna,* c'était le mariage de mademoiselle Corneille ; mais, comme le futur ne fait point de vers, le mariage a été rompu. Si vous connaissez quelque neveu de Racine, envoyez-le-moi au

plus vite, et nous conclurons l'affaire. Mais je veux que vous soyez de noces; et, comme je vous crois prêtre, vous ferez la célébration. Je vous avertis que notre petit jardin est la plus jolie chose du monde. Tout le monde y vient, tout le monde s'y établit. Le prince de Wurtemberg a tout quitté pour venir s'établir dans le voisinage; vous n'êtes pas assez courageux pour revoir votre patrie. Fi! que cela est peu philosophe! C'est avec douleur que je vous embrasse de si loin; seriez-vous assez aimable pour présenter mes respects à l'Académie?

LETTRE MMMCCCCLXV.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, 12 janvier.

Il est vrai, mon cher et illustre maître, que je n'aime les grands que quand ils le sont comme vous, c'est-à-dire par eux-mêmes, et qu'on peut vraiment se tenir pour honoré de leur amitié et de leur estime; pour les autres, je les salue de loin, je les respecte comme je dois, et je les estime comme je peux. Je ne dis pas cependant que si j'avais, comme vous, le bonheur d'avoir des terres et le malheur d'avoir affaire à des intendants, je ne fusse très reconnaissant envers le ministre qui me délivrerait de l'intendant, et qui affranchirait mes terres;

Mais pour moi, Dieu merci, qui n'ai ni feu, ni lieu,
Je me loge où je puis, et comme il plaît à Dieu [1],

dit Despréaux. J'ajoute : Et je ne dis ni bien ni mal des gens en place, pourvu que je conserve la mienne, qui est trop petite pour incommoder personne, et pour faire envie aux intendants.

S'il est vrai que le duc de Choiseul ait protégé la comédie des *Philosophes*, et qu'en même temps il rende à la philosophie (peut-être sans le vouloir) le bon service de la délivrer des jésuites, la philosophie pourra dire de lui ce que Corneille disait du cardinal de Richelieu :

Il m'a trop fait de bien pour en dire du mal,
Il m'a trop fait de mal pour en dire du bien.
Quatrain, *Poésies diverses*.

Au surplus, si vous voulez savoir mon tarif, je trouve qu'un philosophe vaut mieux qu'un roi, un roi qu'un ministre, un ministre qu'un intendant, un intendant qu'un conseiller, un conseiller qu'un jésuite, et un jésuite qu'un janséniste; et qu'un ami comme vous vaut mieux que tout cela pris ensemble.

En vérité, on a eu bien de la bonté à Versailles de juger enfin, à force de discernement, que vous n'aviez pas écrit une lettre insolente et absurde; il est vrai que dans ce pays-là on dit, à toutes les sottises qui se font : *C'est la philosophie*, comme Crispin dit : *C'est votre léthargie* *. Savez-vous que c'est à la philosophie que ces messieurs imputent nos disgraces? Il est vrai, leur a-t-on répondu, que les Anglais et le roi de Prusse ne sont pas philosophes.

[1] * Boileau a dit, sat. VI, vers 125 :

Mais moi, grace au destin, qui n'ai ni feu, etc.

(L. D. B.)

* Dans *le Légataire universel* de Regnard, acte V, scène VII.

A propos de ce roi de Prusse, le voilà pourtant qui surnage, et je pense bien comme vous, en qualité de Français et d'être pensant, que c'est un grand bonheur pour la France et pour la philosophie. Ces Autrichiens sont des capucins insolents qui nous haïssent et nous méprisent, et que je voudrais voir anéantis avec la superstition qu'ils protégent : je parle, comme vous, de la superstition, et non pas de la religion chrétienne, que j'honore comme les sociniens honteux de Genève honorent son divin fondateur. Voilà encore le socinien Vernet qui vient d'imprimer deux lettres contre vous et contre moi; il ne m'a pas été possible de les achever : cela est d'un style et d'un goût exécrables. Ne pourrait-on pas pourtant donner sur les oreilles à ce prestolet? mais il faudrait avoir pour cela ce qui a été écrit contre lui en Hollande et ailleurs au sujet de son catéchisme; et puis il faudrait avoir du temps de reste pour lire toutes ces rapsodies, et pour en écrire d'autres sur celles-là ; et ni vous ni moi n'avons de temps à perdre.

Avez-vous entendu parler d'une nouvelle feuille périodique intitulée *la Renommée littéraire* [1], où on dit que vous êtes assez maltraité? Que de chenilles qui rongent la littérature? Par malheur ces chenilles durent toute l'année, et celles des bois n'ont qu'une saison. On dit que l'auteur de cette infamie, que je n'ai pas eu le temps ni le courage de lire, est un certain Le Brun, à qui vous avez eu la bonté d'écrire une lettre de remerciement sur une mauvaise ode qu'il vous avait adressée. Je me souviens que dans cette ode, il y avait un vers qui finissait par les *lauriers touffus.* Une femme avec qui je lisais cette ode trouva l'épithète singulière. « Je la trouve comme vous, lui dis-je; je ne crois

[1]* Il parut en 1762 et 1763 deux volumes in-12 de cet ouvrage *périodique* rédigé par le poëte Le Brun. (L. D. B.)

« pourtant pas que ce soit une faute d'impression. Les lau« riers de M. Le Brun se contentént de rimer à touffus, mais « ne le sont pas. »

Laissons là toutes ces vilenies, et dites-moi où vous en êtes de *Corneille*, du *Czar* et d'*Olympie*. A propos, on dit que vous serez obligé de changer le titre de cette dernière piéce, à cause de l'équivoque, *O l'impie!* Et puis dites que nous ne sommes pas plaisants.

Il paraît que l'affaire des Calas prend une tournure assez favorable; cependant ces pauvres gens-là ont bien des ennemis, et on écrit de Toulouse que les absous sont coupables, mais que le roué n'était pas innocent. Pour moi, je suis persuadé, comme vous, que cette malheureuse famille a été la victime des pénitents blancs. Croiriez-vous qu'un conseiller au Parlement disait, il y a quelques jours, à un des avocats de la veuve Calas, que sa requête ne serait point admise, parcequ'il y avait en France plus de magistrats que de Calas? Voilà où en sont ces pères de la patrie.

En attendant que vous répondiez à Caveirac, qui n'en vaut pas la peine, le Châtelet vient de décréter ce Caveirac de prise de corps pour avoir fait l'*Appel à la raison*, en faveur des jésuites. Tous ces fanatiques en appellent de part et d'autre à la raison; mais la raison fait pour eux comme la mort :

La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et les laisse crier.

MALHERBE, *Ode à Du Périer*.

On dit que frère Griffet pourrait bien se trouver impliqué dans l'affaire de Caveirac, qui très sagement a pris la fuite. Notez que ledit Caveirac est l'auteur de l'Apologie de la Saint-Barthélemi, pour laquelle on ne lui a pas dit plus haut que son nom; mais on veut le pendre pour l'apologie des jésuites. Au surplus, pourvu qu'il soit pendu, n'im-

porte le pourquoi. Le Parlement vient déja de faire pendre un prêtre pour quelques mauvais propos; cela affriande ces messieurs, et l'appétit leur vient en mangeant. Adieu, mon cher et illustre maître.

P. S. Damilaville, qui sort d'ici, m'a dit qu'il vous enverrait *la Renommée littéraire.* On dit qu'il y en a une seconde feuille : on dit aussi que Le Brun a pour associé un abbé Aubry, qui est apparemment un descendant d'un bâtard d'Aubry le boucher.

Nous n'avons point encore reçu à l'Académie l'*Héraclius* de Calderon; je le crois sans peine digne d'être placé à côté du *César* de Shakspeare. A propos de Calderon et de Shakspeare, que dites-vous du mausolée qu'on fait élever à Crébillon? Je crois que vous pouvez être tranquille; ce mausolée-là sera bien son tombeau, et ne sera pas le vôtre. Voilà le premier monument que le ministère élève aux lettres; il me semble qu'on aurait pu commencer plus tôt et commencer mieux. Adieu, mon cher philosophe; je suis actuellement absorbé dans la géométrie : on m'a reproché que je n'en fesais plus, et de rage j'ai donné deux volumes de diablerie l'an passé, et j'en vais encore donner deux. Damilaville m'a montré ce que vous dites de l'*Encyclopédie* dans l'*Histoire générale;* vous avez bien fait de retrancher ce qui regarde le Parlement; vous avez pourtant toute raison, mais ces messieurs ne l'entendent pas. Adieu, encore une fois.

LETTRE MMMCCCCLXVI.

DE MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Carlsruhe, le 14 janvier.

Monsieur, vous, qui devez connaître le cas que je fais de votre souvenir, et le prix dont m'est chaque trait de votre plume, pourrez mieux comprendre que personne ma douleur d'avoir été privée jusqu'à cette heure par une maladie du plaisir de vous remercier de la lettre charmante qu'il vous a plu m'écrire. J'en fus transportée, et le marquis de Bellegarde ne pouvait se charger de rien qui me fît plus de plaisir. Je vous consacre donc ici, monsieur, les premiers moments où je puis écrire, trop heureuse de pouvoir enfin vous témoigner une reconnaissance dont je suis vivement pénétrée. J'ai bien envié au marquis le bonheur de vous avoir vu à Babylone. Si je dépendais de moi, j'irais avec bien de la joie vous trouver dans cette capitale, vous y porter mes hommages, vous y vénérer, vous y admirer, ce qui me siérait beaucoup mieux que de vous faire ici mon aumônier, comme vous dites bien agréablement. Enfin, monsieur, le desir de vous revoir m'occupe tout entièrement. Il n'est pas raisonnable d'exiger que vous quittiez un pays de délices et d'une philosophie si séduisante, pour vous jeter dans une solitude ; mais comme les choses dont on se prive un temps acquièrent de nouveaux charmes, vous devriez vous en arracher, venir vous ennuyer un peu avec nous, emporter nos cœurs et nos regrets, puis rentrer dans tous les agréments que vous seul savez si bien procurer à tous ceux qui vous entourent. Je me flatte, monsieur, que votre santé vous permettra un jour cette petite échappade,

et que j'aurai la satisfaction de vous renouveler de bouche ces sentiments de la plus haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

CAROLINE, margrave de Bade-Dourlach.

LETTRE MMMCCCCLXVII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Fernei, 14 janvier.

Mon cher philosophe, vous m'envoyez toujours des pâtés farcis de truffes. Vous êtes un philosophe fesant bonne chère, et voulant qu'on la fasse : vous jugez avec raison que nous avons besoin, dans notre pays de glaces, du souvenir des seigneurs de vos beaux climats.

Savez-vous que j'ai reçu une lettre de quatre dames d'Angoulême? Je n'ai pas l'honneur de les connaître; mais je n'en suis que plus flatté de leurs bontés; elles ne signent point leurs noms; elles m'ordonnent d'adresser ma réponse à madame la marquise de Théobon. Que puis-je leur répondre? c'est jouer à colin-maillard.

Quatre beautés font tout mon embarras ;
De faire un choix mon ame est occupée :
Qu'eût fait Pâris en un semblable cas?
En quatre parts la pomme il eût coupée.

Si vous voulez leur donner cette réponse ou

cette excuse, c'est assez pour un vieux malade qui ne ressemble point du tout à Pâris.

On va juger à Paris le procès de Calas : cela intéresse l'humanité tout entière. On a pendu un ex-jésuite* pour avoir dit des sottises; cela n'intéresse que la pauvre Société de Jésus.

Bonsoir, monsieur; sans les neiges et votre absence, mon château, l'œuvre de mes mains, serait un charmant séjour. Je suis à vous bien tendrement pour jamais.

LETTRE MMMCCCCLXVIII.

A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEI.

A Fernei, 14 janvier.

Je ne vous écris point de ma main, mon cher président, parceque je suis malingre, à mon ordinaire; mais mon cœur vous écrit : il est pénétré de vos bontés. Je vois qu'il vous est dû quelque argent que vous avez bien voulu avancer pour moi. J'ai mandé à mon banquier de Lyon, M. Camp, de vous le faire rembourser par son correspondant de Dijon. Pour moi, je vous le rembourse par mille remerciements.

Je me mêle peu du temporel de Corneille : je ne

* Le père Malagrida, à Lisbonne.

suis que pour le spirituel. Je crois qu'il y a dans votre capitale de Bourgogne un libraire correspondant des Cramer pour les souscriptions; c'est tout ce que j'en sais.

Je vous remercie de votre nouvelle liste : je vois avec grand plaisir que le nombre et le mérite de vos académiciens augmentent tous les jours : c'est votre ouvrage, et je n'en suis pas étonné.

Malgré les neiges qui me gèlent, et une bonne fluxion sur les deux yeux, je vous dirai que celui qui se proposait pour épouser mademoiselle Corneille était M. de Cormont, capitaine de cavalerie, fils du commissaire des guerres de Châlons. Je donnais une dot honnête, mais le commissaire ne donnait rien du tout; et la raison sans dot n'a pas réussi.

Je vous embrasse bien tendrement. V.

LETTRE MMMCCCCLXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 janvier.

Voyez, mes anges, si ceci vous amusera, et s'il amusera M. le duc de Prâlin. Les laquais des Français et des Anglais, ou bien des Anglais et des Français, qui sont à Genève, ont voulu donner un bal aux filles en l'honneur de la paix. Les maî-

tres ont prodigué l'argent; on a fait des habits magnifiques, des cartouches aux armes de France et d'Angleterre, des fusées, des confitures: on a fait venir des gelinottes et des violons de vingt lieues à la ronde, des rubans, des nœuds d'épaules, et *vivent MM. le duc de Prâlin et de Bedfort!* dessinés dans l'illumination d'un beau feu d'artifice. Les perruques carrées de Genève ont trouvé cela mauvais; elles ont dit que Calvin défendait le bal expressément; qu'ils savaient mieux l'Écriture que M. le duc de Prâlin; que d'ailleurs, pendant la guerre, ils vendaient plus cher leurs marchandises de contrebande: en un mot, toutes les dépenses étant faites, ils ont empêché la cérémonie.

Alors la bande joyeuse a pris un parti fort sage: vous allez croire que c'est de mettre le feu à la ville de Genève, point du tout; les deux partis sont allés célébrer leur orgie sur le territoire de France (il n'y a pas bien loin). Rien n'a été plus gai, plus splendide et plus plaisant. Cela ne vous paraîtra peut-être pas si agréable qu'à nous; mais nous sommes de ces gens sérieux que les moindres choses amusent.

Je me flatte que mes anges ont reçu mon testament en faveur de mademoiselle d'Épinai, par lequel je lui donne et lègue les rôles d'Acanthe et de Nanine. Si elle veut encore celui de Lise, dans *l'Enfant prodigue*, je le lui donne par un codicille,

révoquant à cet effet tous les testaments antérieurs.

Qu'est-ce que c'est que le vieux *Dupuis*[1]? On dit que la pièce est de Collé. Si cela est, elle doit être extrêmement gaie, comme toute honnête comédie doit être; car, pour les comédies où il n'y a pas le mot pour rire, c'est une infamie que je ne pardonnerai jamais à cette folle de Quinault[2], qui mit à la mode ce monstre si opposé à son caractère.

Dieu vous ait, mes bons anges, en sa sainte et digne garde! Respect et tendresse.

LETTRE MMMCCCCLXX.

A M. LE COMTE ALGAROTTI.

A Fernei, 17 janvier.

Mon cher cygne de Padoue, si le climat de Bologne est aussi dur et aussi froid que le mien pendant l'hiver, vous avez très bien fait de le quitter pour aller je ne sais où; car je n'ai pu lire l'endroit d'où vous datez, et je vous écris à Venise, ne doutant pas que ma lettre ne vous soit rendue où vous

[1]* *Dupuis et Desronais*, comédie de Collé, jouée le 17 janvier 1763. (L. D. B.)

[2]* C'est mademoiselle Quinault Dufresne, la même qui, dans d'autres lettres, est appelée mademoiselle Quinault. (L. D. B.)

êtes. Pour moi, je reste dans mon lit comme Charles XII, en attendant le printemps. Je ne suis pas étonné que vous ayez des lauriers dans la campagne où vous êtes; vous en feriez naître à Pétersbourg.

En relisant votre lettre, et en tâchant de la déchiffrer, je vois que vous êtes à Pise, où du moins je crois le voir. C'est donc un beau pays que Pise? Je voudrais bien vous y aller trouver; mais j'ai bâti et planté en Laponie; je me suis fait Lapon, et je mourrai Lapon.

Je vous enverrai incessamment le deuxième tome du *Czar Pierre* [1]. Je me suis d'ailleurs amusé à pousser l'*Histoire générale* jusqu'à cette paix dont nous avions tant besoin. Vous sentez bien que je n'entre pas dans le détail des opérations militaires; je n'ai jamais pu supporter ces minuties de carnage. Toutes les guerres se ressemblent à-peu-près: c'est comme si on fesait l'histoire de la chasse, et que l'on supputât le nombre des chiens mangés par les loups. J'aime bien mieux vos lettres militaires, où il s'agit des principes de l'art. Cet art est, à la vérité, fort vilain; mais il est nécessaire. Le prince Louis de Wurtemberg, que vous avez vu à Berlin, a renoncé à cet art comme au roi de Prusse,

[1] * Le 2e vol. de l'*Histoire du Czar Pierre* venait de paraître; et Voltaire ne tarda pas à publier ses *Remarques sur l'Histoire générale* (supplément à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*). (L. D. B.)

et est venu s'établir dans mon voisinage. Nous avons des neiges, j'en conviens; mais nous ne manquons pas de bois. On a des théâtres chez soi, si on en manque à Genève : on fait bonne chère : on est le maître de son château; on ne paie de tribut à personne; cela ne laisse pas de faire une position assez agréable. Vous, qui aimez à courir, je voudrais que vous allassiez de Pise à Gênes, de Gênes à Turin, et de Turin dans mon ermitage; mais je ne suis pas assez heureux pour m'en flatter.

Buona notte, caro cigno di Pisa!

LETTRE MMMCCCCLXXI.

A M. D'ALEMBERT.

18 janvier.

Mon cher philosophe, si vous faites de la géométrie pour votre plaisir, vous faites bien; s'il s'agit de vérités utiles, encore mieux; mais s'il ne s'agit que de difficultés surmontées, je vous plains un peu de prendre tant de peine. J'aimerais bien mieux, pour ma satisfaction, que vous donnassiez de nouveaux mémoires de littérature [1], qui amusent et qui instruisent tout le monde; mais l'esprit souffle où il veut.

[1] * D'Alembert est auteur de *Mélanges de littérature et de philosophie*, qui ont eu plusieurs éditions. (L. D. B.)

Dès qu'il ne fera plus si froid, j'enverrai à monsieur le secrétaire l'*Héraclius* espagnol, et j'espère qu'il vous fera rire.

Nous ne connaissons point du tout ici les deux lettres de ce pauvre Vernet. Vous savez que le père du cardinal Mazarin étant mort à Rome, on mit dans la Gazette de Rome : « Nous apprenons « de Paris que le seigneur Pierre Mazarin, père « du cardinal, est mort ici ; » de même nous apprenons de Paris qu'il y a à Genève un nommé Vernet qui a écrit deux lettres.

La philosophie a fait de si merveilleux progrès depuis cinq ou six ans dans ce pays-ci qu'on ignore parfaitement tout ce que font ces cuistres-là. Cette philosophie n'a pourtant pas empêché qu'on ait incendié le livre de Jean-Jacques ; mais c'a été une affaire de parti dans la petitissime république. Jean-Jacques fait des lacets dans son village avec les montagnards ; il faut espérer qu'il ne se servira pas de ces lacets pour se pendre. C'est un étrange original, et il est triste qu'il y ait de pareils fous parmi les philosophes. Les jésuites ne sont pas encore détruits ; ils sont conservés en Alsace ; ils prêchent à Dijon, à Grenoble, à Besançon, il y en a onze à Versailles, et un autre qui me dit la messe*.

* Le père Adam, à qui Voltaire avait donné asile, et qui, selon

Je suis vraiment très édifié du discours sage et mesuré de votre conseiller au Parlement, qui s'adresse à l'avocat des Calas pour lui dire qu'ils n'obtiendront point justice, parcequ'ils plaident contre *messieurs*, et qu'il y a plus de *messieurs* que de roués. Je crois pourtant que nous avons affaire à des juges intègres, qui ont une autre jurisprudence.

O l'impie! n'est pas juste, car rien n'est plus pie que cette pièce; et j'ai grand'peur qu'elle ne soit bonne qu'à être jouée dans un couvent de nonnes le jour de la fête de l'abbesse.

Comment donc, ce Le Brun, sous les *lauriers touffus*, me pique de ses épines! lui qui m'a fait une si belle ode pour m'engager à prendre la niéce à Pierre! On ne sait plus à qui se fier dans le monde.

Il est difficile de plaindre l'abbé Caveirac, quoique persécuté. Cet aumônier de la Saint-Barthélemi est, dit-on, un des plus grands fripons du royaume, et employé par plusieurs évêques pour soutenir la bonne cause.

Pour l'autre prêtre, qu'on a pendu pour avoir parlé, il me semble qu'il a l'honneur d'être unique en son genre; c'est, je crois, le premier depuis la fondation de la monarchie, qu'on se soit avisé

M. Feydel (voyez *Un cahier d'Histoire littéraire*), était espion en office auprès du philosophe de Fernei.

d'étrangler pour avoir dit son mot; mais aussi on prétend qu'à souper, chez les Mathurins, il s'était un peu lâché sur l'abbé de Chauvelin; cela rend le cas plus grave; et il est bon que *messieurs* apprennent aux gens à parler.

Depuis quelque temps les folies de Paris ne sont pas trop gaies. Il n'y a que l'Opéra-Comique qui soutienne l'honneur de la nation. Nos laquais pourtant le soutiennent ici; car ils ont donné un bal avec un feu d'artifice, en l'honneur de la paix, avec les laquais anglais. Un scélérat de Génevois a dit qu'il n'y avait que les laquais qui pussent se réjouir de cette paix: il se trompe, tous les honnêtes gens s'en réjouissent. J'espère que l'auguste maison d'Autriche fera aussi la sienne, et que les révérends frères jésuites de Prague et de Vienne ne seront pas despotiques dans le Saint-Empire romain.

Mon cher philosophe, je dicte, parceque je perds les yeux au milieu des neiges. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous serai attaché tant que je végéterai et que je souffrirai sur notre globule terraqué.

N. B. On a lu le *Sermon des cinquante* [1], publiquement pendant la messe de minuit, dans une province de ce royaume, à plus de cent lieues

[1] * Cette brochure si remarquable avait paru en 1762.
(L. D. B.)

de Genève; la raison va grand train. Écrasez l'*infame.*

LETTRE MMMCCCCLXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 20 janvier.

J'envoie à mes anges la copie d'une lettre d'une brave et honnête religieuse de Toulouse. Cette lettre me paraît bien favorable pour nos pauvres Calas; et, quoique la religieuse avoue que mademoiselle Calas sera damnée dans l'autre monde, elle avoue qu'elle et toute sa famille méritent beaucoup de protection dans celui-ci.

Il y a long-temps que mes anges ne m'ont parlé de cette importante affaire; j'ose espérer que la révision sera incessamment accordée. Si mes anges veulent avoir la bonté de m'envoyer les chansons du roi David, traduites par ce Laugeois, ci-devant directeur des fermes, je lirai avec componction les psaumes pénitentiaux, attendu que je suis malade.

Je ne sais point de nouvelles du *tripot;* j'ignore s'il y a des tragédies, des comédies nouvelles: mes anges m'abandonnent. Peut-être aurai-je demain la consolation de recevoir une de leurs lettres. En attendant, je baise le bout de leurs ailes avec

toute l'humilité possible, et j'ai toujours pour eux le culte de dulie. Savez-vous ce que c'est que le culte de dulie, mes anges?

LETTRE MMMCCCCLXXIII.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Fernei, 21 janvier.

Notre ami commun, M. Damilaville, m'avait envoyé, monsieur, votre très beau et très solide discours, et je ne croyais pas l'avoir. Le titre m'avait trompé; je viens enfin de m'apercevoir de mon erreur. J'ai vu votre nom à la trente-cinquième page, et je vous ai lu avec un plaisir extrême. Tout célibataire que je suis, j'avoue que vous faites très bien de prêcher le mariage; je suis aussi fort de votre avis sur les défrichements. Je me suis avisé de défricher, ne m'étant pas avisé de peupler; mais voici comme je m'y suis pris. J'ai assemblé les propriétaires des terres abandonnées, et je leur ai dit: Mes amis, je vais défricher à mes frais, et, quand la terre sera en valeur, nous partagerons.

Je n'ai point fait de citoyens, mais j'ai fait de la terre.

Je me flatte, monsieur, que vous serez célèbre pour avoir fait une bien meilleure action, pour

avoir fait rendre justice à l'innocence opprimée et rouée. Vous avez vu, sans doute, la lettre de la religieuse de Toulouse; elle me paraît importante; et je vois avec plaisir que les sœurs de la Visitation n'ont pas le cœur si dur que *messieurs*. J'espère que le Conseil pensera comme la dame de la Visitation.

Si vous voyez M. de Cideville, je vous prie de lui dire combien je l'aime. C'est un sentiment que vos ouvrages m'inspirent pour vous, qui se joint bien naturellement à l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMCCCCLXXIV.

A M. COLLINI.

21 janvier.

J'ai reçu votre *Palatinat* [1], mon cher historiographe; me voilà au fait, grace à vos recherches, de bien des choses que j'ignorais. Les Palatins vous auront obligation.

Nous sommes ici dans les neiges jusqu'au cou; cela géle l'imagination d'un pauvre malade d'environ soixante-dix ans, et je n'ose écrire à monseigneur l'électeur, de peur de l'ennuyer.

[1]* Le *Précis de l'Histoire du Palatinat du Rhin* (Francfort, 1763), qui venait de paraître. (L. D. B.)

Vous avez probablement reçu le petit paquet que je vous ai adressé. Je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. Voudriez-vous bien à ces vers de la troisième scène du quatrième acte[1] :

La loi donne un seul jour, elle accourcit les temps
Des chagrins attachés à ces grands changements;
Mais sur-tout attendez les ordres d'une mère;
Elle a repris ses droits, ce sacré caractère, etc.,

substituer ceux-ci :

Statira vit encore, et vous devez penser
Que du sort de sa fille elle peut disposer.
Respectez les malheurs et les droits d'une mère,
Les lois des nations, le sacré caractère
Que la nature donne, et que rien n'affaiblit.

Vous voyez que je me contente difficilement. Je fais vite, et je corrige long-temps. Je vous embrasse.

LETTRE MMMCCCCLXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 janvier.

Divins anges, vous peignez les seigneurs genevois du pinceau de Rigault : nous verrons si le

[1] * Dans la tragédie d'*Olympie*. (L. D. B.)

prince fera donner de bons ordres pour les souscriptions.

Je me hâte de justifier mademoiselle Corneille, que vous accusez avec toutes les apparences de raison. Or vous savez qu'il ne faut pas toujours condamner les filles sur les apparences. Il est vrai qu'elle a fait plus de progrès dans la cométe et le trictrac que dans l'orthographe, et qu'elle met la cométe pour neuf plus aisément qu'elle n'écrit une lettre : mais le fait est qu'à l'aide de madame Denis, qui lui sert en tout de mère, elle est venue à bout d'écrire à son père, à sa mère et à mesdemoiselles Félix et de Vilgenou. Nous avons chargé du paquet, il y a long-temps, un citoyen de Genève; c'est M. Miqueli, breveté de colonel suisse, qui s'en allait à Paris à petites journées. Elle ne sait point la demeure de son père; je crois aussi que mesdemoiselles Félix et de Vilgenou ont changé d'habitation : en un mot, on a écrit, cela est certain.

A présent disons un petit mot du *tripot*.

Des préfaces à *Zulime*, vous en aurez, mes anges, et c'est à mon grand regret; car, sans me flatter, Zulime est un Bajazet tout pur, sans qu'il y ait un Acomat. Je suis plus difficile que vous ne pensez. Figurez-vous que quand j'envoyai *Olympie* pour être jouée à Manheim, je fesais correction sur correction, changement sur changement, carton sur carton, vers sur vers, précisément

comme autrefois j'allais donner à mademoiselle Desmares des corrections par le trou de la serrure.

Donnez-moi quelques jours de délai encore, car je n'ai pas le temps de me reconnaître : je vous l'ai déja dit; vous ne me plaignez point. Je suis vieux comme le temps, faible comme un roseau, accablé d'une douzaine de fardeaux. Figurez-vous un ver à soie qui s'enterre dans sa coque en filant; voilà mon état : un peu de pitié, je vous prie.

Voilà un bien digne homme que M. le duc de Prâlin! je suis à ses pieds : je vois que son bon esprit a été convaincu par les raisons des avocats, et que son cœur a été touché. Mais quoi! cette affaire sera donc portée à tout le Conseil, après avoir été jugée au bureau de M. d'Aguesseau? Je n'entends rien aux rubriques du Conseil. A propos de Conseil, savez-vous que je crois le mémoire de Mariette le meilleur de tous pour instruire les juges? Les autres ont plus d'*ithos* et de *pathos;* mais celui-là va au fait plus judiciairement : en un mot, tous les trois sont fort bons. Il y en a encore un quatrième que je n'ai pas vu.

Voici bien autre chose. Je marie mademoiselle Corneille, non pas à un demi-philosophe dégoûté du service, mal avec ses parents, avec lui-même, et chargé de dettes, mais à un jeune cornette de dragons, gentilhomme très aimable, de mœurs charmantes, d'une très jolie figure, amoureux,

aimé, assez riche. Nous sommes d'accord, et en un moment, et sans discussion, comme on arrange une partie de souper. Je garderai chez moi futur et future; je serai patriarche, si vous nous approuvez. Mes bons anges, vous savez qu'il faut, je ne sais comment, le consentement des père et mère Corneille. Seriez-vous assez adorables pour les envoyer chercher et leur faire signer : Nous *consentons* au mariage de Marie avec N. Dupuits [1], cornette dans la Colonelle-Générale, et tout est dit.

Que dira M. le duc de Prâlin de cette négociation si promptement entamée et conclue? Il m'a donné de l'ardeur. Je pense qu'il conviendrait que sa majesté permît qu'on mît dans le contrat qu'elle donne huit mille livres à Marie, en forme de dot, et pour paiement de ses souscriptions. Je tournerais cette clause; elle me paraît agréable; cela fait un terrible effet en province : le nom du roi dans un contrat de mariage au mont Jura! figurez-vous! et puis cette clause réparerait la petite vilenie de monsieur le contrôleur-général. J'en écris deux mots à M. le duc de Choiseul et à madame la duchesse de Gramont. La petite est charmée, et le dit tout naïvement : elle ne pouvait pas souffrir notre demi-philosophe.

Au reste, vous sentez bien que mariage arrêté

[1] * Claude Dupuits de La Chaux, cornette de dragons, qui épousa le 12 février mademoiselle Marie Corneille, née à Evreux, arrière-

n'est pas mariage fait, qu'il peut arriver des obstacles, comme mort subite ou autre accident; mais je crois l'affaire au rang des plus grandes probabilités équivalentes à certitude.

Mes divins anges, mettez tout cela à l'ombre de vos ailes.

N. B. Hier il parut que les deux partis s'aimaient.

Depuis ma lettre écrite, j'ai signé les articles. Si nous avions le consentement de la petite poste, je ferais le mariage demain; ce n'est pas la peine de traîner, la vie est trop courte.

LETTRE MMMCCCCLXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

24 janvier.

Mon cher frère, on ne peut empêcher, à la vérité, que Jean Calas ne soit roué; mais on peut rendre les juges exécrables, et c'est ce que je leur souhaite. Je me suis avisé de mettre par écrit toutes les raisons qui pourraient justifier ces juges; je me suis distillé la tête pour trouver de quoi les excuser, et je n'ai trouvé que de quoi les décimer.

petite-nièce du grand Corneille, et qui eut une fille, mariée à M. d'Angeli. (L. D. B.)

Gardez-vous bien d'imputer aux laïques un petit ouvrage sur la tolérance qui va bientôt paraître. Il est, dit-on, d'un bon prêtre; il y a des endroits qui font frémir, et d'autres qui font pouffer de rire; car, Dieu merci, l'intolérance est aussi absurde qu'horrible.

Mon cher frère m'enverra donc la petite feuille qu'on attribue à M. Le Brun. Mais est-il possible que Le Brun, qui m'adressait de si belles odes pour m'engager à prendre mademoiselle Corneille, et m'envoie souvent de si jolis vers, ne soit qu'un petit perfide?

Nous marions mademoiselle Corneille à un gentilhomme du voisinage, officier de dragons, sage, doux, brave, d'une jolie figure, aimant le service du roi et sa femme, possédant dix mille livres de rente, à-peu-près, à la porte de Fernei. Je les loge tous deux. Nous sommes tous heureux. Je finis en patriarche. Je voudrais à présent marier mesdemoiselles Calas à deux conseillers au parlement de Toulouse.

On dit la comédie de M. *Dupuis* fort jolie; cela est heureux. Le nom de notre futur est Dupuits. Frère Thieriot doit être fort aise de la fortune de mademoiselle Corneille; elle la mérite. Savez-vous bien que cette enfant a nourri long-temps son père et sa mère du travail de ses petites mains? La voilà récompensée. Sa vie est un roman.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère. *Écr. l'inf.*, vous dis-je.

LETTRE MMMCCCCLXXVII.

A MADAME DE FONTAINE.

A Fernei, 26 janvier.

Je perds les yeux, ma chère nièce, mais j'entrevois encore assez pour vous dire que j'aime presque autant votre petit Dupuits qu'il aime mademoiselle Corneille. Voilà tous les dragons mariés. Dieu soit beni! Il est plaisant qu'on joue à la Comédie le mariage d'un *Dupuis*. On dit la pièce très jolie; Dupuits l'est aussi : tout cela va le mieux du monde. O destinée! voilà mademoiselle Corneille heureuse. Daumart est couché sur le dos depuis deux ans et demi, toujours suppurant, sans pouvoir remuer; il faut lui donner à manger comme à un enfant : quel contraste! Soyez heureuse, vous et le grand écuyer de Cyrus. Le nombre des gens qui remercient Dieu est petit; ceux qui se donnent au diable composent la grande partie de ce monde. Pour moi, je jouis du bonheur d'autrui, mais sur-tout du vôtre. Si vous écrivez à votre sœur, fourrez dans votre lettre un petit mot pour l'oncle, qui vous aimera tant qu'il respirera. Pourvu que nous sachions que vous vous portez bien, que

vous vous réjouissez, nous sommes contents. Il faut aussi que les Calas gagnent leur procès. Bonsoir, bonsoir; je n'en peux plus, et je vous embrasse tous deux.

LETTRE MMMCCCCLXXVIII.

A M. DE CIDEVILLE.

A Fernei, le 26 janvier.

Mon ancien ami, votre jolie relation du mariage du jeune *Dupuis* nous vient comme de cire; car figurez-vous que nous marions mademoiselle Corneille, dans quelques jours, à un jeune Dupuits d'environ vingt-trois ans et demi, cornette de dragons, possédant environ huit mille livres de rente en fonds de terre, à la porte de notre château, d'une figure très agréable, de mœurs charmantes qui n'ont rien du dragon. La différence entre ce Dupuits et celui de la comédie, c'est que le nôtre n'a point de père qui fasse des niches à ses enfants; c'est un orphelin. Nous logeons chez nous l'orphelin et l'orpheline. Ils s'aiment passionnément; cela me ragaillardit, et n'empêche pourtant pas que je n'aie une grosse fluxion sur les yeux, et que je ne sois menacé de perdre la vue comme La Motte.

Avouez, mon ancien ami, que la destinée de

ce chiffon d'enfant est singulière. Je voudrais que le bon homme Pierre revînt au monde pour être témoin de tout cela, et qu'il vît le bon homme Voltaire menant à l'église la seule personne qui reste de son nom. Je commente l'oncle, je marie la niéce; ce mariage est venu tout à propos pour me consoler de n'avoir plus à travailler sur des *Cid*, des *Horaces*, des *Cinna*, des *Pompée*, des *Polyeucte*. J'en suis à *Pertharite*, ne vous déplaise. La commission est triste, et ce qui suit n'est pas trop ragoûtant. Il fallait que Pierre eût le diable au corps pour faire imprimer tous ces détestables fatras. Mademoiselle Corneille, avec sa petite mine, a deux yeux noirs qui valent cent fois mieux que les douze dernières pièces de l'oncle Pierre. L'avez-vous vue? la connaissez-vous? c'est une enfant gaie, sensible, honnête, douce, le meilleur petit caractère du monde. Il est vrai qu'elle n'est pas encore parvenue à lire les piéces de son oncle, maïs elle a déja lu quelques romans; et puis vous savez comment l'esprit vient aux filles [1].

Adieu, mon cher et ancien ami; je vous embrasse le plus tendrement du monde. V.

[1] * Allusion au conte de La Fontaine. (L D. B.)

LETTRE MMMCCCCLXXIX.

A M. LE BRUN.

Fernei, 26 janvier.

Puisque à la réception de ma lettre, monsieur, vous ne m'avez pas envoyé un parent de Racine pour épouser mademoiselle Corneille, nous avons pris un jeune cornette de dragons, de vingt-trois ans, d'une très jolie figure, de mœurs charmantes, bon gentilhomme, mon voisin, possédant à ma porte environ dix mille livres de rente en terres. J'arrange ses affaires, je donne une dot honnête, je garde chez moi les mariés. Il est juste que vous ayez la première nouvelle de cet arrangement, puisque c'est à vous que je dois mademoiselle Corneille. Il faut que votre nom soit au bas du contrat. Envoyez-moi un ordre par lequel vous me commettrez pour signer en votre nom.

Je ne sais pas où mesdemoiselles Félix et de Vilgenou demeurent. Je leur dois la même attention; je vous supplie de leur faire rendre mes lettres, et de vouloir bien envoyer le paquet contenant leur réponse et la vôtre à monsieur Damilaville, premier commis du vingtième, quai Saint-Bernard. Je quitte la plume pour la donner à une main plus agréable que la mienne.

« Vous êtes, monsieur, le premier auteur de « mon bonheur; il m'en est plus précieux. Je me « joins à monsieur de Voltaire pour vous dire que « je serai toute ma vie avec la plus sensible recon- « naissance, monsieur, votre très humble et très « obéissante servante, CORNEILLE.

« Je présente mes obéissances à madame votre « femme, que je n'oublierai jamais. »

Je ne sais où prendre monsieur du Molard; si vous le voyez, monsieur, je vous prie de vouloir bien l'assurer de mes sentiments. Mais soyez surtout persuadé de ceux que je vous ai voués bien sincèrement.

Il est plaisant que le nom de notre mari soit Dupuits, tandis qu'on donne le mariage de monsieur *Dupuis* à la Comédie. Cela est d'un bon augure: on dit que la pièce est très jolie; notre Dupuits l'est aussi.

Avouez, monsieur, que mademoiselle Corneille a eu une étoile bien singulière, si tant est qu'on ait une étoile.

De tout mon cœur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

Mes respects à madame Le Brun.

LETTRE MMMCCCCLXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Fernei, 26 janvier.

Mes divins anges, nous marions donc mademoiselle Corneille! Il est très juste de faire un petit présent au père et à la mère; mais, dès que ce père a un louis, il ne l'a plus; il jette l'argent, comme Pierre fesait des vers, très à la hâte. Vous protégez cette famille; pourriez-vous charger quelqu'un de vos gens de donner à Pierre le trotteur vingt-cinq louis à plusieurs fois, afin qu'il ne jetât pas tout en un jour? Je vous demande bien pardon; je sais à quel point j'abuse de votre bonté, mais on n'est pas ange pour rien.

Nota bene qu'on pourrait confier cet argent à la mère, qui le ferait durer.

Il y a plus. Vous sentez combien il doit être désagréable à un gentilhomme, à un officier, d'avoir un beau-père facteur de la petite poste dans les rues de Paris. Il serait convenable qu'il se retirât à Évreux avec sa femme, et qu'on lui donnât un entrepôt de tabac, ou quelque autre dignité semblable qui n'exigeât ni une belle écriture ni l'esprit de Cinna. Je vous soumets ma lettre aux fermiers-généraux; si vous la trouvez bien, je vous

supplie de vouloir bien ordonner qu'elle soit envoyée. Peut-être même on trouverait quelque membre de la compagnie pour l'appuyer.

Cet emploi n'aurait lieu, si on voulait, que jusqu'à ce qu'on vît clair dans les souscriptions, et qu'on pût assurer une subsistance honnête au père et à la mère. Je crois aussi qu'il est convenable que j'écrive à M. de La Tour-du-Pin, et que Marie écrive aussi un petit mot, quoiqu'elle dise à madame Denis: Maman, je n'ai pas de génie pour la composition.

« Il est vrai que, pour la composition, ce n'est « pas mon fort; mais pour les sentiments du cœur, « je le dispute aux héros de mon oncle; je conser- « verai toute ma vie la reconnaissance que je dois « aux anges de M. de Voltaire, qui sont les miens. « Je vous prie, monsieur et madame, d'agréer, « avec votre bonté ordinaire, mon attachement « inviolable, mon respect, et, si vous le permet- « tez, la tendresse avec laquelle je serai toute ma « vie votre très humble et très obéissante et très « obligée servante, CORNEILLE. »

D'ordinaire, elle forme mieux ses caractères; mais aujourd'hui la main lui tremble. Mes anges lui pardonneront sans doute.

J'ai cru aussi qu'il était bon qu'elle écrivît à M. le comte de la Tour-du-Pin, son parent. Il y a

un petit mot pour son frère; il ne le mérite guère, après la manière indigne dont il s'est conduit si chrétiennement à l'aide de Fréron : mais cet abbé avait mis deux lignes au bas d'une lettre du comte, à la mort de leur père; ainsi on peut faire ici mention de lui, et cela est honnête.

P. S. On n'a eu la lettre, pour père et mère, qu'après avoir fermé le gros paquet. Mes anges auront donc toute l'endosse. Personne ne sait ici où demeure le cousin, issu de germain, des Horaces et de Cinna. Mes anges ont du crédit; ils protégent Marie, et ils feront trouver père et mère; ils remettront entre les mains de nos anges l'extrait baptistaire demandé, supposé qu'il y en ait un. S'il n'y en a point, nous nous en passerons très bien. Le sacrement du baptême est peu de chose en comparaison de celui du mariage.

LETTRE MMMCCCCLXXXI.

A M. LE KAIN.

A Fernei, 27 janvier.

En attendant, mon grand acteur, que j'érige un monument à Corneille, Racine et Molière, je fais une œuvre plus plaisante, je marie la nièce de Corneille; et ce qu'il y a de bon, c'est que tandis qu'on joue *Dupuis* à la Comédie, je la marie à un

Dupuits. Ce n'est pas le vieux *Dupuis*, c'est un jeune gentilhomme, officier de dragons, dont les terres touchent précisément les miennes. Je garde chez moi futur et future; et quand vous viendrez nous voir, nous jouerons tous la comédie. Je ferai l'aveugle à merveille, car je le suis; mais je ne dirai pas:

Dieu, qui fait tout pour le mieux,
M'a fait une grande grace
De m'avoir crevé les yeux,
Et réduit à la besace.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE MMMCCCCLXXXII.

A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

M. de Beaumont, mon cher frère, est donc aussi un de nos frères. Il n'y a qu'un philosophe qui puisse faire tant de bien. Il se trouvera que madame Calas aura beaucoup plus d'argent qu'elle n'en aurait eu en reprenant tranquillement sa dot et son douaire. Tout cela est d'un bien bon augure pour la révision. Nous sommes dans un étrange temps, où il faut craindre qu'un parlement ne falsifie les pièces!

Aurai-je l'*Appel à la Raison*[1], pour lequel on dit que Kroust et Griffet et feu Berner sont décrétés? Toute cette aventure de jésuites fait rire les philosophes, car il est permis au sage de rire. Il y a un grand malheur pour *la Poule à ma Tante*[2]; c'est qu'il n'y a jamais eu de tante qui voulût que sa poule ne pondît point. Ce qui n'est pas dans la nature ne peut jamais plaire. Le conte est trop long et trop faible; cette poulaille-là ne doit pas faire fortune.

Je prie mon cher frère de faire parvenir cette lettre à frère Protagoras. Frère Helvétius est-il à Paris? Il faudrait l'engager à faire quelque chose d'honnête, à condition qu'il ne demanderait point de privilége.

Frère Platon est occupé à son *Encyclopédie;* mais n'y a-t-il point quelque bon frère qui puisse rendre service? *Écr. l'inf...,* vous dis-je.

[1] * L'*Appel à la Raison des écrits et libelles publiés contre les jésuites;* 1762. 2 vol. in-12. Attribué à l'abbé de Caveirac. (L. D. B.)

[2] * Poëme en vers de dix syllabes et en six chants, de J. B. de Junquières, mort à Senlis le 23 auguste 1786. Il ajouta depuis un chant à ce poëme dont le titre est *Caquet Bonbec ou la Poule à ma Tante.* (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCCLXXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier.

Vraiment, mes anges, j'avais oublié de vous supplier d'empêcher François Corneille, père, de venir à la noce. Si c'était l'oncle Pierre, ou même l'oncle Thomas, je le prierais en grande cérémonie; mais pour François, il n'y a pas moyen. Il est singulier qu'un père soit un trouble-fête dans une noce; mais la chose est ainsi, comme vous savez. On prétend que la première chose que fera le père, dès qu'il aura reçu quelque argent, ce sera de venir vite à Fernei: Dieu nous en préserve! Nous nous jetons aux ailes de nos anges, pour qu'ils l'empêchent d'être de la noce. Sa personne, ses propos, son emploi, ne réussiraient pas auprès de la famille dans laquelle entre mademoiselle Corneille. M. le duc de Villars, et les autres Français qui seront de la cérémonie, feraient quelques mauvaises plaisanteries. Si je ne consultais que moi, je n'aurais assurément aucune répugnance; mais tout le monde n'est pas aussi philosophe que votre serviteur, et, patriarcalement parlant, je serais fort aise de rendre le père et la mère témoins du bonheur de leur fille.

C'est bien de la faute du père de M. Cormont, si un autre que lui épouse mademoiselle Corneille; il a été un mois sans lui répondre, et enfin sa mère à écrit à M. Micault quand il n'était plus temps. Il faut avouer aussi que ce Cormont s'est conduit de la manière la plus gauche. Enfin il n'était point aimé, et notre petit Dupuits l'est; il n'y a pas à répondre à cela.

Je ne cesse d'importuner mes anges, et de leur demander pardon de mes importunités: c'est ma destinée; mais que M. d'Argental me parle donc de ses yeux! car, comme je suis en train de perdre les miens, je voudrais savoir en quel état les siens se trouvent. Il ne m'en dit jamais mot; cela vaut pourtant la peine qu'on en parle.

LETTRE MMMCCCCLXXXIV.

A M. THIROUX DE CRONE [1],

MAÎTRE DES REQUÊTES, ETC.

A Fernei, le 30 janvier.

Monsieur, je me crois autorisé à prendre la liberté de vous écrire; l'amour de la vérité me l'ordonne.

[1] * Il rapporta l'affaire des Calas le 7 mars 1763; et son rapport très bien fait lui valut l'estime des hommes éclairés et amis de l'humanité. Intendant de Rouen, il y porta le zèle et la capacité

Pierre Calas accusé d'un fratricide, et qui en serait indubitablement coupable, si son père l'eût été, demeure auprès de mes terres : je l'ai vu souvent. Je fus d'abord en défiance; j'ai fait épier, pendant quatre mois, sa conduite, et ses paroles; elles sont de l'innocence la plus pure et de la douleur la plus vraie. Il est près d'aller à Paris, ainsi que sa mère, qui n'a pu ignorer le crime, supposé qu'il ait été commis, qui, dans ce cas, en serait complice, et dont vous connaissez la candeur et la vertu.

Je dois, monsieur, avoir l'honneur de vous parler d'un fait dont les avocats n'étaient point instruits; vous jugerez de son importance.

La servante catholique, et qui a élevé tous les enfants de Calas, est encore en Languedoc; elle se confesse et communie tous les huit jours; elle a été témoin que le père, la mère, les enfants et Lavaysse ne se quittèrent point dans le temps qu'on suppose le parricide commis. Si elle a fait un faux serment en justice, pour sauver ses maîtres, elle s'en est accusée dans la confession; on lui aurait refusé l'absolution; elle ne communierait pas. Ce

d'un habile administrateur, et fut en 1785 nommé lieutenant-général de police. Ce fut en cette qualité qu'il remit au célèbre et malheureux Bailly les fonctions de sa place en juillet 1789. A l'époque horrible de la terreur, le 28 avril 1794, il monta à l'échafaud avec le ministre La Tour-du-Pin, le comte d'Estaing et quelques autres personnages distingués. (L. D. B.)

n'est pas une preuve juridique; mais elle peut servir à fortifier toutes les autres; et j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en parler.

L'affaire commence à intéresser toute l'Europe. Ou le fanatisme a rendu une famille entière coupable d'un parricide, ou il a fasciné les yeux des juges, jusqu'à faire rouer un père de famille innocent; il n'y a pas de milieu. Tout le monde s'en rapportera à vos lumières et à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

LETTRE MMMCCCCLXXXV.

A M. DE CHENEVIÈRES,

ANCIEN PREMIER COMMIS DE LA GUERRE,

ET CHEVALIER DE SAINT-LOUIS.

Janvier.

Je vous donne avis, mon cher ami, que je marie mademoiselle Corneille : je deviens aveugle; mais ce ne sera pas moi qui jouerai dans cette affaire le rôle de l'Amour; c'est un jeune gentilhomme de mon voisinage, dont les terres touchent les miennes : il a environ huit mille livres de rente; il est sage et doux, fort aimable, fort amoureux, et fort aimé. Je me flatte qu'ils seront tous deux heureux chez moi; leur bonheur fera le mien : je finis ma

vie en vrai patriarche. Que dites-vous de la destinée de mademoiselle Corneille? ne la trouvez-vous pas singulière? Une nouvelle singularité, c'est que l'on joue *Dupuis* à la Comédie-Française, et que mon gendre s'appelle Dupuits. Je crois que vous et la sœur du pot vous vous intéressez à cette nouvelle. Voilà l'occasion de faire de ces jolis vers dont vous me favorisez quelquefois. Pour moi, je peux faire des mariages, mais je ne puis plus faire d'épithalames. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE MMMCCCCLXXXVI.

DE LOUIS-EUGÈNE,

DUC DE WURTEMBERG.

A Renan, ce 1er février.

Je préfère, monsieur, les marques que vous voulez bien me donner de votre amitié aux faveurs des héros et des rois. Celles-ci sont intéressées et trompeuses, tandis que j'ose regarder vos sentiments pour moi comme une sorte de récompense due au tendre attachement que je vous ai voué depuis si long-temps. Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que vous daignez m'aimer, et que je vous chéris et vous admire avec tout l'enthousiasme que vous savez si bien inspirer.

Je n'ai garde, monsieur, de charger mes épaules de l'orgueil d'un manteau; son poids m'accablerait. D'ailleurs c'est pour pouvoir être en veste que je suis venu habiter la

Suisse. Cependant, comme la véritable philosophie consiste principalement dans la jouissance du bonheur, je me crois, lorsque je suis à Fernei, plus philosophe que Socrate et que vous-même; car j'ose penser que vous ne fûtes jamais aussi heureux que je le suis alors.

Encore suis-je heureux quand je me trouve auprès de la tendre épouse qui a su fixer mon cœur. Elle est simple, ingénue, pleine de douceur, de sens et de vertus. Nous nous aimons avec une ardeur égale; le jour elle est mon amie, la nuit je suis son amant, et nous ne nous souvenons du titre d'époux que parcequ'il constate notre bonheur, et que nous chérissons également tous les liens qui nous unissent davantage. Vous voyez bien, monsieur, que, dans ce sens, il m'est facile d'être un peu philosophe.

Les regards de ses deux grands yeux noirs pleins de feu vous exprimeraient bien plus vivement que ma faible plume la reconnaissance qu'elle vous porte de l'intérêt que vous daignez prendre à notre situation. Aussi espère-t-elle, quand sa santé le lui permettra, de venir à Fernei vous rendre cette espèce d'hommage, qui certes ne vous déplaira pas. Voilà, mon cher maître, les nouvelles les plus fraîches de mon cœur, sur lequel vous vous êtes acquis tant de droits. Elles ne ressemblent pas à celles de la gazette, car elles sont toutes bien vraies.

J'oubliais de vous dire que j'ai renoncé à toutes mes starosties. Je ne suis plus aujourd'hui que ce que j'ai toujours été, votre ami et votre admirateur; et ces titres me sont bien plus chers que tous ceux que la vanité accorde.

C'est du fond de Renan et de nos brouillards que j'ose présenter mes hommages aux heureux habitants de Fernei. Sensible à l'honneur de leur souvenir et de leurs bontés, je me hâterai de venir les joindre, et de grossir votre cour le plus tôt qu'il me sera possible.

Que le papa daigne se charger de mes vœux pour son

aimable fille[1]. Je desire que le nouvel état qu'elle va embrasser la rende aussi heureuse que je le suis. C'est tout ce que je peux lui souhaiter de plus agréable et de plus doux. Je l'aime, puisqu'elle paraît ajouter à votre gloire la réputation de bienfesance que vos actions respirent autant que vos écrits immortels.

Recevez les assurances de l'amitié la plus sincère et la plus invariable.

LETTRE MMMCCCCLXXXVII.

A M. COLLINI.

A Fernei, 1er février.

Je fais un effort pour vous écrire, mon cher Collini; car je vois à peine mon papier. Je deviens aveugle; et, si jamais je fais ma cour à LL. AA. EE., je me ferai conduire par un petit chien. Si vous êtes dans l'intention d'imprimer *Olympie*, je vous prie de faire une petite préface par laquelle il paraisse, et comme il est vrai, que je n'ai nulle part à l'impression. Si mes amis de Paris pouvaient s'imaginer que je fais imprimer cette pièce en pays étranger, au lieu de la donner en France, ils m'en sauraient mauvais gré avec raison. Je vous assure d'ailleurs que l'ouvrage acquerra un nouveau prix, s'il en a quelqu'un, par une préface de votre main.

[1] Mademoiselle Corneille.

Je vous serai plus obligé que vous ne me l'êtes. *Addio, caro!*

LETTRE MMMCCCCLXXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

1er février.

J'ai pris la liberté, mon cher frère, d'écrire à M. d'Aguesseau et à M. de Crône la lettre dont je vous envoie copie. Je ne sais si MM. de Beaumont, Mariette et Loyseau, ne feraient pas bien de présenter requête contre l'insolence du présidial de Montpellier, qui a fait saisir leurs factums. Il me semble que c'est outrager à-la-fois le Conseil à qui on les a présentés, et les avocats qui les ont faits. Si les avocats n'ont pas le droit de plaider, il n'y aura donc plus ni droit ni loi en France. Je m'imagine que ces trois messieurs ne souffriront pas un tel outrage. Il n'appartient qu'aux juges devant qui l'on plaide de supprimer un factum, en le déclarant injurieux et abusif; mais ce n'est pas assurément aux parties à se faire justice elles-mêmes. J'espère sur-tout que cette démarche du présidial de Montpellier, commandée par le parlement de Toulouse, sera une excellente pièce en faveur des Calas. On ne doit plus regarder les juges du Languedoc que comme des criminels qui cherchent à

écarter les preuves de leur crime des yeux de leur province.

Je serais bien fâché, mon cher frère, que le libraire Cramer eût apporté un exemplaire de l'*Essai sur les mœurs* à Paris, s'il l'avait déposé en d'autres mains que les vôtres : non seulement il y manque les cartons nécessaires pour les fautes d'impression, mais pour les miennes. Nous étions convenus, malgré la loi de l'histoire, de supprimer des vérités, et sur-tout celles dont vous me parlez ; les corrections sont faites, mais elles ne sont pas placées dans les quatre tomes qui sont entre vos mains. Donnez-vous, à votre loisir, mon cher frère, le plaisir ou le dégoût de les parcourir ; et si vous y trouvez quelque vérité qu'il faille encore immoler aux convenances, ayez la bonté de m'en avertir.

Que cette édition soit munie ou non d'une permission, qu'elle entre ou non dans le royaume, c'est l'affaire des Cramer, et non la mienne ; je leur ai fait présent du manuscrit : ils entendent assez bien leurs intérêts pour débiter leur marchandise.

Catherine s'immortalise par sa lettre, et frère d'Alembert par ses refus. Ainsi donc on avertit de mille lieues notre ministère que nous avons dans notre patrie des hommes d'un génie supérieur.

C'est une aventure assez comique que celle que

j'ai eue avec Pindare-Le Brun, en vous envoyant un paquet pour lui, dans le temps que vous me dépêchiez ses rabâchages contre moi. Je lui fais part, dans ce paquet, du mariage de mademoiselle Corneille, qui est le fruit de sa belle ode; je lui envoie des lettres pour mesdemoiselles de Vilgenou et Félix, nièces de M. du Tillet, qui, les premières, tirèrent mademoiselle Corneille de son état malheureux, et auxquelles elle doit une reconnaissance éternelle. Je l'accable de politesses qui doivent lui tenir lieu de châtiment.

Je vous embrasse bien cordialement, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

Je rouvre ma lettre pour supplier mon frère de faire parvenir mon certificat de vie à de Laleu, notaire; car enfin je suis en vie encore, et c'est assurément pour vous aimer.

LETTRE MMMCCCCLXXXIX.

A MADAME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

Au château de Fernei, par Genève, 4 février.

Madame, j'aime mieux avoir l'honneur d'écrire à votre altesse sérénissime d'une main étrangère que de ne vous point écrire du tout. Je deviens presque aveugle, et il ne faut pas l'être quand on veut faire sa cour à Carlsruhe. J'apprends avec

bien de la douleur que votre altesse sérénissime a été malade tout comme une autre; la beauté et le mérite ne guérissent de rien; les médecins ne guérissent pas davantage; il n'y a que le régime qui rétablisse la santé.

Je ne suis point en état, madame, de venir me mettre à vos pieds; que feriez-vous d'un vieil aveugle? Mais si quelqu'un de mes enfants peut trouver grace devant vos yeux, ils viendront demander votre protection.

Je marie dans quelques jours la nièce de Pierre Corneille à un jeune gentilhomme de mon voisinage; la consolation de la vieillesse est de rendre la jeunesse heureuse. S'il fesait plus beau, et si j'étais moins décrépit, je mènerais la noce danser devant votre château, comme fesaient les anciens troubadours; nous y chanterions les plaisirs de la paix, dont l'Allemagne avait besoin comme nous.

J'espère dans quelques semaines envoyer à vos pieds le second tome de la *Vie de Pierre-le-Grand,* ne pouvant le porter moi-même. Votre altesse sérénissime y verra des choses assez curieuses; mais ma plume ne vaut pas vos crayons, et mes peintures ne valent pas vos pastels.

La czarine régnante a grande envie d'imiter la reine Christine, non pas en abdiquant, mais en cultivant les arts et les sciences; on la dit fort belle et fort aimable; voilà quatre impératrices

tout de suite; cela tourne un peu la loi salique en ridicule. Pour moi, madame, depuis que j'ai eu l'honneur de vous faire ma cour, j'ai toujours souhaité que les femmes gouvernassent.

Agréez le profond respect avec lequel je serai toute ma vie, madame, de votre altesse sérénissime, etc.

LETTRE MMMCCCCXC.

A M. D'ALEMBERT.

4 février [1].

Mon cher et illustre confrère, il semble que si quelques pédants ont attaqué en France la philosophie, ils ne s'en sont pas bien trouvés, et qu'elle a fait une alliance avec les puissances du Nord. Cette belle lettre de l'impératrice de Russie vous venge bien; elle ressemble à la lettre que Philippe écrivit à Aristote le jour de la naissance d'Alexandre.

Je me souviens que dans mon enfance je n'aurais pas imaginé qu'on écrirait un jour de pareilles lettres de Moscou à un académicien de Paris. Je suis du temps de la création, et voilà quatre fem-

[1] * Cette lettre fut imprimée dans le *Journal Encyclopédique* le 15 février, p. 139. (L. D. B.)

mes de suite* qui ont perfectionné en Russie ce qu'un grand homme y avait commencé. Votre galanterie française doit quelques compliments au sexe féminin sur cette singularité dont l'histoire ne fournit aucun exemple. La belle lettre que celle de Catherine! Ni sainte Catherine de Sienne, ni sainte Catherine de Bologne, ni sainte Catherine d'Alexandrie, n'en auraient jamais écrit de pareilles. Si les princesses se mettent ainsi à cultiver leur esprit, la loi salique n'aura pas beau jeu. Ne remarquez-vous pas que les grands exemples et les grandes leçons nous viennent du Nord? Les Newton, les Locke, les Gustave, les Pierre-le-Grand et gens de cette espèce ne furent point élevés à Rome dans le collége de la Propagande.

J'ai parcouru, ces jours derniers, une grosse apologie des jésuites pleine d'*ithos* et de *pathos*. On y fait le dénombrement des grands génies qui illustrent notre siècle; ils sont tous jésuites. C'est, dit l'auteur, un Perusseau, un Neuville, un Griffet, un Chapelain, un Baudori, un Buffier, un Desbillons, un Castel, un La Borde, un Briet, un Pezenas, un Garnier, un Simonet, un Huth, et enfin ce Berthier, ajoute-t-on, qui a été si longtemps l'oracle des gens de lettres**.

* Catherine Ire, Anne, Élisabeth, Catherine II.

** Voyez *Apologie générale de l'institut et de la doctrine des jésuites*

Je suis assez comme M. Chicaneau *, je ne connais pas un de ces gens-là, excepté frère Berthier, que je croyais mort sur le chemin de Versailles**; mais enfin je suis ravi que la France ait encore tant de grands hommes.

On dit aussi que l'on compte parmi ces sublimes génies un M. Le Roi, prédicateur de Saint-Eustache, qui prêche contre les philosophes avec l'éloquence du révérend père Garasse***.

A vous parler sérieusement, je trouve que, si quelque chose fait honneur à notre siècle, ce sont les trois factums de MM. Mariette, Élie de Beaumont et Loyseau en faveur de la famille infortunée des Calas.

Employer ainsi son temps, sa peine, son éloquence, son crédit; et loin de recevoir aucun salaire, procurer des secours à des opprimés: c'est là ce qui est véritablement grand, et ce qui ressemble plus au temps des Cicéron et des Hortensius qu'à celui de Briet, de Huth et de frère Berthier. Je m'embarrasse fort peu du jugement qu'on rendra; car, Dieu merci, l'Europe a déja jugé, et je ne connais de tribunal infaillible que

(par Cerutti), seconde édition, 1763, in-8°, chap. xx, pages 304, 305, 306, 310.

* *Les Plaideurs*, acte II, scène v.

** (FACÉTIES.) *Relations de la maladie, etc., du jésuite Berthier.*

*** Jésuite qui a écrit, il y a plus de cent ans, en style burlesque contre les incrédules.

celui des honnêtes gens de différents pays, qui pensent de même et composent, sans le savoir, un corps qui ne peut errer, parcequ'ils n'ont pas l'esprit de corps.

Je ne sais ce que c'est que le petit libelle dont vous me parlez, où l'on me dit des injures à propos d'un examen de quelques pièces de Crébillon. Je ne connais ni cet examen ni ces injures; j'aurais trop à faire s'il fallait lire tous ces rogatons. Pierre-le-Grand et le grand Corneille m'occupent assez: j'en suis malheureusement à *Pertharite*, et je marie sa nièce pour me consoler. Nous mettrons dans le contrat de mariage qu'elle est cousine-germaine de Chimène, et qu'elle ne reconnaît pour ses parents ni Grimoald ni Unulphe*. Elle pourra bien avoir fait un enfant avant que l'édition soit achevée. Beaucoup de grands seigneurs ont souscrit très généreusement; les graveurs disent que leurs noms ne sont pas des lettres de change.

J'envoie à l'Académie l'*Héraclius* espagnol, que j'ai traduit de Calderon, et qui est imprimé avec l'*Héraclius* français. Vous jugerez quel est l'original de Calderon ou de Corneille; vous pâmerez de rire. Cependant vous verrez qu'il y a de temps en temps dans le Calderon de bien brillantes étincelles de génie. Vous recevrez aussi bientôt une

* Personnages de la tragédie de *Pertharite*.

certaine *Histoire générale*. Le genre humain y est peint cette fois de trois quarts; il ne l'était que de profil aux autres éditions. Quoique je sois bien vieux, j'apprends tous les jours à le connaître.

Adieu, mon illustre philosophe; je suis obligé de dicter, je deviens aveugle comme La Motte; quand l'abbé Trublet le saura, il trouvera mes vers meilleurs.

LETTRE MMMCCCCXCI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 6 février.

Nous commençons par dire que nos anges sont toujours aussi injustes qu'adorables. Ils ont condamné Marie Corneille pour n'avoir point écrit depuis long-temps à père et mère, à mesdemoiselles de Vilgenou et de Félix, et même à l'étonnant Le Brun; et cependant Marie avait rempli tous ses devoirs, sans oublier même ce Le Brun.

Nos anges gardiens condamnent ladite Marie pour n'avoir point demandé le consentement de père et mère à son mariage; et nos anges doivent avoir entre leurs mains la lettre de Marie à père et mère, accompagnée de la mienne.

Nos anges ont condamné M. Dupuits pour n'avoir point écrit au beau-père et à la belle-mère

futurs; et la lettre de M. Dupuits doit avoir été adressée à nos anges mêmes : M. Dupuits m'assure qu'il a pris cette liberté.

Il ne nous manque que de savoir la demeure du père Corneille; car, jusqu'à ce que nous soyons instruits, nous ne pouvons mettre qu'*à monsieur, monsieur Corneille, dans les rues.*

Vous demandez les noms et qualités du gendre et de ses père et mère, et vous devez les avoir reçus avec une lettre de madame Denis et une de M. Dupuits. Il ne me reste qu'à vous demander pardon pour madame Denis, qui oublia d'envoyer le paquet à l'adresse de M. de Courteilles.

Vous voyez donc, mes chers anges, que nous avons rempli tous nos devoirs dans la plus grande exactitude. Je vous confie que madame Denis craint beaucoup que la tête de François Corneille ne ressemble à *Pertharite, Agésilas, Suréna,* et ne soit fort mal timbrée. Je n'ai su que depuis quelques jours que, dans le voyage que fit chez moi François Corneille, lorsque j'étais très malade, François dit à Marie : Gardez-vous sur-tout de vous marier jamais; je n'y consentirai point : fuyez le mariage comme la peste; ma fille, point de mariage, je vous en prie.

Je vous confie encore une autre douleur de madame Denis; elle tremble que les réponses ne viennent pas assez tôt, qu'elle ne soit obligée de

marier Marie en carême, qu'il faille demander une permission à l'évêque d'Anneci, difficile à obtenir; que ses perdrix de Valais, ses coqs de bruyère, ne soient inutiles, et qu'on ne soit réduit à manger des carpes et des truites un jour de noce, attendu que M. le comte d'Harcourt et compagnie, qui seront de la noce, sont d'excellents catholiques. Pour moi, qui ne suis ni papiste ni huguenot, et qui depuis un mois ne me mets point à table, j'avoue ingénument que je suis de la plus grande indifférence sur le gras et sur le maigre :

> Je ne sers ni Baal, ni le dieu d'Israël ;
>
> RACINE, *Athalie,* acte III, sc. III.

et je ne mange ni coq de bruyère ni truite.

Je suis profondément affligé que son altesse Philibert Cramer se soit mêlée de la négociation entre monsieur le contrôleur-général et M. Tronchin, pour la souscription du roi ; je l'avais priée, par son frère le libraire, de n'en rien faire, parcequ'il ne tenait qu'à moi de toucher huit mille livres du roi pour mademoiselle Corneille par les mains de M. de La Borde, et qui s'en serait bien fait rembourser. Il aurait donné même dix mille livres.

Vous avez très grande raison, mes divins anges, de dire que les rentes viagères ne conviennent point. Je vois que Philibert veut avoir pour lui les

rentes viagères, et payer les dix mille livres; je suis bien aise qu'il soit en état de faire ces virements de parties, et qu'il ait fait avec moi cette petite fortune.

A l'égard de sa majesté, si nous pouvions obtenir qu'il fût permis de mettre dans le contrat qu'elle daigne donner huit ou dix mille livres, cela n'empêcherait pas de lui envoyer tant d'exemplaires de *Corneille* qu'elle en voudrait; ce serait seulement une chose très honorable pour mademoiselle Corneille, pour les lettres, et pour nous. J'en ai écrit à M. le duc de Choiseul. Si la chose se fait, tant mieux; sinon il faudra se consoler comme de toutes les choses de ce monde, et assurément le malheur est léger.

Toutes ces terribles affaires, mes divins anges, n'empêcheront point que vous n'ayez l'amoureuse Zulime, le bon Bénassar, et le froid Ramire, avec la manière absolument nécessaire dont il faut jouer la dernière scène. Cela sera joint à une petite préface, en forme de lettre, à la demoiselle Clairon, attendu que la pièce est tout amour, et que nous disserterons beaucoup sur cette passion agréable et honnête. Daignez donc me mander quand vous voudrez jouer *Zulime*, et alors tous vos ordres seront exécutés.

Je reviens, avec votre permission, mes anges, à notre mariage, qui m'intéresse plus que celui

d'Atide et de Ramire. En voilà déja un de rompu ; il ne faut pas qu'il arrive la même chose à l'autre. Est-il vrai que François Corneille soit aussi têtu qu'imbécile, et diamétralement opposé à l'hymen de Marie? En ce cas, il faudrait lui détacher mademoiselle Félix, qui sait comme il faut le conduire, et le mettre à la charrue sans qu'il regimbe; mais je ne sais point la demeure de mademoiselle Félix. Quand nous lui avons écrit, c'était par le canal du pindarique Le Brun. Nous ne savons encore si nos lettres ont été reçues, et il me paraît difficile que j'aie un commerce bien régulier avec cet élève de Pindare. Le mieux serait de ne point lâcher les vingt-cinq louis à François qu'il n'eût signé; et si, par une impertinence imprévue, François refusait d'écrire tout ce qu'il sait, c'est-à-dire d'écrire son nom, alors François de Voltaire, qui est la justice même, le laisserait mourir de faim, et il ne tâterait jamais des souscriptions. Marie Corneille est majeure dans deux mois, nous la marierions malgré François, et nous abandonnerions le père à son sens réprouvé.

Calmez-vous, mes chers anges, sur la fatale feuille qui déplairait tant à *messieurs*. Cette feuille n'a point été tirée, je l'ai bien empêché. Philibert Cramer a très mal fait de la coudre à son exemplaire. Je sentis bien que ces mots : « Cent quatre-« vingts membres se démirent de leurs charges;

« les murmures furent grands dans la ville, et le « roi fut assassiné, etc.; » que ces mots, dis-je, pourraient faire soupçonner à des grammairiens que cet assassinat fut le fruit immédiat du lit de justice, comme en effet Damiens l'avoua dans ses interrogatoires à Versailles et à Paris. Je sais bien qu'il est permis de dire une vérité que le Parlement a fait imprimer lui-même; mais j'ai bien senti aussi que le Parlement serait fâché qu'on vît dans l'histoire ce qu'on voit dans le procès-verbal. Cette seule particule *et* est un coup mortel. Un seul mot peut quelquefois causer un grand mal. Cette même particule, très mal expliquée par M. de Silhouette dans le traité d'Utrecht, a causé la dernière guerre, dans laquelle nous avons perdu le Canada. Je ne perdrais pas même Fernei, car je l'ai donné à ma niéce; mais malgré mon juste ressentiment contre l'infame condamnation de la *Loi naturelle,* je fis jeter au feu cette feuille; je mis à la place : « Ces émotions furent bientôt ensevelies « dans une consternation générale, par l'accident « le plus imprévu et le plus effroyable : le roi fut « assassiné, le 5 de janvier, dans la cour de Ver- « sailles, etc. »

J'ai inséré même des choses trop flatteuses pour le Parlement dans la même feuille; et je dis expressément : « Le Parlement fesait voir qu'il n'avait en « vue que le bien de l'état, et qu'il croyait que son

« devoir n'était pas de plaire, mais de servir. » En un mot, j'ai tourné les choses de manière que, sans blesser la vérité, j'ai tâché de ne déplaire à personne. D'ailleurs, dans toute l'histoire de Damiens, je me borne uniquement à citer les interrogatoires. Au reste, l'ouvrage n'est pas encore achevé d'imprimer.

Ce dimanche 6, sexagésime, nous venons de fiancer nos futurs; de là je conclus qu'il faut que François se presse.

Voici, mes anges, une lettre de M. Dupuits, par laquelle il vous remercie de toutes vos bontés.

Je me prosterne devant mes deux anges gardiens.

LETTRE MMMCCCCXCII.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

9 février.

Madame ange, nos lettres se croisent comme les conversations de Paris. Celle-ci est une action de grace de la part de madame Denis, qui a un érysipèle, un point de côté, la fièvre, etc.; de la part de mon cornette de dragons, qui se jette à vos pieds, et qui baise le bas de votre robe avec transport; de la part de Marie Corneille, qui vous écrirait un volume, si elle savait l'orthographe; et

enfin de la part de moi, aveugle, qui réunis tous leurs sentiments de respect et de reconnaissance. Il n'y a rien que vous n'ayez fait : vous échauffez les abbés de La Tour-du-Pin, vous allez exciter la générosité des fermiers-généraux. Il n'y a qu'un point sur lequel j'ose me plaindre de vous ; c'est que vous avez omis la permission de la signature d'honneur de mes deux anges. Je vous avertis que j'irai en avant, et que le contrat de Marie sera honoré de votre nom ; vous me désavouerez après si vous voulez.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de madame de Cormont. Elle demande pardon pour son dur mari ; elle me conjure de donner mademoiselle Corneille à son fils ; je lui réponds que la chose est difficile, attendu que mademoiselle Corneille est fiancée à un autre. Il y a de la destinée dans tout cela, et je crois fermement à la destinée, moi qui vous parle. Celle de M. Le Franc de Pompignan est de me faire toujours pouffer de rire (moi et le public s'entend). O la plaisante chose que son sermon et la relation de sa dédicace ! On est trop heureux qu'il y ait de pareilles gens dans le monde.

J'insiste pour que mon neveu d'Hornoi soit conseiller au Parlement. Il ne fera jamais tant de bruit que l'abbé de Chauvelin ; mais enfin il sera tuteur des rois, et fera brûler son oncle tout

comme un autre. En vérité, *messieurs* sont bien tendres aux mouches. S'ils criaient pour une particule conjonctive, je leur dirais : Messieurs, vous avez oublié la grammaire que les jésuites vous avaient enseignée.

Tout le public murmura, et le roi fut assassiné. Quel rapport cette phrase peut-elle avoir avec le parlement de Paris? Je présenterais requête au roi et à son Conseil, comme les Calas; mais ce serait avant d'être roué; et je ferais l'Europe juge entre le Parlement et la grammaire. Je vous parle ainsi, mes anges, parceque je vous crois plutôt ministres d'un petit-fils de Louis XIV que partisans de la Fronde. Il est doux de dire ce qu'on pense à ses anges. Je vous avoue que je suis comme Platon; je n'aime pas la tyrannie de plusieurs. Je sais que le Parlement ne m'aime guère, parceque j'ai dit dans le *Siècle de Louis XIV* des vérités que je ne pouvais taire. Ce motif d'animosité n'est pas trop honorable. Je vous ai dit tout ce que j'avais sur le cœur; cela me pesait. Mais que vos bontés pour moi ne s'alarment point; je vous réponds qu'il ne subsiste aucune particule qui puisse déplaire.

Parlons du *tripot* pour vous égayer.

On dit que la très sublime Clairon ne veut pas ôter le rôle de Mariamne à la très dépenaillée Gaussin. Que voulez-vous? ce n'est pas ma faute; je ne peux rendre ni les hommes ni les filles rai-

sonnables. Qui est-ce qui se rend justice? quel est le prédicateur de Saint-Roch qui ne croie surpasser Massillon ?

Je me rends justice, mes anges, en disant que mon cœur vous adore.

LETTRE MMMCCCCXCIII.

A M. DAMILAVILLE.

Février.

Mais, mon Dieu, pourquoi un libraire est-il assez imbécile pour avoir son magasin chez lui! il était si aisé de dérober une petite brochure aux yeux des infidèles et des fripons!

Voici pour amuser nos frères. Si cela n'est pas bon, du moins cela est gai. Je présume qu'on en donnera à frère d'Alembert. L'hymne est assez plaisant à chanter avec des accompagnements[1].

J'ai actuellement une bibliothèque sur l'abolition de la Société de Jésus. Avant-hier il y avait deux jésuites chez moi avec une nombreuse compagnie; nous jouâmes une parade, et la voici: j'étais monsieur le premier président, j'interrogeai mes deux moines; je leur dis : Renoncez-vous à tous les privilèges, à toutes les bulles, à toutes

[1] * Hymne chanté au village de Pompignan. (L. D. B.)

les opinions, ou ridicules ou dangereuses, que les lois de l'état réprouvent? jurez-vous de ne jamais obéir à votre général ni au pape, quand cette obéissance sera contraire aux intérêts et aux ordres du roi? jurez-vous que vous êtes citoyens avant d'être jésuites? jurez-vous sans restriction mentale? A tout cela ils répondirent: Oui. Et je prononçai: La cour vous donne acte de votre innocence présente; et, fesant droit sur vos délits passés et futurs, vous condamne à être lapidés sur le tombeau d'Arnauld avec les pierres de Port-Royal.

Je salue tous les frères, cependant *écr. l'inf....*

LETTRE MMMCCCCXCIV.

A M. DUCLOS.

Au château de Fernei, 12 février.

Je croirais, monsieur, manquer à mon devoir, si je ne donnais part à l'Académie du mariage de l'unique héritière du nom de Corneille avec M. Dupuits, jeune gentilhomme plein de mérite, cornette de dragons dans le régiment de M. le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris. Ses terres touchent aux miennes; rien n'était plus convenable. C'est un établissement avantageux. Mademoiselle Corneille en est en partie redevable à la

protection de l'Académie, qui a honoré en elle le nom du grand Corneille, et qui a favorisé les souscriptions de l'édition, à laquelle je travaille continuellement, en faveur de sa niéce.

Je crois qu'il serait honorable pour la littérature que l'Académie daignât m'autoriser à signer pour elle au contrat de mariage. Le nom de Corneille peut mériter cette distinction. Vous me donneriez permission, monsieur, de mettre le nom du secrétaire perpétuel, de la part de l'Académie; ou bien vous auriez la bonté de m'envoyer les noms de messieurs les académiciens présents, en m'autorisant à honorer le contrat de leurs signatures [1]. Ce dernier parti me paraît d'autant plus convenable que je compte signer pour M. le maréchal de Richelieu, comme doyen de l'Académie. J'attends les ordres de l'Académie, en laissant pour leur exécution une place dans le contrat.

Je vous prie, monsieur, de présenter à nos confrères mon profond respect.

[1] * Duclos fut autorisé par l'Académie à signer en son nom au contrat de mariage de mademoiselle Corneille. (L. D. B.)

LETTRE MMMCCCCXCV.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 12 février.

Je commence à croire, mon cher et illustre maître, que le fanatisme pourrait bien avoir le même sort que l'empire romain, d'être détruit par les Tartares. Les souverains de la zone glaciale donneront ce grand exemple aux princes des zones tempérées; et Fontenelle eût dit à Catherine qu'elle est destinée à être l'aurore boréale de l'Europe. En attendant, je ris, à part moi, de la manière dont les choses sont arrangées dans ce meilleur des mondes possibles : au Midi, la philosophie persécutée, vilipendée sur le théâtre; au fond du Nord, une princesse qui la protége et qui la cultive :

C'est dommage, Garo, que tu n'es point entré
Au conseil de celui que prêche ton curé,
Tout en eût été mieux.

LA FONTAINE, fab. IV du liv. IX.

J'ai bien peur que Catherine d'Alexandrie, qui confondit, comme vous savez, les philosophes avec tant de succès, ne voie de fort mauvais œil l'accueil que leur fait Catherine de Russie, et ne se récuse pour sa patronne. Il faut espérer que la cour de Pétersbourg sera plus fidèle au traité qu'elle fait avec la philosophie, qu'elle ne l'a été à ceux qu'elle a faits avec le cardinal de Bernis. Il est vrai que le fruit de ces derniers a été de faire égorger un million d'hommes, et que la philosophie aura peut-être le bonheur d'en éclairer un plus grand nombre. Je ne sais pourtant si jusqu'ici elle doit se réjouir ou s'affliger, tant ses succès sont équivoques, du moins sur les bords de la Seine. Expliquez-moi par quelle

fatalité la philosophie ne peut se résoudre à quitter ses bords, malgré les dégoûts qu'elle y éprouve, et le peu de prosélytes qu'elle y fait. Les philosophes sont comme la femme du Médecin malgré lui, qui veut que son mari la batte. Il est vrai que pour se dédommager ils viennent de faire donner aux jésuites quelques coups de bâton, et qu'ils se flattent même d'être au moment d'en faire maison nette; il faudra voir ce que cela produira.

Je n'ai point lu l'Apologie des jésuites dont vous me parlez; mais je trouve la France fort à plaindre de perdre d'un coup de filet tant de grands génies. Il faut espérer que le collége de la Propagande en fera recrue. Nous pourrions même y ajouter par-dessus le marché ce prédicateur Le Roi, qui vraisemblablement n'est pas le roi des prédicateurs, et dont le nom ignoré dans son quartier a eu le bonheur de parvenir jusqu'à vous. *Vous m'apprenez de Genève que M. Le Roi prêche à Paris.* Je voudrais que les avocats de la famille infortunée des Calas eussent mis dans leurs mémoires moins de *pathos* et plus de pathétique; mais je conviens avec vous que leur zèle et leur désintéressement font un véritable honneur à notre siècle; tant de vertu me fait desirer une éloquence qui y réponde. Je plaindrais mademoiselle Corneille, si elle n'avait pour dot que les souscriptions des gens de Versailles. Tout le *Mercure* est infecté d'épitaphes de Crébillon, qui sont ignorées comme ses vers; voici celle que je ferais à quelqu'un de votre connaissance, à condition qu'elle ne servirait de long-temps : « Il fut l'auteur de la « Henriade, etc., etc., et maria la nièce du grand Cor« neille. »

Avec cette épitaphe-là, on peut se passer d'un mausolée fait par Le Moine, et même d'être loué après sa mort dans le *Mercure;* mais en attendant les petits cousins que vous allez donner à *Cinna*, puissiez-vous, mon cher maître, donner encore long-temps des frères à *Tancrède!* J'attends

l'*Héraclius* de Calderon, mais je suis bien plus curieux de l'*Histoire générale*. Vous avez bien fait de n'y pas peindre le genre humain tout-à-fait de face; ce triste visage n'est pas bon à être vu dans toute la difformité de ses traits; je crains même qu'il ne se trouve trop hideux étant montré de trois quarts, et qu'il ne lui prenne envie de brûler le tableau, et de crier au feu contre le peintre, qui heureusement se trouvera à cent lieues des Omer et des Berthier. Adieu, mon cher et illustre philosophe; conservez bien vos yeux, sans quoi les fanatiques diraient que vous ressemblez à Tirésie, que les dieux aveuglèrent pour avoir révélé leur secret aux hommes. Vivez, voyez, et écrivez long-temps pour l'honneur des lettres, pour le progrès de la raison, et pour le bien de l'humanité; et souvenez-vous quelquefois qu'il y a sur les bords de la Seine un homme qui vous aime, vous honore et vous admire, et qui vout eût conservé les mêmes sentiments sur les bords de la Sprée et sur ceux de la Néva.

LETTRE MMMCCCCXCVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 février.

Madame Denis étant malade, le jeune Dupuits et Marie Corneille étant très occupés de leur premier devoir, qui n'est pas tout-à-fait d'écrire, moi, l'aveugle V., entouré de quatre pieds de neige, je dicte la réponse à la lettre de madame d'Argental l'ange, du 7 de février; et voici comme je m'y prends.

Cujas, Charles Dumoulin, Tiraqueau, n'au-

raient jamais parlé plus doctement et plus solidement de la validité d'un contrat, et nous tombons d'accord de tout ce que disent nos anges. Je n'ai point vu le modèle de consentement paternel que madame Denis avait envoyé à madame d'Argental; elle écrit quelquefois sans daigner me consulter. Je ne sais quel est l'âne qui lui avait donné ce beau modèle de consentement. Le contrat est dressé dans toutes les règles, et le mariage fait dans toutes les formes, les deux amants très heureux, les parents enchantés; et, à nos neiges près, tout va le mieux du monde. Ce qu'il y a de bon, c'est que, quand même les souscriptions ne rendraient pas ce qu'on a espéré, le conjoint et la conjointe jouiraient encore d'un sort très agréable. Il ne nous reste donc qu'à nous mettre aux pieds de nos anges, et à les remercier du fond de notre cœur.

S'ils veulent s'amuser de cette terrible feuille qui devait tant déplaire à *messieurs*, la voici; elle est un peu contre ma conscience. Je veux bien que monsieur le coadjuteur sache qu'on trouve, à la feuille suivante, qu'un de *messieurs*, qui avait été traité avec plus de sévérité que les autres, fonda, dans son abbaye, à perpétuité, une messe pour la conservation du roi. J'ai cru ce trait digne d'être remarqué, j'ai cru qu'il peignait nos mœurs; et il y a environ douze batailles dont je n'ai point

parlé, Dieu merci, parceque j'écris l'histoire de l'esprit humain, et non une gazette.

Je ne doute pas que vous n'ayez la petite addition à l'*Histoire générale*, sous le nom d'*Éclaircissements historiques*. Il ne m'importe guère qu'il y en ait peu ou beaucoup d'exemplaires répandus; cela n'est bon d'ailleurs que pour un certain nombre de personnes qui sont au fait de l'histoire, le reste de Paris n'étant qu'au fait des romans.

Passons de l'histoire au *tripot*. Mon avis est que, ce carême, on donne *Zulime*, suivant la petite leçon que j'ai envoyée. Pendant ce temps-là j'achèverai une belle lettre scientifique sur l'amour, j'entends l'amour du théâtre, dédiée à mademoiselle Clairon.

Au reste, le débit de *Zulime* est un très mince objet, et je doute qu'il se trouve un libraire qui en donne cinq cents livres, encore voudra-t-il un abandon de privilége, comme a fait ce petit misérable Prault; ce qui gêne extrêmement l'impression du Théâtre de V. Les libraires sont comme les prêtres, ils se ressemblent tous. Il n'y en a aucun qui ne sacrifiât son père et sa mère à un petit intérêt typographique.

Je pense qu'il ne serait pas mal de faire un petit volume de *Zulime*, *Mariamne*, *Olympie*, *le Droit du Seigneur*, et d'exiger du libraire qu'il donnât une somme honnête à mademoiselle Clairon et à

Le Kain, soit que ce libraire fût Cramer, soit un autre.

Mais mes anges ne me parlent jamais de ce qui se passe dans le royaume du *tripot;* ils ne me disent point si mademoiselle *Dupuis* et M. *Desronais* enchantent tout Paris, si Goldoni est venu apporter en France la véritable comédie, si l'Opéra-Comique est toujours le spectacle des nations, s'il est vrai qu'il y a deux jésuites qui vendent de l'orviétan sur le Pont-Neuf. Jamais mes anges ne me disent rien ni des livres nouveaux, ni des nouvelles sottises, ni de tout ce qui peut amuser les honnêtes gens; rien sur l'abbé de Voisenon, rien même sur les Calas, objet très important, dont je n'ai aucune notion depuis huit jours. Cela n'empêche pas que je ne baise avec transport le bout des ailes de mes anges.

LETTRE MMMCCCCXCVII.

A M. DAMILAVILLE.

13 février.

Mon cher frère, si vous n'avez pas des *Éclaircissements historiques,* en voici. Il est assez plaisant qu'on puisse imprimer la calomnie, et qu'on ne puisse pas imprimer la justification. Je joins à ces deux exemplaires la véritable feuille de l'*Essai sur*

les mœurs, de laquelle assurément *messieurs* doivent être contents, à moins qu'ils ne soient extrêmement difficiles. Comme il n'y a rien dans cette feuille qui ne se trouve dans le procès de Damiens, que le Parlement lui-même a fait imprimer, je ne vois pas que *messieurs* aient le moindre prétexte de me traiter comme les jésuites : d'ailleurs j'aime la vérité, et je ne crains point *messieurs;* je suis à l'abri de leur greffier. Au reste, il me semble qu'il y a, à la page 325, une chose bien flatteuse pour un de *messieurs.*

Quant à la roture de *messieurs,* il faudrait être aussi ignorant qu'un jeune conseiller au Parlement, pour ne pas savoir que jamais les simples conseillers ne furent nobles. Voyez le chapitre *de la noblesse,* c'est bien pis ; les chanceliers n'étaient pas nobles par leur charge, ils avaient besoin de lettres d'anoblissement. Quand on écrit l'histoire, il faut dire la vérité, et ne point craindre ceux qui se croient intéressés à l'opprimer.

Le *Traité sur l'Éducation* me paraît un très bon ouvrage, et, pour tout dire, digne de l'honneur que frère Platon-Diderot lui a fait d'en être l'éditeur.

Si frère Thieriot ne sait pas l'air de Béchamel, je vais vous l'envoyer noté; car il faut avoir le plaisir de chanter :

« Vive le roi et Simon-le-Franc ! »

Avez-vous entendu parler de la pièce dont M. Goldoni a régalé le Théâtre-Italien? a-t-elle du succès? joue-t-on encore le vieux *Dupuis et M. Desronais?* J'avais prié mon cher frère de m'envoyer ce *Dupuis;* j'attendais le Discours de mon confrère l'évêque de Montrouge[1]; il m'avait écrit qu'il me l'envoyait; mais point de nouvelles: monsieur l'évêque est occupé auprès de quelques filles de l'Opéra-Comique. Mais c'est à frère Thieriot que j'en veux. Il est bien cruel qu'il n'ait pas encore cherché les *Dialogues de Grégoire-le-Grand*[2]. Je les avais autrefois; c'est un livre admirable en son espèce; la bêtise ne peut aller plus loin.

Je reçois *Tout le monde a tort*[3]; ce *Tout le monde a tort* ne serait-il point de madame Bellot? Il me paraît qu'une ironie de soixante pages, en faveur des jésuites, pourrait être dégoûtante. Je reçois aussi la belle et bonne lettre de mon frère, le tout enveloppé dans un papier destiné aux opérations du vingtième. Je suis toujours émerveillé que mon frère, enseveli dans ces occupations désagréables,

[1] * L'abbé de Voisenon fut reçu à l'Académie française le 22 janvier 1763. Il succédait à Crébillon dont il fit un grand éloge, et qui d'ailleurs en mourant l'avait désigné pour son successeur. (L. D. B.)

[2] * Traduits en français par Louis Bulteau. Paris, 1689. 1 vol. in-12. (L. D. B.)

[3] * *Tout le monde a tort, ou Jugement impartial d'une dame philosophe sur l'affaire présente des jésuites;* 1762. In-12 de 69 pages. C'est un pamphlet anonyme du jésuite Berthier. (L. D. B.)

ait du temps de reste pour les belles-lettres et pour la philosophie.

LETTRE MMMCCCCXCVIII.

A M. DE LA MICHODIÈRE,

INTENDANT DE ROUEN.

A Fernei, le 13 février.

Si j'avais des yeux, monsieur, j'aurais l'honneur de vous remercier, de ma main, de la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer. Recevez mes très humbles compliments pour vous et M. Thiroux de Crône, sur le mariage de madame votre fille. Celui de mademoiselle Corneille n'est pas si brillant; je l'ai donnée à un jeune gentilhomme nommé Dupuits, dont les terres sont voisines des miennes. Il n'est encore que cornette de dragons; mais il a un avantage commun avec M. de Crône, celui d'être heureux par la possession de sa femme.

L'affaire que M. de Crône rapporte est un peu éloignée des agréments dont il jouit; elle est bien funeste; et je n'en connais guère de plus honteuse pour l'esprit humain. J'ai pris la liberté d'écrire à M. de Crône sur cette affaire. Je dois me regarder en quelque façon comme un témoin. Il y a plusieurs mois que Pierre Calas, accusé d'avoir aidé son père et sa mère dans un parricide, est dans

mon voisinage avec un autre de ses frères. J'ai balancé long-temps sur l'innocence de cette famille; je ne pouvais croire que des juges eussent fait périr, par un supplice affreux, un père de famille innocent. Il n'y a rien que je n'aie fait pour m'éclaircir de la vérité; j'ai employé plusieurs personnes auprès des Calas, pour m'instruire de leurs mœurs et de leur conduite; je les ai interrogés eux-mêmes très souvent. J'ose être sûr de l'innocence de cette famille, comme de mon existence : ainsi j'espère que M. de Crône aura reçu avec bonté la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire. Ce n'est point une sollicitation que j'ai prétendu faire, ce n'est qu'un hommage que j'ai cru devoir à la vérité. Il me semble que les sollicitations ne doivent avoir lieu dans aucun procès, encore moins dans une affaire qui intéresse le genre humain; c'est pourquoi, monsieur, je n'ose même vous supplier d'accorder vos bons offices; on ne doit implorer que l'équité et les lumières de M. de Crône. Vous avez lu les factums, et je regarde l'affaire comme déja décidée dans votre cœur et dans celui de monsieur votre gendre.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, etc.

LETTRE MMMCCCCXCIX.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Fernei, 14 février.

Je deviens à-peu-près aveugle, monsieur. Un petit garçon, qui passe pour être plus aveugle que moi, et qui vous a servi comme s'il était clair-voyant, s'est un peu mêlé des affaires de Fernei. Ce fut hier que le mariage fut consommé; je comptais avoir l'honneur d'en écrire à votre excellence. Deux époux qui s'aiment sont les vassaux naturels de madame l'ambassadrice et de vous. Je goûte le seul bonheur convenable à mon âge, celui de voir des heureux. Il y a de la destinée dans tout ceci; et où n'y en a-t-il point?

J'arrive au pied des Alpes, je m'y établis; Dieu m'envoie mademoiselle Corneille, je la marie à un jeune gentilhomme qui se trouve tout juste mon plus proche voisin; je me fais deux enfants que la nature ne m'avait point donnés; ma famille, loin d'en murmurer, en est charmée : tout cela tient un peu du roman.

Pour rendre le roman plus plaisant, c'est un jésuite qui a marié mes deux petits. Joignez à tout cela la naïveté de mademoiselle Corneille, à pré-

sent madame Dupuits; naïveté aussi singulière que l'était la sublimité de son grand-père.

Je jouis d'un autre plaisir, c'est celui du succès de l'affaire des Calas : elle a déja été rapportée au Conseil de la manière la plus favorable, c'est-à-dire la plus juste. Ceci est bien une autre preuve de la destinée. La veuve Calas était mourante auprès de Toulouse; elle était bien loin de venir demander justice à Paris. Elle disait : Si le fanatisme a roué mon mari dans la province, on me brûlera dans la capitale. Son fils vient me trouver au milieu de mes neiges. Quel rapport, je vous prie, d'une roue de Toulouse à ma retraite! Enfin nous venons à bout de forcer cette femme infortunée à faire le voyage; et, malgré tous les obstacles imaginables, nous sommes sur le point de réussir : et contre qui? contre un parlement entier; et dans quel temps! Repassez, je vous prie, dans votre esprit, tout ce que vous avez fait et tout ce que vous avez vu; examinez si ce qui n'était pas vraisemblable n'est pas toujours précisément ce qui est arrivé, et jugez s'il ne faut pas croire au destin comme les Turcs. Qui aurait dit, il y a cinq ans, que le roi de Prusse résisterait aux trois quarts de l'Europe, et que vous seriez trop heureux de céder le Canada aux Anglais?

Vous n'aurez rien de moi, monsieur, pour le mois de février; mais, à la fin de mars, je vous

demanderai votre attention sur quelque chose de fort sérieux.

Je me mets aux pieds de vos deux très aimables excellences; madame Denis et mes deux petits, qui demeurent toujours avec moi, joignent leurs sentiments aux miens, et notre petit château espère toujours avoir l'honneur de vous héberger quand vous prendrez le chemin de la France.

VOLTAIRE l'aveugle.

LETTRE MMMD.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Fernei, 14 février.

Que vous êtes heureux, monsieur, et que je suis malheureux! Vous et vos amis vous faites de beaux vers; vous avez votre beau théâtre parmi de jeunes seigneurs et de jeunes dames qui se perfectionnent dans le bel art de la déclamation, c'est-à-dire dans l'art de se rendre maître des cœurs. Pour moi, je deviens sourd et aveugle de plus en plus. La ville de Genève ne me fournit presque plus d'acteurs ni d'actrices; j'avais fait venir Le Kain, qui est le meilleur comédien de Paris; mais il a fallu bientôt le rendre à la capitale: en un mot, je crois que je ferai bientôt une grange de mon

théâtre, et que j'y mettrai des gerbes de blé au lieu de lauriers.

J'avais un peu de honte de me donner du plaisir à l'âge de soixante et dix ans, mais j'ai été un peu rassuré par un vieux fou qui en a soixante et dix-huit, et qui joue la comédie, étant paralytique; il s'appelle Le.... Il m'a mandé qu'il jouait Lusignan dans *Zaïre* avec beaucoup de succès; qu'il se fesait porter sur un brancard, et qu'en un mot on n'avait pas besoin de jambes pour jouer la comédie. Il a raison, mais on a besoin d'yeux et d'oreilles.

Je crois qu'on aura incessamment à Paris une pièce du peintre de la nature, notre cher Goldoni. Je souhaite que tous les Français soient en état de sentir tout son mérite. Un homme qui entend parfaitement l'italien me mande qu'il est extrêmement content de la pièce dont notre cher Goldoni a honoré notre théâtre.

Ah! monsieur, si je n'avais pas bientôt soixante et dix ans, vous me verriez à *Bologna la grassa*.

La riverisco di cuore.

LETTRE MMMDI.

DE LOUIS EUGÈNE,

DUC DE WURTEMBERG.

A Renan, ce 14 février.

J'apprends, monsieur, que madame votre nièce est malade; j'en suis très inquiet. Daignez, de grace, me faire savoir ce qui en est. Je suis très fâché que vous ne m'en ayez rien dit, car vous n'ignorez pas la part que je prends à ce qui vous intéresse. Ce procédé n'est pas dans l'ordre, et vous ne pouvez le réparer qu'en me donnant des nouvelles plus consolantes de sa santé.

Je suis bien fâché que cet incident ait converti vos fêtes en des jours de tristesse; mais l'habileté et les soins de M. Trochin me rassurent et me tranquillisent.

Il faut bien que la vie de l'homme soit mêlée de plaisirs et de peines, puisqu'à Fernei même l'amertume en corrompt quelquefois la douceur.

Les nouvelles d'aujourd'hui confirment la grande nouvelle de la paix. Un courrier de M. Werelst a apporté à La Haye la signature des préliminaires. Notre postérité aura de la peine à croire qu'on se soit, pendant sept ans, exterminé de part et d'autre en Allemagne, pour se reposer ensuite dans le même système qu'on avait abandonné.

En vérité les hommes ont de singuliers conducteurs; mais ceux qui rampent aujourd'hui sur la surface de la terre en méritent-ils d'autres?

Croyez-moi, les humains, que j'ai trop su connaître,
Méritent peu, mon fils, qu'on veuille être leur maître.

Alzire, act. I, sc. I.

Vous les connaissiez dès-lors, monsieur; et il semble que depuis ils sont devenus encore plus petits et plus méprisables.

J'ai vu de près plusieurs de ceux que les siécles à venir illustreront sous la qualification de héros. Ils m'ont fait pitié, et, je le dis, non par rancune ou par amour-propre, mais par le respect que je porte à la vérité.

Je voudrais avoir trouvé dans les espaces ce point qu'Archimède cherchait : je vous y placerais, mon cher maître, non pour soulever le monde, mais pour nous apprendre des vérités qui confondraient à jamais l'orgueil et l'imposture.

Ma petite femme me charge de vous faire bien des compliments de sa part; et, quoique fort incommodée, elle me paraît plus inquiète de vos inquiétudes que des maux qui l'affligent. Cette façon de penser est commune à tout ce qui m'appartient, et elle découle bien naturellement des sentiments de la tendre amitié que je vous ai vouée depuis si long-temps.

LETTRE MMMDII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 février.

Mes anges, maman Denis est toujours malade, moi aveugle, et le tuteur de M. Dupuits sourd; tout cela a dérangé notre petite fête à la Pompignan. Nous n'avons point tiré de canon, maman n'a point soupé, et on s'est marié sans cérémonie.

Je réponds à la lettre dont madame d'Argental honore ma nièce. Elle me l'a montrée, et j'ai été très affligé qu'elle ait pu s'attirer quelques repro-

ches en vous donnant, sans me consulter, des paroles qu'elle ne pouvait pas donner, et qui ne dépendent point du tout d'elle. Elle m'a répondu que, dans sa lettre du 6 de janvier, elle avait eu l'honneur de vous écrire nos intentions; mais des intentions ne sont pas un contrat. Nous avons eu beaucoup de peine à faire regarder, par ce tuteur de M. Dupuits, l'espérance de la vente d'un livre comme une dot. Ce sourdaud est un vieux marin à-peu-près de mon âge, et plus difficile que moi en affaires. Son neveu a un très joli bien, précisément à ma porte; il était parfaitement informé de la condition du père et de la mère, qui ne descendent point de Pierre Corneille, et qui ne participent en rien aux prérogatives de la branche éteinte. C'est, par parenthèse, une obligation que nous avons à Fréron, qui eut, il y a plus d'un an, l'insolence impunie d'imprimer dans ses feuilles que le père de mademoiselle Corneille était un facteur de la petite poste, à cinquante francs par mois; et cette injure personnelle nous fit manquer alors un mariage. Celui-ci est beaucoup plus avantageux que celui qui fut manqué; mais nous n'aurions jamais pu parvenir à le faire, si nous avions insisté sur le partage du produit des souscriptions, que le tuteur a regardé et regarde encore comme un objet fort mince.

Le Cramer que vous voyez à Paris avait offert

de donner quarante mille francs du produit des souscriptions et de la vente de l'édition, et ensuite il avait laissé tomber cette offre. On savait très bien dans Genève que nos seigneurs de France avaient donné leurs noms, et rien de plus, et qu'un d'eux ayant souscrit pour vingt louis d'or, en avait payé un. Les Cramer avaient fait retentir que monsieur le contrôleur-général avait demandé deux cents exemplaires payables en papiers royaux, à huit francs l'exemplaire au-dessous de la valeur; et ce n'est qu'après les fiançailles que nous avons appris les nouvelles offres de M. Bertin.

Les Anglais qui sont à Genève se moquaient un peu de notre générosité française. On nous disait encore que les libraires de Paris, ayant dans leurs magasins deux éditions de Corneille qui pourrissent, se plaignaient continuellement de la nôtre, et empêchaient plusieurs personnes de souscrire. Le sieur Philibert Cramer était trop occupé des plaisirs de Paris pour me rendre le moindre compte, pendant que je travaillais nuit et jour à des commentaires très fatigants qui me font enfin perdre les yeux.

Si dans de pareilles circonstances j'avais voulu couper en deux la partie de la dot fondée sur les souscriptions, soyez très sûrs, mes anges, qu'on m'aurait remercié sur-le-champ, en se moquant de moi. Le père et la mère de madame Dupuits n'y

perdront rien; leur fille les a nourris du bout de ses dix doigts, avant qu'ils eussent été présentés à M. de Fontenelle; elle ne manquera jamais à son devoir, et j'y mettrai bon ordre. Le contrat est fait dans la meilleure forme possible. Ne troublons point les plaisirs de deux amants, et jouissons tranquillement du fruit de nos peines et de la consolation que me donne madame Dupuits dans ma vieillesse.

Permettez-moi de vous supplier encore d'empêcher Philibert Cramer de faire présenter aux spectacles et aux promenades des billets de souscription, comme des billets d'huîtres vertes : l'ami Fréron ne manquerait pas d'en faire de mauvaises plaisanteries dans ses belles feuilles.

On m'a mandé que l'affaire des Calas avait été rapportée par M. de Crône, et qu'il a très bien parlé. Je vous assure que toute l'Europe a les yeux sur cet évènement.

J'ai lu le *Second Appel à la Raison*[1]. Je ne sais rien de si insolent et de si maladroit. Les jésuites ont des amis dans le parlement de Bourgogne, mais certainement ils n'en auront plus quand on connaîtra ce libelle. Ils étaient des tyrans du temps du père Le Tellier; ils ne sont aujourd'hui que des fous.

[1] * Voyez plus haut la lettre MMMCCCCLXXXII. (L. D. B.)

J'ai un jésuite pour aumônier, mais je donnerais volontiers ma voix pour abolir l'ordre. Je n'ai vu qu'une seule bonne chose dans tout ce qu'ils ont écrit, c'est qu'ils ont prouvé invinciblement ce que j'avais déja dit dans quelques petites réflexions sur Pascal, que les jacobins avaient écrit plus de sottises qu'eux. J'ai eu le plaisir de vérifier, dans saint Thomas, le docteur angélique, toute la doctrine du régicide[1]. Que conclure de là? qu'il serait très expédient de se défaire de tous les moines, et de se défier de tous les saints.

LETTRE MMMDIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 février.

Mes anges, ceci vous amusera peut-être; du moins en ai-je été amusé. Ce n'est qu'une chanson d'aveugle, mais on dit que les aveugles sont gais. J'enverrai bientôt quelque chose à mes anges de fort sérieux, car je ne laisse pas de l'être parfois. Vous savez que mon patron est *l'Intimé*, qui avait plusieurs tons.

Corneille m'ennuie à présent autant que Marie

[1]* Cette doctrine pernicieuse, dont les théologiens catholiques ont tant abusé, se trouve dans *la Somme* de saint Thomas d'Aquin. (L. D. B.)

m'amuse. Quel exécrable fatras que quinze ou seize pièces de ce grand homme! Pradon est un Sophocle en comparaison, et Danchet un Euripide. Comment a-t-on pu préférer à un homme tel que Racine un rabâcheur d'un si mauvais goût, qui, jusque dans ses plus beaux morceaux, qui ne sont, après tout, que des déclamations, pèche continuellement contre la langue, et est toujours ou trivial ou hors de la nature? Que Boileau avait bien raison de ne faire nul cas de toutes ces amplifications de rhétorique! qu'il est rare, dans notre nation, d'avoir du goût!

Madame Denis est toujours bien malade: il y a quinze jours qu'elle a la fièvre. Nous espérons que, dans peu, elle sera en état de vous écrire. Nous vous promettons d'appeler Pierre Corneille le premier enfant mâle qu'aura Manon Cornélie. Il y a en effet un pape nommé Corneille, dont on a fait un saint, parceque, dans les premiers siècles, tous les évêques prenaient le nom de saint, au lieu de celui de monseigneur.

Au reste, mes divins anges, ne soyez nullement en peine de François Corneille ni de sa petite femme; je suis toujours le maître des arrangements, et je proportionnerai la part du père à la recette. Ai-je eu l'honneur de vous mander que le roi ne prend que douze exemplaires, et non pas cent, comme disait monsieur le contrôleur-géné-

ral? Sa majesté approuve beaucoup ce mariage, et fera les choses noblement.

Le sang me bout sur les Calas; quand la révision sera-t-elle donc ordonnée?

N'entendrai-je parler que du triste succès de l'impression de *Dupuis et Desronais?* Le *tripot* a bien fait ses affaires; mais le libraire, dit-on, fait mal les siennes. Il n'y a que la pièce de M. le duc de Prâlin qui réussisse parfaitement.

Toute la famille se met sous les ailes des anges.

LETTRE MMMDIV.

A M. GOLDONI.

Au château de Fernei, 19 février.

J'ai respecté long-temps vos occupations, monsieur; mais la meilleure raison qui m'ait empêché de vous écrire, c'est qu'on dit que je deviens aveugle; ce n'est pas comme Homère, c'est comme La Motte-Houdar, dont vous avez peut-être entendu parler à Paris, et qui fesait des vers médiocres tout comme moi. Je suis menacé de perdre la vue, et ce petit accident me prive d'un grand plaisir, qui est celui de lire vos pièces.

Un homme de beaucoup d'esprit, et qui entend parfaitement l'italien, m'a mandé qu'il était extrêmement satisfait de la dernière comédie dont vous

avez gratifié notre public de Paris. Si elle est imprimée, je vous demande en grace de me l'envoyer. Mes yeux feront un effort pour la lire, ou bien ma niéce nous la lira.

Je vous destine une quarantaine de volumes :

« Nardi parvus onyx eliciet cadum. »

Hor., lib. IV, od. xii.

Mais ne vous effarouchez pas de cet énorme fardeau ; il y a vingt volumes de votre serviteur que vous pourrez jeter dans le feu ; et, pour vous consoler, le reste est de Corneille. Je reçois quelquefois des nouvelles de votre ami M. le marquis Albergati. Si j'étais jeune, je vous accompagnerais à votre retour pour aller l'embrasser ; mais j'ai soixante et dix ans, et il faut que je meure entre les Alpes et le mont Jura, dans ma petite retraite. Vous aurez un vrai serviteur jusqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE MMMDV.

A M. LE KAIN.

A Fernei, 20 février.

Mon grand acteur, je proteste contre *Adélaïde* pour bien des raisons. Une des plus fortes, c'est qu'il n'est pas permis d'imputer à un prince du

sang un crime qu'il n'a pas fait. Cette fiction révolta le public, et m'obligea de changer la pièce. L'aventure sur laquelle cette tragédie est fondée arriva en effet à un duc de Bretagne[1], mais non à un prince du sang de France. Les gens sensés qui savent l'histoire seront révoltés à la cour, je vous en avertis, et je présente requête par cette lettre à M. le duc de Duras; je le supplie très instamment de faire jouer *le Duc de Foix,* que je crois incomparablement moins mauvais qu'*Adélaïde.*

Mademoiselle Corneille, devenue madame Dupuits, vous fera de petits Corneilles, qui vous donneront de bonnes tragédies dont vous avez besoin. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

J'ajoute à ma lettre qu'il y a encore dans cette *Adélaïde* un héros blessé dans le combat; que cette blessure, étant absolument inutile au dénouement, n'est qu'une puérilité; que cela seul suffirait pour gâter une pièce. Il faut m'en croire quand je me condamne moi-même. Je vous demande en grace de montrer cette lettre à M. le duc de Duras. Bonsoir : je suis fort occupé avec *Pierre Corneille;* il me fait trouver Racine admirable.

[1] * Voyez notre préface sur *le Duc d'Alençon,* tragédie. (L. D. B.)

LETTRE MMMDVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 février.

Il est bon quelquefois que des anges s'égaient. L'accompagnement de l'hymne à M. de Pompignan est fort bon, et le refrain, quand on est dix ou douze, est très plaisant à chanter. Pour les *Éclaircissements historiques,* ils sont du plus grand sérieux.

Pour *Zulime,* je crois qu'il ne la faut pas donner seule, mais attendre qu'on puisse imprimer deux ou trois pièces à-la-fois. Si je pouvais fortifier un peu le rôle de ce benêt de Ramire, je crois que je ne ferais point mal. Pour *Mariamne,* je la trouve assez bien; je crois qu'elle fera effet; je crois qu'on pourra l'imprimer avec *le Droit du Seigneur.* Pour *Olympie,* qu'on appelle *O l'impie!* et qui cependant est très pie, je dirai comme M. de Pompignan: *De moi je suis assez content; allons, saute, marquis!*

Corneille va son train. Ah! le pauvre homme! qu'il me fait trouver Racine divin!

Et mes anges ne me parlent point de la pièce de *Dupuis et Desronais,* et pas un mot du discours de l'abbé de Voisenon; et M. le président de La

Marche ne m'envoie point ma pancarte nécessaire; et madame Denis est toujours malade; et mes petits mariés s'aiment encore à la folie, quoique au bout de huit jours. Mes anges, il y a tantôt soixante ans que j'ai commencé à aimer l'un de vous deux, et je suis toujours à tous deux avec respect et tendresse.

Mais dites donc comment vont vos yeux; je perds les miens, et je deviens sourd comme un pot.

LETTRE MMMDVII.

A M. D'ALEMBERT.

Le 21 février [1].

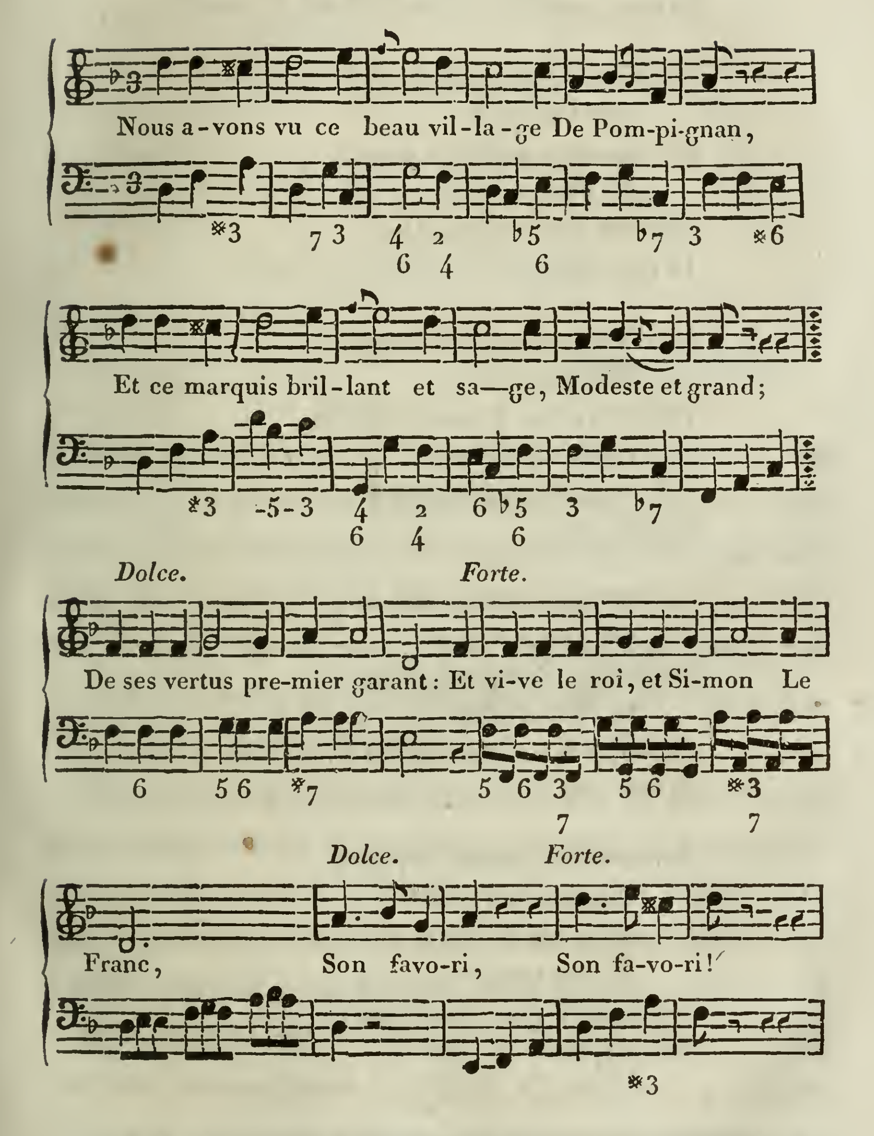
J'envoie à mon digne et parfait philosophe ces coïonneries qui me sont venues de Montauban. Nous avons chanté l'hymne avec l'accompagnement. Je joins ici l'air noté. Les philosophes devraient le chanter en goguettes, car il faut que les philosophes se réjouissent.

[1]* Dans les éditions précédentes, cette lettre avait été mal-à-propos placée à l'année 1761. (L. D. B.)

HYMNE

CHANTÉ AU VILLAGE DE POMPIGNAN.

Sur l'air *de Béchamel* *.



* L'accompagnement est de Grétry; il y en avait auparavant un autre de guitare.

Il a recrépi sa chapelle
Et tous ses vers;
Il poursuit avec un saint zèle
Les gens pervers.
Tout son clergé s'en va chantant :
Et vive, etc.

En aumusse un jeune jésuite
Allait devant;
Gravement marchait à sa suite
Sir Pompignan
En beau satin de président :
Et vive, etc.

Je suis marquis, robin, poëte,
Mes chers amis;
Vous voyez que je suis prophète
En mon pays :
A Paris c'est tout autrement :
Et vive, etc.

J'ai fait un psautier judaïque;
On n'en sait rien.
J'ai fait un beau panégyrique;
Et c'est le mien :
De moi je suis assez content :
Et vive, etc.

Je retourne à la cour, en poste,
Charmer les grands;
Je protège l'abbé La Coste [1]
Et mes parents;
Je suis sifflé par les méchants :
Et vive, etc.

[1] * Célestin condamné aux galères, où il mourut. (L. D. B.)

Bientôt il revient à Versaille
D'un air humain,
Aux ducs et pairs, à la canaille
Serrant la main;
Récitant ses vers dignement :
Et vive le roi, et Simon Le Franc,
Son favori,
Son favori !

LETTRE MMMDVIII.

A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

A Fernei, 23 février.

Mon très cher et très aimable confrère, *en même temps que c'est à ce que vous avez déja fait connaître de vos talents que*, etc.; voilà une belle phrase; mais il me paraît que mon cher évêque a tout un autre style. Je ne sais pas si votre teint était couleur jaune ce jour-là; mais le coloris de votre discours était fort brillant.

En vous remerciant de la félicité et de la fleurette dont vous m'honorez, voulez-vous que je vous parle net? ni Crébillon ni moi ne méritons tant de bontés. Entre nous, je ne connais pas une bonne pièce depuis Racine, et aucune avant lui où il n'y ait d'horribles défauts. Si vous avez jamais pu vous résoudre à lire tout *Corneille*, ce qui est une très rude pénitence, vous aurez vu que c'est

lui qui a toujours cherché à être tendre; il n'y a pas une de ses pièces, j'en excepte *Chimène* et *Pauline*, où il n'y ait un amour postiche et ridicule, très ridiculement exprimé.

C'est Racine qui est véritablement grand, et d'autant plus grand qu'il ne paraît jamais chercher à l'être; c'est l'auteur d'*Athalie* qui est l'homme parfait. Je vous confie qu'en commentant Corneille je deviens idolâtre de Racine. Je ne peux plus souffrir le boursouflé et une grandeur hors de nature.

Vous savez bien, fripon que vous êtes, que les tragédies de Crébillon ne valent rien; et je vous avoue en conscience que les miennes ne valent pas mieux; je les brûlerais toutes, si je pouvais; et cependant j'ai encore la sottise d'en faire, comme le président Lubert jouait du violon à soixante-dix ans, quoiqu'il en jouât fort mal, et qu'il fût cependant le meilleur violon du Parlement.

Savez-vous la musique? tenez, voilà ce qu'on m'envoie; je vous le confie; mais ne me trahissez pas*.

Vous embrassez madame Denis: eh bien! elle vous embrasse aussi; mais elle est bien malade. Je lui lirai votre discours dès qu'elle se portera mieux.

* La musique de l'hymne *sur Pompignan*.

J'ai envie de vous faire une niche, de copier tout ce que vous me dites de madame la duchesse de Gramont, et de le lui envoyer. Je n'ai l'honneur de la connaître que par ses lettres, où il n'y a jamais rien de trop ni de trop peu, et dont chaque mot marque une ame noble et bienfesante. Je lui ai beaucoup d'obligation; elle a été la première et la plus généreuse protectrice de mademoiselle Corneille. Il s'est trouvé heureusement que mademoiselle Corneille en était digne; c'est la naïveté, l'enfance, la vérité, la vertu même. Je rends grace à Fontenelle de n'avoir pas voulu connaître cette enfant-là.

Mon cher confrère, je ne souhaite plus qu'une chose, c'est que vous soyez bien malade, que vous ayez besoin de Tronchin, et que vous veniez nous voir. Je vous embrasse de tout mon cœur, et en vérité je vous aime de même. Je vise à être un peu aveugle. Dieu me punit d'avoir été quelquefois malin; mais vous me donnerez l'absolution.

LETTRE MMMDIX.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Au château de Fernei, le 25 février.

Une des raisons, monseigneur, qui font que je n'ai eu depuis long-temps l'honneur d'écrire à votre éminence, n'est pas que je sois fier ou négligent avec les cardinaux et les plus beaux esprits de l'Europe; mais le fait est que je deviens aveugle, au milieu de quarante lieues de neige, pays admirable pendant l'été, et séjour des trembleurs d'Isis pendant l'hiver. On dit que la même chose arrive aux lièvres des montagnes. Je me suis mêlé ces jours-ci des affaires d'un autre aveugle, petit garçon fort aimable, inconnu sans doute aux princes de l'église romaine, mais avec lequel on ne laisse pas de jouer avant qu'on ne soit prince. J'ai marié mademoiselle Corneille à un jeune gentilhomme dont les terres touchent les miennes; il se nomme Dupuits, il est officier de dragons, estimé et aimé dans son corps, très attaché au service, et voulant absolument faire de petits militaires qui se feront tuer par des Anglais ou des Allemands.

Je regarde comme un devoir de vous donner part de ce mariage, comme à un des protecteurs du nom de Corneille, et au meilleur connaisseur

et de ses beautés et de ses fatras. Je cherchais un descendant de Racine pour ressusciter le théâtre; mais n'en ayant point trouvé, j'ai pris un officier de dragons. J'écris à l'Académie française, à laquelle je dédie l'édition qui fera une partie de la dot, et je demande que ceux qui assisteront à la séance, à la réception de ma lettre, me permettent de signer pour eux au contrat.

Je commence par demander la même grace à votre éminence[1]. L'ombre de Pierre vous en sera très obligée, et moi, autre ombre, je regarderai cette permission comme une très grande faveur. Nous n'avons point clos le contrat, et nous vous laissons, comme de raison, la première place parmi les signatures, si vous daignez l'accepter.

Je suppose que vous vous faites apporter les nouveaux ouvrages qui en valent la peine, et que

[1] * On remarque les phrases suivantes dans la réponse du cardinal de Bernis, datée du Plessis près de Senlis le 10 mars : « Je consens « très volontiers que mon nom soit inscrit au bas du contrat. Je n'en « connais aucun dans l'Europe qui ne soit honoré d'être à côté du « vôtre. Si vous n'aviez fait que de belles tragédies et le seul poëme « héroïque qu'on lise avec plaisir dans notre langue ; si vous n'étiez « qu'un historien élégant et philosophe; qu'un homme du monde, « facile dans son style, piquant et agréable dans ses plaisanteries, « vous ne laisseriez pas que d'être le premier homme de lettres de « votre siècle : mais, outre les talents de l'esprit et les ressources du « génie, vous avez de l'humanité dans le cœur, vous faites du bien « aux malheureux, vous dotez la petite-fille du grand Pierre, après « l'avoir élevée. Voilà ce qui vous met au-dessus des autres hom- « mes, etc. » (L. D. B.)

vous avez vu les *factums* pour les Calas. L'affaire a été rapportée au Conseil avec beaucoup d'équité, c'est-à-dire de la manière la plus favorable; nous espérons justice; une grande partie de l'Europe la demande avec nous. Cette affaire pourra faire rentrer bien des gens en eux-mêmes, inspirer quelque indulgence, et apprendre à ne pas rouer son prochain, uniquement parcequ'il est d'une autre religion que nous.

Voulez-vous, monseigneur, vous amuser avec l'*Héraclius* de Calderon, et la *Conspiration contre César* de Shakspeare? J'ai traduit ces deux pièces, et elles sont imprimées, l'une après *Cinna*, l'autre après l'*Héraclius* de Corneille, comme objet de comparaison. Cela rendra cette édition assez piquante. J'aurai l'honneur de vous adresser ces deux morceaux, si vous me le commandez. Je n'ai pas encore reçu le discours de notre nouveau confrère l'abbé de Voisenon : on en dit beaucoup de bien.

Agréez, monseigneur, les tendres respects du vieil aveugle de soixante-dix ans, car il est né en 1693[1] : il est bien faible, mais il est fort gai; il prend toutes les choses de ce monde pour des bouteilles de savon, et franchement elles ne sont que cela.

[1] * Voltaire se trompait : il était né le 20 février 1694. Par con-

LETTRE MMMDX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Fernei, 25 février.

Plus anges que jamais, madame Denis est toujours malade, et moi toujours aveugle, et vous ne me dites rien de vos yeux. L'âge avance; on n'est pas plus tôt sorti du collége qu'on a soixante ans; en un clin d'œil on en a soixante-dix; on voit tomber ses contemporains comme des mouches. Mes nouveaux mariés, qui sont à vos pieds, ne savent rien de tout cela. Je voudrais que vous eussiez vu la crainte où était Marie de ne point avoir son Dupuits. — « Mon père m'a signifié que je « ne devais pas me marier, qu'il n'y consentirait « point. » — Mes anges, que vouliez-vous que je pensasse? Vous voulez que je commente François Corneille; c'est bien assez de commenter Pierre. Ce Pierre me fait passer de mauvais quarts d'heure; je suis outré contre lui. Il est comme les bouquetins et les chamois de nos montagnes, qui bondissent sur un rocher escarpé, et descendent dans des précipices. J'avais cru que Racine serait ma consolation, mais il est mon désespoir. C'est le

séquent il n'avait le 25 février 1763 que soixante-neuf ans et cinq jours. (L. D. B.)

comble de l'insolence de faire une tragédie après ce grand homme-là. Aussi après lui je ne connais que de mauvaises pièces, et avant lui que quelques bonnes scènes.

Au nom de Dieu, laissez là votre *Adélaïde*. Que veut dire ce héros blessé? à quoi sert sa blessure? à rien du tout; et je vous répète qu'il est impertinent d'imputer à un prince du sang le crime qu'il n'a point commis; cela seul détruit tout intérêt.

Laissons un peu dormir *Zulime* ce carême. C'est bien dommage que cette Zulime ressemble à toutes les femmes délaissées qu'on a tant mises sur le théâtre; sans cela, elle pourrait être passable.

J'aime assez *le Droit du Seigneur*, je vous l'avoue; mais je voudrais qu'il y eût un peu plus de ces honnêtes libertés que le sujet comporte, et que les dames aiment beaucoup, quoi qu'elles en disent.

Mariamne est médiocre, malgré mon Essénien.

Olympie est prodigieusement supérieure à cette *Mariamne*, et n'est pas encore trop bonne. Tout m'humilie et me chagrine; je suis difficile pour moi-même comme pour les autres. Il est dur de sentir la perfection et de n'y pouvoir atteindre.

Ne remplissez pas mes vieux jours d'amertume; ne me faites point mourir, en ressuscitant *Adélaïde*; empêchez-moi de boire ce calice; je vous le demande avec la plus vive instance.

Eh bien! a-t-on enfin rapporté l'affaire des Calas? Je vois qu'il est beaucoup plus aisé de rouer un homme que d'admettre une requête. Il me semble que M. de Crône ne demande pas mieux que de parler, et assurément il parlera bien. J'aurais fait trois ou quatre actes depuis le temps qu'on fait languir cette pauvre veuve. J'avoue que son aventure ne contribue pas à me faire aimer les parlements. Malheur à qui a affaire à eux! fût-on jésuite, on s'en trouve toujours fort mal.

Puisque j'ai du papier de reste, il faut que je dise à mes anges que j'ai jugé les jésuites. Il y en avait trois chez moi, ces jours passés, avec une nombreuse compagnie. Je m'établis premier président; je leur fis prêter serment de signer les quatre propositions de 1682, de détester la doctrine du régicide, du probabilisme, de renoncer à tout privilége contraire à nos lois, et d'obéir au roi plutôt qu'au pape. Ils firent serment, après quoi je prononçai :

La cour, sans avoir égard à tous les fatras qu'on vient d'écrire contre vous, et à toutes les sottises que vous avez écrites depuis deux cent cinquante ans, vous déclare innocents de tout ce que les parlements disent contre vous aujourd'hui, et vous déclare coupables de ce qu'ils ne disent pas; elle vous condamne à être lapidés avec les pierres de Port-Royal, sur le tombeau d'Arnauld.

Tout le monde convint que j'avais raison, et les jésuites l'avouèrent aussi. Et vous, mes anges, qu'en pensez-vous? Respect et tendresse.

LETTRE MMMDXI.

A M. DE LA CHALOTAIS.

A Fernei, le 28 février.

J'aimerais beaucoup mieux, monsieur, que vous m'eussiez fait l'honneur de m'envoyer votre ouvrage imprimé plutôt que manuscrit; le public en jouirait déja. Je crois très sincèrement que c'est un des meilleurs présents qu'on puisse lui faire.

J'ai été obligé de me faire lire presque tout votre mémoire, parceque je deviens un peu aveugle, à la suite d'une grande fluxion qui m'est tombée sur les yeux.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, de me donner un avant-goût de ce que vous destinez à la France. Pour former des enfants, vous commencez par former des hommes. Vous intitulez l'ouvrage : *Essai d'un plan d'études pour les collèges*[1]; et moi je l'intitule : *Instruction d'un homme d'état, pour éclairer toutes les conditions*. Je trouve toutes

[1] * Cet *Essai d'éducation nationale ou Plan d'études pour la jeunesse*, imprimé in-12 en 1763, fut présenté au parlement de Bretagne le 24 mars de la même année. (L. D. B.)

vos vues utiles. Que je vous sais bon gré, monsieur, de vouloir que ceux qui instruisent les enfants en aient eux-mêmes ! Ils sentent certainement mieux que les célibataires comment il faut instruire l'enfance et la jeunesse. Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi, qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres, et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi sur-tout des frères ignorantins pour conduire mes charrues, ou pour les atteler. Je tâche de réparer sur la fin de ma vie l'inutilité dont j'ai été au monde ; j'expie mes vaines occupations en défrichant des terres qui n'avaient rien porté depuis des siècles. Il y a dans Paris trois ou quatre cents barbouilleurs de papier, aussi inutiles que moi, qui devraient bien faire la même pénitence.

Vous faites bien de l'honneur à Jean-Jacques de réfuter son ridicule paradoxe qu'il faut exclure l'histoire de l'éducation des enfants ; mais vous rendez bien justice à M. Clairaut, en recommandant ses *Éléments de Géométrie,* qui sont trop négligés par les maîtres, et qui méneraient les enfants par la route que la nature a indiquée elle-même. Il n'y aura point de père de famille qui ne regarde votre livre comme le meuble le plus nécessaire de sa maison, et il servira de régle à tous ceux qui se mêleront d'enseigner. Vous vous élevez par-tout

au-dessus de votre matière. Je ne sais pas pourquoi vous mettez le livre de M. Vatel au rang des livres nécessaires. Je n'avais regardé son livre que comme une copie assez médiocre, et vous me le ferez relire.

Je m'en tiens, pour la religion, à ce que vous dites avec l'abbé Gédoin, et même à ce que vous ne dites pas. La religion la plus simple et la plus sensiblement fondée sur la loi naturelle est sans doute la meilleure.

Je vous rends compte, monsieur, avec autant de bonne foi que de reconnaissance, de l'impression que votre mémoire m'a faite. A présent que m'ordonnez-vous? voulez-vous que je vous renvoie le manuscrit? voulez-vous me permettre qu'on l'imprime dans les pays étrangers? J'obéirai exactement à vos ordres. Votre confiance m'honore autant qu'elle m'est chère.

Je ne suis point de tout de votre avis sur le style; je trouve qu'il est ce qu'il doit être, convenable à votre place et à la matière que vous traitez. Malheur à ceux qui cherchent des phrases et de l'esprit, et qui veulent éblouir par des épigrammes, quand il faut être solide!

Ne mettez-vous pas en titre les matières que vous avez mises en marge? Cela délasse les yeux et repose l'esprit.

Je suis bien faible, bien vieux, bien malade;

mais je défie qu'on soit plus sensible à votre mérite que moi. Je ne peux vous exprimer avec combien de respect et d'estime j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMDXII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 2 mars.

En réponse à la lettre de mon cher frère, du 23 février, je lui dirai : Mes frères, il ne faut pas calomnier les malheureux, sur-tout quand on n'a pas besoin de leur imputer des crimes. Vous devez vous apercevoir que je n'ai pas ménagé les jésuites; mais je soulèverais la postérité en leur faveur, si je les accusais d'un crime dont l'Europe et Damiens les ont justifiés. Je ne puis et ne dois dire que ce qui est dans le procès. J'ai rempli le devoir d'historien; et je ne serais qu'un vil écho des jansénistes, si je parlais autrement.

Comment pouvez-vous dire que *l'inf...* n'a aucune part au crime de ce scélérat? Lisez donc sa réponse: *C'est la religion qui m'a fait faire ce que j'ai fait.* Voilà ce qu'il dit dans son interrogatoire : je ne suis que son greffier.

Mon cher frère, je hais toute tyrannie, et je ne serai jamais ni jésuite, ni janséniste, ni parlementaire.

J'avais depuis long-temps l'énorme compte du procureur-général de Provence: j'ai une bibliothéque entière des livres faits depuis trois ans contre les jésuites. Dans quelque temps on ne se souviendra plus de tous ces livres, et l'on dira seulement: Il y eut des jésuites. Je suis honteux de demander toujours des livres, et de vous fatiguer de mes importunités; je crois que j'aurai bientôt une bibliothéque aussi nombreuse que celle de M. le marquis de Pompignan.

On a oublié, ce me semble, dans les petites plaisanteries que mérite Simon Le Franc, *la guerre éternelle qu'il a jurée aux incrédules*, dans le village de Pompignan. Remercions bien Dieu de l'excès de son ridicule. Je vous réponds que si ce petit président des aides de province n'était pas le plus impertinent des hommes, il serait le plus dangereux.

Il y a bien une autre bouffonnerie de ce Simon. Vous savez sans doute l'aventure du garde des sceaux, du secrétaire Carpot, et des lettres-patentes; cela est délicieux et l'emporte sur tout le reste.

Et vive le roi et Simon Le Franc!

Écr. l'inf.

LETTRE MMMDXIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Fernei, le 2 mars.

Je vois, monsieur, par votre lettre du 18 février, que vous êtes l'apôtre de la raison. Vous rendez service à l'humanité, en détruisant, autant que vous le pouvez, dans votre province, la plus infame superstition qui ait jamais souillé la terre. Nous sommes défaits des jésuites, mais je ne sais si c'est un si grand bien; ceux qui prendront leur place se croiront obligés d'affecter plus d'austérité et plus de pédantisme. Rien ne fut plus atrabilaire et plus féroce que les huguenots, parcequ'ils voulaient combattre la morale relâchée. Nous sommes défaits des renards, et nous tomberons dans la main des loups. La seule philosophie peut nous défendre. Il serait à souhaiter que le *Sermon des Cinquante* fût dans beaucoup de mains; mais malheureusement je ne puis plus en trouver.

J'ai trouvé un *Testament de Jean Meslier* que je vous envoie. La simplicité de cet homme, la pureté de ses mœurs, le pardon qu'il demande à Dieu, et l'authenticité de son livre, doivent faire un grand effet.

Je vous enverrai tant d'exemplaires que vous

voudrez du *Testament* de ce bon curé. L'affaire des Calas a été rapportée; elle est en très bon train; je réponds du succès. C'est un grand coup porté à la superstition; j'espère qu'il aura d'heureuses suites.

J'ai marié mademoiselle Corneille à un jeune gentilhomme de mon voisinage infiniment aimable; c'est un de nos adeptes, car il a du bon sens. Adieu, monsieur; cultivez la vigne du Seigneur; conservez-moi vos bontés, et soyez persuadé de mon tendre respect.

Christmoque.

LETTRE MMMDXIV.

A M. THIERIOT.

2 mars.

Des pigeons dans un casque ont niché leurs petits;
Le dieu Mars et Vénus de tout temps sont amis *.

Il en est de ces imitations de vers latins comme des sottises, les plus courtes sont les meilleures.

Les plats que nous sert Simon-le-Franc sont bien plus plaisants et plus originaux. Je ne sais rien de comparable à l'aventure des lettres-patentes et de M. Carpot.

* Traduction ou imitation d'une épigramme de l'*Anthologie grecque*, qui fut aussi imitée par les Latins.

Enfin, mon cher frère, je suis content de vous.

« . . . . Vitanda est improba Siren
« Desidia. . . . . »
HOR., lib. II, sat. III, v. 14.

Il serait bon que *Pindare*-Le Brun ou *Lycophron Zoïle* eût la lettre à M. d'Alembert. Il m'a mandé que vous désapprouviez le mariage de M. Dupuits avec mademoiselle Corneille; mais je crois que vous ne désapprouvez pas ses écrits et ses méchancetés. Écrivez-moi, je vous en prie. Madame Denis a besoin de vos lettres autant que moi. Elle est très malade depuis un mois, et vos lettres lui font plus de bien que Tronchin. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE MMMDXV.

A M. DAMILAVILLE.

Le 5 mars.

Mon cher frère, j'attends votre petite *Pompignade*, dont les notes me réjouiront. J'attends surtout des nouvelles de la seconde représentation de la pièce de M. de Crône, qu'on dit fort bonne. Je me flatte toujours que cette affaire des Calas fera un bien infini à la raison humaine, et autant de mal à *l'inf*....

Mettez-moi au fait, je vous en conjure, de l'a-

venture de l'*Encyclopédie*. Est-il bien vrai qu'après avoir été persécutée par les Omer et les Chaumeix, elle l'est par les libraires? est-il vrai que la mauvaise foi et l'avarice aient succédé à la superstition, pour anéantir cet ouvrage? Si cela est, ne pourrait-on pas renouer avec l'impératrice de Russie? Après tout, si les auteurs sont en possession de leurs manuscrits, ils n'ont qu'à aller où ils voudront. La véritable manière de faire cet ouvrage en sûreté était de s'en rendre entièrement le maître, et d'y travailler en pays étranger. Je plains bien le sort des gens de lettres; tantôt un Omer leur coupe les ailes, et tantôt des fripons leur coupent la bourse.

Est-il vrai que M. Saurin aura le poste que Catherine destinait à mon frère d'Alembert? En ce cas, ce poste serait toujours occupé par un frère, et il y aurait de quoi lever les mains au ciel en action de graces, tandis qu'à Paris on lève les épaules sur les Pompignan et sur les Le Brun, et sur tant d'autres misères.

On demande dans les provinces des *Sermons* et des *Meslier*: la vigne ne laisse pas de se cultiver, quoi qu'on en dise.

Mon frère Thieriot est prié de me dire combien il y a encore de petits Corneilles dans le monde; il vient de m'en arriver un qui est réellement arrière-petit-fils de Pierre, par conséquent très bon

gentilhomme. Il a été long-temps soldat et manœuvre; il a une sœur cuisinière en province, et il s'est imaginé que mademoiselle Corneille, qui est chez moi, était cette sœur. Il vient tout exprès pour que je le marie aussi; mais, comme il ressemble plus à un petit-fils de Suréna et de Pulchérie qu'à celui de Cornélie et de Cinna, je ne crois pas que je fasse sitôt ses noces.

J'embrasse tendrement mon frère. Je suis aveugle et malingre. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMDXVI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 7 mars.

Votre éminence, monseigneur, doit avoir reçu une lettre du pauvre Tirésie, adressée à Vic-sur-Aisne, pendant qu'elle daignait me faire des reproches de mon silence. Vous êtes englobé dans l'Académie française, qui a daigné signer en corps au mariage de notre Marie Corneille.

Il faut, pour vous amuser, que M. Duclos vous envoie l'*Héraclius* espagnol, dont on dit que Corneille a tiré le sien; vous rirez, et il est bon de rire.

Votre éminence à la bonté de me parler d'*Olympie,* j'aurai l'honneur de la lui envoyer dans

quelque temps; elle en aura perdu la mémoire, et ne jugera que mieux de l'effet qu'elle peut faire.

L'affaire des Calas, ma fluxion sur les yeux, le mariage de madame Dupuits, une grosse maladie de ma nièce, m'ont un peu dérouté des amusements tragiques; mais rien ne me détachera de votre éminence, à qui j'ai voué le plus profond et le plus tendre respect.

LETTRE MMMDXVII.

A M. COLLINI.

Aux Délices, 7 mars.

Mon cher historien Palatin, mon cher éditeur, envoyez-moi, je vous prie, sur-le-champ, par les voitures publiques, trois douzaines d'*Olympies* en feuilles [1]; je vous serai obligé. Je ne peux écrire une longue lettre, attendu que mes yeux me refusent le service.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

[1] * Collini venait, d'après l'invitation de Voltaire, de faire imprimer *Olympie* avec une préface. (L. D. B.)

LETTRE MMMDXVIII.

A M. P. ROUSSEAU,

A BOUILLON.

A Fernei, 7 mars.

Je n'ai jamais conçu, monsieur, comment vous vous étiez fait esclave, pouvant être libre. Votre journal avait une grande réputation; vous y auriez travaillé dans le château de Fernei beaucoup plus facilement qu'ailleurs, étant à un pas d'une ville de commerce, et pouvant établir toutes vos correspondances sans demander permission à personne. Malheureusement j'ai prêté cette habitation pour une année. Je ne vous conseille pas d'aigrir M. le duc de Bouillon ; si je peux vous servir auprès de lui, dites-moi précisément ce que vous lui demandez; prescrivez-moi aussi ce que je dois écrire à M. l'abbé Coyer : vous serez servi sur-le-champ. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que je vous avais écrit à Bouillon; cela m'étonna beaucoup. Il faut que ce soit quelqu'un qui ait pris mon nom, car il me semble qu'il y a plus de quatre mois que je ne vous ai adressé de lettre dans ce pays-là. Je suis malade, je perds la vue; mais je ne perdrai jamais ni l'envie de vous servir

ni l'estime véritable avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

LETTRE MMMDXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 9 mars.

Assurément vous êtes bien anges; et je suis bien payé pour le croire et pour le dire. Vous me traitez précisément comme Gabriel traita Tobie. Vous m'enseignez un remède pour mes yeux; mais ce n'est pas du fiel de brochet. Je vous remercie bien tendrement, mes chers anges.

Je vois qu'il faut abandonner le *tripot* pour longtemps. Vous n'ignorez pas sans doute que mademoiselle Clairon est dans le cas de l'hémorroïsse, et que le sauveur Tronchin lui a mandé qu'il ne pouvait la guérir, si elle ne venait toucher le bas de sa robe. Il la déclare morte, si elle joue la comédie. Je me bornerai donc à commenter Corneille et à admirer Racine.

Mais admirez dans quel embarras me jette Pierre Corneille. Ce n'est pas assez pour lui d'avoir fait *Pertharite, Théodore, Agésilas, Attila, Suréna, Pulchérie, Othon, Bérénice,* il faut encore qu'un arrière-petit-fils de tous ces gens-là vienne du pays de la mère aux gaînes me relancer aux Délices.

C'est réellement l'arrière-petit-fils de Pierre. Il se nomme Claude-Étienne Corneille, fils de Pierre-Alexis Corneille, lequel Alexis était fils de Pierre Corneille, gentilhomme ordinaire du roi, lequel Pierre était fils de Pierre, auteur de *Cinna* et de *Pertharite*.

Claude-Étienne, dont il s'agit ici, est né avec soixante livres de rente malvenant. Il a été soldat, déserteur, manœuvre, et d'ailleurs fort honnête homme. En passant par Grenoble, il a représenté son nom et ses besoins à M. de M***, que vous connaissez. Ce président, qui est le plus généreux de tous les hommes, ne lui a pas donné un sou, mais lui a conseillé de poursuivre son voyage à pied, et de venir chez moi, l'assurant que ce conseil valait beaucoup mieux que de l'argent, et que sa fortune était faite.

Claude-Étienne lui a représenté qu'il n'avait que quatre livres dix sous pour venir de Grenoble aux Délices. Le président a fait son décompte, et lui a prouvé qu'en vivant sobrement il en aurait encore de reste à son arrivée.

Le pauvre diable enfin arrive mourant de faim, et ressemblant au Lazare ou à moi. Il entre dans la maison, et demande d'abord à boire et à manger, ce qu'on ne trouve point chez le président de M***. Quand il est un peu refait, il dit son nom, et demande à embrasser sa cousine. Il montre les

papiers qu'il a en poche; ils sont en très bonne forme. Nous n'avons pas jugé à propos de le présenter à sa cousine ni à son cousin M. Dupuits, et je crois que nous nous en déferons avec quelque argent comptant. Il descend pourtant de Pierre Corneille en droite ligne, et mademoiselle Corneille, à la rigueur, n'est rien à Pierre Corneille. Nous aurions pu marier Marie à Claude-Étienne, sans être obligés de demander une dispense au pape.

Mais comme M. Dupuits est en possession, et qu'il s'appelle Claude, l'autre Claude videra la maison. Voilà, je crois, ce que nous avons de meilleur à faire.

On nous menace d'une douzaine d'autres petits Cornillons, cousins-germains de *Pertharite,* qui viendront l'un après l'autre demander la becquée. Mais Marie Corneille est comme Marie sœur de Marthe; elle a pris la meilleure part[1].

Le bon de l'histoire, c'est que c'est un nommé du Molard, pauvre diable de son métier, qui est le premier auteur de la fortune de Marie. Tout cela, combiné ensemble, me fait croire plus que jamais à la destinée.

Heureusement le roi s'est moqué des beaux arrangements de M. Bertin; il nous envoie de l'ar-

[1] * Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ. (*Év. de saint Luc*, ch. x, v. 42.) (L. D. B.)

gent comptant, autre destinée encore très singulière.

Celle de la veuve Calas ne l'est pas moins; elle ne se doutait pas, il y a un an, que le Conseil d'état s'assemblerait pour elle.

Olympie a encore sa destinée; elle sera jouée à Moscou avant de l'être à Paris. Une très mauvaise copie a été imprimée en Allemagne, et j'ai été obligé d'en envoyer une moins mauvaise. La pièce me paraît singulière et assez rondement écrite. Je la trouve admirable quand je lis *Attila;* mais je la trouve détestable quand je lis les pièces de Racine, et je voudrais avoir brûlé tout ce que j'ai fait. Mes divins anges, il n'y a que Racine dans le monde: s'il me vient quelqu'un de sa famille, je vous promets de le bien traiter: mais pour Campistron, La Grange-Chancel, Crébillon et moi, nous sommes des gens excessivement médiocres. Ce n'est pas qu'il n'y ait de très belles choses dans Corneille; mais pour une pièce parfaite de lui je n'en connais point. Mes chers anges, je baise le bout de vos ailes avec tendresse et respect.

LETTRE MMMDXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 mars.

Pour peu que mes anges soient curieux, ils pourront se mettre au fait de mon aventure des trois brancards, car me voici avec trois Corneille. La véritable est madame Dupuits, les deux autres sont les descendants en ligne directe de Pierre, et sa sœur dont on me menace est la troisième; mais *Pierre* est beaucoup plus embarrassant que les trois autres. Il n'y a pas, révérence parler, le sens commun dans ses dix dernières pièces; et, à la réserve de la conférence de Sertorius et de Pompée et de la moitié d'une scène d'*Othon*, qui ne sont, après tout, que de la politique très froide, tout le reste est fort au-dessous de Pradon et de Danchet.

L'embarras du commentateur est plus grand chez moi que celui du père de famille. Madame Dupuits m'amuse par sa gaieté et par sa naïveté; mais son oncle Pierre est bien loin de m'amuser. M. Dupuits et elle présentent leurs très humbles et très tendres reconnaissances à leurs anges; il y a beau temps qu'ils ont écrit au père. J'ai vraiment grand soin que mes deux marmots remplissent

leurs devoirs. Savez-vous bien que je les fais aller à la messe tout comme s'ils y croyaient?

Je ne sais si mes anges sont de la paroisse de Saint-Eustache; je les crois de Saint-Roch, et cela est fort égal, car *Roch* n'a pas plus existé qu'*Eustache;* mais je hais Eustache, où l'on ne voulut point enterrer Molière, qui valait mieux que lui. Mes anges connaîtront sans doute quelque marguillier d'honneur de ce Saint-Eustache, quelque honnête dame, amie du curé, et on obtiendra aisément de lui qu'il fasse examiner les registres de la paroisse. Voici un petit mémoire qui mettra au fait. N'avez-vous pas la plus grande envie du monde de savoir comment mon confrère Pierre, gentilhomme ordinaire de Louis XIV, et fils de Pierre mon maître, a eu un fils mort à l'hôpital?

J'en reviens toujours à la destinée. L'arrière-petit-fils de Pierre Corneille demande l'aumône; Marie Corneille, qui est à peine sa parente, a fait fortune sans le savoir.

Le prince Ferdinand de Brunswick nous a battus pendant quatre ou cinq ans, et son frère, régent de Russie, est en prison depuis vingt-trois ans, dans une île de la mer Glaciale. L'empereur Iwan est enfermé chez des moines, et la fille de cette princesse de Zerbst, que vous avez vue à Paris, gouverne gaiement deux mille lieues de pays. Georges III nous a pris le Canada, tandis que le

prétendant dit son chapelet à Rome, et que son fils s'enivre à Bouillon, et donne des coups de pied au cul à toutes les femmes qu'il rencontre. Ne voilà-t-il pas un monde bien arrangé!

Vivez gaiement, mes anges; jouissez tranquillement de cette courte vie. Tout ce que j'ai vu et tout ce que j'ai fait n'a pas l'ombre du bon sens. Celui qui a pris le nom de Salomon pour dire que tout est vanité[1], et que tout va comme il peut, était un philosophe d'Alexandrie bien raisonnable. Il faut que l'Église ait eu le diable au corps pour attribuer cet ouvrage à Salomon, et pour le mettre dans le canon.

Les hommes sont bien fous, mais les ecclésiastiques sont les premiers de la bande. Je n'ai fait qu'une chose de raisonnable dans ma vie, c'est de cultiver la terre. Celui qui défriche un champ rend plus de service au genre humain que tous les barbouilleurs de papier de l'Europe.

Madame Denis est toujours bien malingre, et moi toujours un petit Homère, un petit La Motte[2], versifiant, et n'y voyant goutte, me moquant de tout, et sur-tout de moi, vous aimant de tout mon cœur, et persistant pour vous dans mon culte de

[1]* *Ecclésiaste*, ch. 1, v. 2. (L. D. B.)

[2]* On sait qu'Homère passe pour avoir été aveugle, et que Houdar de La Motte l'était en réalité. (L. D. B.)

dulie, jusqu'à ce que je rende mon corps aux quatre éléments qui me l'ont donné.

LETTRE MMMDXXI.

A M. DAMILAVILLE.

Le 11 mars.

C'est donc lundi passé, 7 du mois, que tout le Conseil d'état assemblé a écouté M. de Crône. Je ne sais pas encore ce qui aura été résolu, mais j'ai encore assez bonne opinion des hommes pour croire que les premières têtes de l'état n'auront pas été de l'avis des huit juges de Toulouse. Ces huit indignes juges ont servi la philosophie plus qu'ils ne pensent. Dieu et les philosophes savent tirer le bien des plus grands maux.

Que dites-vous de l'aventure de notre nouveau Corneille? C'est un véritable coup de théâtre. Que dit frère Thieriot l'apathique? vous réjouissez-vous à m'envoyer des *pompignades?* On rit beaucoup à Versailles de la conversation du roi avec le marquis Simon Le Franc. On en aurait ri sous Louis XI, comment voulez-vous qu'on ne se tienne pas les côtés sous Louis XV, le plus indulgent et le plus aimable des souverains?

J'embrasse tendrement mon frère et mes frères. *Écr. l'inf....*

P. S. Je vois par votre lettre qu'il faudra encore quelques cartons à l'*Essai sur les mœurs;* rien n'est si difficile à dire aux hommes que la vérité.

LETTRE MMMDXXII.

A M. THIROUX DE CRONE.

Aux Délices, mars.

Monsieur, vous vous êtes couvert de gloire, et vous avez donné de vous la plus haute idée par la manière dont vous avez parlé dans ce nombreux Conseil, dont vous avez enlevé les suffrages. Permettez-moi de vous en faire mon compliment, ainsi que mes remerciements. Si vous faites ce petit voyage que vous avez projeté dans nos cantons moitié catholiques moitié hérétiques, vous verrez tous les cœurs voler au-devant de vous, et je vous assure que votre arrivée sera un triomphe. Je ne serai pas, monsieur, le moins empressé à vous rendre mes hommages. Les philosophes doivent vous chérir, et les intolérants mêmes doivent vous estimer. Je vous respecte, et je prends la liberté de vous aimer. Je souhaite, pour le bien des hommes, que votre réputation vous méne incessamment aux grandes places que vous méritez. En fesant des vœux pour vous, j'en fais pour ma

patrie, que j'aimerais davantage si elle avait plus de citoyens tels que vous.

Je n'ose me flatter du bonheur de vous voir, mais je le desire avec une passion égale au respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMDXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

Le 15 mars.

Mon cher frère, il y a donc de la justice sur la terre; il y a donc de l'humanité. Les hommes ne sont donc pas tous de méchants coquins, comme on le dit.

Il me semble que le jour du Conseil d'état est un grand jour pour la philosophie. C'est le jour de votre triomphe, mon cher frère; vous avez bien aidé à la victoire; vous avez servi les Calas mieux que personne.

Tout le monde dit que M. de Crône a rapporté l'affaire avec une éloquence digne de l'auguste assemblée devant laquelle il parlait. Il est devenu célèbre tout d'un coup. C'est un jeune homme d'un rare mérite, et qui est un peu de nos adeptes, avec la prudence convenable: le temps n'est pas encore venu de s'expliquer tout haut. Je parie que le marquis Simon Le Franc est fâché de ce

succès, et que son frère a dit la messe pour obtenir de Dieu que la requête fût rejetée.

Je reçois la jolie préface imprimée à Genève aux dépens des chirurgiens-dentistes ; je crois que vous recevrez bientôt la *Relation d'un Voyage*, imprimée à Paris *aux dépens* de Simon Le Franc [1].

J'embrasse plus que jamais mon cher frère. *Écr. l'inf....*

On dit que mademoiselle Clairon viendra bientôt voir le sauveur Tronchin à Genève; nous la prierons de jouer sur notre petit théâtre quand elle se portera bien. Ce sera une de nos singularités d'avoir eu Clairon et Le Kain dans notre bassin des Alpes. Pour les comédiens de Paris, je leur conseille de mettre sur leur porte : *Maison à louer.*

LETTRE MMMDXXIV.

A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 15 mars.

M. Tronchin, mademoiselle, m'a dit que votre état demande les plus grands ménagements et l'attention la plus scrupuleuse, et que vous risquez beaucoup si vous voyagez dans le temps de vos accès.

[1] * Cette Relation se trouve dans le volume des *Facéties*. (L. D. B.)

Vous avez demandé qu'on vous louât un appartement à Genève, dans le voisinage de M. Tronchin; non seulement il n'y en a point, mais s'il y en avait, il serait d'une cherté excessive. Il y a même une famille considérable de Genève qui, ne pouvant trouver à se loger cette année, est obligée d'aller habiter un petit château que je possède à une lieue de la ville. Genève d'ailleurs n'est pas un séjour qui vous convienne, et on n'y honorerait pas vos talents comme à Paris.

Nous sommes actuellement, madame Denis et moi, aux Délices. C'est une maison de campagne assez agréable; mais les appartements que nous pouvons donner sont bien mal disposés. Vous choisirez celui qui vous conviendra le mieux: ce sont plutôt des chambres que des appartements. Madame Denis est malade, je le suis aussi; M. Tronchin viendra dans notre hôpital pour nous trois. Nous irons passer la belle saison dans le petit château de Fernei, où vous serez beaucoup plus commodément logée. Fernei est à deux lieues de Genève; on rendra compte tous les jours de votre état à M. Tronchin, qui veillera sur votre santé.

Voilà, mademoiselle, ce que je vous propose: l'état de madame Denis et le mien nous condamnent à un régime et à une retraite convenables à votre situation présente. Cependant, si vous voulez apporter un habit de fête pour le temps

de votre convalescence, nous mettrons aussi les nôtres pour la célébrer. Il est juste que la descendante de Corneille voie la personne du monde qui fait le plus d'honneur à son grand-père, et que j'aie la consolation, dans ma vieillesse, de me trouver entre vous et elle.

J'ai l'honneur d'être, mademoiselle, avec tous les sentiments qui vous sont dus, etc.

LETTRE MMMDXXV.

A M. BERTRAND.

Aux Délices, 15 mars.

Le parlement de Toulouse ayant condamné, sur des indices, Jean Calas, négociant de Toulouse, protestant, à être rompu vif, et à expirer sur la roue, convaincu d'avoir étranglé son fils aîné en haine de la religion catholique; la veuve Calas et ses deux filles étant venues se jeter aux pieds du roi, un conseil extraordinaire s'est tenu le lundi, 7 mars 1763, composé de tous les ministres d'état, de tous les conseillers d'état, et de tous les maîtres des requêtes. Ce conseil, en admettant la requête en cassation, a ordonné d'une voix unanime que le parlement de Toulouse enverrait incessamment les procédures et les motifs de son arrêt.

J'envoie ces nouvelles à M. B.; il me semble qu'on devrait les insérer dans la Gazette. Ma fluxion, sur les yeux, qui continue toujours, et qui me menace de la perte de la vue, m'empêche d'avoir l'honneur de lui écrire. Je présente mille sincères respects à tous nos amis. V.

LETTRE MMMDXXVI.

A M. LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD,

LIEUTENANT-COLONEL, ETC.

Mars.

Je suis très fâché, monsieur, que vous soyez compris dans la réforme; mais consolez-vous : la France a la guerre tous les sept ans, et, pour peu que la bonne volonté vous dure, vous exercerez le grand art de faire tuer du monde méthodiquement. Je me croirais très heureux, très honoré, et je me donnerais les airs d'un homme considérable, si je pouvais recevoir quelques uns de vos ordres, et être à portée de faire parvenir à M. le duc de Choiseul la commission que vous me donneriez. Vous savez ce que c'est que les faibles bontés d'un ministre pour un pauvre reclus de mon espèce. Il souffre quelquefois que je lui écrive, et c'est très rarement. Je suis confondu, comme de raison, dans la foule de ceux dont il se souvient. Je ne

dois pas, en vérité, prétendre davantage; mais s'il se présentait quelque occasion où je pusse, sans faire l'insolent, être votre commissionnaire, je ne manquerai pas de vous obéir. Je recevrai avec reconnaissance le manuscrit du bacha de Bonneval, que vous voulez bien m'offrir, et j'en ferai l'usage que vous ordonnerez. Je vous avoue que je serais curieux de savoir les motifs de sa conversion à la foi musulmane. Apparemment qu'un brave guerrier comme lui a été plus touché des conquêtes de Mahomet que de l'humilité de Jésus-Christ. Il y a je ne sais quoi dans ce Mahomet qui impose. Les religions sont comme les jeux du trictrac et des échecs: elles nous viennent de l'Asie. Il faut que ce soit un pays bien supérieur au nôtre, car nous n'avons jamais inventé que des pompons et des falbalas; tout nous vient d'ailleurs, jusqu'à l'inoculation.

Je n'ai pas l'honneur de vous répondre de ma main, parceque je deviens aveugle comme le vieux Tobie.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux et les plus vrais, monsieur, votre, etc.

LETTRE MMMDXXVII.

DE LOUIS-EUGÈNE,

DUC DE WURTEMBERG.

Au château de Renan, ce 20 mars.

Ce n'est pas à ma philosophie, monsieur, qu'il faut attribuer l'ignorance dans laquelle j'ai laissé madame la duchesse de Wurtemberg du lieu de mon habitation. Mais la fatalité des circonstances, qui m'a fait éprouver tant de caprices et de bizarreries différentes, et à qui je dois peut-être la douceur de ma vie présente, aurait aussi interrompu l'honneur qu'elle me fesait de recevoir et de me donner de ses nouvelles.

Je suis fâché qu'une occasion si triste pour elle la rappelle à ses anciennes habitudes; mais je suis encore plus affligé d'ignorer absolument ce qui la regarde.

Je desire du fond de mon cœur que des jours plus heureux puissent la consoler de tant de malheurs et de pertes qui l'ont frappée à-la-fois.

Je prends la liberté, monsieur, de vous charger de l'incluse. Adoucissez, s'il se peut, les chagrins amers d'une femme charmante. Qui pourra essuyer ses pleurs, si ce n'est vous? C'est au patriarche à répandre de nouveau le sourire sur la physionomie d'une Grace affligée.

Vous êtes donc présentement aux Délices. Mais les élus qui ont le bonheur de pouvoir être les plus assidus auprès de votre personne ont l'avantage sur vous d'y être sans cesse.

M. Tronchin est digne sans doute de toutes vos préférences. Mais vous feriez encore mieux, monsieur, de le voir que de le consulter.

Cependant, mon cher maître, je vous défie de devenir aveugle; car, quand même ces yeux brillants et si pleins du génie qui vous inspire se couvriraient, vous n'en seriez pas moins l'homme du monde qui voit le mieux.

Selon les calculs faits à Vienne, il est prouvé que les dépenses dans lesquelles cette guerre a entraîné sa majesté l'impératrice montent à cinq cents millions de florins; mais ce qui est plus exorbitant et plus fâcheux encore, c'est que cette même guerre coûte à ses états un demi-million d'hommes.

Je l'ai déja dit, et j'ose le répéter encore, que la postérité aura de la peine à croire que l'Europe se soit exposée pour rien à tant de pertes irréparables.

Est-ce là ce siécle de lumières que vous embellissez et que vous éclairez? Hélas! les temps et les hommes se ressemblent et se ressembleront toujours. La multitude aveugle se courbera sans cesse sous le joug d'un petit nombre d'hommes puissants, et l'ambition des rois de la terre foulera toujours les lois sacrées de l'humanité.

Daignez présenter mes hommages à madame Denis, recevoir ceux de ma petite femme, et ne pas douter de la tendre amitié que vous m'avez inspirée depuis si long-temps.

J'apprends tout-à-l'heure, monsieur, que c'est à vous que je dois le chocolat excellent que je prends depuis quelques jours. C'est le présent le plus convenable qu'on puisse faire à un homme marié; aussi ma petite femme vous en est-elle très obligée.

LETTRE MMMDXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 mars.

Mes anges croient recevoir un gros paquet de vers, mais ce n'est que de la prose. Cette prose vaut mieux que des vers; c'est un projet d'éducation que M. de La Chalotais doit présenter au parlement de Bretagne, et sur lequel il m'a fait l'honneur de me consulter. Si mes anges veulent le parcourir, je crois qu'ils en seront contents. Je vous supplie de vouloir bien le lui renvoyer contre-signé, soit *duc de Prâlin*, soit *Courteilles.*

Si le procureur-genéral de Toulouse avait fait de tels ouvrages, au lieu de poursuivre la mort de Jean Calas, je le bénirais au lieu de le maudire.

Je ne sais point encore quel parti prendra mademoiselle Clairon. Je lui ai offert un logement chez moi; car assurément elle n'en trouverait pas à Genève, et cette ville à consistoire n'est pas trop faite pour une comédienne. M. Tronchin prétend que le voyage peut lui être funeste dans l'état où elle est. Il assure de plus qu'elle ne peut jouer d'une année entière sans être en danger de mort. La comédie va être abandonnée; la nôtre l'est

aussi. Madame Denis est toujours malade, et je suis plus misérable que jamais. Ma consolation est la journée du 7 de mars, ce Conseil d'état de cent personnes, ce qui ne s'était jamais vu, cet arrêt qui est déja la justification des Calas, cette joie du public, et ce cri unanime contre le capitoul David. Tous ces David me déplaisent, à commencer par le roi David, et à finir par David le libraire.

Mes anges ont-ils trouvé quelque gros marguillier de Saint-Eustache qui ait déterré l'extrait baptistaire d'un Corneille, fils d'un Pierre Corneille, gentilhomme ordinaire du roi, et d'une Le Cochois? Il ne m'est point venu de nouveaux Corneille; mais s'il m'en venait, ils ne m'ennuieraient pas plus que la *Sophonisbe* du grand Pierre, que je fais actuellement imprimer. Je ne sais si je vivrai assez long-temps pour finir cet ouvrage. Je presse Cramer tant que je peux, car j'aime à corriger des épreuves, et je crains les œuvres posthumes.

Je présente mes tendres respects à mes anges, et je leur demande pardon du gros paquet.

LETTRE MMMDXXIX.

A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, 21 mars.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous renvoyer par M. d'Argental le manuscrit que vous avez bien voulu me confier; et je vous assure que c'est avec bien de la peine que je m'en dessaisis. Il le fera contre-signer par M. le duc de Prâlin, ou par quelque autre contre-signeur.

Ne doutez pas que cet ouvrage ne soit imprimé dans plus d'une ville, dès qu'il l'aura été à Rennes. Il sera bien plus aisé de le contrefaire que de l'imiter. Vous me ferez une très grande grace, monsieur, de daigner me faire parvenir le mémoire sur l'origine du Parlement. Si le paquet est gros, je vous prierai de l'adresser pour moi à M. Damilaville, premier commis du vingtième, quai Saint-Bernard, à Paris. Si le volume n'est pas considérable, comme je le crains, ayez la bonté de me l'envoyer en droiture.

J'ai peur de n'avoir pas des notions assez justes de cette origine; car, à commencer par l'origine du monde, je n'en vois aucune bien claire. Elles ressemblent assez aux généalogies des grandes

maisons, qui commencent toutes par des fables. Quoique le nouveau tableau des sottises du genre humain soit déja achevé d'imprimer sous le titre d'*Essai sur l'Histoire générale*, je n'en profiterai pas moins des lumières que vous aurez la bonté de me communiquer. Tout se rajuste au moyen de quelques cartons.

Vraiment, monsieur, *le Jugement de la Raison* est un joli sujet; mais les *Appels à la Raison*[1] sont déja oubliés; et les plaisanteries ne sont bonnes que quand elles sont servies toutes chaudes. D'ailleurs il me paraît bien difficile que la raison prononce sur les enfants de Loyola, sans dire son avis sur ceux de cet extravagant François d'Assise, et de cet énerguméne de Dominique, et de cet insolent Norbert, et de tous ces instituteurs de milice papale, toujours à charge aux citoyens, et toujours dangereuse pour les gouvernements.

Je me chargerais bien pourtant, et très volontiers, d'être le greffier de la raison dans un tribunal dont vous êtes le premier président; mais je suis depuis long-temps occupé d'une affaire qui n'est ni moins raisonnable ni moins pressante; c'est malheureusement contre le parlement de Tou-

[1] * *Appel à la Raison des écrits et libelles publiés contre les jésuites* (par le P. Balbani, jésuite provençal). Bruxelles, 1762. In-12. — *Nouvel Appel à la Raison, etc.* (par l'abbé de Caveirac.) Bruxelles, 1762. In-12. (L. D. B.)

louse. La destinée a voulu qu'on me vînt chercher dans les antres des Alpes pour secourir une famille infortunée, sacrifiée au fanatisme le plus absurde, et dont le père a été condamné à la roue sur les indices les plus trompeurs. Vous aurez sans doute entendu parler de cette aventure : elle intéresse toute l'Europe; car c'est le zèle de la religion qui a produit ce désastre. Il me paraît que, grace à vous, monsieur, on est plus raisonnable dans l'Armorique que dans la Septimanie. Les têtes bretonnes tiennent de Locke et de Newton, et les têtes toulousaines tiennent un peu de Dominique et de Torquemada.

Je vous avoue que j'ai eu une grande satisfaction quand j'ai su que tout le Conseil, au nombre de cent juges, avait condamné, d'une voix unanime, le zèle avec lequel huit catholiques toulousains ont condamné à la roue un père de famille, parcequ'il était huguenot; car voilà à quoi se réduit tout le procès.

J'ai lu les deux tomes de votre *Société d'Agriculture*, et j'en ai profité. J'ai fait semer du fromental; j'ai défriché; j'ai fait une terre de sept à huit mille livres de rente d'une terre qui n'en valait pas trois mille. Cette occupation de la vieillesse vaut mieux que de faire des *Agésilas* et des *Suréna*. Cependant j'en fais encore pour mon malheur, mais je n'en ferai pas long-temps : *vox quoque Mœrim*

deficit[1]; ce qui ne me *deficit* point, c'est l'estime très respectueuse et le sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMDXXX.

A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 23 mars.

Mon cher frère, l'illustre frère qui daigne tant aimer *Brutus*, me paraît avoir suppléé, par sa brillante imagination, à ce qui manque à cette pièce. Je ne peux en conscience lui en savoir mauvais gré. Un tel suffrage et le vôtre sont d'une grande consolation. Je me souviens que dans la nouveauté de cette pièce, feu Bernard de Fontenelle et compagnie prièrent l'ami Thieriot de m'avertir sérieusement de ne plus faire de tragédies. Ils lui dirent que je ne réussirais jamais à ce métier-là. J'en crus quelque chose, et cependant le démon du théâtre l'emporta. Parlez-en à frère Thieriot, il vous confirmera cette anecdote, car il a la mémoire bonne.

Je vous renouvelle mes félicitations sur le succès

[1]* Virgile dit (égl. IX, v. 53):

« . . . . Vox quoque Mœrim
« Jam fugit ipsa : lupi Mœrim vidêre priores.

(L. D. B.)

des Calas. J'ai appris une des raisons du jugement de Toulouse qui va bien étonner votre raison.

Ces visigoths ont pour maxime que quatre quarts de preuve et huit huitièmes font deux preuves complétes; et ils donnent à des ouï-dire le nom de quarts de preuve et de huitièmes.

Que dites-vous de cette manière de raisonner et de juger? est-il possible que la vie des hommes dépende de gens aussi absurdes? Les têtes des Hurons et des Topinambous sont mieux faites.

Pour notre ami Pompignan, les preuves de son ridicule sont complétes. Je vous répete que cet homme serait bien dangereux s'il avait autant de pouvoir que d'impertinence. Je sais de très bonne part qu'il ne vint à Paris que dans le dessein de se faire valoir auprès de la cour, en persécutant les philosophes. Les *quarts* de plaisanterie qui sont dans la *Relation du voyage de Fontainebleau*, et les *huitièmes* de ridicule dont l'Hymne est parsemé, seront pour lui un affublement complet. Cet homme voulait nuire, et il ne fera que nous réjouir.

Vous m'avez promis quelques articles de l'*Encyclopédie*, je les attends comme les articles de mon symbole.

Buvez, mes très chers frères, à la santé de votre vieux frère V.

LETTRE MMMDXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 mars.

La lettre de mes anges, du 15 de mars, est vraiment un bien bon ouvrage; mais je voudrais qu'on leur donnât par plaisir à commenter *Othon*, *la Toison d'Or* et *Sophonisbe*, etc., etc.; la patience leur échapperait comme à moi; et si, pour se consoler, ils relisaient *Iphigénie*, ils se mettraient à genoux devant Jean Racine.

Que m'importe que Pierre soit venu avant ou après? cela n'entre pour rien dans mes plaisirs ou dans mes dégoûts; c'est l'ouvrage que je juge, et non l'homme. Je veux que Pierre ait cent fois plus de génie que Jean; Pierre n'en est que plus condamnable d'avoir fait un si détestable usage de son génie dans la force de son âge. Je ne peux me plaindre de la bonté avec laquelle vous parlez d'un *Brutus* et d'un *Orphelin;* j'avouerai même qu'il y a quelques beautés dans ces deux ouvrages; mais encore une fois, vive Jean! plus on le lit, et plus on lui découvre un talent unique, soutenu par toutes les finesses de l'art. En un mot, s'il y a quelque chose sur la terre qui approche de la perfection, c'est Jean. Je n'ai commenté Pierre que

pour être utile à ma pupille et au public, et je ne peux être utile qu'en disant la vérité.

Comme il faut joindre l'agréable à l'utile, voici quelques exemplaires de la *Relation* du marquis de Pompignan, faite par lui-même; il y a là je ne sais quoi de naïf qui me fait plaisir.

Vous m'ordonnez de vous envoyer une certaine *Olympie* pour laquelle je me refroidissais beaucoup; c'est un enfant que j'étouffais de caresses. Quand il était au berceau je l'aimais trop, et peut-être à présent je ne l'aime pas assez; je crains qu'on ne lui donne du ridicule dans le monde; car, à moins que le bûcher ne soit le plus beau des spectacles, il peut devenir grande matière à sifflets. Je vais sur-le-champ faire chercher *Olympie;* je dois en avoir encore une assez mauvaise copie; mais je vous l'enverrai telle qu'elle est, pour ne pas vous faire attendre.

LETTRE MMMDXXXII.

A M. BERTRAND,

PREMIER PASTEUR A BERNE.

26 mars.

Mon cœur est pénétré, mon cher philosophe, de vos démarches pleines d'amitié, et je ne les oublierai de ma vie. Les Calas ne sont pas les seuls

immolés au fanatisme; il y a une famille entière du Languedoc, condamnée pour la même horreur dont les Calas avaient été accusés. Elle est fugitive dans ce pays-ci; le Conseil de Berne lui fait même une petite pension. Il sera difficile d'obtenir pour ces nouveaux infortunés la justice que nous avons enfin arrachée pour les Calas, après trois ans de soins et de peines assidues. Je ne sais pas quand l'esprit persécuteur sera renvoyé dans le fond des enfers dont il est sorti, mais je sais que ce n'est qu'en méprisant la mère qu'on peut venir à bout du fils; et cette mère, comme vous l'entendez bien, est la superstition. Il se fera sans doute un jour une grande révolution dans les esprits. Un homme de mon âge ne la verra pas, mais il mourra dans l'espérance que les hommes seront plus éclairés et plus doux. Personne n'y pourrait mieux contribuer que vous; mais, en tout pays, les bons cœurs et les bons esprits sont enchaînés par ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE MMMDXXXIII.

A M. COLLINI.

Aux Délices, 26 mars.

Je vous fais mon compliment de tout mon cœur, mon cher ami, de votre historiographerie[1]: Vous voilà en pied de toute façon. Envoyez-moi, je vous prie, par les messageries les plus promptes, le paquet que je vous ai demandé, et mettez aux pieds de S. A. E. son vieux serviteur, qui est presque aveugle. Je vous embrasse du meilleur de mon ame. V.

LETTRE MMMDXXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

26 mars.

Est-il donc bien vrai que maître Marin a été fourré à la Bastille pour quatre vers d'une tragédie oubliée, composée par maître Dorat? On m'a envoyé ces quatre vers. Ils peuvent regarder les rois fainéants de la première race, mais comment

[1] * Collini avait mandé à Voltaire que l'électeur, satisfait du *Précis de l'Histoire du Palatinat du Rhin*, lui avait fait délivrer des patentes d'Historiographe de ses états. (L. D. B.)

peut-on les appliquer à un roi qui a gagné deux batailles en personne ; qui a volé de Flandre en Allemagne ; qui a pris Fribourg en relevant d'une maladie mortelle ; qui tient conseil tous les jours, et qui est lui-même son premier ministre ? tout cela est exactement vrai. Je ne peux croire qu'on lui ait fait l'outrage de mettre Marin à la Bastille. Je vous prie, mon cher frère, de me dire ce qui en est.

Voulez-vous bien avoir la bonté d'envoyer, par la petite poste, ce chiffon à madame de Florian ?

Je soupire après les feuilles de l'*Encyclopédie*, que mon frère m'a promises.

J'embrasse toujours mes frères.

LETTRE MMMDXXXV.

A M. DAMILAVILLE.

28 mars.

Mon cher frère, vraiment l'aventure de l'Académie est tout-à-fait singulière ! Mais comment se peut-il faire qu'il n'y ait eu que quatre boules noires ? Il faut que mes confrères soient de bien bonnes gens.

Mademoiselle Clairon ne vient plus à Fernei ; mais si mon frère y vient, je ne regretterai personne ; car la philosophie et l'amitié me sont bien

plus précieuses que des tragédies. J'ai mandé à mon frère et à l'ange d'Argental, que la tragédie d'*Olympie*, que j'avais donnée à Manheim, était imprimée je ne sais où, et que j'avais été obligé d'en envoyer une copie plus correcte. Mon ange d'Argental veut la faire jouer après Pâques ; il est bien le maître. Il légitimera ce bâtard comme il lui plaira ; mais si on joue la pièce, je crois qu'il serait bon d'en empêcher le débit à Paris, avant qu'elle eût été sifflée ou supportée.

Je prie mon frère d'en conférer avec mon ange.

Le livre sur la Tolérance, dont il a paru quelques exemplaires en Suisse et à Genève, est intitulé *les Lettres toulousaines*[1]. Ce livre est d'un bon parpaillot, nommé Decourt[2], fils d'un prédicant. Il y a des anecdotes assez curieuses ; mais nous avons craint que ce livre ne fît un peu de tort à la cause des Calas, et l'auteur le supprime de bonne grace, jusqu'à ce que le parlement toulousain ait envoyé ses procédures et ses motifs.

Quant au *Traité* véritable *de la Tolérance*, ce sera un secret entre les adeptes. Il y a des viandes que l'estomac du peuple ne peut pas digérer, et

[1]* *Les Toulousaines, ou Lettres historiques et apologétiques en faveur de la religion réformée, et de divers protestants condamnés dans ces derniers temps par le parlement de Toulouse.* Édimbourg, 1763. In-12. (L. D. B.)

[2]* Ou plutôt Court, selon M. Van Thol. (L. D. B.)

qu'il ne faut servir qu'aux honnêtes gens : c'est une bonne méthode dont tous nos frères devraient user.

Je n'ai point encore vu la Lettre de Jean-Jacques à Christophe; j'ai grand'peur qu'elle ne fasse du mal à la philosophie.

Est-il vrai qu'on a envoyé à M. le marquis de Pompignan la Relation de son voyage à Fontainebleau, et qu'il est résolu d'aller faire rire en personne tout Versailles? Faites-lui, je vous prie, mes baisemains.

J'embrasse mes frères.

LETTRE MMMDXXXVI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 30 mars.

J'ai envoyé votre lettre à M. le duc de Villars, à l'instant que je l'ai reçue. Je n'ai pu, monseigneur le duc, la porter moi-même, attendu que les vents et les neiges me poursuivent jusque dans le printemps; c'est un petit inconvénient attaché à la beauté de notre paysage bordé par quarante lieues de glace. On dit que c'est ce qui me rend quinze-vingts, et que j'aurai des yeux avec les beaux jours; j'en doute beaucoup, car lorsqu'on est dans la soixante-dixième année, rien ne re-

vient. Je ne parle pas pour les maréchaux de France qui auront leur septante ans, comme nous autres chétifs ; nos seigneurs les maréchaux sont d'une meilleure pâte ; et je suis sûr que quand vous serez leur doyen, comme vous l'êtes de l'Académie, vous serez le plus joyeux de la bande. Notre confrère M. de Pompignan n'est pas si gai, quoiqu'il fasse rire tout le monde. Je ne crois pas que son *Sermon* soit parvenu jusqu'à vous ; c'est son panégyrique qu'il a fait prononcer dans l'église de son village de Pompignan, et dont il est l'auteur ; il l'a fait imprimer à Paris, et vous croyez bien qu'il a été affublé de plus de brocards que n'en a jamais essuyé feu M. *Chiantpot-la-perruque*.

Un M. de Radonvilliers [1], ci-devant jésuite, est votre autre frère académicien. Il était, comme vous savez, fort recommandé par la cour, et en conséquence il a obtenu six boules noires. Nos pauvres gens de lettres, tout effrayés, craignant d'être perdus à la cour, ont fouillé vite dans leurs poches, et ont montré, par les boules noires qui leur restaient, qu'ils en avaient donné de blanches ; de façon qu'il a été bien avéré que c'étaient messieurs de la cour eux-mêmes qui avaient fait ce petit présent à M. de Radonvilliers. Cela fait voir qu'il y a des malins par-tout.

[1] * Ce fut lui qui, le 4 mars 1779, lors de la réception de Ducis,

Pour M. le duc de Villars, votre confrère en pairie, en académie, et en gouvernement de province, il est engraissé et embelli depuis environ trois semaines; ses créanciers ont appris avec une joie incroyable la mort de madame la maréchale sa mère; mais, pour moi, j'en ai été très affligé. Je crois qu'il restera encore quelque temps à Genève; ce n'est pas qu'il y soit amoureux; mais Tronchin, qui est malade, et qui ne sort pas de son lit, lui promet de le guérir radicalement.

Ah! monseigneur, je n'ai point du tout l'esprit plaisant, et je ne sais plus que faire de ma fiancée. Vous devriez bien, quand vous serez de loisir, faire des mémoires de votre vie; ils seraient écrits du style de ceux de M. le comte de Gramont, et ils contiendraient des choses plus intéressantes, plus nobles et plus gaies. Est-ce que vous ne serez jamais assez sage pour passer trois à quatre mois à Richelieu? Vous repasseriez tout ce que vous avez fait dans votre illustre et singulière vie, et personne ne peindrait mieux que vous les ridicules de votre siècle. Vraiment notre victoire des Calas est bien plus grande qu'on ne vous l'a dit; non seulement on a ordonné l'apport des pièces, mais on a demandé au parlement compte de ses motifs.

successeur de Voltaire à l'Académie, répondit comme directeur au discours du récipiendaire. (L. D. B.)

Cette demande est déja une espèce de réprimande; quand on est content de la conduite des gens, on n'exige point qu'ils disent leurs raisons. Aussi M. Gilbert[1], grand parlementaire, n'était point de cet avis.

Le quinze-vingts V. se met à vos pieds.

LETTRE MMMDXXXVII.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 31 mars.

Je ne sais, monseigneur, si notre secrétaire perpétuel a envoyé à votre éminence l'*Héraclius* de Calderon, que je lui ai remis pour divertir l'Académie. Vous verrez quel est l'original de Calderon ou de Corneille: cette lecture peut amuser infiniment un homme de goût tel que vous; et c'est une chose, à mon gré, assez plaisante, de voir jusqu'à quel point la plus grave de toutes les nations méprise le sens commun.

Voici, en attendant, la traduction très fidèle de la *Conspiration contre César* par Cassius et Brutus, qu'on joue tous les jours à Londres, et qu'on préfère infiniment au *Cinna* de Corneille. Je vous supplie de me dire comment un peuple qui a tant

[1] * Gilbert de Voisins. (L. D. B.)

de philosophes peut avoir si peu de goût. Vous me répondrez peut-être que c'est parcequ'ils sont philosophes; mais, quoi! la philosophie mènerait-elle tout droit à l'absurdité? et le goût cultivé n'est-il pas même une vraie partie de la philosophie?

Oserai-je, monseigneur, vous demander à quoi vous placez la vôtre à présent? Le Plessis, dont vous avez daté vos dernières lettres, est-il un château qui vous appartienne[1], et que vous embellissez?

On attrape bien vite le bout de la journée, avec des ouvriers, des livres et quelques amis; et c'est bien assurément tout ce qu'il faut que d'attraper ce bout gaiement. Le *sufficit diei malitia sua* a bien quelque vérité. Mais pourquoi ne pas dire aussi *sufficit diei lætitia sua?*

Je suis toujours un peu quinze-vingts; mais j'ai pris la chose en patience. On dit que ce sont les neiges des Alpes qui m'ont rendu ce mauvais service, et qu'avec les beaux jours j'aurai la visière plus nette. Je vous félicite toujours, monseigneur, d'avoir vos cinq sens en bon état; *porro unum necessarium*[2], c'est apparemment *sanitas*. Je ne sais pas de quoi je m'avise de citer tant la sainte Écri-

[1]* Château près de Senlis, que le cardinal de Bernis habitait alors pendant l'été; habitation charmante, à côté de la forêt d'Hallate, à dix lieues de Paris. (L. D. B.)

[2]* *Luc*, ch. x, v. 42. (L. D. B.)

ture devant un prince de l'Église; cela sent bien son huguenot; je ne le suis pourtant pas, quoique je me trouve à présent sur le vaste territoire de Genève. M. le duc de Villars y est, comme moi, pour sa santé; il a été fort mal; Dieu et Tronchin l'ont guéri, pour le consoler de la mort de madame la maréchale sa mère.

Notre canton va s'embellir. Le duc de Chablais établira sa cour près de notre lac, vis-à-vis mes fenêtres. C'est une cour que je ne verrai guère. J'ai renoncé à tous les princes; je n'en dis pas autant des cardinaux : il y en a un à qui j'aurais voulu rendre mes hommages avant de prendre congé de ce monde: je lui serai toujours attaché avec le plus tendre et le plus profond respect.

LETTRE MMMDXXXVIII.

A M. HELVÉTIUS.

Mars.

Orate, fratres, et vigilate. Sera-t-il donc possible que, depuis quarante ans, la *Gazette ecclésiastique* ait infecté Paris et la France, et que cinq ou six honnêtes gens bien unis ne se soient pas avisés de prendre le parti de la raison? pourquoi ses adorateurs restent-ils dans le silence et dans la crainte? Ils ne connaissent pas leurs forces. Qui les em-

pêcherait d'avoir chez eux une petite imprimerie, et de donner des ouvrages utiles et courts, dont leurs amis seraient les seuls dépositaires? C'est ainsi qu'en ont usé ceux qui ont imprimé les dernières volontés de ce bon et honnête curé. Il est certain que son témoignage est du plus grand poids, et qu'il peut faire un bien infini. Il est encore certain que vous et vos amis vous pourriez faire de meilleurs ouvrages avec la plus grande facilité, et les faire débiter sans vous compromettre. Quelle plus belle vengeance à prendre de la sottise et de la persécution que de les éclairer? Soyez sûr que l'Europe est remplie d'hommes raisonnables qui ouvrent les yeux à la lumière. En vérité, le nombre en est prodigieux; et je n'ai pas vu, depuis dix ans, un seul honnête homme, de quelque pays et de quelque religion qu'il fût, qui ne pensât absolument comme vous. Si je trouve en mon chemin quelque étranger qui aille à Paris, et qui soit digne de vous connaître, je le chargerai pour vous de quelques exemplaires, que j'espère avoir bientôt, du même ouvrage qu'un Anglais vous a déja remis. C'est à-peu-près dans ce goût simple que je voudrais qu'on écrivît; il est à la portée de tous les esprits. L'auteur ne cherche point à se faire valoir; il n'envie point la réputation, il est bien loin de cette faiblesse: il n'en a qu'une, c'est l'amour extrême de la vérité. Vous

m'objecterez qu'il ne l'a dite qu'à sa mort : je l'avoue ; et c'est pour cela même que son ouvrage doit produire le plus grand fruit, et qu'il faut le distribuer ; mais, si on peut en faire un meilleur sans rien risquer, sans attendre la mort pour donner la vie aux ames, pourquoi ne le pas faire ? Il y a cinq ou six pages excellentes et de la plus grande force, dans une petite brochure qui paraît depuis peu*, qui perce avec peine à Paris, et que vous aurez vue sans doute. C'est un grand dommage que l'auteur y parle sans cesse de lui-même, quand il ne doit parler que de choses utiles. Son titre est d'une indécence impertinente, son ridicule amour-propre révolte : c'est Diogéne, mais il s'exprime quelquefois en Platon. Croiriez-vous que ses audacieuses sorties contre un monstre respecté n'ont révolté personne, et que sa philosophie a trouvé autant de partisans que sa vanité cynique a eu de censeurs ? Oh ! si quelqu'un pouvait rendre aux hommes le service de leur montrer les mêmes vérités, dépouillées de tout ce qui les défigure et les avilit chez cet écrivain, que je le bénirais ! Vous êtes l'homme, mais je suis bien loin de vous prier de courir le moindre risque. Je suis idolâtre du vrai, mais je ne veux pas que vous hasardiez d'en être la victime. Tâchez de

* *Lettre de J. J. Rousseau à Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris.

rendre service au genre humain sans vous faire le moindre tort.

Ce sont là, monsieur, les vœux de la personne du monde qui vous estime le plus, et qui vous est le plus attachée. J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante, DE MITÈLE.

LETTRE MMMDXXXIX.

A M. LE DUC DE CHOISEUL [1].

Mars.

Mon protecteur, si on me demande comment il faut défricher un désert et donner du pain à des familles qui n'en avaient pas, je le dirai bien; mais j'ignore comment il faut présenter au roi le détail de Fontenoi, l'érection de l'École-Militaire, et les autres évènements qui ne peuvent choquer que sa modestie. J'ignore sur-tout si on peut lui présenter cette édition, qui est pourtant la neuvième. Tout ce que je sais, c'est que je prends la liberté de l'adresser à mon protecteur, qui en fera tout ce qu'il voudra. Il sait mieux que moi

« Quid deceat, quid non. . . . . »
HOR., lib. I, ep. VI, v. 62.

[1] * Cette lettre et la suivante avaient jusqu'alors été mal-à-propos classées parmi celles de 1762. (L. D. B.)

Je ne demanderai jamais rien qui puisse être le moins du monde hasardé. Sa bonté pour moi me tient lieu de tout. Je suis comme le *Bourgeois Gentilhomme*, j'aime mieux être incivil qu'importun.

Je lui souhaite du fond de mon ame succès dans toutes ses entreprises, gaieté inaltérable, et point de gravelle.

La vieille marmotte des Alpes est à ses pieds avec le plus tendre respect.

LETTRE MMMDXL.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

FRAGMENT.

J'ignore ce que mes oreilles ont pu faire aux Pompignans. L'un me les fatigue par ses mandements, l'autre me les écorche par ses vers, et le troisième me menace de les couper. Je vous prie de me garantir du spadassin : je me charge des deux écrivains. Si quelque chose, monseigneur, me fesait regretter la perte de mes oreilles, ce serait de ne pas entendre tout le bien que l'on dit de vous à Paris.

LETTRE MMMDXLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 2 avril, veille de Pâques.

Mes yeux permettent à ma main d'écrire. Mes anges, vous êtes bien tutélaires, et vous n'êtes pas oisifs. Le père Mabillon n'a jamais tant fait de recherches que vous daignez m'en envoyer. Il y a sur-tout un Corneille, vinaigrier, dans le treizième siècle, qui est un point d'érudition assez rare. N'est-ce point ce vinaigrier-là qui a fait *Suréna* et *Pulchérie?* Il est vrai, mes anges, que je me plains quelquefois du temps que ces dernières pièces me font perdre. Figurez-vous la mine que fait un pauvre homme qui a été presque aveugle tout l'hiver, et qui était forcé de lire *Attila* imprimé menu. Ma mauvaise humeur n'empêche pas que je ne rende à notre père Pierre toute la justice qui lui est due; et, si je révèle la turpitude de notre père, c'est en adorant ce qu'il a de bon.

Adélaïde du Guesclin, ou *le Duc de Foix,* bonnet sale ou sale bonnet, c'est la même chose; c'est-à-dire que ces deux pièces sont également médiocres, à cela près que le bonnet sale d'*Adélaïde* est encore plus sale que celui du *Duc de Foix.*

Puisque me voilà sur l'article du *tripot,* je vous

avouerai que j'ai du faible pour *le Droit du Seigneur,* et que l'ouvrage me paraît neuf et piquant. J'ai peut-être tort; je sens encore entrailles de père pour *Olympie.* Croyez-moi, cela fait un beau spectacle. Je compte les yeux pour quelque chose. Une petite fille tendre, naïve, avec un petit grain de noblesse et de fermeté, est plus mon affaire pour *Olympie* qu'une héroïne fière, vigoureuse, connaissant toutes les finesses de l'art, et ayant l'air d'avoir rôti le balai. Olympie ressemble plus à Zaïre qu'à Cornélie.

Passons à la prose, mes anges. Je mets à l'ombre de vos ailes ce tome du *Czar Pierre.* Lisez les chapitres *sur la Religion* et *sur la mort d'Alexis.*

Il y a une autre prose plus intéressante, c'est celle des derniers chapitres de l'*Histoire générale.* J'estime qu'il faut absolument que ni M. de Malesherbes ni personne n'en permettent l'entrée en France avant que mes anges et leurs amis aient donné leur approbation, et qu'ils aient indiqué ce qui pourrait trop déplaire. On sait bien qu'il faut dire la vérité, mais les vérités contemporaines exigent quelque discrétion.

Mes anges, nous baisons tous le bout de vos ailes.

LETTRE MMMDXLII.

A M. MARMONTEL.

3 avril.

Vous m'écrivez, mon cher ami, le dimanche des Rameaux, et moi je vous écris le dimanche de Pâques. Laissez-moi faire : je me charge de faire entendre raison aux personnes dont vous parlez. Vous moquez-vous du monde de m'envoyer votre *Poétique* par les frères Cramer? Je ne l'aurai que dans un mois. Je suis sûr qu'il y a des choses excellentes; je veux la citer dans le Commentaire de notre père Pierre; cela ne sera peut-être pas inutile pour nos desseins académiques. On imprime notre père à force : il n'y a pas un moment à perdre. Envoyez-moi, je vous prie, votre *Poétique* par la poste, contre-signée le généreux Bouret. Je suis bien aise que notre ami Pompignan inspire la joie à sa famille. Mes respects, je vous prie, à sa belle-sœur, qui ne rit point par oubli. Où demeurez-vous? que faites-vous? Aimez-moi toujours.

Je suis toujours un peu quinze-vingts.

LETTRE MMMDXLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 9 avril.

Mes anges, déployez vos ailes et couvrez-moi. Les frères Cramer se sont avisés de mettre mon nom en gros caractères à la tête de cet *Essai sur l'Histoire générale*, où je peins le genre humain assez en laid pour le rendre ressemblant. Ils m'avaient toujours promis de supprimer mon nom. *Messieurs* peuvent très bien brûler mon livre comme un mandement d'évêque; mais j'ai toujours dit aux Cramer que je voulais être brûlé anonyme. Ils me l'avaient promis. Ils me manquent de parole, et leur édition est déja en chemin; ils manquent à la foi des traités, et ils me doivent assez pour être fidèles. Je suis outré. J'ai recours à vous. Je ne veux point être brûlé en mon propre et privé nom. Vous avez un Cramer à Paris; vous me direz qu'il n'est point libraire, qu'il est prince de Genève; mais un prince doit avoir de la clémence. Le fait est que, s'ils n'ôtent pas mon nom, et s'ils n'insèrent pas dans l'ouvrage les cartons nécessaires, je demanderai net la saisie des exemplaires fataux ou fatals.

Les dernières pièces du père Pierre, et les der-

nières sottises de ma chère nation, ne laissent pas de me gêner; car, en qualité de critique et d'historien, vous savez que la vérité est mon premier devoir, et la dire sans déplaire aux gens de mauvaise humeur, c'est la pierre philosophale.

Ce qui m'est encore fort amer, c'est que lesdits Cramer ont recueilli tous les traits nouveaux que j'ai ajoutés à la nouvelle édition de l'*Histoire générale*; et de tous ces petits morceaux ils ont fait un recueil qui se trouve être la satire du genre humain. Ils prétendent donner ce recueil comme un supplément pour ceux qui ont la première édition. Qu'arrivera-t-il? Les traits qui ne frappaient pas quand ils étaient épars dans huit volumes, paraîtront un peu trop piquants quand ils seront rassemblés dans un seul tome, ce sera là le corps du délit. J'ai souvent représenté que la chose était dangereuse; mais ces messieurs, en pesant mon danger et leur intérêt, ont vu que leur intérêt avait beaucoup plus de poids. Ils ont dit que, s'ils n'avaient pas fait ce recueil, d'autres l'auraient fait; et leur maudit recueil est en chemin avec l'édition entière de l'*Histoire*. Voilà donc dangers sur dangers; et s'ils mettent mon nom au petit recueil, et s'ils n'y mettent pas les cartons, je me tiens pour brûlé, et, Dieu merci, c'est la seule récompense de cinquante ans de travaux. *Messieurs* devraient cependant me ménager un peu; car, en

vérité, pourront-ils empêcher que leur refus de rendre justice au peuple ne soit consigné dans toutes les gazettes? pourront-ils empêcher que ce refus ne soit aussi ridicule qu'injuste? plairont-ils beaucoup au gouvernement en proscrivant des ouvrages où la conduite du roi se trouve, par le seul exposé et sans aucune louange, le modèle de la modération et de la sagesse, et où leurs irrégularités paraissent, sans aucun trait de satire, le comble de la mauvaise humeur, pour ne rien dire de plus?

Le Parlement est puissant, mais la vérité est plus forte que lui. Rien ne résiste à une histoire simple et vraie; et ce qu'il a certainement de mieux à faire, c'est de ne rien dire. Vous sentez bien que je parle toujours au ministre d'un petit-fils de Louis XIV, à l'ami de MM. de Prâlin et de Choiseul, et non pas au conseiller d'honneur.

Le but et le résumé de cette longue lettre est qu'il m'importe très peu qu'Omer dénonce mon livre, mais que je ne veux pas qu'il dénonce mon nom, et que je vous supplie, mes divins anges, d'engager le prince Cramer à ordonner à quelqu'un des officiers de sa garde d'ôter ce nom qui n'est pas en odeur de sainteté. Cette précaution et quelques cartons sont tout ce que je veux.

Si j'étais seulement commis de la chambre syndicale, j'arrêterais le débit d'*Olympie* jusqu'à ce

qu'elle ait été tolérée ou sifflée au théâtre; mais je ne suis pas fait pour avoir des dignités en France; je ne veux qu'un titre, et le voici :

Je ne sais quel Anglais fit mettre sur son tombeau : CI-GIT L'AMI DE PHILIPPE SIDNEY ; je veux qu'on grave sur le mien : CI-GIT L'AMI DE M. ET DE MADAME D'ARGENTAL.

LETTRE MMMDXLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 13 avril.

Mes divins anges, je vois à peine, en écrivant, ce que j'écris; mon clerc est bien malade, et moi aussi; maman Denis a un engorgement au foie. Nous sommes tout auprès d'*Esculape*-Tronchin, mais Esculape a la goutte, et nous avons le ridicule de demander la santé à un malade. Il n'y a que le ridicule de prier les saints qui soit plus fort. Mes anges, nous ne sommes nullement de votre avis sur la figure d'Antigone au mariage d'Olympie. Nous savons ce que c'est que d'assister à des mariages. Vous ne nous aviez jamais fait cette objection ; pourquoi la faites-vous aujourd'hui? quel ennemi vous a parlé contre nous? comment pouvez-vous me dire qu'*Antigone a les raisons les plus fortes pour s'opposer à ce mariage?* Il n'en a certai-

nement aucune; il n'a pas le moindre droit; il n'a pas la possibilité; il est hors du temple dans le parvis; il faudrait qu'il fût fou pour troubler les cérémonies sacrées. Comment peut-il empêcher que Cassandre donne la main à son esclave? Il n'est sûr de rien; il n'a encore pris aucune mesure; il n'a que des doutes, il n'est venu que pour les éclaircir. Dira-t-il : Je m'oppose à ce mariage, parceque je crois Olympie fille d'Alexandre? Tout le monde, le grand-prêtre, Cassandre, Olympie, répondraient: Tant mieux, c'est un mariage fort sortable; vous n'êtes point en droit de vous y opposer; vous ne connaissez pas seulement Olympie; le droit civil et le droit canon sont contre vous; de quoi vous avisez-vous de faire du bruit à la messe?

Antigone n'est donc pas si sot que de faire un tapage inutile; il s'y prend plus prudemment; il souléve les peuples, et fait venir des troupes; il agit en prince, en ambitieux, en méchant homme.

Sentez-vous bien, mes anges, à quel point il serait ridicule de faire le mariage devant un confident qui ensuite en rendrait compte à Antigone? Je suis si convaincu de tout ce que je vous dis, que le parterre même ne me ferait pas changer de sentiment. Cette pièce d'ailleurs n'est point du tout dans le système ordinaire du théâtre. Elle nous a fait un très grand effet, à nous autres ha-

bitants des Alpes, qui ne connaissons point la tyrannie de l'usage. Le spectacle en est fort beau. Si vous aviez vu Statira entourée de ses prêtresses, et la scène où Olympie en embrassant sa mère lui avoue en larmes qu'elle aime le meurtrier de son père et de sa mère; si vous aviez vu notre bûcher, vous auriez eu du plaisir comme nous. L'hiérophante est un digne prêtre; catholiques, huguenots, luthériens, déistes, tout le monde l'aime. Je ne réponds point de Paris; je crois bien que la cabale de Fréron criera, et c'est pourquoi j'ai toujours été dans le dessein de hasarder cette tragédie plutôt à l'impression qu'au théâtre. Mes chers anges, vous la ferez jouer si vous voulez; je n'ai sur cela aucune volonté que la vôtre. Vous vous doutez bien qu'il m'importe assez peu quelle pièce on représente dans une ville que j'ai quittée pour jamais, quand la moitié de la ville s'efforçait de louer *Catilina*, et que tous les Mercures et toutes les brochures m'accablaient de mépris en croyant faire leur cour à madame de Pompadour. Après avoir vécu malheureusement pour le public, j'ai pris le parti de vivre pour moi. J'avoue que l'an passé je fus un peu trop séduit d'*Olympie*, mais je me suis tempéré.

Jean-Jacques ne se tempère pas comme moi. Jean a écrit à Christophe. Il y a un mois que sa Lettre est imprimée, mais il n'y en a eu que trois

exemplaires dans Genève. L'abbé Quesnel l'a eue à Versailles. Malheureusement l'auteur fait des cartons, et c'est ce qui retarde la publicité de ce modeste ouvrage. L'auteur y disait qu'*on aurait dû lui élever des statues.* On lui a fait voir qu'en effet on pourrait bien lui en dresser une dans la place de Grève; qu'à la vérité elle ne serait pas ressemblante, mais qu'il y aurait un écriteau dans le goût de celui d'*Inri*[1]. Enfin il cartonne, et moi je cartonne aussi l'*Histoire générale*, de peur de l'*Inri*.

Vous ne me parlez point, mes anges, de l'incendie de l'Opéra; c'est une justice de Dieu : on dit que ce spectacle était si mauvais, qu'il fallait tôt ou tard que la vengeance divine éclatât.

Je suis en peine de mon contemporain le président Hénault; il aura pris sa pleurésie à Versailles. Cet accident devrait le corriger. J'ai connu une femme qu'une grande maladie guérit de sa surdité. Le président est sourd, et moi aussi; mais j'ai par-dessus lui une propension extrême vers l'aveuglement. J'ai perdu ma jolie petite écriture, les yeux me cuisent. Je finis en baisant le bout de vos ailes avec des respects les plus tendres.

[1] * On sait que ces initiales J. N. R. J. sont celles des mots latins: *Jesus Nazarenus Rex Judæorum*. (L. D. B.)

LETTRE MMMDXLV.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

22 avril.

Le bon Dieu vous le rende, monsieur, d'avoir guéri M. le comte de Brassac de sa peur. Non seulement vous êtes philosophe, mais vous en faites. Je suis bien fâché de n'avoir plus de sermons, mais vous aurez des curé *Meslier* tant que vous en voudrez. Je ne sais si le dernier ouvrage de J. J. Rousseau, intitulé *Émile,* est parvenu jusqu'à vous. Il est vrai que dans ce livre, qui est un plan d'éducation, il y a bien des choses ridicules et absurdes. Il a un jeune homme de qualité à élever, et il en fait un menuisier : voilà le fond de ce livre; mais il introduit au troisième tome un vicaire savoyard, qui sans doute était vicaire du curé Jean Meslier. Ce vicaire fait une sortie contre la religion chrétienne avec beaucoup d'éloquence et de sagesse. Vous avez su que l'archevêque de Paris a donné un mandement violent contre Jean-Jacques; que Jean-Jacques, poursuivi d'ailleurs par le parlement de Paris, brûlé à Genève sa patrie, brûlé à Berne, c'est-à-dire dans la personne de son livre, s'est retiré dans un désert près de Neuchâtel, qui appartient au roi de Prusse. C'est de là que ce

pauvre martyr écrit une lettre de deux cents pages à l'archevêque de Paris, intitulée *Lettre de J. J. Rousseau à Christophe de Beaumont.* Il est fort difficile d'en avoir des exemplaires : s'il m'en tombe entre les mains, je tâcherai de vous les faire parvenir contre-signés. Adieu, monsieur; continuez à détruire l'erreur et à aimer vos amis. Daignez toujours me compter parmi ceux qui vous sont le plus dévoués.

LETTRE MMMDXLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 avril.

Mes chers anges, je vous envoie *Olympie,* que j'ai fait imprimer pour deux raisons assez fortes. La première, à cause des remarques que je crois très intéressantes et très utiles, si utiles même qu'on ne les aurait jamais imprimées à Paris, où les véritables gens de lettres sont persécutés, et où l'insolent et ridicule Omer de Fleuri ose proscrire la religion naturelle, ainsi que le bon sens.

La seconde raison, c'est que ni Le Kain ni mademoiselle Clairon ne mutileront mon ouvrage. Je vous avoue que, dans l'état où sont les choses, j'aime mieux les suffrages de l'Europe que ceux

de la ville de Paris. Vous m'avouerez, mes chers anges, que c'est aux seuls gens de lettres qu'on doit actuellement la réputation de la France. L'impératrice de Russie veut faire imprimer chez elle l'*Encyclopédie*, tandis qu'Omer de Fleuri veut qu'on vole à Paris les souscripteurs. On représente à Moscou et à Rome ce même *Mahomet* qu'Omer de Fleuri voulait anéantir à Paris, etc., etc.

J'avoue qu'on a protégé dans notre ville une comédie dont tout le mérite consistait à dire que Diderot et d'Alembert étaient des fripons. J'avoue qu'on éléve un mausolée à un assez mauvais poëte boursouflé qui n'a presque jamais parlé français; mais ces petites faveurs si bien appliquées ne me font pas changer de sentiment.

Je crois que mademoiselle Clairon est la plus grande actrice que vous ayez eue; mais permettez-moi de ne m'en rapporter en aucune manière à aucun de ses jugements.

Permettez-moi aussi de vous dire que vous me faites une vraie peine de céder à ceux qui ont assez peu de goût pour vouloir retrancher ces vers que dit Antigone au premier acte:

Nous verrons... Mais on ouvre, et ce temple sacré
Nous découvre un autel de guirlandes paré.
Je vois des deux côtés les prêtresses paraître;
Au fond du sanctuaire est assis le grand-prêtre,

Olympie et Cassandre arrivent à l'autel!
Scène III.

Chaque mot que dit Antigone est la peinture d'un spectacle qui lui sera funeste; et lui-même, en prononçant ces paroles, ajoute beaucoup à la solennité du spectacle. Rien n'est si pauvre, si mesquin, si opposé à la vérité de la véritable tragédie, que de vouloir tout étriquer, tout tronquer; d'ôter aux mouvements et aux sentiments l'étendue qui leur est nécessaire. Si on resserrait, par exemple, la catastrophe de la fin, il n'y aurait plus rien de pathétique; j'aimerais autant entendre des chanoines dépêcher leurs complies pour gagner plus vite leur argent.

En un mot, mes chers anges, je n'ai nullement envie que l'on joue à présent *Olympie*, et puisqu'on n'a pas voulu reprendre *le Droit du Seigneur*, et qu'on a violé toutes les régles pour me faire cet outrage, je ne me soucie point du tout de me risquer au hasard de la représentation, au caprice du parterre et aux fureurs de la cabale. J'avais peut-être quelque talent, et je me fesais un plaisir de le consacrer aux amusements de mes anges; mais eux-mêmes ne me conseilleraient pas, dans les circonstances présentes, d'essuyer de nouvelles humiliations.

Je suis bien étonné qu'on me reproche d'avoir dit dans l'*Histoire de Pierre-le-Grand* ce que j'avais

déja dit dans celle de Louis XIV. Vous me direz que j'ai eu tort dans l'une et dans l'autre; malheureusement ce tort est irréparable, tous les exemplaires étant partis de Genève il y a plus de trois mois, à ce que disent les Cramer; et ces torts consistent à avoir dit des vérités dont tout le monde convient, et qui ne nuisent à personne. Au reste, si vous avez trouvé quelque petite odeur de philosophie morale et d'amour de la vérité dans l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, je me tiens très récompensé de mon travail; car c'est à des lecteurs tels que vous que je cherche à plaire.

Vous aurez incessamment la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe*. Il n'a point fait de cartons, comme on le croyait: il persiste toujours à dire qu'il fallait lui élever des statues au lieu de le brûler; il assure que, si on trouve quelques traits voluptueux dans son *Héloïse*, il y en a davantage dans l'*Aloïsia*[1], que tous les prêtres ont à Paris dans leurs bibliothèques. Il proteste à Christophe qu'il est chrétien; et en même temps il couvre la religion chrétienne d'opprobres et de ridicules; il y a une douzaine de pages sublimes contre cette sainte religion. Peut-être ce qu'il dit est-il trop fort; car, après tout, le christianisme n'a fait pé-

[1] * Ouvrage obscène écrit en latin par Chorier, et traduit en français sous le titre d'*Académie des Dames*. Le texte latin a été imprimé par Elzevir et par Barbou. (L. D. B.)

rir qu'environ cinquante millions de personnes de tout âge et de tout sexe, depuis environ quatorze cents ans, pour des querelles théologiques. J'oubliais de vous dire que Jean-Jacques, dans son épître, prouve à Omer qu'il est un sot, en quoi je suis entièrement de son avis.

Mes divins anges, la plus grande consolation de ma vie est votre amitié; il est vrai que je ne vous verrai plus, mais je songerai toujours que vous daignez m'aimer. Madame Denis est infiniment sénsible à toutes vos bontés. Tronchin prétend qu'elle sera guérie après qu'elle aura pris quatre ou cinq mille pilules. J'aimerais mieux faire un voyage aux eaux, pourvu que vous y fussiez.

Mes divins anges, il faut encore que je vous dise que j'exige absolument des Cramer d'ôter mon misérable nom des frontispices de leur recueil. Vous savez que rien n'est plus aisé que de brûler un livre. Un Chaumeix, un Gauchat, n'ont qu'à recueillir, falsifier, empoisonner quelques phrases, et donner un extrait calomnieux à un Omer; Omer fera son réquisitoire, et des hommes extrêmement ignorants condamneront au brasier un livre qu'ils n'auront pas lu. A la bonne heure, les Cramer n'en seront pas fâchés; mais moi, si mon nom est à la tête d'une histoire sage et instructive, je suis décrété en personne,

et mes biens confisqués, si je ne comparais pas devant *messieurs*. Or c'est ce qui est absolument inutile. Je veux bien qu'on décrète un quidam qui pouvait prouver que le Parlement n'a aucun droit de faire des remontrances que par la pure concession des rois, et qui ne l'a pas dit; qui pouvait prouver que les enregistrements ne viennent que des *regesta*, des compilations qu'on s'avisa de faire sous Philippe-le-Bel, des *olim*, de l'habitude enfin qu'on prit de tenir registre (habitude qui succéda au trésor des chartres); qui pouvait éclaircir cette matière, et qui ne l'a pas fait. On peut brûler une histoire dans laquelle la conduite du Parlement est toujours ménagée; on peut brûler ce livre par arrêt du Parlement, cela est dans l'ordre; mais je ne veux pas être brûlé en effigie. N'êtes-vous pas de mon avis?

Mes anges, un petit mot d'*Olympie*, et je finis. Un homme qui a été à moi, qui a été volé à Francfort avec moi, l'a imprimée à ses dépens; c'est un plaisir que je lui devais. Sera-t-il juste d'empêcher son édition d'entrer en France, et de le priver du fruit de ses avances? Je m'en rapporte à vos cœurs angéliques.

Vous m'avez, j'en suis sûr, trouvé sombre, chagrin dans mon épître. Je ne sais pourquoi je suis triste; car votre humeur est toujours égale, et je voudrais vous imiter. Je crois que c'est parceque

le vent du nord souffle; mais je suis à vous à tout vent, ô anges!

Respect et tendresse.

LETTRE MMMDXLVII.

A M. COLLINI.

26 avril.

Mon cher historiographe, j'ai reçu votre petit paquet, et je vous en remercie. Je vous prie de me faire un second envoi, et de régaler madame de Fresney d'un exemplaire. Ayez la bonté de lui écrire un petit mot; cette attention l'engagera à me faire tenir les paquets sans se rebuter.

Voilà les beaux jours qui arrivent; que ne puis-je venir vous voir! Mais je suis dans ma soixante-douzième année, et il faut que j'achève l'édition de *Corneille*, etc. V.

LETTRE MMMDXLVIII.

A M. LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD.

Avril.

J'ai lu, monsieur, la lettre de votre bacha *; tout ce qui m'étonne, c'est qu'ayant été exilé dans l'Asie-Mineure, il n'alla pas servir le sophi de Perse Thamas Kouli-kan; il aurait pu avoir le plaisir

* M. de Bonneval, qui s'était fait Turc.

d'aller à la Chine, en se brouillant successivement avec tous les ministres : sa tête me paraît avoir eu plus besoin de cervelle que d'un turban. Il y avait un peu de folie à vouloir se battre avec le prince Eugène, président du conseil de guerre; c'est-à-peu-près comme si un de nos officiers appelait en duel le doyen des maréchaux de France. Que ne proposait-il aussi un duel au grand-visir? Cependant on pourrait tirer quelque parti de sa lettre, en élaguant les inutilités, en adoucissant les choses flatteuses qu'il dit de notre ambassadeur M. de Villeneuve, et en donnant quelques coups de lime au style grivois du bacha; on lui passera tout, parcequ'il était un homme aimable.

Je voudrais bien être à portée, monsieur, de vous prouver avec quels sentiments respectueux j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMDXLIX.

A M. HELVÉTIUS.

Le 1er mai.

Voici, mon illustre philosophe, un gentilhomme anglais très instruit, et qui par conséquent vous estime.

Je me suis vanté à lui d'avoir quelque part à votre amitié, car j'aime à me faire valoir auprès des gens qui pensent. M. Macartney pense tout

comme vous. Il croit, malgré Omer et Christophe, que si nous n'avions point de mains, il serait assez difficile de faire des rabats à Christophe et à Omer, et des sifflets pour les bourdons de Simon Le Franc, favori du roi, etc., etc., etc.

Il trouve notre nation fort drôle; il dit que, sitôt qu'il paraît une vérité parmi nous, tout le monde est alarmé comme si les Anglais fesaient une descente.

Puisque vous avez eu la bonté de rester parmi les singes, tâchez donc d'en faire des hommes. Dieu vous demandera compte de vos talents. Vous pouvez plus que personne écraser l'erreur, sans montrer la main qui la frappe. Un bon petit catéchisme imprimé à vos frais, par un inconnu, dans un pays inconnu, donné à quelques amis qui le donnent à d'autres; avec cette précaution, on fait du bien, et on ne craint point de se faire du mal, et on se moque des Christophe, des Omer, etc., etc.

Jean-Jacques dit, à mon gré, une chose bien plaisante, quoique géométrique, dans sa *Lettre à Christophe*, pour prouver que, dans notre secte, la partie est plus grande que le tout. Il suppose que notre Sauveur Jésus-Christ communie avec ses apôtres : En ce cas, dit-il, il est clair que Jésus mit sa tête dans sa bouche. Il y a par-ci par-là de bons traits dans ce Jean-Jacques.

On m'a envoyé les deux extraits de *Jean Meslier ;* il est vrai que cela est écrit du style d'un cheval de carrosse ; mais qu'il rue bien à propos ! et quel témoignage que celui d'un prêtre qui demande pardon en mourant d'avoir enseigné des choses absurdes et horribles ! quelle réponse aux lieux communs des fanatiques qui ont l'audace d'assurer que la philosophie n'est que le fruit du libertinage !

Oh ! si quelque galant homme, écrivant avec pureté et avec force, donnant à la raison les graces de l'imagination, daignait consacrer un mois ou deux à éclairer le genre humain ! Il y a de bonnes ames qui font ce qu'elles peuvent, elles donnent quelques coups de bêche à la vigne du Seigneur ; mais vous la feriez fructifier au centuple. *Amen !* Toutefois ne faites point apprendre à vos enfants le métier de menuisier ; cela me paraît assez inutile pour l'éducation d'un gentilhomme.

Vale ; je vous estime autant que je vous aime.

LETTRE MMMDL.

A M. D'ALEMBERT.

1er mai.

Mon cher et grand philosophe, je suis aveugle quand il neige ; et je commence à voir quand la

terre a pris sa robe verte. Vous me demandez ce que je fais; je vois, et voudrais bien vous voir: comptez que c'est un très grand plaisir d'avoir les yeux crevés pendant quatre mois; cela rend les huit autres délicieux. Je souhaite que madame du Deffand puisse avoir mon secret. Quand je serai aveugle tout-à-fait, je lui écrirai régulièrement; mais je ne suis pas encore digne d'elle.

J'ai lu la *Poétique** dont vous me parlez: on voit que c'est un philosophe-poëte qui a fait cela. Si vous ne le faites pas *intrare in nostro* digno *corpore*** à la première occasion, en vérité, messieurs, vous aurez grand tort. Il faut qu'il entre, et qu'ensuite Diderot entre, et si Jean-Jacques avait été sage, Jean-Jacques aurait entré ou serait entré; mais c'est le plus grand petit fou qui soit au monde. Il y a des choses charmantes dans sa Lettre à Christophe***: il lui prouve que le tout est plus petit que la partie chez les papistes. Il prétend qu'il est très vraisemblable que Christ, en instituant la divine Eucharistie, mangea de son pain bénit, et qu'alors il est visible qu'il mit sa tête dans sa bouche; mais nous répondrons à cela que la tête dans le pain n'était pas plus grosse

* *Poétique française*, par Marmontel.

** Molière, *Malade imaginaire*: acte III, intermède.

*** *J. J. Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*; 1763. In-8°.

qu'une tête d'épingle. Au reste, Jean-Jacques parle un peu trop de lui dans sa Lettre; il assure que tous les états policés lui doivent une statue; il jure qu'il est chrétien, et donne à notre sainte religion tous les ridicules imaginables. Il y a un petit mot sur Omer Fleuri; il soupçonne Omer d'être un sot, mais ce n'est qu'en passant: Christophe et Christ sont ses grands objets. Luc lui donne un habit par an, du bois et du blé, et il vit dans son tonneau assez fièrement à Motiers-Travers, entre deux montagnes.

Pour Simon Le Franc, apprenez qu'on se moque de lui à Montauban comme à Paris: on y chante sa chanson, et il fait de nouveaux cantiques hébraïques dans sa belle bibliothéque. Depuis Montmor, l'abbé Malotru et M. Chiantpot-la-perruque, personne n'a plus égayé sa nation.

Si vous allez voir Luc, passez par chez nous: vous trouverez que Genève a fait de grands progrès, et qu'il y a plus de philosophes que de sociniens. Luc est l'ami de votre impératrice; rien ne vous empêchera d'aller voir votre Catherine. Vous serez plus fêté, plus honoré que tous nos ambassadeurs; mais repassez par chez nous en revenant. Je vous avertis que toute la cour de Catherine joue des pièces françaises. Bientôt on parlera français chez les Calmoucks. Ce n'est pourtant ni à messieurs du Parlement, ni à messieurs des

convulsions, ni à nos généraux, ni à nos premiers commis qu'on doit cette petite distinction. Une douzaine d'êtres pensants, à la tête desquels vous êtes, empêche que la France ne soit la dernière des nations. Continuez, mon cher philosophe, à lui faire honneur; jouissez de votre considération personnelle et de votre noble indépendance. C'est à vous qu'il appartient de rire de tout, car vous vous portez bien, et je ne suis qu'un vieux malade. Au surplus, *écr. l'inf.*

N. B. Voici un jeune Anglais digne de vous voir, et qui veut vous voir; c'est M. Macartney, savant pour son âge, philosophe, et qui brillera comme un autre et mieux qu'un autre en *parliament.* Je prends la liberté de recommander *liberum hominem homini libero.*

LETTRE MMMDLI.

A M. COLLINI.

Aux Délices, 3 mai.

Je vous prie instamment d'envoyer sur-le-champ, par la poste, un exemplaire d'*Olympie* à son *éminence monseigneur le cardinal de Bernis,* à Soissons. Vous me ferez très grand plaisir, mon cher historiographe.

Êtes-vous à Schwetzingen? êtes-vous à Man-

heim? pour moi je suis au coin de mon feu, n'en pouvant plus.

LETTRE MMMDLII.

A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 5 mai.

Le pauvre vieux malade a reçu, monsieur, des bouteilles de vin dont il vous remercie, et dont il boira, s'il peut jamais boire; il y a aussi des saucissons dont il mangera, s'il peut manger: il est dans un état fort triste, et ne peut guère actuellement parler ni de vers ni de saucissons. Vraiment, monsieur, vous me faites bien de l'honneur de vous regarder comme mon fils; il est vrai que je me sens pour vous la tendresse d'un père, et que de plus j'ai l'âge requis pour l'être.

N'attribuez, monsieur, qu'à ma vieillesse si je ne me souviens pas du père Paciaudi [1] ou Pacciardi; je n'ai pas la mémoire bien fraîche et bien sûre. Il se peut faire que j'aie eu l'honneur de voir ce théatin; mais je prie son ordre de me pardonner, si je ne m'en souviens pas.

Rien ne peut égaler l'honneur que vous et vos amis m'avez daigné faire en traduisant quelques uns de mes faibles ouvrages, et rien ne peut dimi-

[1]* Paul-Marie Paciaudi, savant italien, né à Turin en 1710, mort à Parme le 2 février 1785. (L. D. B.)

nuer à mes yeux le mérite des traducteurs, ni affaiblir ma reconnaissance.

Comme l'état où je suis ne me permet d'écrire que très rarement, et encore par une main étrangère, je n'entretiens pas un commerce fort suivi avec notre cher Goldoni; mais j'aime toujours passionnément ses écrits et sa personne. J'imagine qu'il restera long-temps à Paris, où son mérite doit lui procurer chaque jour de nouveaux amis et de nouveaux agréments. Mais, quand il retournera dans la belle Italie, je le supplierai de passer par notre ermitage; nous aurons le plaisir de nous entretenir de vous. Il vous portera, monsieur, mon respect extrême pour votre personne, et mes regrets de mourir sans avoir eu la consolation de vous voir.

LETTRE MMMDLIII.

A M. DAMILAVILLE.

7 mai.

Les choses changent, mon cher frère, selon les temps. Par le dernier ordinaire, je souhaitais le débit de l'*Histoire générale,* et par celui-ci je souhaite qu'on enferme tout sous quatre clefs jusqu'à nouvel ordre. Le président de Meinières [1] et l'abbé

[1] * Il avait épousé madame Bellot, à laquelle on doit quelques

de Chauvelin prétendent qu'on m'a fourni quelques fausses dates et quelques faits peu exacts sur les affaires du Parlement, quoique ces dates et ces faits soient d'après les *Nouvelles ecclésiastiques*, dont assurément le Parlement ne doit pas être mécontent.

Il faut donc attendre les Mémoires qu'on doit m'envoyer; c'est pour le moment présent le seul parti que j'aie à prendre.

Je vous écris très à la hâte, et je vous réitère ma prière à propos du paquet de M. le comte de Bruc. *Écr. l'inf.*

LETTRE MMMDLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 mai.

Anges exterminateurs, celui qui vous appelait furie avait bien raison. Vous êtes mon berger, et vous écorchez votre vieux mouton. Voici les derniers bêlements de votre ouaille misérable.

1° Vous voulez qu'on imprime la médiocre *Zulime* au profit de mademoiselle Clairon; très volontiers, pourvu qu'elle la fasse imprimer comme je l'ai faite. Je doute qu'elle trouve un libraire qui

bonnes traductions d'ouvrages anglais, entre autres celle des Plantagenêts et des Tudors de Hume. (L. D. B.)

lui en donne cent écus; mais je consens à tout, pourvu qu'on donne l'ouvrage tel que je l'ai envoyé en dernier lieu.

2° Voulez-vous supprimer l'édition de l'*Olympie*, ou en faire imprimer une autre, en adoucissant quelques passages sur ce détestable grand-prêtre Joad, et le tout au profit de mademoiselle Clairon? de tout mon cœur, avec plaisir assurément.

3° L'*Histoire générale* est peut-être un peu plus sérieuse. Le Parlement sera irrité; de quoi? de ce que j'ai dit la vérité. Le gouvernement ne me pardonnera donc pas d'avoir dit que les Anglais ont pris le Canada, que j'avais, par parenthèse, offert, il y a quatre ans, de vendre aux Anglais; ce qui aurait tout fini, et ce que le frère de M. Pitt m'avait proposé. Mais laissons là le Canada, et parlons des iroquois, qui me feraient brûler pour avoir laissé entrevoir un air d'ironie sur des choses très ridicules.

Entre nous, y aurait-il rien de plus tyrannique et de plus absurde que d'oser condamner un homme pour avoir représenté le roi comme un père qui veut mettre la paix entre ses enfants? Voilà le précis de toute la conduite du roi. J'ai rendu gloire à la vérité, et cette vérité n'a point été souillée par la flatterie. La cour peut ne m'en pas savoir gré; mais, de bonne foi, le Parlement

ferait-il une démarche honnête de rendre un arrêt contre un miroir qui le montre à la postérité? miroir qu'il ne cassera pas, et qui est d'un assez bon métal. Ne saura-t-on pas que c'est la vérité qui l'a indisposé personnellement? et, quand il condamnera le livre en général, quel homme ignorera qu'il n'a vengé que ses prétendues injures particulières? Je n'ai d'ailleurs rien à craindre du parlement de Paris, et j'ai beaucoup à m'en plaindre. Il ne peut rien ni sur mon bien ni sur ma personne. Ma réponse est toute prête, et la voici :

Il y avait un roi de la Chine qui dit un jour à l'historien de l'état : Quoi ! vous voulez écrire mes fautes? Sire, répondit le griffonnier chinois, mon devoir m'oblige d'aller écrire tout-à-l'heure le reproche que vous venez de me faire.

Eh bien donc, dit l'empereur, allez, et je tâcherai de ne plus faire de fautes, etc., etc.

Mais, s'il est vrai que j'aie altéré des faits et des dates, j'ai beaucoup d'obligation à M. l'abbé de Chauvelin et à M. le président de Meinières. Ces dates et ces faits ont été pris dans tous les journaux du temps, et même dans la *Gazette ecclésiastique*, qui certainement n'a pas eu envie de déplaire au Parlement. J'attends avec empressement l'effet des bontés de MM. de Meinières et de Chauvelin ; et je corrigerai les chapitres concernant les billets de

confession, et la cessation de la justice. J'avoue que j'aurai bien de la peine à louer ces deux choses; elles me paraissent absurdes, comme à toute la terre. Je m'en rapporte à votre ami M. le duc de Prâlin; je m'en rapporte à vous, mes anges. Vous savez votre histoire de France; il y a eu des temps plus funestes; mais y en a-t-il eu de plus impertinents? Je voudrais que vous fussiez aux Délices; oui assurément, je le voudrais; vous y verriez des Anglais, des Tudesques, des Polacres, des Russes; vous verriez ce qu'on pense de notre pauvre nation; vous verriez comme l'Europe la traite; vous me trouveriez le plus circonspect de tous les hommes dans la manière dont j'ai parlé de vos belles querelles.

A l'égard du czar Pierre I[er], vous en usez avec moi précisément comme le docteur Tronchin avec madame Denis; elle lui a demandé quatre pilules de moins, et il lui fait prendre quatre pilules de plus. Mais, mes divins anges, quand un livre est lâché dans l'Europe, il n'y a plus de reméde. Je griffonne, Cramer imprime, bien ou mal, et il fait ses envois sans me consulter. Je n'ai assurément aucun intérêt à la chose, je n'en ai que la peine. Qu'on supprime ses livres à Paris, c'est son affaire; pourquoi ne vous a-t-il pas fait présenter le premier exemplaire?

Voilà M. de Thibouville qui m'envoie vraiment

de beaux projets pour *Olympie* : c'est bien prendre son temps.

Ma conclusion est que je vous suis très obligé de me procurer les remarques de MM. de Meinières et de Chauvelin. La vérité, que je préfère à tout, me les fera adopter sur-le-champ. Mais je vous jure que la crainte de tous les parlements du royaume ne me ferait pas altérer un fait vrai ; de même que les trois états du royaume assemblés ne m'empêcheraient pas de vous aimer.

Ne me faites pas peur des parlements, je vous en prie ; car je ne tiens en nulle manière à mes terres au bout de la Bourgogne. Je vais vendre tout ce que j'ai en France, dont je peux disposer ; j'enverrai ma nièce avec M. et madame Dupuits à Paris : le Parlement ne saisira pas ce que je lui aurai donné, et il m'en restera assez pour vivre et pour mourir libre, et même pour aller mourir dans un pays plus chaud que le mont Jura et les Alpes, dont la neige me rend aveugle six mois de l'année.

Mes anges, tout diables que vous êtes, je suis sous vos ailes à la vie et à la mort.

LETTRE MMMDLV.

A M. DAMILAVILLE.

9 mai.

C'est pour vous confirmer, mon cher frère, que je ne peux me dispenser d'attendre les remarques que M. d'Argental a eu la bonté de me promettre de la part de M. le président de Meinières et de M. l'abbé de Chauvelin. Je dois certainement attendre ces remarques et y déférer; ils sont instruits, et ils veulent bien m'instruire; c'est à moi de profiter de leurs lumières et de les remercier. L'enchanteur Merlin n'a donc qu'à tenir bien renfermés tous les grimoires que les frères Cramer lui ont envoyés: il n'y perdra rien; on pourra même, pour plus de facilité, imprimer à Paris les deux chapitres qu'il faudra corriger. Il serait bon que le nom de ce Merlin fût absolument ignoré de tout le monde; il faut qu'il soit le libraire des philosophes: cette dignité peut mener un jour à la fortune ou au martyre; ainsi il doit être invisible comme les rose-croix.

Plus je vieillis et plus je deviens implacable envers *l'infame!* quel monstre abominable! J'embrasse tendrement tous les frères.

Dites-moi, je vous en conjure, des nouvelles du

paquet que je vous ai adressé pour M. le comte de Bruc; si vous ne l'avez pas reçu, il est important que vous le redemandiez, et M. Janel vous le fera remettre sans doute en payant. M. d'Alembert ne vous a-t-il pas fait remettre six cents livres? Je crois que je vous en dois davantage pour le paiement des livres que vous avez eu la bonté de me faire avoir.

Est-il vrai que le Parlement fait des difficultés sur les édits du roi? Ces édits m'ont paru de la plus grande sagesse.

Les Anglais, nos vainqueurs, sont obligés de s'imposer des taxes pour payer leurs dettes; il faut au moins que les vaincus en fassent autant.

Souvenez-vous encore, mon cher frère, qu'il y a un Anglais chargé d'un paquet pour M. d'Alembert; et si vous voyez ce cacouac, ayez la bonté de le lui dire.

Voilà bien des articles sur lesquels je vous supplie de me répondre. Adieu; ne vous verrai-je point avant de mourir? *Écr. l'inf.*

Je rouvre ma lettre pour vous dire, mon cher frère, qu'il est important que vous alliez voir M. Janel. Je suis au désespoir de ce contre-temps. Vous offrirez le paiement du paquet qu'on a retenu. C'est une bagatelle qui ne peut faire de difficulté; mais le point essentiel est qu'on vous rende la lettre pour M. le comte de Bruc, l'un de

nos frères, très zélé. Il faut au moins obtenir que M. Janel ne nous fasse pas de la peine; c'était, ne vous déplaise, un *Meslier* dont il s'agissait; c'était un de mes amis qui envoyait ce *Meslier* à M. de Bruc : ni la lettre ni la brochure ne sont parvenues. Je vous ai écrit trois fois sur cette affaire sans avoir eu de réponse. M. de Janel est généreux et bienfesant; il ne refusera pas de nous tirer de ce petit embarras. Je vous répète que je n'avais aucune part ni à la lettre écrite à M. de Bruc, ni à la brochure. Ce paquet fut retenu dans les premiers jours où l'on parlait du Mandement de Jean-Jacques à Christophe, et il y a quelque apparence que ce Mandement de Jean-Jacques nous aura nui. Je m'en remets à votre prudence; mais je vous assure que la chose mérite d'être approfondie.

J'ai reçu tous les livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je reçois *les Troyennes :* cela prouve qu'il y a des envois heureux et d'autres malheureux.

LETTRE MMMDLVI.

A M. GOLDONI.

Aux Délices, 10 mai.

Je n'ai reçu que depuis peu de jours, monsieur, vos bienfaits. La personne qui m'avait tant dit de bien de la pièce dont vous avez gratifié Paris ne m'avait pas trompé. Je ne me plains que de la peine que m'ont faite mes pauvres yeux en la lisant; mais le plaisir de l'esprit m'a bien consolé des tourments de mes yeux. Je viens de relire *l'Avventuriere onorato*, *il Cavaliero di buon gusto*, et *la Locandiera*[1]. Tout cela est d'un goût entièrement nouveau, et c'est, à mon sens, un très grand mérite dans ce siècle-ci. Je suis toujours enchanté du naturel et de la facilité de votre style. Que j'aime ce bon et honnête aventurier! que je voudrais vivre avec lui! il n'y a personne qui ne voulût ressembler au *cavaliero di buon gusto*, et je suis toujours près de demander au marquis de Forlipopoli sa protection. En vérité, vous êtes un homme charmant.

Quand j'aurai l'honneur de vous faire parvenir mes rêveries, qui ne sont pas encore tout-à-fait

[1] * Titres de quelques bonnes comédies de Goldoni. (L. D. B.)

prêtes, je ferai avec vous le marché des Espagnols avec les Indiens; ils donnaient de petits couteaux et des épingles pour de bon or.

Je reçois quelquefois des lettres de Lélius Albergati, l'ami intime de Térence. Heureux ceux qui peuvent se trouver à table entre Térence et Lélius!

Bonsoir, monsieur; je vous aime et vous estime trop pour faire ici les plats compliments de la fin des lettres.

LETTRE MMMDLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 mai.

Encore un mot, mes anges exterminateurs. J'écris à MM. de Meinières et de Chauvelin, pour les remercier de la bonté qu'ils ont: voilà déja un devoir de rempli pour la prose.

A l'égard des vers, j'ai toujours oublié de vous dire que j'avais fait quelques changements dans *Zulime* pour la tirer, autant qu'il est possible, du genre médiocre.

Quand il vient une idée, on s'en sert, et on remercie Dieu; car les idées viennent, Dieu sait comment. J'ai beau rêver à *Olympie*, je suis à sec. Point de grace à rendre à Dieu. Je dédie *Zulime* à

mademoiselle Clairon; mais, dans ma dédicace, je suis si fort de l'avis de l'intendant des Menus contre l'abbé Grizel, que je doute fort que cette brave dédicace soit honorée de l'approbation d'un censeur royal et d'un privilége. Quel chien de pays que le vôtre, où l'on ne peut pas dire ce qu'on pense! On le dit en Angleterre, quel mal en arrive-t-il? la liberté de penser empêche-t-elle les Anglais d'être les dominateurs des mers et des Guinées? Ah, Français! Français! vous avez beau chasser les jésuites, vous n'êtes encore hommes qu'à demi.

On me mande que votre Parlement examine les manuscrits de monsieur le contrôleur-général avec une extrême sévérité, et qu'on parle d'un lit de justice. Les arrangements de finance ne laissent pas de nous intéresser, nous autres Génevois; mais vous vous donnerez bien de garde de m'en dire un mot. Vous seriez pourtant de vrais anges, si vous daigniez en toucher quelque chose.

Je prends la liberté de vous adresser cette lettre pour frère Damilaville. Je vous supplie de la lui faire tenir par la petite poste, ou de la lui donner, s'il vous fait sa cour. Pardon de la liberté grande.

Mes anges, soyez donc plus doux, plus traitables. Peut-on accabler ainsi un pauvre montagnard!

Mon Dieu! que je trouve les tracasseries des billets de confession, et tout ce qui s'en est suivi, ridicules! C'est la farce de l'histoire. Peut-on traiter sérieusement un sujet de farce? passez-moi un peu de plaisanterie, je vous en prie; cela fait du bien aux malades.

Mes anges, ne soyez pas impitoyables envers votre vieille créature, qui vous aime tant.

LETTRE MMMDLVIII.

A M. DAMILAVILLE.

11 mai.

Je vous ai écrit plusieurs fois, mon cher frère, et je ne vous ai envoyé d'autre paquet que celui qui était pour *M. le comte de Bruc, chez M. le marquis de Rosmadec, à l'hôtel Rosmadec, rue de Bièvre, faubourg Saint-Germain.* Je vois que vous ne l'avez pas reçu. Je vous ai prié de parler à M. Janel, d'offrir le paiement du paquet, et de redemander la lettre à vous adressée, qui était sous votre enveloppe. Je vous ai accusé la réception des livres que vous avez eu la bonté de me faire parvenir. Je vous ai demandé s'il était vrai que M. d'Alembert vous eût fait toucher six cents livres.

Je vous ai sur-tout écrit au sujet de l'*Histoire générale,* et je vous ai prié, en dernier lieu, d'em-

pêcher l'ami Merlin de rien débiter avant que j'eusse vu les mémoires que M. le président de Meinières et M. l'abbé de Chauvelin ont la bonté de me fournir, et sur lesquels je compte rectifier les derniers chapitres.

Je vous ai encore prié de faire savoir à Protagoras qu'un Anglais était chargé d'une lettre pour lui. Voilà à-peu-près la substance de tout ce que j'ai mandé à mon frère depuis un mois. J'y ajoutais peut-être que l'*infame* était traitée dans nos cantons comme elle le mérite, et que le nombre des fidèles se multipliait chaque jour; ce qui est une grande consolation pour les bonnes ames.

Il est bien douloureux que la poste soit infidèle, et que le commerce de l'amitié, la consolation de l'absence, soient empoisonnés par un brigandage digne des housards. C'est répandre trop d'amertume sur la vie. Je me sers cette fois-ci de la voie de M. d'Argental sous l'enveloppe de M. de Courteilles.

Il faut encore que je vous dise que je vous ai demandé des nouvelles de l'arrangement des finances. On nous a mandé que le Parlement s'opposait aux vues de la cour et que le roi pourrait bien tenir un lit de justice. Voilà ma confession faite.

Je suis toujours dans une grande inquiétude sur le paquet de M. de Bruc; nous vivons dans un bois rempli de voleurs.

Faut-il donc en France être oppresseur ou opprimé, et n'y a-t-il pas un état mitoyen?

Je vous embrasse, mon frère, vous et les frères. *Écrasez l'infame.*

LETTRE MMMDLIX.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, ce 14 mai.

Votre éminence m'a écrit une lettre instructive et charmante. Je pense comme elle; l'extravagant vaut mieux que le plat: ajoutons encore, je vous en prie, que des discours entortillés de politique sont encore pires que la fadeur. Je pousse le blasphème si loin que, si j'étais condamné à relire ou l'*Héraclius* de Corneille ou celui de Calderon, je donnerais la préférence à l'espagnol.

J'aime mieux Bergerac, et sa burlesque audace,
Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.
Boileau, *l'Art poét.*, ch. iv, v. 39.

Daignez donc me rendre raison de la réputation de notre *Héraclius*. Y a-t-il quelque vraie beauté, hors ces vers :

O malheureux Phocas! ô trop heureux Maurice!
Tu recouvres deux fils pour mourir après toi;
Je n'en puis trouver un pour régner après moi.
Héraclius, acte IV, sc. iv.

Et encore ces vers ne sont-ils pas pris de l'espagnol!

Cette Léontine, qui se vante de tout faire et qui ne fait rien, qui n'a que des billets à montrer, qui parle toujours à l'empereur comme au dernier des hommes, dans sa propre maison, est-elle bien dans la nature? Et ce Phocas, qui se laisse gourmander par tout le monde, est-il un beau personnage? Vous voyez bien que je ne suis pas un commentateur idolâtre, comme ils le sont tous. Il faut tâcher seulement de ne pas donner dans l'excès opposé. Je tremble de vous envoyer *Olympie,* après avoir osé vous dire du mal d'*Héraclius.* Si votre éminence n'a pas encore reçu *Olympie* imprimée, elle la recevra bientôt d'Allemagne; c'est toujours une heure d'amusement de lire une pièce bonne ou mauvaise, comme c'est un amusement de six mois de la composer, et qu'il ne s'agit guère, dans cette vie, que de passer son temps.

Votre éminence passera toujours le sien d'une manière supérieure; car, avec tant de goût, tant de talent, tant d'esprit, il faut bien qu'un cardinal vive plus agréablement qu'un autre homme. Je conçois bien que le doyen du sacré collége, avec la gravelle et de l'ennui, ne vaut pas un jeune cordelier; mais vous m'avouerez qu'un cardinal de votre âge et de votre sorte, qui n'a devant lui

qu'un avenir heureux, peut jouir, comme vous faites, d'un présent auquel il ne manque que des illusions. Vous êtes bon physicien, monseigneur; vous m'avez dit que je perdrais ma qualité de quinze-vingts avec les neiges. Il est vrai que la robe verte de la nature m'a rendu la vue; mais que devenir quand les neiges reviendront? Je suis voué aux Alpes. Le mari de mademoiselle Corneille y est établi. J'ai bâti chez les Allobroges; il faut mourir Allobroge. Il nous vient toujours du monde des Gaules; mais des passants ne font pas société: heureux ceux qui jouissent de la vôtre, s'ils en sont dignes! Je ne jouirai pas d'un tel bonheur, et je m'en irai dans l'autre monde sans avoir fait que vous entrevoir dans celui-ci. Voilà ce qui me fâche; je mets à la place le souvenir le plus respectueux et le plus tendre; mais cela ne fait pas mon compte. Consolez-moi, en me conservant vos bontés. Relisez l'*Héraclius* de Corneille, je vous en prie.

LETTRE MMMDLX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 19 mai.

Je reçois la lettre et le paquet, du 14 de mai, de mes anges. Non vraiment ils ne sont point ex-

terminateurs; et je les rétablis dans leur titre naturel, et dans leur dignité d'anges sauveurs. Ils ont daigné prendre le seul parti convenable; je les remercie également de leurs bontés et de leur peine. Il est vrai que vous en aurez beaucoup, mes divins anges, à empêcher que l'Europe ne trouve les querelles pour les billets de confession, et pour une supérieure de l'hôpital, extrêmement ridicules. On n'avait parlé de ces misères que pour faire voir combien les plus petites choses produisent quelquefois des évènements terribles. Il y a loin d'un billet de confession à l'assassinat d'un roi, et cependant ces deux objets tiennent l'un à l'autre, grace à la démence humaine. C'était ce qu'il fallait faire sentir dans une histoire qui n'est que celle de l'esprit humain, et, sans cela, on aurait abandonné au mépris et à l'oubli toutes ces petites tracasseries passagères qui ne sont faites que pour le recueil D ou le recueil E.

Je vous avoue que je suis un peu étonné des remarques que vous m'avez envoyées; l'auteur de ces remarques semble marquer un peu d'aigreur. Est-il possible qu'il puisse me reprocher de n'avoir pas nommé, dans plusieurs endroits, un conseiller auquel je suis très attaché, et dont je rapporte une belle action, quoique étrangère à mon sujet? aurait-il fallu que je le nommasse dans ce vaste tableau des affaires de l'Europe, lorsque je

ne nomme pas M. le duc de Prâlin, à qui nous devons la paix, et que je me contente de dire. *Deux sages crurent la paix nécessaire, la proposèrent, et la firent?* En vérité la plupart des hommes ressemblent aux moines, qui pensent qu'il n'y a rien d'intéressant dans le monde que ce qui se passe dans leur couvent.

J'ai peine à concilier ce que dit l'auteur des remarques sur les billets de confession, en deux endroits différents. Au premier, il prétend qu'il n'est pas dans l'exacte vérité, « qu'il fallait que ces billets fussent signés par des prêtres adhérant à la bulle, sans quoi, point d'extrême-onction, point de viatique. » Et, au second endroit, il dit que « dans les remontrances du Parlement on prouvait jusqu'à la démonstration combien il était absurde d'attacher la réception ou l'exclusion des sacrements à un billet de confession. »

Il dit donc précisément ce que j'ai dit, et ce qu'il me reproche d'avoir dit.

Je vois en général, et vous le voyez bien mieux que moi, qu'il régne dans les esprits un peu de chaleur et de fermentation. J'ai été de sang-froid quand j'ai fait cette histoire; on est un peu animé quand on la critique. Mes anges conciliants ont pris un *mezzo termine* dont, encore une fois, je ne peux trop les remercier. Si le Parlement brûle le livre, ce sera donc vous qu'il brûlera; je serai

enchanté d'être incendié en si bonne compagnie.

Je tâcherai de servir M. le duc de Prâlin dans sa *Gazette littéraire*, qu'il protége. S'il le veut, je ferai moi-même les extraits de tout ce qui paraîtra en Suisse, où l'on fait quelquefois d'assez bonnes choses : on me gardera le secret ; mais probablement M. l'ambassadeur en Suisse, et M. le résident à Genève, seront plus instruits que je ne pourrai l'être, et mon travail ne serait qu'un double emploi.

Il me semble que les yeux chez un de mes anges et chez moi ne sont pas notre fort ; j'en ai vu de fort beaux à l'un des deux anges, et je vois que ceux-là ne perdent rien de leur vivacité.

Toujours à l'ombre de vos ailes.

N. B. Je viens de dicter quelques extraits d'ouvrages nouveaux qui ne sont pas indifférents ; je les enverrai à M. de Montpéroux, notre résident, afin qu'il en ait le mérite, si la chose comporte le mot de mérite ; et, quand on sera content de cet essai, je continuerai, supposé qu'il me reste au moins un œil.

LETTRE MMMDLXI.

A M. BERTRAND.

Aux Délices, 19 mai.

Je ne sais si vous êtes instruit, mon cher monsieur, que M. le duc de Prâlin protége beaucoup une *Gazette littéraire* qu'on va faire à Paris, concernant les livres étrangers. S'il y a quelque chose de vous, monsieur, ou de quelqu'un de vos amis, je me ferai un plaisir extrême de contribuer à leur faire rendre la justice qui leur sera due. Ce serait sur-tout une occasion bien favorable pour moi d'être à portée de vous donner des témoignages d'une estime qui égale mon amitié; tout ce qui viendra de vous me sera bien précieux, et devra l'être à ceux qui aiment les connaissances utiles. Vous connaissez, monsieur, l'inviolable attachement de votre très humble et très obéissant serviteur.

LETTRE MMMDLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 mai.

Je reçois, ô anges de paix! votre lettre du 17 de mai, et les deux cahiers refondus dans votre creuset; je les trouve très bien, et je vous trouve infiniment plus raisonnables que l'auteur des remarques. Je n'ai point reconnu dans lui la modération que je lui supposais, il s'en faut beaucoup : il respire l'esprit de parti; et si ses confrères pensent de même, l'arrangement des finances, auquel je m'intéresse tout comme un autre, ne finira pas sitôt.

J'avais très bien compris la raison de la petite contradiction qui se trouvait dans votre lettre précédente et celle de Philibert Cramer; il n'y avait nul mal à la chose, et tout se confond dans le mérite du bon office que vous me rendez, et dans la reconnaissance que je vous en dois.

Je vous enverrai incessamment la *Zulime* dédiée à la nymphe Clairon. Vous aurez aussi une nouvelle édition d'*Olympie;* celle d'Allemagne n'est bonne que pour les pays étrangers, et il eût été bon qu'elle n'eût point transpiré à Paris, attendu qu'il y a dans les remarques une faute impardon-

nable : on a mis Jeanne Gray pour Marie Stuart : ramasse, Fréron !

Le cinquième acte d'*Olympie* n'est point du tout vide au théâtre, il s'en faut beaucoup; comptez que les yeux sont très satisfaits, c'est tout ce qu'il m'est permis de dire. Si vous aviez vu une jeune Olympie venir en deuil sur le théâtre, au milieu des prêtresses vêtues de blanc avec de belles ceintures bleues, vous auriez crié, comme les autres,

La rareté ! la curiosité[1] !

vous auriez même été très attendris; et, quant au bûcher, on aurait volontiers payé un écu pour le voir. Au reste, messieurs de Paris, faites tout comme il vous plaira, et Dieu vous bénisse !

Pourvu que je ne sois pas maudit de mes anges, je suis content; je me mets au bout de leurs pieds et de leurs ailes.

LETTRE MMMDLXIII.

A M. LE DUC DE PRALIN.

Aux Délices, 21 mai.

Monseigneur, mes anges m'ayant envoyé de votre part la copie de votre lettre circulaire, et m'ayant appris que vous protégiez la *Gazette litté-*

[1]* Refrain d'une vieille chanson fort connue. (L. D. B.)

raire, que même vous ne seriez pas fâché que je fournisse quelques matériaux à cet ouvrage, j'ai senti sur-le-champ mon zéle se ranimer plus que mes forces. J'ai broché un petit essai sur les productions qui sont parvenues à ma connaissance ce mois-ci : je l'ai envoyé à M. de Montpéroux, à qui j'ai voulu laisser une occasion de vous servir, loin de la lui disputer; je connais trop l'envie qu'il a de vous plaire pour vouloir être dans cette occasion autre chose que son secrétaire.

Je me trouve heureusement plus à portée que personne de contribuer à l'ouvrage que vous favorisez, et qui peut être très utile; j'ai des correspondances en Italie, en Angleterre, en Allemagne et en Hollande. Si vous l'ordonnez, je ferai venir les livres nouveaux imprimés dans tous ces pays; j'en ferai et enverrai des extraits très fidéles, que vous ferez rectifier à Paris, et auxquels les auteurs que vous employez à Paris donneront le tour et le ton convenables.

Si ma santé ne me permet pas d'examiner tous les livres et de dicter tous les extraits, vous pourriez me permettre d'associer à cet ouvrage quelque savant laborieux dont je reverrai la besogne; vous sentez bien qu'il faudrait payer ce savant, car il serait Suisse.

J'ajoute encore qu'il faudrait, pour être servi promptement, et pour que l'ouvrage ne fût point

interrompu, faire venir les livres par la poste: en ce cas, je crois qu'on pourrait écrire de votre part aux directeurs des postes de Strasbourg, de Lyon et de Genève, qui me feraient tenir les paquets. En un mot, je suis à vos ordres; je serai enchanté d'employer les derniers jours de ma vie, un peu languissante, à vous prouver mon tendre attachement et mon respect.

LETTRE MMMDLXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 23 mai.

Il faut que je vous dise, mes chers anges, que j'ai de la peine à croire que les observations succinctes soient du président de M***, qui m'avait autrefois paru modéré et philosophe. Je vous avoue que ces observations sont un monument rare de l'esprit de parti, qui attache de l'importance à de bien petites choses. Mais les préjugés des autres ne servent qu'à me faire aimer davantage votre raison, et tout augmente la reconnaissance que je vous dois.

L'idée de la *Gazette littéraire* me fait bien du plaisir, d'autant plus que je me doute que vous la protégez.

Dites-moi, je vous en prie, mes anges, qui sont

ces abbés Arnaud et Suard[1]; ce sont apparemment gens de mérite, puisqu'ils sont encouragés par M. le duc de Prâlin. Il me semble qu'on pourrait se servir de cet établissement pour ruiner l'empire de l'illustre Fréron.

J'ai déja envoyé à M. le duc de Prâlin trois cahiers de notices et d'extraits d'ouvrages étrangers, dont quelques uns ont de la réputation. J'ai eu grand soin de mettre en marge que ces esquisses informes n'étaient présentées que pour être mises en œuvre par les auteurs, et que je n'envoyais que des matériaux bruts pour leur bâtiment. J'ai fort à cœur cette entreprise. Il n'y a que ma maladie des yeux qui me fasse craindre d'être inutile; sans cela, je pourrais dégrossir tout ce qui se ferait en Espagne, en Allemagne, en Angleterre et en Italie. J'ai en main un homme qui m'aiderait. On pourrait aisément me faire venir tous les livres par la poste; et alors les auteurs de cet ouvrage périodique, servis régulièrement, n'auraient plus qu'à rédiger et à embellir les extraits. J'ai proposé à M. le duc de Prâlin cet arrangement; et, s'il convient, je m'en chargerai de grand cœur. Cet amusement convient à mon âge; il ne demande

[1]* Suard n'était point abbé. Tous deux devinrent membres de l'Académie française. Le premier mourut en 1784; le second, en 1817. Ils avaient rédigé, de 1764 à 1766, la *Gazette litteraire de l'Europe*, dont il parut 8 vol. in-8°. (L. D. B.)

pas de grands efforts d'imagination, et je travaillerai jusqu'à ce que je devienne tout-à-fait aveugle et impotent, deux bénéfices dont je pourrai bientôt être pourvu.

Comme je vous fais toujours des confessions générales, je dois vous dire que madame Denis, à qui j'ai donné Fernei, a présenté requête à M. le duc de Prâlin, pour avoir ses causes commises au Conseil privé : en voici le motif.

Les privilèges de la terre sont tous fondés sur les traités des rois, depuis Charles IX jusqu'à Louis XV; les parlements s'embarrassent peu des traités. Le roi paraît le seul juge comme le seul interpréte des conventions faites avec les ducs de Savoie, Berne et Genève. Si on attaque nos droits au Parlement, nous les perdrons infailliblement; si nous plaidons au Conseil, nous espérons gagner.

Il y aurait peut-être une autre tournure à prendre, ce serait de ne plaider nulle part, et d'abandonner ses droits pour être plus tranquille. C'est un parti de Bias et de Diogéne, et je le prendrais peut-être si j'étais seul; mais il serait triste pour madame Denis de perdre de très belles prérogatives, et le plus clair revenu de sa terre.

Vous ne me dites jamais rien du *tripot;* pas un mot de la tragédie de *Socrate;* profond silence sur les trois tomes immortels du modeste Palissot; vous

ne parlez ni de l'Opéra, ni des édits, ni de la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe.* Les yeux me cuisent et refusent le service à votre créature.

LETTRE MMMDLXV.

A M. MARMONTEL.

Aux Délices, 23 mai.

Je suis très en peine, monsieur, d'un gros paquet que je vous adressai, il y a quelques semaines, par M. Bouret. Il m'est important de savoir si la poste use de son droit, qui n'est pas le droit des gens, d'ouvrir les paquets et de les garder. Celui que je vous envoyais ne méritait d'être gardé ni par vous ni par la poste. Je vous demande en grace de m'instruire si vous l'avez reçu. Quelle sensation fait dans Paris la tragédie de *Socrate?* le sujet n'est pas trop intéressant; s'il l'est devenu, c'est une preuve que la philosophie fait de terribles progrès, et que la partie saine du public déteste les Anytus, les Omer et les Christophe. Dieu soit béni!

Que dit-on de la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe?* Savez-vous que Palissot a fait imprimer ses OEuvres? le sait-on? Tout son recueil est contre les pauvres philosophes, et cependant il pense comme eux; cela fait saigner le cœur. Consolez-moi en

écrivant sur la poésie, puisque vous ne voulez plus me consoler en la cultivant. Est-il possible que ce coquin de Fréron vous ait fait abandonner un art où vous auriez certainement eu de très grands succès? Votre *Poétique* réussit beaucoup auprès des gens du métier, et de ceux qui n'en sont pas; c'est la preuve du vrai mérite. Je suis toujours presque aveugle, j'ai peine à écrire; mais je lirai avec bien du plaisir quelques mots de vous.

Conservez vos sentiments pour votre ancien ami.

LETTRE MMMDLXVI.

A M. DAMILAVILLE.

23 mai.

Je suis toujours extrêmement en peine, mon cher frère, d'un paquet chrétien adressé à un comte de Bruc, et d'une lettre profane au notaire de Laleu. La poste a oublié le droit des gens. Cramer avait donc oublié les droits de l'amitié et son devoir de libraire de ne vous pas présenter le deuxième tome russe! Eh bien! les anges ont donc tout apaisé, tout concilié; mais *messieurs* crieront encore, *messieurs* veulent toujours avoir raison: ils pourront l'avoir avec le contrôleur-général,

mais non pas avec moi, qui ne suis que contrôleur des fanatiques.

Sed quid dicis de la Lettre à Christophe, et *quid dicunt?* Et Palissot, Palissot qui imprime trois volumes[1] contre les philosophes! Mais si *Socrate* réussit, bénissons Dieu, car une telle pièce ne peut obtenir de succès que de la disposition générale des esprits en faveur de la philosophie. Je vous ai demandé trois fois le manuscrit de l'article *Idolâtrie,* que frère Platon doit avoir, et dont j'ai un besoin pressant. Vous m'aviez fait espérer quelques articles encyclopédiques; secourez donc un pauvre malade.

LETTRE MMMDLXVII.

A M. VERNES,

MINISTRE A SÉLIGNI.

Aux Délices, 24 mai.

Non, assurément, Jean-Jacques n'est pas ce que vous savez, et peu d'êtres pensants sont ce que vous savez. S'il y a une bonne morale dans les *Mille et une Nuits*, on adopte cette morale, et on rit des contes bleus. Les uns rient tout bas, les

[1] * Théâtre et OEuvres diverses de M. Palissot de Montenoi. Paris, 1763. 3 vol. in-12. On y trouve la comédie des *Philosophes* et les *Petites Lettres sur de grands Philosophes.* (L. D. B.)

autres rient tout haut; ceux qui rient sous cape persécutent quelquefois ceux qui ont ri trop fort, et qui ont réveillé leurs voisins par leurs éclats. Voilà le monde, mon très cher curé; et vous savez bien.......... (Je raye ceci par excès de discrétion.)

On dit que Jean-Jacques fait actuellement des fagots, comme le Médecin malgré lui; il en a tant conté, qu'il est bien juste qu'il en fasse. A l'égard de son abdication, il se croit un Charles-Quint qui abdique l'empire.

La tolérance ne servira de rien, à moins qu'on n'ait des protections très fortes. Il est difficile de persuader de si loin des ames occupées de leurs intérêts, et entraînées par le torrent des affaires. Je ferai mes efforts, mais j'ai peu d'espérance; je n'ai qu'un violent desir, parcequ'à Pékin et à Méaco ce serait une bonne œuvre.

C'est bien dommage qu'on n'ait pas fait une histoire des conciles, dans le goût naïf du *Précis du Concile de Trente*: il faut espérer que quelque bonne ame rendra ce service aux honnêtes gens. Tout vient dans son temps, et un temps arrivera où l'on n'enseignera aux hommes que la morale qui vient de Dieu, et qu'on laissera là les dogmes qui viennent des Pères: car quels enfants que ces Pères! ou quels radoteurs!

Enfin l'infame procédure des infames juges de Toulouse est partie, ou part cette semaine. Nous

espérons que l'affaire sera jugée au Grand-Conseil, où nous aurons bonne justice, après quoi je mourrai content.

N. B. Le parlement de Toulouse ayant roué le père, a écorché la mère. Il a fallu payer cher l'extradition des pièces; mais tout cela est fait par la justice. *Ah, Manigoldi!*

LETTRE MMMDLXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

25 mai.

J'ai reçu, mon cher frère, vos lettres consolatoires, ou consolatrices, des 18 et 20 mai, avec le mémoire du sieur Martel. Il a sans doute martel en tête; mais il me paraît un brave homme. Je crois que M. Varin aura plus de peine que lui à se tirer d'affaire : il résulte de tout cela que nous avons perdu le Canada. Les pauvres emprisonnés ressemblent aux damnés de Belphégor [1]. Tous les maris disent que ce sont leurs femmes qui les ont fourrés en enfer, et les femmes disent que c'est la faute de leurs maris.

Je vous dépêche *Olympie*, et je vous en avertis par ce billet, mon cher frère. Si vous la recevez,

[1] * Dans le conte que La Fontaine a imité de Machiavel. (L. D. B.)

c'est un signe qu'il y a encore de la bonne foi sur la terre; alors je m'enhardirai, et je vous en enverrai un autre exemplaire.

Je vous réitère mes prières pour l'article *Idolâtrie*, et j'espère que, dans l'occasion, vous voudrez bien vous ressouvenir de ceux dont vous m'avez flatté. Je ne les ferai lire à personne, et je vous les renverrai fidèlement.

Je m'en remets à la Providence sur la destinée de l'*Histoire générale*. Il me paraît que *messieurs* doivent approuver au moins le chapitre du Concile de Trente; cela doit les mettre de bonne humeur. Si vous voyez M. de Beaumont, faites-lui, je vous prie, mes très tendres compliments; sa profession est d'être l'appui des malheureux, il est digne d'être votre ami.

J'ai toujours sur le cœur le *Curé* adressé à l'adepte de Bruc. Il est dur aux ouvriers de la vigne de manquer une façon; mais j'espère toujours en la miséricorde de Dieu, qui bénira nos travaux. *Écrasez l'infame.*

LETTRE MMMDLXIX.

A M. DAMILAVILLE.

27 mai.

On m'apprend, mon cher frère, que nous pouvons recevoir dans les pays étrangers des imprimés de Paris, mais que nous ne pouvons pas y en envoyer dans votre ville. Je crains fort que vous n'ayez pas reçu l'*Olympie* que je vous ai expédiée; je prends le parti d'adresser à M. Janel une *Olympie* pour vous; j'ose me flatter qu'elle arrivera à bon port, et que M. Janel ne se servira des prérogatives que lui donne sa place que pour favoriser un commerce aussi innocent que le nôtre. Eh bien donc! y aura-t-il un lit de justice, comme on le dit? Il me semble que le ministère mérite la confiance du public plus que des remontrances.

J'embrasse tous les frères; frère Thieriot ne m'écrit plus. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMDLXX.

A M. DAMILAVILLE.

28 mai.

Mon cher frère, je vous ai donné avis que je vous adressais deux *Olympie;* l'une sans précaution, l'autre avec la précaution de la mettre sous le couvert même de M. Janel.

Je retrouve l'article *Idolâtrie;* ainsi voilà de la peine épargnée pour frère Platon.

J'ai toujours sur le cœur le *Curé*[1] adressé à l'adepte de Bruc. Il est dur aux ouvriers de la vigne de manquer une façon; mais j'espère toujours en la miséricorde de Dieu, qui bénira nos travaux. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMDLXXI.

A M. PALISSOT.

Aux Délices, 31 mai.

J'ai tardé long-temps à vous répondre, monsieur, et à vous remercier; mais je n'ai pas toujours des yeux; ils sont, comme l'imagination, sujets à

[1] * L'*Extrait des Sentiments de Jean Meslier.* (L. D. B.)

la faiblesse et à l'inégalité. Je suis alternativement aveugle, borgne et voyant: voilà ce que me vaut le climat des Alpes. Je veux lire vos ouvrages au plus vite, à présent que je suis dans l'intermittence de mes fluxions. J'ai déja entrevu des beautés qui me donnent plus d'envie que jamais de n'être point aveugle.

J'ai cru découvrir des idées neuves[1] dans vos *Réflexions sur les premiers temps de l'Histoire romaine.* Dès que le livre sera revenu de Genève, où je le fais relier dans le goût de ma petite bibliothéque (car je n'en ai pas une si belle que celle du marquisat de Pompignan), je lirai vos trois tomes avec le plaisir que tous vos ouvrages doivent donner: celui de les tenir de vous m'est bien plus précieux. Pardonnez à ma faible vue si je n'entre pas dans les longs détails; et comptez, monsieur, sur tous les sentiments, etc.

LETTRE MMMDLXXII.

A M. DAMILAVILLE.

Mai.

Pour le coup, c'est au premier commis des

[1] * Il n'y en a guère. Pour en trouver, il faut lire l'ouvrage de L'évesque, et sur-tout celui de Niebuhr. (L. D. B.)

Vingtièmes que j'écris. Je vous prie, mon cher frère, de me dire si on paie les trois vingtièmes pour l'année 1763. On me les demande pour la partie de mes terres qui n'est pas franche; car ce que j'ai acquis pour m'arrondir est sujet aux charges de l'état. C'est peu de chose, et il est très juste de payer des taxes nécessaires; mais on devait donc avertir dans l'édit que le troisième vingtième supprimé se paierait cette année.

A présent, mon cher frère, je parle aux philosophes; le cœur me saigne toujours de les voir dispersés et peu unis: ils ne font pas tout le bien qu'ils pourraient faire; ils pourraient, s'ils s'entendaient, faire triompher la raison. Le premier service est, ce me semble, d'ôter l'ivraie et les chardons de la terre qu'on cultive, et c'est à quoi le Jean Meslier me paraît bien propre.

Ce bon homme, qui ne prétend à rien, et qui avertit les hommes en mourant, est un merveilleux apôtre. Ne puis-je vous envoyer quelques *Meslier* par M. de Courteilles, dont les paquets ne sont jamais ouverts?

On dit que *la Mort de Socrate*[1] est froide; je m'y attendais, mais j'en suis bien fâché. La philosophie n'est pas faite pour le théâtre, à moins qu'un

[1] * Tragédie en trois actes et en vers de Billardon de Sauvigni, jouée avec un succès passager en 1763, et imprimée la même année in-8°. (L. D. B.)

intérêt très grand et des passions très vives ne soutiennent la piéce.

Que fait Thieriot? que font les frères?

Faites-moi l'amitié, je vous prie, de faire parvenir l'incluse à M. Marmontel.

LETTRE MMMDLXXIII.

A M. COLLINI.

2 juin.

J'ai reçu votre paquet, mon cher historiographe; en vous fesant mes remerciements, j'y ajoute une prière. S. A. E. a une suite de médailles de monnaies papales. Nous n'avons pas de telles curiosités à Genève. Je vous prie instamment de voir si le mot *Dominus* se trouve dans la monnaie de quelque pape, et en cas que vous trouviez un *Dominus,* ou *Domnus,* ou *Domn,* mandez-moi, je vous prie, à quel pape il appartient. Cette connaissance m'est nécessaire pour éclaircir un point d'histoire. A qui puis-je mieux m'adresser qu'à un historiographe? N'auriez-vous point aussi dans votre belle bibliothéque quelque notice concernant la *Bulle d'Or?* Les derniers articles furent, comme vous savez, promulgués à Nuremberg, en présence du dauphin de France, qui fesait là une pauvre figure, et qui fut placé au-dessous du cardinal

d'Albe. Ce dauphin est celui qui fut depuis le roi Charles V. Auriez-vous quelque paperasse concernant cette séance? Ce cardinal d'Albe était-il légat *à latere?* siégeait-il avec les électeurs, devant, ou après? L'anecdote mérite d'être approfondie en faveur de la modestie ecclésiastique. *Vale, amice!*

LETTRE MMMDLXXIV.

A M. DE CIDEVILLE.

A Fernei, le 4 juin.

Mon cher et ancien camarade, toujours le même refrain, toujours les mêmes regrets de ce que Fernei n'est pas en Normandie, et Launai dans le pays de Gex.

Nous sommes quatre à présent à Fernei, et nous ne pouvons courir. Madame Denis est languissante; je le suis plus qu'elle, et je deviens aveugle; j'écris avec peine, je vois à peine mes caractères, et je les forme gros pour me soulager. Vous êtes seul, vous avez de la santé, vous pouvez aller. Vous devriez bien un jour entreprendre le voyage; car enfin il faut se voir avant de mourir. Il est clair que nous ne converserons pas ensemble quand nous serons *cinis, fabula et manes.*

J'aurais bien voulu vous envoyer *Olympie,* mais comment vous l'adresser? il n'y a plus moyen

d'envoyer aucun imprimé par la poste. La *Lettre de Jean-Jacques Rousseau à Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris, a mis l'alarme par-tout. On a ouvert et supprimé tous les paquets qui contenaient du moulé, de quelque nature qu'ils fussent; ainsi on a coupé les vivres de l'ame.

Notre *Corneille* avance; nous en sommes malheureusement à *Bérénice*. Vous savez qu'il ne sortit pas de ce combat à son avantage. Je fais imprimer la *Bérénice* de Racine avec des remarques qui m'ont paru nécessaires. J'en fais peu sur la pièce de Corneille, vous savez qu'elle n'en mérite pas; mais il faut tout pardonner à l'auteur de *Cinna*.

Vous avez vu que j'étais dans le goût des remarques, par celles que j'ai faites sur *Olympie*; elles sont un peu philosophiques. J'avais dès long-temps assez d'antipathie contre le rôle de Joad, dans *Athalie*. Je sais bien qu'en supposant qu'Athalie voulait tuer son petit-fils, le seul rejeton de sa famille, Joad avait raison; mais comment imaginer qu'une vieille centenaire veuille égorger son petit-fils pour se venger de ce qu'on a tué tous ses frères et tous ses enfants? cela est absurde:

« Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi. »

Hor., *de Art. poet.*, v. 188.

Le public n'y fait pas réflexion, il ne sait pas sa

Sainte Écriture. Racine l'a trompé avec art, mais, au fond, il résulte que Joad est du plus mauvais exemple. Qui voudrait avoir un tel archevêque? Il a peint un prêtre, et moi j'ai voulu peindre un bon prêtre; je m'en rapporte à vous.

Adieu, mon cher ami; nous vous aimerons tant que nous vivrons. V.

LETTRE MMMDLXXV.

A M. BERTRAND.

Au château de Fernei, 6 juin.

J'ai envoyé, monsieur, un petit article[1] concernant votre Dictionnaire, et je ne perdrai aucune occasion de faire valoir votre mérite. J'ai pris cette occasion pour indiquer votre cabinet d'histoire naturelle, et pour en donner envie aux amateurs.

Voyez, monsieur, si vous pourriez me faire parvenir tout ce qui sera digne des lecteurs raisonnables dans les pays étrangers. Sauriez-vous à quel libraire d'Hollande, d'Allemagne et d'Italie je pourrais m'adresser? Pourriez-vous vous charger de la correspondance? Je tâcherais de vous la rendre utile. Il vous serait aisé de me faire parve-

[1] * Inséré dans les nouvelles éditions de Voltaire. *Mélanges littéraires*. (L. D. B.)

nir, par MM. Fischer, tout ce qu'il y aurait de nouveau.

Je ne manquerai pas de parler aussi du nouvel ouvrage que vous m'avez envoyé; tout ce que vous faites est digne des honnêtes gens. Je ne pourrai mieux vous faire valoir le journal dont il est question, qu'en lui fournissant de nouvelles occasions de vous rendre justice. Je vous prie de vouloir bien me faire une réponse prompte, afin que je sache sur quoi je pourrai compter. Ne doutez pas des sentiments avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur,

Votre très humble, etc.

LETTRE MMMDLXXVI.

A M. DE LA CHALOTAIS,

PROCUREUR-GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE BRETAGNE.

Au château de Fernei, 9 juin.

Je n'ai point reçu, monsieur, l'imprimé dont vous daignez m'honorer, et qui m'avait tant plu en manuscrit. Il se pourra fort bien faire que je ne le reçoive pas, quelque contre-signé qu'il puisse être, à moins qu'on ne l'adresse à M. Janel, intendant des postes et maître absolu de tous les imprimés qu'on envoie, ou qu'on ne me dépêche le paquet par la diligence de Lyon, à l'adresse de

M. Camp, banquier à Lyon. Il y a, depuis peu, une petite inquisition sur les livres; on coupe les vivres à nos pauvres ames tant que l'on peut. Je crois que nous en avons l'obligation à la lettre que M. Jean-Jacques Rousseau s'est avisé d'écrire à Christophe de Beaumont.

Je ne suis point du tout étonné, monsieur, que le *pédant, lourd, crasseux et vain*[1], soit fâché qu'un homme qui n'a pas l'honneur d'être pédant de l'université lui enseigne son métier. Vous avez chassé les jésuites, et vous avez bien fait, messieurs; je vous en loue, je vous en remercie; mais il vous faudra un jour réprimer les bacheliers en fourrure, ainsi que les gens en bonnets à trois cornes. La Fontaine a raison de dire :

> Je ne connais de bête pire au monde
> Que l'écolier, si ce n'est le pédant.
>
> Fab. v, liv. IX.

Dès que j'aurai votre excellent ouvrage, je le proposerai à un libraire, et j'aurai l'honneur de vous en donner avis.

Permettez-moi, monsieur, de vous dire que le

[1] * Il s'agit de Crévier, dont Voltaire parle en ces termes dans la satire intitulée *les Chevaux et les Anes* :

> Ce lourd Crévier, pédant crasseux et vain,
> Prend hardiment la place de Rollin,
> Comme un valet prend l'habit de son maître.

(L. D. B.)

sénat de Suède est un conseil de régence perpétuel. Vous savez mieux que moi que chaque gouvernement a sa forme différente, et que rien ne se ressemble dans ce monde. Je suis partisan de l'autorité des parlements, et j'aimerais passionnément celui de Paris si vous en étiez le procureur-général. Je voudrais sur-tout qu'il fût un peu plus philosophe; il ne l'est point du tout, et cela me fâche. Mais vous me consolez autant que vous m'instruisez. Dieu nous donne bien des magistrats comme vous, afin que nous puissions nous flatter d'égaler les Anglais en quelque chose!

Agréez, monsieur, le très sincère respect d'un pauvre homme près de perdre les yeux, et qui veut les conserver pour vous lire.

LETTRE MMMDLXXVII.

A M. AUDIBERT,

A MARSEILLE.

A Fernei, 12 juin.

On ne peut obliger, monsieur, ni avec plus de bonté ni avec plus d'esprit. Vous m'avez écrit une lettre charmante, que je préfère encore à votre lettre de change. J'ai été en effet si malade que M. le marquis de Saint-Tropez a quelque raison de douter que je sois en vie. Descartes disait: *Je*

pense, donc je suis; et moi je dis: *Je vous aime, donc je suis.*

L'abbé dont vous me parlez vous en dirait autant s'il n'était pas mort. C'était un homme qui aimait passionnément la vérité, et qui détestait souverainement la tyrannie ecclésiastique. On dit qu'on a trouvé dans ses manuscrits quelques morceaux qui répondent assez aux idées que vous proposez. Cet homme pensait que, de tous les fléaux qui affligent le genre humain, l'intolérance n'est pas le moins abominable.

Nous allons entreprendre un nouveau procès assez semblable à celui des Calas. Vous avez peut-être entendu parler de la famille Sirven, accusée d'avoir noyé sa fille, que l'évêque de Castres avait enlevée pour la faire catholique. Le même préjugé dont la fureur avait fait rouer Calas fit condamner Sirven à être rompu vif, la mère à être pendue, et deux de leurs filles à assister à la potence, et à être bannies. Heureusement ce jugement, plus cruel encore que celui de Calas, et non moins insensé, n'a été exécuté qu'en effigie; mais la famille, dépouillée de tous ses biens, est dans le dernier malheur.

M. de Beaumont, à qui j'ai envoyé toutes les pièces que j'ai pu recouvrer, prétend qu'il y a des moyens de cassation encore plus forts que ceux qu'on a employés en faveur des Calas. Il nous

manque encore des pièces importantes : nous essuyons bien des longueurs, mais nous ne nous décourageons point. Il faut enfin déraciner le préjugé monstrueux qui a fait deux fois des assassins de ceux dont le premier devoir est de protéger l'innocence.

Adieu, monsieur ; madame Denis et toute ma famille vous font les plus sincères compliments. Je me souviendrai toute ma vie que vous fûtes le premier qui me parlâtes des Calas. Vous avez été la première origine de la justice qu'on leur a rendue, et de celle qu'on va bientôt achever de leur rendre. J'espère que vous verrez incessamment à Marseille un petit *Traité sur la Tolérance* qui n'est pas fait pour scandaliser les honnêtes gens.

LETTRE MMMDLXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 juin.

Mes divins anges, on m'a mandé qu'on avait imprimé *Olympie* à Paris, et qu'on avait supprimé la seule note pour laquelle je souhaitais que l'ouvrage fût public. Il est bon de connaître les Juifs tels qu'ils sont, et de voir de quels pères les chrétiens descendent. Le fanatisme est bien alerte en France sur tout ce qui peut l'égratigner : ce mons-

tre craint la raison comme les serpents craignent les cigognes. On est beaucoup plus raisonnable dans le petit pays que j'habite. Ah! que les Français sont encore loin des Anglais en philosophie et en marine!

J'ai peur de déplaire aux auteurs de la *Gazette littéraire* en les servant; mais je ne les sers que pour vous plaire. Votre projet d'établir ce journal est celui de saint Michel d'écraser le diable. Vous pensez bien que je servirai avec zèle dans votre armée. Si M. le duc de Prâlin veut seulement favoriser la bonne volonté de quelques directeurs des postes, qui m'enverront les nouveautés d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne, moyennant une petite rétribution, je fournirai exactement votre armée, et les deux chefs rédigeront à leur gré tout ce que je leur ferai parvenir. Je m'instruirai, je m'amuserai, je vous servirai, rien ne pouvait m'arriver de plus agréable.

C'est monsieur le contrôleur-général qui a fait graver Tronchin; c'est lui qui donne ces estampes, et c'est lui faire plaisir de lui en demander. Je ne crois pas qu'il fasse graver *messieurs* de la grand'-chambre, ni que *messieurs* fassent la dépense de son portrait. On siffle sa pièce, mais je ne l'en crois pas l'auteur.

Pour celle d'*Olympie*, il est bien difficile d'exécuter l'idée que vous approuvez, et que je n'ai

proposée que comme nouvelle, et non comme heureuse. Songez qu'Antigone étant mort, rien ne pourrait plus alors empêcher Olympie de se faire religieuse; le pontife n'aurait plus à craindre le combat des deux rivaux dans le temple; et s'il craignait la violence de Cassandre, il démentirait son caractère; le théâtre serait trop vide, la fin trop maigre. Olympie, entre les deux rivaux, forme un bien plus beau spectacle qu'en se trouvant seule avec Cassandre; et c'est peut-être quelque chose d'assez heureux d'introduire devant elle les deux princes obligés tous deux de respecter celle qu'ils veulent enlever, et réduits à l'impossibilité de troubler la cérémonie. La mort d'Antigone ne peut jamais faire un grand effet. Ce n'est pas un tyran dont la mort soit nécessaire pour mettre deux auteurs en liberté, et ce n'est guère que dans ce cas que le spectateur aime la mort d'un personnage odieux. Antigone mort ne serait qu'un personnage de moins au cinquième acte. Considérez encore que tous les personnages mourraient, et qu'il faut bien au moins qu'il en reste un, n'importe lequel. Mais c'est le plus coupable qui est sauvé! oui, par ma foi, mes anges; c'est ainsi que la Providence est souvent faite, et j'en suis bien fâché.

En attendant que je débrouille mes idées, voici une *Zulime* pour M. de Thibouville-Baron. Cette

Zulime me paraît assez rondement écrite; c'est tout. J'ai peu d'enthousiasme pour mes ouvrages, mes anges; je n'en ai que pour vous.

Comme, depuis quelque temps, la *Lettre de Jean-Jacques à Christophe* a excité l'attention de ceux qui sont chargés de l'inspection de la poste, et qu'à cette occasion on a saisi plusieurs imprimés, j'ai craint et je crains encore pour les *Olympie* et les *Zulime* que j'ai déja envoyées à mes anges sous le couvert de M. le duc de Prâlin et de M. de Courteilles. Je suis comme le lièvre qui tremblait qu'on ne prît ses oreilles pour des cornes.

Vous ai-je dit que toute la cour de l'électeur Palatin et les étrangers qui y sont lui ont redemandé *Olympie?* qu'il l'a fait rejouer deux fois, quoique les princes n'aiment pas à voir deux fois la même chose? On prétend à Manheim que je n'ai jamais rien fait ni de moins mauvais ni de plus théâtral. Ne sera-ce donc qu'aux bords du lac Léman et sur ceux du Rhin que j'obtiendrai un peu d'indulgence?

J'en reviens toujours à Candide: il faut finir par cultiver son jardin[1]: tout le reste, excepté l'amitié, est bien peu de chose; et encore cultiver son jardin n'est pas grand'chose.

Vanité des vanités, et tout n'est que vanité,

[1] * C'est la conclusion du roman de Candide: « Cela est bien dit, « mais il faut cultiver notre jardin. » (L. D. B.)

excepté de vivre tout doucement avec les personnes auxquelles on est attaché.

La nièce à Pierre, la nièce à François[1], et le vieux François, baisent le bout de vos ailes.

LETTRE MMMDLXXIX.

A M. LA COMBE,

AVOCAT.

Au château de Fernei, 13 juin.

Je reçus avant-hier, monsieur, par madame la duchesse d'Enville, les *Lettres secrètes de la reine Christine*[2], dont vous avez bien voulu m'honorer. Je ne suis pas étonné de voir combien l'assassinat de Monaldeschi vous révolte. Vous faites bien de l'honneur aux autres états de dire qu'on aurait puni Christine par-tout ailleurs qu'en France. Elle l'eût été sans doute dans les pays où les lois régnent; mais ces pays sont en petit nombre, et Christine eût été impunie à Rome, à Madrid, à Vienne. Je vous serais très obligé, monsieur, de vouloir bien me donner quelques éclaircissements sur l'authenticité de ces lettres. J'ai donné quelques lettres de Henri IV très curieuses, dans la

[1] * Mademoiselle Corneille (madame Dupuits), et madame Denis. (L. D. B.)

[2] * Ces lettres sont de La Combe lui-même. (L. D. B.)

nouvelle édition de l'*Essai sur l'Histoire générale*. Je les tiens de M. le chevalier de La Motte, qui les a copiées à Andouin sur l'original. J'ignore si ces *Lettres secrètes de Christine* sont écrites en italien et traduites en français. Je vois avec peine dans ces lettres les termes de *pompons* et de *calotins*, mots que j'ai vus naître dans notre langue. Au reste, si ces lettres sont de Christine, elles font peu d'honneur à son jugement. Quand on a abdiqué un trône, il faut être sage; mais, supposé qu'elle ait eu le malheur d'écrire avec un orgueil si imprudent, ce livre est toujours un monument précieux. Je vous en remercie, et je vous supplie d'éclaircir mes doutes.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

LETTRE MMMDLXXX.

A M. DAMILAVILLE.

15 juin.

Mon cher frère, il est plus que probable que M. Janel, qui m'a écrit, n'a agi que par des ordres supérieurs et très supérieurs. On ne veut pas que certains ouvrages entrent dans Paris; mais j'ose me flatter qu'on les lit, qu'on en fait son profit

en secret, et qu'on est beaucoup plus éclairé et beaucoup plus philosophe que le public ne pense. La preuve en est, qu'on est très loin de persécuter ceux qui ont envoyé ces ouvrages, dans lesquels les honnêtes gens s'éclairent. Il y a des ministres qui sont aussi de très bons cacouacs. Vous me direz: Comment se sont-ils déclarés, il y a quelques années, contre certains sages? c'est que ces sages avaient un peu trop effarouché l'amour-propre des grands; c'est qu'ils prêchaient un peu trop l'égalité, laquelle ne peut ni plaire aux grands, ni subsister dans la société.

Il y a donc un maître à danser qui répond à Jean-Jacques, et les maîtres en Israël ne lui répondent pas!

Je vous supplie de m'envoyer le projet de finances. Je le trouve ridicule sur l'énoncé; mais j'aime tout ce qui semble tendre à tort ou à travers au bien de l'état.

Voici deux *Meslier* que je hasarde sous l'enveloppe de M. de Courteilles et de M. d'Argental. Envoyez-en donc un à M. le comte de Bruc, notre adepte, chez M. le marquis de Rosmadec, rue de Sèvres.

Il ne faut pas mettre la chandelle sous le boisseau.

L'*Essai sur l'Histoire générale* est un énorme ouvrage qui ne peut se débiter qu'avec le temps: une

mauvaise farce se vend en deux jours, un bon livre en quatre ans.

Où va frère ambulant et frère dormant Thieriot? Il me semble qu'il devait loger chez vous.

Et moi, n'aurai-je jamais la consolation de vous posséder? Je ne l'espère pas tant que vous serez chargé de nos vingtièmes. *Écrasez l'infame.*

Pouvez-vous faire parvenir les incluses à frère Helvétius et frère Diderot? Je suis zélé.

LETTRE MMMDLXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 juin.

Mes anges, est-ce encore le coadjuteur qui a fait rendre ce bel arrêt contre la petite-vérole? *Messieurs* ont apparemment voulu fournir des pratiques à Genève. Depuis l'arrêt contre l'émétique, on n'avait rien de vu de pareil. Il me semble que la philosophie a donné de l'ardeur aux Gilles. Plus la raison se fortifie d'un côté, plus la grave folie établit ses tréteaux. Vous ne concevez pas jusqu'à quel point on se moque de nous en Europe. Je vous le dis souvent: après qu'un Berryer a gouverné votre marine, il manquait un Omer, et vous l'avez. Ce sont là de ces pièces qui sont sifflées dans le parterre de toutes les nations

qui pensent. A vous dire le vrai, je ne suis pas fâché de cette équipée; j'en ferai mention en temps et lieu, pour égayer mes œuvres posthumes.

Je n'ai nulles nouvelles de la *Gazette littéraire* que vous protégez, nulle correspondance encore établie. J'ai bientôt épuisé ma Suisse, qui fournit plus de soldats que de livres. Les auteurs ne m'ont pas fait tenir une feuille de leur gazette. Si M. le duc de Prâlin approuvait la manière dont je veux m'y prendre pour avoir les livres nouveaux d'Italie, d'Angleterre et de Hollande, je servirais avec zéle et avec promptitude; mais je ne reçois ni ordres ni livres, et je reste oisif. Tant mieux, me dites-vous, vous aurez plus le temps de travailler à *Olympie*. Mes anges, je suis épuisé, rebuté; je renifle sur cette *Olympie*. Il faut attendre le moment de la grace, et cultiver le jardin de Candide.

Je baise les plumes de vos ailes.

LETTRE MMMDLXXXII.

A M. MARMONTEL.

19 juin.

Tout ce que je peux vous dire, mon cher ami, c'est que le droit des gens s'accommode peu de l'infidélité de la poste. On saisit un livre, passe encore; mais saisir la lettre qui l'accompagne! se

rendre maître du secret des particuliers, comme si nous étions dans une guerre civile! cela n'est pas dans l'*Esprit des Lois.* Voilà, encore une fois, ce que nous a valu Jean-Jacques avec sa Lettre à Christophe. Ce polisson insolent gâte le métier. Il semble qu'on ne cherche qu'à rendre la philosophie ridicule.

Je n'ai laissé imprimer *Olympie* qu'en faveur d'une petite note sur les grands-prêtres, qu'on aura sans doute retranchée à Paris. Je voudrais vous faire parvenir deux exemplaires d'un extrait de *Jean Meslier;* cet ouvrage m'a toujours frappé. Il est nécessaire qu'il soit connu, et vous pourriez le mettre en bonnes mains. Il faut servir la raison autant qu'on le peut; c'est notre reine, et elle a encore bien des ennemis à Paris. Elle s'est formé beaucoup de sujets dans le pays où je suis, parcequ'on y a plus le temps de penser. Je tâcherai de vous envoyer *Jean Meslier* par voie bien sûre.

Manco-Capac[1] est un étrange nom pour un héros de tragédie; Mahomet est plus sonore. C'est pure malice à vous de ne rien faire pour le théâtre; on ne peut en parler mieux que vous faites dans votre excellent livre de la *Poétique*. Je vous dis que vous ferez des tragédies dignes de votre *Poétique,*

[1] * Tragédie de Le Blanc, dont on a retenu un vers ridicule :

Crois-tu d'un tel forfait Manco-Capac capable?

(L. D. B.)

quand il vous plaira. Je vous parlais fort au long de votre *Poétique*, dans ma lettre tombée entre les mains des ennemis. Je vous remerciais sur-tout d'avoir rendu justice à Quinault, dont on n'a pas assez connu le mérite.

Je hais Rousseau, je parle du poëte; ce malheureux a fini par faire de mauvais vers contre la philosophie. Adieu; vous ne tomberez jamais dans ce péché infame, et je vous aimerai toujours.

LETTRE MMMDLXXXIII.

A M. DAMILAVILLE.

19 juin.

Quelqu'un ayant dit que l'extinction des jésuites rendrait la France heureuse, quelqu'un ayant répondu que pour compléter son bonheur il fallait se défaire des jansénistes, quelqu'un se mit à dire ce qui suit:

Les renards et les loups furent long-temps en guerre.
Les moutons respiraient; des bergers diligents
Ont chassé par arrêt les renards de nos champs:
Les loups vont désoler la terre.
Nos bergers semblent, entre nous,
Un peu d'accord avec les loups.

Je vous demande pardon, mon cher frère, de

vous avoir demandé si on payait cette année le troisième vingtième; j'ai su qu'on le payait, et je trouve cela très juste, car il faut acquitter les dettes de l'état. Tout bon citoyen doit penser ainsi.

Que fait frère Thieriot? Vous verrai-je? *Écrasez l'infame.*

Vous noterez qu'Omer a gardé madame de Lauraguais pendant sa petite-vérole, quoiqu'il ne la gardât pas *par état*, et qu'il a fait des vers dignes de sa prose en faveur de l'inoculation. Je les aurai, ces beaux vers, et nous rirons, mes frères.

LETTRE MMMDLXXXIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, le 22 juin.

Si je pouvais rire, monseigneur le grand médecin, ce serait de voir maître Omer de Fleuri usurper vos droits, et se mêler de l'inoculation en plein parlement, sans vous avoir consulté. Cet ennemi de l'inoculation a pourtant gardé madame de Forcalquier, et fait des vers pour Tronchin, non pas le fermier-général, mais Tronchin l'inoculateur. Vous me direz que ces vers valent sans doute sa prose; et vous aurez raison. Mais avouez qu'il est plaisant de voir le Parlement donner un

arrêt contre la petite-vérole. Il est bien clair que la Faculté de médecine sera contre l'inoculation, et que la sacrée faculté sera de l'avis de l'autre. Tout le monde viendra se faire inoculer à Genève; il faudra agrandir la ville.

Je crois que madame la comtesse d'Egmont a eu la petite-vérole; c'est bien dommage; sans cela nous l'inoculerions, et nous lui donnerions des fêtes. Je voudrais bien, pour la rareté du fait, voir, avant de mourir, M. le maréchal amener sa fille dans notre pays huguenot. Le bruit a couru que vous alliez troquer votre gouvernement de Guienne contre celui de Languedoc; c'était une grande joie chez toutes les parpaillotes. Cependant il paraît que votre nation n'est pas si aimable que vous; elle est toute rassotée de vos lits de justice, de vos parlements, qui ne veulent pas obtempérer.

Je ne sais quelle maligne influence est tombée sur ce pauvre peuple; mais il m'est avis qu'il est sorti de son élément, qui était la gaieté. Pour moi, il est vrai que je suis aussi dérouté que la nation; mais je suis vieux, aveugle et sourd; et ces petits agréments ne rendent pas un homme excessivement folâtre. Il n'appartient qu'aux héros d'être toujours gais; vous le serez quand vous aurez mon âge, et fort au-delà. Avec de la santé, de la gloire, de grands établissements, de l'esprit,

des amis, on peut se livrer tout naturellement à une joie honnête.

Vous protégez donc de près mademoiselle d'Épinai; cela dit qu'elle est *buoana robba*, mais cela ne dit pas qu'elle est bonne actrice. Qu'elle soit ce qu'il vous plaira, j'obéis à vos ordres de grand cœur.

Je me prosterne devant votre force permanente, et devant vos agréments toujours nouveaux, devant votre esprit aussi sensé que gai, qui met aux choses leur véritable prix, et qui sait très bien que la vie n'est qu'un pèlerinage qu'il faut semer de coquilles et de fleurs. Ma philosophie est la très humble servante de la vôtre.

Ed intanto la riverisco sommamente con ogni ossequio.

LETTRE MMMDLXXXV.

A M. DE LA CHALOTAIS.

A Fernei, 22 juin.

Monsieur, j'ai reçu enfin, et j'ai dévoré votre excellent *Traité de l'Éducation*. Autrefois le triste emploi d'instruire la jeunesse était méprisé des honnêtes gens, et abandonné aux pédants, et, qui pis est, au moines. Vous donnez envie d'être régent de physique et de rhétorique; vous faites

de l'institution des enfants un grand objet de gouvernement. Pourquoi ne tirerait-on pas du sein de nos académies les meilleurs sujets qui voudraient se consacrer à des emplois devenus par vous si honorables? Mais il faudrait Michel de l'Hôpital, ou M. de La Chalotais, pour chancelier.

Il vient d'arriver à Genève des ballots de votre livre; il est lu et admiré. Genève croira que je vaux quelque chose, en voyant comme vous avez daigné parler de moi. C'est là tout ce qu'on pourra critiquer dans votre livre. Il me semble, à l'empressement que tous les pères de famille ont à vous lire, qu'on sera bientôt obligé de faire ici une nouvelle édition, quoiqu'on ait fait venir de France une grande quantité d'exemplaires; en ce cas, je vous demanderai les additions dont vous voudrez embellir votre ouvrage.

Ne voudriez-vous pas dire, en parlant des vingt-cinq ans que mettrait un boulet de canon à parcourir l'espace qui s'étend de notre globe au soleil, que c'est en supposant la vitesse toujours égale? c'est une bagatelle. Je me conformerai exactement à tous vos ordres.

Vous donnez de beaux exemples en plus d'un genre au parquet de Paris. On prétend que maître Omer de Fleuri ne les a pas suivis en fesant son réquisitoire contre l'inoculation.

J'ai peur que le gouvernement ne soit si embarrassé de la peine qu'auront tant d'hommes faits à payer les impôts, qu'il ne pourra donner à l'éducation des enfants l'attention qu'elle mérite. *Curtæ nescio quid semper abest rei.* C'est assurément ce qu'on ne dira pas de votre livre, quoiqu'on le trouve trop court.

Agréez, monsieur, le respect, l'attachement et la reconnaissance de votre très humble, etc.

LETTRE MMMDLXXXVI.

A M. DAMILAVILLE.

23 juin.

Mon cher frère, vous m'annoncez par votre lettre du 18 que Robin-Mouton débite, contre la foi des traités, le tome de l'*Histoire générale* avec les feuilles qui ne doivent pas y être. J'en ai parlé à Gabriel Cramer, qui jure Dieu et Servet qu'il n'a envoyé aucun exemplaire à Robin-Mouton. Si ce Robin-Mouton a acheté de Merlin, par quelque colporteur aposté, les exemplaires impurs, et s'il les vend, il faut l'écorcher, ou du moins il faut lui faire peur. Mais que puis-je faire? je crois qu'il ne me convient que de me taire, et m'en rapporter à M. d'Argental. Au reste, tout ce que j'ai souhaité, c'est que mon nom ne parût pas; car en

vérité il m'importe assez peu que le livre soit condamné ou non. On a tant brûlé de livres bons ou mauvais, tant de mandements d'évêques, tant d'ouvrages dévots ou impies, que cela ne fait plus la moindre sensation. Les livres deviennent ce qu'ils peuvent. Je n'ai travaillé à cette nouvelle édition que pour faire plaisir aux frères Cramer; je n'y ai pas le plus léger intérêt : mais pour la personne de l'auteur, c'est autre chose. Je ne voudrais pas être obligé de désavouer mon ouvrage, comme Helvétius[1]. On ne peut jamais procéder que contre le livre, et contre l'auteur, quel qu'il soit. On désignera si on veut un *Quidam*. On ordonnera des recherches. On n'en fera pas à Fernei, ni aux Délices. Pourquoi d'ailleurs en faire? parcequ'on a réimprimé dans une *Histoire générale* la lettre de Damiens, imprimée par le Parlement même! Dira-t-on que cette lettre fait soupçonner que les discours de la grand'salle tournèrent la tête de Damiens! Ne l'a-t-il pas avoué? Cela n'est-il pas formellement dans son procès-verbal? Le Parlement a fait imprimer cet aveu de Damiens; et moi, je n'ai pas dit un seul mot qui pût jeter le

[1] * Il avait été obligé de désavouer le livre *de l'Esprit*, pour prévenir les persécutions auxquelles les philosophes étaient alors en butte. Chénier a dit dans sa belle *Épître sur la calomnie :*

Helvétius contraint d'abjurer ses écrits.

(L. D. B.)

moindre soupçon sur aucun membre du Parlement. Il faudra donc chercher d'autres motifs de condamnation. Or, si on cherche d'autres motifs, pourquoi irai-je parler dans les papiers publics de la lettre de Damiens, qui ne peut être l'objet de la censure qu'on peut faire? Il me semble que cette démarche de ma part ne servirait qu'à réveiller des idées qu'il faut assoupir. De plus, je m'avouerais l'auteur de l'ouvrage, et en ce cas je fournirais moi-même des armes à la malignité : ce serait prier ceux qui voudraient me nuire de me condamner juridiquement sous mon propre nom.

En voilà trop, mon cher frère, sur une chose qui n'aurait pas fait le moindre bruit, si l'esprit de parti ne fesait pas des monstres de tout. Je vous embrasse vous et nos frères. *Écr. l'inf....*

Permettez que je vous adresse cette lettre pour M. Mariette. Il est bien étrange que M. le procureur-général de Toulouse n'ait pas encore envoyé les pièces quand le terme est expiré.

LETTRE MMMDLXXXVII.

A M. COLLINI.

28 juin.

Mon cher ami, je ne puis trop vous remercier de vos instructions sur les monnaies de Rome. Il

me serait fort doux de chercher avec vous de vieilles vérités dans votre bibliothéque électorale. Mais l'âge avance, la faiblesse augmente, et probablement je ne vivrai et ne mourrai ailleurs que chez moi. La médaille de Jules III n'est pas modeste, mais je voudrais qu'on eût mis au revers: IL RAGAZZO SUO BARDAZZA COLLA SCIMIA *. ADDIO, CARO. Je vous écrirai plus au long quand j'aurai de la santé et du loisir, deux choses qui me manquent.

LETTRE MMMDLXXXVIII.

DE LOUIS-EUGÈNE,

DUC DE WURTEMBERG.

A Renan, ce 29 juin.

Quoique mon bonheur, monsieur, soit femelle, il est devenu de tous les genres par le tendre intérêt que vous daignez y prendre.

Comme je n'ai pas cru devoir desirer un fils plutôt qu'une fille, ma joie, à la naissance de cet enfant, a été aussi grande qu'elle aurait pu l'être à celle d'un garçon.

Voilà de nouveaux devoirs qui me sont imposés. J'ai tâché jusqu'à présent de remplir de mon mieux ceux d'un époux tendre, je ferai des efforts pour remplir de même

* Ce que M. de Voltaire dit ici du pape Jules III n'est pas un trait satirique; il appartient à l'histoire de ce pape, dont la vie ne fut pas très édifiante. (*Note de M. Collini.*)

les devoirs d'un bon père. Je ne me flatte pas d'avoir assez de force et de lumières pour satisfaire à tant d'obligations diverses, mais du moins je ferai tout mon possible.

La nature et mon cœur seront les sources où je puiserai. Je tâcherai de rendre la vertu aimable aux yeux de ce cher enfant, et je suis plus convaincu que personne que le meilleur moyen de la lui inspirer est de lui en donner l'exemple; car la plupart des pères sont la cause principale des déréglements et des vices de leurs enfants.

Mon bonheur sera durable, parceque je sais borner mes desirs, parceque je n'ai rien à me reprocher, qu'il n'est pas fondé sur le malheur d'autrui, et parceque je sens que je jouis de cette satisfaction intérieure qui est la plus grande de toutes les félicités; enfin mon bonheur sera durable, parceque je le partage avec une femme que j'adore, et qui me donne tous les jours de nouvelles preuves de la simplicité et de l'excellence de son caractère. Ce bonheur m'est cher, monsieur, parcequ'il est inhérent à mes devoirs, et parceque vous l'aimez; vous l'aimez parcequ'il est fondé sur la vertu, et que depuis long-temps déja vous vous plaisez à vous intéresser à moi.

Trissotin représenté par vous, *les Femmes savantes* deviennent nécessairement une fort mauvaise piéce. Eh! qui pourrait n'être pas enchanté de ce nouveau Trissotin? Je suis persuadé qu'au lieu du grec, ces dames vous auraient prié de leur parler votre français.

La nature, si prodigue envers vous, vous refuse quelquefois la santé. C'est à M. Tronchin à vous donner ce qu'elle semble vouloir vous dérober. Puisse-t-il l'emporter sur elle, et il sera mon héros! Enfin, puisse-t-il vous arriver tout le bien que je vous souhaite, et vous serez le plus heureux des mortels!

Daignez présenter mes hommages à madame votre niéce, et accepter ceux de ma petite femme, qui est bien sensible

à toutes les choses obligeantes que vous avez bien voulu lui faire parvenir.

LETTRE MMMDLXXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 juin.

Divins anges, je reçois votre lettre du 21 de juin. Voici le temps où mon sang bout, voici le temps de faire quelque chose. Il faut se presser, l'âge avance, il n'y a pas un moment à perdre. Il me faut jouer de grands rôles de tragédie, pour amuser ces enfants et ces Génevois, mais ce n'est pas assez d'être un vieil acteur, je suis et je dois être un vieil auteur ; car il faut remplir sa destinée jusqu'au dernier moment.

Cela ne m'empêchera pas, dans les entr'actes, de travailler à votre *Gazette*. Je suivrai très exactement les ordres de M. le duc de Prâlin, s'il m'en donne. Encore une fois, il est pourtant bien étrange que je n'aie pas vu une seule *Gazette littéraire* : qu'est-ce que cela veut dire?

Cramer assure qu'il n'a envoyé aucun exemplaire à Robin-Mouton, et qu'on a ôté mon nom par-tout. Je desirerais fort de n'être pas réduit à faire un désaveu inutile, qu'on ne croira pas, et qui ne servira à rien. Il ne s'agit que d'engager

Merlin à veiller sur son propre intérêt; c'est ce que j'ai mandé à frère Damilaville.

Au reste, il y a long-temps que j'ai pris mon parti sur cette affaire. Si on me poursuit, je crois la chose très injuste, et tout le monde ici pense de même. Je n'ai pas écrit un seul mot qui puisse déplaire à la cour; ma justification est toute prête. Je sais bien que le roi ne me soutiendra pas plus contre le Parlement, que le président d'Éguilles; mais je me soutiendrai très bien moi-même. Je n'habite point en France, je n'ai rien en France qu'on puisse saisir; j'ai un petit fonds pour les temps d'orage. Je répète que le Parlement ne peut rien sur ma fortune, ni sur ma personne, ni sur mon ame, et j'ajoute que j'ai la vérité pour moi. Un corps entier fait souvent de très fausses démarches, il faut s'y attendre; mais soyez très sûrs qu'à mon âge tous les parlements du monde ne troubleront pas ma tranquillité. Le sang ne me bout que pour les vers; je suis et serai serein en prose. Il m'importe fort peu où je meure; j'ai quatre jours à vivre, et je vivrai libre ces quatre jours.

J'ai été fidèle avec le dernier scrupule, je n'ai envoyé à personne une seule ligne de ce que vous avez très sagement supprimé. Je vous supplie de m'instruire si les Cramer ont laissé subsister mon nom à la tête de quelques exemplaires : ce point est très important, car on ne peut procéder contre

la personne que quand elle s'est nommée. Toutes les procédures générales et sans objet tombent. Mais enfin qu'on procède comme on voudra, je suis aussi imperturbable que je suis dévoué à mes anges.

Respect et tendresse.

LETTRE MMMDXC.

A M. DAMILAVILLE.

Juin.

Avez-vous reçu, mon cher ami, les trois feuilles? En voulez-vous d'autres? M. Merlin m'envoie-t-il ce que je lui ai demandé par le coche? Thieriot doit-il beaucoup? Les loups hurlent-ils contre l'*Histoire générale*? J'ai lu, il y a long-temps, les prétendues *Richesses de l'État*. L'auteur est un parent de Gribouille : il propose de donner sept cent cinquante millions au lieu de trois cents, pour nous soulager. Faites-moi l'amitié d'envoyer cette lettre à mon ami Marmontel, et qu'ensuite notre Platon revivifie notre Académie.

LETTRE MMMDXCI.

A M. DAMILAVILLE[1].

Vraiment le ridicule de ce nouvel arrêt manquait à ma chère patrie. Nous sommes les Polichinelles de l'Europe. Courage, messieurs! Je prie mon cher frère de m'envoyer les Édits du roi, qui me paraissent plus sages que celui contre la petite-vérole. Est-il vrai que *messieurs* font des Remontrances sur les Édits? Qu'ils se chargent donc des dettes de l'état.

Que je voudrais que mon frère vînt dans ma retraite philosopher avec ses amis! *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMDXCII.

A M. HELVÉTIUS[2].

2 juillet.

La seule vengeance qu'on puisse prendre de l'absurde insolence avec laquelle on a condamné tant de vérités en divers temps est de publier sou-

[1] * Cette lettre doit être du mois de juin 1763, après l'arrêt rendu contre la petite-vérole. Voyez plus haut la lettre MMMDLXXXIV. (L. D. B.)

[2] * Dans quelques recueils on a présenté cette lettre comme adressée à Diderot. (L. D. B.)

vent ces mêmes vérités, pour rendre service à ceux mêmes qui les combattent. Il est à desirer que ceux qui sont riches veuillent bien consacrer quelque argent à faire imprimer des choses utiles; des libraires ne doivent point les débiter; la vérité ne doit point être vendue.

Deux ou trois cents exemplaires, distribués à propos entre les mains des sages, peuvent faire beaucoup de bien sans bruit et sans danger. Il paraît convenable de n'écrire que des choses simples, courtes, intelligibles aux esprits les plus grossiers; que le vrai seul, et non l'envie de briller, caractérise ces ouvrages; qu'ils confondent le mensonge et la superstition, et qu'ils apprennent aux hommes à être justes et tolérants. Il est à souhaiter qu'on ne se jette point dans la métaphysique, que peu de personnes entendent, et qui fournit toujours des armes aux ennemis. Il est à-la-fois plus sûr et plus agréable de jeter du ridicule et de l'horreur sur les disputes théologiques, de faire sentir aux hommes combien la morale est belle, et les dogmes impertinents, et de pouvoir éclairer à-la-fois le chancelier et le cordonnier. On n'est parvenu, en Angleterre, à déraciner la superstition que par cette voie.

Ceux qui ont été quelquefois les victimes de la vérité, en laissant débiter par des libraires des ouvrages condamnés par l'ignorance et par la

mauvaise foi, ont un intérêt sensible à prendre le parti qu'on propose. Ils doivent sentir qu'on les a rendus odieux aux superstitieux, et que les méchants se sont joints à ces superstitieux pour décréditer ceux qui rendaient service au genre humain.

Il paraît donc absolument nécessaire que les sages se défendent, et ils ne peuvent se justifier qu'en éclairant les hommes. Ils peuvent former un corps respectable, au lieu d'être des membres désunis que les fanatiques et les sots hachent en pièces. Il est honteux que la philosophie ne puisse faire chez nous ce qu'elle fesait chez les anciens; elle rassemblait les hommes, et la superstition a seule chez nous ce privilége.

LETTRE MMMDXCIII.

A M. MARMONTEL.

A Fernei, par Genève, 7 juillet.

Voilà le froid Bougainville mort[1], mon cher ami. Il faut que vous réchauffiez l'Académie. Je vais écrire à tous mes amis. Ce n'est pas que vous en ayez besoin; c'est uniquement pour me faire

[1] * Jean-Pierre de Bougainville, né à Paris le 1er décembre 1722, traducteur de *l'Anti-Lucrèce;* mort à Loches le 22 juin 1763. (L. D. B.)

honneur. J'ose croire que vous n'aurez point de concurrent; votre excellent ouvrage vous ouvre toutes les portes. Il n'y a pas long-temps qu'étant las de faire des commentaires sur Corneille, j'ai renvoyé le lecteur à votre *Poétique*, en lui disant qu'il n'y en a point de meilleure.

Figurez-vous que je vous avais envoyé par M. Bouret une jolie édition de *la Pucelle*, avec quelques remarques sur la poésie hébraïque, que j'ai trouvée toujours d'une extravagance très insipide.

Adieu, mon cher confrère: je vous embrasse avec la plus tendre amitié.

LETTRE MMMDXCIV.

A M. DAMILAVILLE.

12 juillet.

Orate, fratres.

Dieu bénit nos travaux. Jean-Jacques, l'apostat, n'a pas laissé de rendre de grands services par son *Vicaire savoyard*.

Presque tout le peuple de Genève est devenu philosophe. On a trouvé très mauvais que le Conseil de Genève ait fait brûler le livre de Jean-Jacques; ce n'est pas ainsi, disent-ils, qu'on doit traiter

un citoyen. Deux cents personnes, parmi lesquelles il y avait trois prêtres, sont venues faire de très fortes remontrances; mais il faut que vous sachiez que Jean-Jacques n'a été condamné que parcequ'on n'aime pas sa personne.

Admirez la Providence. L'auteur de l'*Oracle des fidèles*, livre excellent, trop peu connu, était un valet de chambre d'un conseiller-clerc de la seconde des enquêtes, nommé Nigon de Berci, cloître Notre-Dame: il est venu chez moi, il y est; c'est une espèce de sauvage comme le curé Meslier.

Vous rendriez service aux frères, si vous vous fesiez informer chez le conseiller Nigon de Berci ce que c'est qu'un Savoyard nommé Simon Bugex [1], qui a été chez lui en qualité de valet de chambre et de copiste. Apparemment ce Simon Bugex, auteur de l'*Oracle des fidèles*, était paroissien du vicaire savoyard de Jean-Jacques.

C'est bien dommage que la tragédie de *Socrate* soit un ouvrage détestable; mais on ne peut le faire bon et jouable.

On trouve les Remontrances du Parlement un libelle séditieux; mais je ne me mêle pas de ces affaires-là.

Je n'ai point vu la lettre que Jean-Jacques a

[1] * Voltaire fit paraître plusieurs écrits sous ce pseudonyme, imprimé quelquefois Bigex. (L. D. B.)

écrite à Paris, dans laquelle ce fou traite les philosophes aussi mal que les apôtres, afin qu'il ne lui reste aucun ami sur la terre.

J'ai lu les *Quatre Saisons* du cardinal de Bernis. Il y a la valeur de vingt-quatre saisons au moins. Les campagnes que j'habite ne sont pas si fertiles, il s'en faut de beaucoup. Quelle terrible profusion de vers!

Je prie mon cher frère de me mander s'il a reçu des paquets par M. d'Argental. La poste est une belle invention, mais il faut un peu de fidélité, et même de l'indulgence.

Je prie mon cher frère de m'envoyer sur-le-champ la lettre de Jean-Jacques, s'il en a une copie. N'est-ce pas une lettre à M. le duc de Luxembourg, qui tient seize pages? On dit qu'elle a été lue de M. le dauphin.

Ma tendre bénédiction à tous les frères.

Orate, fratres, et vigilate. Écr. l'inf....

LETTRE MMMDXCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 juillet.

Eh! qui vous a dit, mes divins anges, que je brochais un drame? Je vous ai dit que le sang me

bouillait : mais que de raisons de le faire bouillir quand je considère tout ce qui se passe dans ce monde ! Si mon pot bout, cela ne dit pas qu'il y ait une tragédie dedans ; mais, s'il y en avait une, vous seriez ardemment conjurés de ne la donner jamais sous mon nom. Soyez pleinement convaincus que le public ne se tournera jamais de mon côté, quand il verra que je veux paraître toujours sur la scène ; on se lasse de voir toujours le même homme. On siffla douze fois Pierre Corneille après sa *Rodogune,* dont on avait passé bénignement les quatre premiers actes. Voilà comme sont faits les hommes, et sur-tout les gens de mon pays. Si on eut un enthousiasme extravagant pour l'extravagante et barbare piéce de ce vieux fou de Crébillon, ce fut parcequ'il était misérable, parcequil avait été vingt ans sans rien donner, et sur-tout parcequ'on voulait m'humilier. Je n'ai donné *Olympie* qu'à cause des remarques, qui peuvent être utiles aux gens de bien ; c'est pour avoir le plaisir de parler du beau *Livre des Rois,* et pour mettre dans tout son jour l'abomination du peuple de Dieu, que j'ai permis que Collini imprimât la piéce. Je ne perds pas une occasion de rendre de petits services à la sacro-sainte ; mon zéle est actif.

A l'égard de la piéce, je parierai contre qui voudra qu'elle fera un très grand effet sur le théâtre, et

j'en ai la preuve; mais il faut attendre, et j'attends très volontiers.

J'ai toujours trouvé très bon que Le Kain et mademoiselle Clairon imprimassent *Zulime;* mais ce n'est pas ma faute si un nommé Duchesne ou Grangé en donna une édition clandestine détestable, et si les libraires ne donneraient pas cent écus pour une édition nouvelle; ce n'est pas ma faute si ce monde est un brigandage. Je donne tout, et on ne me sait gré de rien; c'est un ancien usage.

Mais encore, si je fesais un drame, je ne le ferais pas en six jours; il m'en coûterait quinze ou seize; car je m'affaiblis de moitié; et puis, pour les coups de ciseau, il faudrait trois ou quatre mois. Mais mieux vaudrait tout abandonner que d'être connu, et ce ne serait que l'incognito qui pourrait me déterminer. Je vous y mettrais un style dur qui dérouterait le monde; la pièce serait un peu barbare, un peu à l'anglaise; il y aurait de l'assassinat; elle serait bien loin de nos mœurs douces; le spectacle serait assez beau, quelquefois très pittoresque*. Enfin, si les anges me juraient par leurs ailes qu'ils cacheraient ce secret dans leur tabernacle, je leur jurerais, de mon côté, que les Thieriot et autres n'en croqueraient

* C'est la tragédie du *Triumvirat*.

que d'une dent. Ce drame serait d'un jeune homme qui promettrait quelque chose de bien sinistre, et qu'il faudrait encourager. Ne serait-ce pas un grand plaisir pour vous de vous moquer de ce public si frivole, si changeant, si incertain dans ses goûts, si volage, si français? Enfin, mes anges, vous avez ranimé ma fureur pour le *tripot;* en voilà les effets. *Manco-Capac* est-il imprimé? Il faut tâcher que le drame inconnu soit un petit Manco; qu'il y ait du fort, du nerveux, du terrible. On ne pleurera pas cette fois; mais faut-il pleurer toujours?

J'ai lu les *Remontrances*. Vraiment le parlement d'Angleterre ne parlait pas autrement à Charles Ier; cela est mirifique.

Mes anges, je n'ai pas un moment à moi depuis dix ans. Je vous conjure de dire à M. le président de La Marche combien je lui suis obligé. Le contrat de l'acquisition de Fernei est au nom de madame Denis; je lui ai donné la terre. Comment l'appeler de mon nom? Je n'ai point d'enfants; et si *messieurs* m'échauffent les oreilles, je quitterai tout plutôt que de ne leur pas répondre; car, après tout, la vérité est plus forte qu'eux, et je connais gens qui prendront mon parti. J'aime mieux mourir libre que d'avoir une terre de mon nom.

Je n'ai point écrit à M. Chauvelin l'ambassa-

deur. Que lui dirais-je? que je suis très mécontent de son frère?

Mes divins anges, pardonnez mon petit enthousiasme.

Respect et tendresse.

LETTRE MMMDXCVI.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 15 juillet.

Il n'y a point de cas pareil, monseigneur, ni de billet pareil. Je crois qu'il y a un an ou deux, ou trois, qu'on me demanda un rôle pour mademoiselle Hus; je donnai mon consentement. Je crus, quand vous me donnâtes vos ordres, qu'il en était comme des testaments, dont le dernier annule tous les autres; et l'envie de vous obéir est toujours ma dernière volonté. Je ne me souviens point du tout d'avoir donné aucun rôle cette année. Je n'ai aucun ambassadeur au *tripot*, et vous êtes maître absolu. Il est vrai qu'on dit que votre protégée n'est que jolie, tant mieux; vous la formerez, cela vous amusera. *Quel reproche avez-vous à me faire, si vous plaît, M. Guichard?* pourquoi grondez-vous[1]? à qui en avez-

[1] * *Le Grondeur*, comédie de Brueys. (C'est plutôt le sens que les expressions de la VI[e] sc. de l'acte I[er] de cette comédie.) (L. D. B.)

vous? serait-il vrai que vous dussiez amener ici madame votre fille? Venez, logez aux Délices; vous y serez très commodément, si mieux n'aimez Fernei. Je ne suis content ni du *tripot* de la comédie, ni de celui du Parlement; mais je suis si heureux à Fernei, que rien ne peut me chagriner, pas même ma santé et la mort, qui approche.

Je vous souhaite vie longue et gaie.

Respect et tendresse.

LETTRE MMMDXCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 23 juillet.

O anges! sans vous faire languir davantage, voici la tragédie des coupe-jarrets; elle n'est pas fade. Je ne crois pas que les belles dames goûtent beaucoup ce sujet; mais, comme on a imprimé au Louvre l'incomparable *Triumvirat* de l'inimitable Crébillon, j'ai cru que je pouvais faire quelque chose d'aussi mauvais, sans prétendre aux honneurs du Louvre. Si vous croyez que votre peuple ait les mœurs assez fortes, assez anglaises pour soutenir ce spectacle, digne en partie des Romains et de la Grève, vous vous donnerez le plaisir de le faire essayer sur le théâtre; *se no, no.*

Vous me direz : Mais quelle rage de faire des tragédies en quinze jours ! Mes anges, je ne peux faire autrement. Il y avait un peintre, élève de Raphaël, qu'on appelait *Fa-presto,* et ce n'était pas un mauvais peintre.

Je vais vite parceque la vie est courte, et que j'ai bien des choses à faire. Chacun travaille à sa façon, et on fait comme on peut. En tout cas, vous aurez le plaisir de lire du neuf; cela vous amusera, et j'aime passionnément à vous amuser.

Remarquez bien que tout est historique : Fulvie avait aimé Octave, témoin l'epigramme ordurière d'Auguste. Fulvie fut répudiée par Antoine. Sextus Pompée était un téméraire, il fesait des sacrifices à l'ame de son père. Lucius César, proscrit, à qui on pardonna, était père de Julie.

Antoine et Auguste étaient deux garnements fort débauchés.

Mes anges, j'ai vu votre chirurgien parmesan : il dit que vous irez à Parme[1], que vous passerez par Fernei ; je le voudrais. Quel jour pour moi ! que je mourrais content !

[1]* D'Argental était ministre du duc de Parme auprès du roi de France. (L. D. B.)

LETTRE MMMDXCVIII.

A M. HELVÉTIUS.

26 juillet.

Une bonne ame envoie cette traduction du grec [1] à une bonne ame.

On fait ce qu'on peut de son côté pour la culture de la vigne du Seigneur, et on a lieu de bénir la Providence, qui a fait dans nos cantons un nombre prodigieux de conversions.

Nous vous exhortons, mes très chers frères, à combattre pour notre foi jusqu'au dernier soupir. Ah! si vous nous aviez consulté quand vous donnâtes votre saint ouvrage!..... Mais enfin le passé est passé. On vous trompait; on se trompait; on vous ensorcelait; on avait la démence de demander un privilége; on vous fesait louer, à tour de bras, de très mauvais vers, de petits génies, et de mauvais cœurs : n'en parlons plus. Vous ne pouvez vous venger qu'en rendant odieuses et méprisables les armes dont on s'est servi contre vous.

Vous devriez faire un voyage, et passer chez votre frère, qui vous embrasse. Par quelle hor-

[1] * *Le Caloyer et l'Homme de bien : traduit du grec vulgaire.* Voyez les *Dialogues.* (L. D. B.)

rible fatalité les frères sont-ils dispersés, et les méchants réunis?

LETTRE MMMDXCIX.

A M. DAMILAVILLE.

26 juillet.

Il y a long-temps que je n'ai eu des nouvelles de mon frère; pour Thieriot, je ne sais ce qu'il est devenu. Tâchez, mon cher frère, de faire parvenir ce paquet au fidèle Helvétius. Ne pourrait-on pas trouver quelque Merlin, ou quelque bon diable dans ce goût, qui gagnerait quelque argent à distribuer le pain aux fidèles? Et, comme il faut que les bonnes œuvres soient ignorées, on pourrait lui envoyer les paquets, sans qu'il sût quelle main charitable les lui donne. J'avais fait prier Merlin de m'envoyer des livres dont j'avais besoin, et il n'en a tenu compte. Comment se porte mon frère?

LETTRE MMMDC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 juillet.

Mes divins anges, Dieu soit loué, et Le Kain! Je suis fort aise que votre nation soit assez ferme pour soutenir une tragédie sans femmes; cette aventure est fort à l'honneur des acteurs. Le Kain m'a écrit une jolie lettre sur cette affaire; s'il se met à avoir de l'esprit, il ne lui manquera rien. Vraiment je serai fort aise que M. de Prâlin s'amuse de mes coupe-jarrets; mais il y a un rôle de Fulvie dont je ne suis pas content aux premiers actes; la vérité historique m'avait induit en erreur. Il est vrai que la femme d'Antoine avait eu une passade avec Octave; mais ce trait historique n'est point du tout tragique. Je ne crois pas qu'une femme répudiée par son mari, et abandonnée par son amant, puisse jamais jouer un beau rôle.

Je me complaisais à peindre toute la licence de ces temps de cruauté et de débauche. J'ai été trop loin, et j'ai avili Fulvie en peignant les triumvirs tels qu'ils étaient. En un mot, il faut retoucher le rôle de Fulvie. La pièce, à cela près, vous paraît-elle aller un peu? S'il y a quelque chose de mauvais, dites-le-moi; s'il y a du bon, dites-le-moi

aussi. Je ne suis point rétif, point opiniâtre, point amoureux de ma statue. Quand je ne corrige pas, c'est que je ne trouve pas; la bonne volonté ne me manque point, mais bien l'imagination. On n'a pas toujours des idées à commandement, c'est un coup de la grace; elle vient quand il lui plaît; elle est, comme l'amour, très volontaire.

Je vous promets le secret : il n'y aura point de Thieriot dans cette affaire. La nymphe Clairon n'aura pas, je crois, de rôle dans mes coupe-jarrets : Julie est trop jeune, Fulvie trop peu de chose. Ce ne sera jamais qu'une femme qui veut se venger, et ce n'est pas assez pour un premier rôle; il faudrait des passions plus tragiques. Fulvie réussirait à Londres; on y aime les caractères de toute espèce, dès qu'ils sont dans la nature : nous sommes plus délicats et plus dégoûtés.

Mes anges, dès que vous aurez passé légèrement sur le rôle de Fulvie avec M. le duc de Prâlin, et que vous aurez daigné examiner le reste, renvoyez-moi ma drogue.

Mais est-il vrai que le feu couve sous la cendre en Russie? qu'il y a un grand parti en faveur de l'empereur Iwan? que ma chère impératrice sera détrônée, et que nous aurons un nouveau sujet de tragédie?

J'ai reçu enfin le prospectus de messieurs de la *Gazette littéraire;* je souhaite qu'on y répande

un peu de sel, afin de faire tomber le gros poivre de l'ami Fréron; mais il sera bien difficile qu'un ouvrage sérieux, dont le ministère répond, soit si salé.

N'ai-je pas un compliment à faire à M. d'Argental sur le traité qui assure Plaisance au duc de Parme, et cela ne vaudra-t-il pas à mes anges quelques fromages de Parmesan?

LETTRE MMMDCI.

A M. LE KAIN.

27 juillet.

Monsieur le Garrick de France, vous n'êtes le Garrick que pour le mérite, et non pour la bourse. Vous vous en tenez aux applaudissements du public, et vous laissez là les pensions de la cour; mais quand une fois le roi aura sept cent quarante millions net de revenu annuel, qu'on lui promet dans des brochures, je ne doute pas que vous ne soyez alors couché sur l'état. Vous venez de faire un miracle; vous avez fait supporter à la nation une tragédie sans femmes; vous avez aussi fait paraître un corps mort. Vous parviendrez à faire changer l'ancienne monotonie de notre spectacle, qu'on nous a tant reprochée. Il faut avouer que jusqu'ici la scène n'a pas été assez agissante; mais

aussi gare les actions forcées et mal amenées, gare le fracas puéril du collége! Tout a ses mouvements, et le chemin du bon est bien étroit. Vous avez trouvé ce chemin, mon grand acteur; je ne serai content que lorsque vous serez dans celui de la fortune, et que la cour vous aura rendu justice. Je vous embrasse bien tendrement. Madame Denis vous fait mille compliments.

LETTRE MMMDCII.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Fernei, 29 juillet.

Je me suis imaginé, monseigneur, qu'à la longue je pourrais bien vous ennuyer en vous parlant de la douceur de vivre à la campagne, et de cultiver en paix la philosophie et son jardin. J'ai voulu animer un peu le commerce littéraire dont votre éminence veut bien m'honorer : je ne me suis pas borné à faire mes foins; j'ai fait une tragédie. Celle-ci n'a pas été faite en six jours. Il faut avouer que j'y en ai mis douze. Je ne puis travailler que rapidement, quand une fois je suis échauffé. Vous sentez bien qu'il vaut autant esquisser son sujet en vers qu'en prose; cela est moins ennuyeux pour les personnes qu'on prend la liberté de consulter, et on corrige ensuite les mauvais

vers qu'on a faits, et les bons qu'on a faits mal-à-propos. Daignez donc agréer l'ouvrage que je soumets à vos lumières, et que je confie à vos très discrètes bontés, car la chose est un secret. Je n'ai rien à vous dire sur le sujet; vous connaissez les masques, vous savez que Fulvie avait eu du goût pour Octave, du temps de son mariage avec Antoine, et que c'était une femme assez vindicative. Je sais bien que peu de belles dames pleureront à cette tragédie; elle est plus faite pour ceux qui lisent l'*Histoire romaine* que pour les lecteurs d'élégies. On ne peut pas toujours être tendre; le genre dramatique a plus d'une ressource. J'étais apparemment dans mon humeur noire quand j'ai fait cette besogne.

Je ne vous demande point pardon d'avoir agrandi [1] la petite île du Reno, où les triumvirs s'assemblèrent; je crois qu'il n'y avait place que pour trois siéges; mais vous savez que nous autres poëtes nous agrandissons et rappetissons selon le besoin. Enfin je souhaite que cette débauche d'esprit vous amuse une heure; si vous avez la bonté d'en consacrer une autre à me dire mes fautes, je vous serai plus obligé que d'ordinaire les auteurs ne le sont en pareil cas. J'aimerais bien mieux entendre vos sages réflexions que les lire.

[1] * Voyez la 1re note de Voltaire sur sa tragédie du *Triumvirat*. (L. D. B.)

Je ne vous dis pas combien je regrette de ne pouvoir vous faire ma cour, et présenter mon respect à celui que j'ai vu le plus aimable des hommes.

LETTRE MMMDCIII.

A M. DAMILAVILLE.

29 juillet.

J'ai eu beaucoup de peine à trouver les deux brochures que j'envoie à mon cher frère: il ne veut sans doute les avoir que pour les réfuter. Ces sortes d'ouvrages, qui sont assez communs en Hollande, ne servent qu'à faire triompher notre sainte religion.

Mon cher frère est prié de vouloir bien avoir la bonté d'envoyer les paquets ci-joints à un procureur et à un notaire, à qui ils sont adressés. Il ne faut pas toujours négliger les affaires pour la philosophie.

A propos d'affaires, il faut que je consulte mon cher frère: le receveur du vingtième, qui demeure à Bellei, prétend que nous devons lui envoyer notre argent à Bellei, qui est à dix-huit lieues par-delà nos montagnes, tandis qu'il peut avoir très aisément un bureau de correspondance à Gex où nous payons la capitation, et qui n'est qu'à une lieue du château de Fernei. Cette pré-

tention me paraît inique et absurde. Je demande le sentiment de mon cher frère. Je l'embrasse bien tendrement; je le prie de me dire combien de paquets il a reçus. Il m'avait flatté que nous raisonnerions ensemble à Fernei.

N. B. A-t-il fait parvenir un catéchisme à frère H.? En a-t-il distribué aux fidèles?

LETTRE MMMDCIV.

A M. DAMILAVILLE.

29 juillet.

Je me sers de la route de Lyon, mon cher frère, pour vous dire qu'il y a un petit paquet pour vous chez M. d'Argental, qu'il peut avoir remis au suisse de M. de Courteilles. Je tâche, autant que je peux, de dérouter les curieux. Vous devez avoir reçu un envoi par Besançon.

N. B. Le paquet que je vous annonce chez M. d'Argental a été adressé à M. le duc de Prâlin. Or M. de Prâlin est à Compiégne; ainsi le paquet aura été retardé de deux ou trois jours.

N. B. Autre paquet par la même voie.

N. B. Je vous supplie de me mander ce que vous avez reçu.

N. B. Je vous aime bien tendrement; mais je désespère de vous posséder.

LETTRE MMMDCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 juillet.

J'ai pris la liberté d'envoyer des paperasses à mes anges, attendu qu'on ne peut pas toujours envoyer des tragédies. J'ai recours à leurs bontés, en prose et en vers.

Il est question vraiment d'une affaire considérable. Si M. d'Argental veut seulement jeter les yeux sur le précis de ma Requête au roi en son Conseil, il verra de quoi les prêtres sont capables. Je ne sais comment m'y prendre pour faire parvenir par la poste un si énorme paquet à M. Mariette.

Pardon, encore une fois, mes divins anges, si je vous importune à ce point.

Je crois qu'on peut faire quelque chose de mes roués; êtes-vous de cet avis? Savez-vous qu'il est horriblement difficile de trouver des sujets, et de faire du neuf? vous voyez: je suis obligé de revenir à Rome, après avoir fait le tour du monde.

Respect, tendresse et pardon.

LETTRE MMMDCVI.

A M. LE KAIN.

A Fernei, 30 juillet.

Vous verrez, mon cher Garrick de France, par ma réponse à messieurs vos confrères et à mesdames vos consœurs, combien j'ai été touché de l'attention qu'ils ont bien voulu avoir pour moi. Il me faut à présent autant de talents que de zèle, et c'est ce qui est fort difficile. N'allez pas croire, mon cher ami, qu'à soixante-dix ans on soit bien échauffé par les glaces du mont Jura et des Alpes. Un vieillard peut faire des contes de ma Mère-l'Oie; mais les tragédies en cinq actes, et les vers alexandrins, demandent le feu d'un jeune homme: je n'ai plus malheureusement que celui de ma cheminée. Peut-être que le souffle de mes anges pourra ranimer en moi encore quelques étincelles. Je vous réponds de mes efforts, mais non pas de mes succès. Je vous réponds sur-tout de la tendre amitié que conservera pour vous, toute sa vie, le Vieux de la montagne.

LETTRE MMMDCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er auguste.

O anges de lumière! voici donc ce que M. de Thibouville me mande sous votre cachet:

« Mais j'aurai bien autre chose encore. Oui, « oui, oui, j'en sais plus que je n'en dis, peut- « être plus que vous-même, qui me tenez ri- « gueur, entendez-vous? Mon Dieu! que cela sera « beau! »

Il en sait plus qu'il n'en dit, donc il a lu mes roués[1]; il en sait plus que moi, donc il sait votre sentiment sur mes roués, que je ne sais pas encore. Il est donc dans la bouteille; vous lui avez donc fait jurer de garder le secret: ce secret est essentiel; c'est en cela que consiste tout l'agrément de la chose. Figurez-vous quel plaisir de donner cela sous le nom d'un adolescent sortant du séminaire. Comme on favorisera ce jeune homme, qui s'appelle, je crois, *Marcel!* Voilà la vraie tragédie, dira Fréron. Les soldats de Corbulon[2] diront: Ce jeune homme pourra un jour approcher du grand Crébillon; et mes anges de rire. Si on siffle, mes

[1]* La tragédie du *Triumvirat*. (L. D. B.)

[2]* Les partisans de Crébillon. (L. D. B.)

anges ne feront semblant de rien; quoi qu'il arrive, c'est un amusement sûr pour eux, et c'est tout ce que je prétendais.

Mais me voici à présent bien loin de la poésie et de cette niche que vous ferez au public. Mon procès me tourmente. Je prévois une perte de temps effroyable. Si je peux parvenir à raccrocher cette affaire au croc du Conseil, dont on l'a décrochée, je suis trop heureux. Elle y pendra long-temps, et j'aurai toujours le plaisir de me moquer d'un homme d'église ingrat et chicaneur.

Il y a un siècle que je n'ai reçu des nouvelles de mon frère Damilaville; je ne sais plus comme le monde est fait.

Respect et tendresse.

LETTRE MMMDCVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 auguste.

Je dois cette lettre à Le Kain, et je supplie mes anges de vouloir bien la lui faire donner quand ils iront à la Comédie.

Si mes anges m'avaient renvoyé ma drogue, je la leur aurais dépêchée sur-le-champ, corrigée autant qu'on corrige pour la première fournée,

et cela aurait été encore un amusement pour mes anges.

On dit que le président Hénault est fort malade. Il semble qu'il retombe bien souvent: cela fait peine. Je voudrais bien savoir s'il joint à sa maladie celle de la dévotion. Serait-il bête à ce point-là, avec l'esprit qu'il a? Mais les gens faibles, quelque esprit qu'ils aient, sont capables de croire que deux et deux font cinq. J'ai une autre maladie; c'est d'être sensiblement affligé de voir tant de faiblesse dans des hommes de mérite. On me console beaucoup en me disant que le président n'a pas infiniment de compagnons de sa maladie d'esprit. Le nombre des sages augmente, dit-on, à vue d'œil. Dieu soit loué! c'est tout ce qu'on veut dans Alep.

LETTRE MMMDCIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Fernei, 6 auguste.

Mes divins anges sauront que je ne sais rien de la *Gazette littéraire*, à laquelle ils s'intéressent. Il est toujours fort singulier qu'après les peines que je me suis données, les auteurs ne m'aient rien fait dire, et ne m'aient pas envoyé une de leurs gazettes. Ne trouvez-vous pas cela fort encoura-

geant? Mes anges, *servire e non gradire, è una cosa per far morire.*

Le président Hénault m'a envoyé une préface anglaise, en son honneur, qui est à la tête de la traduction de sa *Chronologie*[1]; il ne me parle que de cela, et date de Versailles. Et moi je ne lui parle point de la traduction anglaise de l'*Histoire générale;* je ne parle de cette histoire qu'à vous. Nous avons imaginé avec Cramer une tournure pour que le Parlement ne soit point fâché, et nous vous enverrons incessamment le petit avertissement. Je suis bien aise de ne point parler en mon nom; il y a toujours quelque ridicule à parler de soi.

M. de Thibouville crie toujours après un cinquième acte. Vraiment j'ai bien autre chose à faire. Il faut attendre que l'inspiration vienne: malheur à qui fait des vers quand il le veut! quiconque n'en fait pas malgré soi n'en fait que de mauvais.

Permettez encore ce petit billet pour Le Kain; il vous apprendra que je suis le plus grand acteur qu'il y ait en Suisse. J'ai joué, à l'âge de soixante-dix ans, Gengis-kan avec un applaudissement universel. Nous avions parmi les spectateurs une espèce de kalmouk qui disait que je ressemblais à Gengis-kan comme deux gouttes d'eau, et que j'a-

[1]* *Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, dont la première édition est de 1744. (L. D. B.)

vais le geste tout-a-fait tartare ; madame Denis jouait encore mieux que moi, s'il est possible.

Je prends toujours la liberté de vous adresser des paquets pour frère Damilaville. Il y a des choses concernant mes petites affaires, des mémoires pour mon notaire et pour mon procureur. Je suis forcé de prendre ce tour, parceque M. Mariette, l'avocat des Calas, n'a pas reçu une lettre de change que je lui ai envoyée avec un Mémoire imprimé. L'imprimé a été saisi, et la lettre de change avec lui. On ne sait plus comment faire, on coupe les vivres à l'ame, comme on coupe les bourses.

Vous n'aurez point de tragédie nouvelle par cette poste ; vous n'aurez pas même de changement pour la tragédie des roués, parcequ'il vaut mieux que je vous la renvoie avec toutes les corrections que j'aurai imaginées, et avec celles que vous m'aurez indiquées.

Respect et tendresse, et pardon pour les paquets.

LETTRE MMMDCX.

DE M. D'ALEMBERT.

A Potsdam, le 7 auguste.

Depuis six semaines, mon cher confrère, que je suis arrivé ici, j'ai toujours voulu vous écrire sans en pouvoir trouver le moment : différentes occupations et des distractions de toute espèce m'en ont empêché; cependant je ne veux pas retourner en France sans vous donner signe de vie. Mon voyage a été des plus agréables, et le roi me comble de toutes les bontés possibles. Je puis vous assurer que ce prince est supérieur à la gloire même qu'il vient d'acquérir, par la justice qu'il rend à ses ennemis, et par la modestie bien sincère avec laquelle il parle de ses succès. Vous êtes convenu avec moi, et vous avez bien raison, que la destruction de sa puissance eût été un grand malheur pour les lettres et pour la philosophie. Les gazettes ont dit, mais sans fondement, que j'étais président de l'Académie ; je ne puis douter, à la vérité, que le roi ne le desire, et j'ose vous dire que l'Académie même m'a paru le souhaiter beaucoup; mais mille raisons, dont aucune n'est relative au roi, et dont la plupart sont relatives à moi seul, ne me permettent pas de fixer mon séjour en ce pays. Le roi me parle souvent de vous. Il sait vos ouvrages par cœur, il les lit et les relit, et il a été charmé tout récemment de la lecture qu'il a faite de vos *Additions à l'Histoire générale**. Je puis vous assurer

* En 1763 Voltaire donna un volume in-8°, sous le titre d'*Additions à l'Essai sur l'Histoire générale*. C'était en effet ce que l'auteur avait ajouté à son édition de 1761-1763, en huit volumes; et l'auteur le donnait comme supplément de l'édition de 1756, qui était en sept volumes.

qu'il vous rend bien toute la justice que vous pouvez desirer. Le marquis d'Argens me charge de vous faire mille compliments de sa part; il vous regrette beaucoup, et me le dit souvent; il n'en fait pas de même de Maupertuis, qui, ce me semble, n'a pas laissé beaucoup d'amis dans ce pays..

Je ne vous donne aucune nouvelle de littérature, car je n'en sais point, et vous savez combien elles sont stériles dans ce pays, où personne, excepté le roi, ne s'en occupe. Que dites-vous du bel arrêt du parlement de Paris pour consulter la faculté de théologie sur l'inoculation, cette même faculté qu'il a déclarée ne pouvoir être juge en matière de sacrements? Cette nouvelle sottise française nous rend la fable des étrangers. Il faut avouer que nous ne démentons notre gloire sur rien.

Adieu, mon cher et illustre maître. Comme je compte partir à la fin de ce mois pour retourner en France, adressez-moi votre réponse à Paris. Je compte toujours faire le voyage d'Italie, et vous embrasser en allant ou en revenant.

LETTRE MMMDCXI.

A M. DAMILAVILLE.

8 auguste.

Je vous prie, mon cher frère, de lire le nouveau Mémoire ci-joint, et de vouloir bien le faire passer à M. Mariette.

Vous avez dû recevoir une petite plainte de moi contre le receveur de notre vingtième, qui demeure à Bellei, à quinze lieues de chez nous, et

qui veut que nous lui envoyions un exprès pour le payer. Le directeur des vingtièmes du pays m'est venu voir, et s'est chargé d'accommoder l'affaire. Il se trouve que ce directeur est précisément M. de Marinval, à qui vous avez disputé ce que vous n'avez eu ni l'un ni l'autre.

Je n'ai point vu la lettre que Jean-Jacques a écrite à Paris, dans laquelle ce fou traite les philosophes aussi mal que les prêtres, afin qu'il ne lui reste aucun ami sur la terre.

J'ai lu les *Quatre Saisons* du cardinal de Bernis. Il y a la valeur de vingt-quatre saisons au moins. Les campagnes que j'habite ne sont pas si fertiles, il s'en faut de beaucoup. Quelle terrible profusion de vers !

Je prie mon cher frère de me mander s'il a reçu des paquets par M. d'Argental. La poste est une belle invention, mais il faut un peu de fidélité et même d'indulgence.

Je prie mon cher frère de m'envoyer sur-le-champ la lettre de Jean-Jacques, s'il en a une copie. N'est-ce pas une lettre à M. le duc de Luxembourg, qui tient seize pages [1] ? On dit qu'elle a été lue de M. le dauphin.

Ma tendre bénédiction à tous les frères. *Écr. l'inf....*

[1] * Les lettres au duc de Luxembourg se trouvent dans les Œuvres

LETTRE MMMDCXII.

A M. PIGALLE[1].

De Fernei, 10 auguste.

Il y a long-temps, monsieur, que j'ai admiré vos chefs-dœuvre, qui décorent un palais du roi de Prusse, et qui devraient embellir la France. La statue dont vous ornez la ville de Reims me paraît digne de vous; mais je peux vous assurer qu'il vous est beaucoup plus aisé de faire un beau monument, qu'à moi de faire une inscription. La langue française n'entend rien au style lapidaire. Je voudrais dire à-la-fois quelque chose de flatteur pour le roi et pour la ville de Reims; je voudrais que cette inscription ne contînt que deux vers; je voudrais que ces deux vers plussent au roi et aux Champenois; je désespère d'en venir à bout.

Voyez si vous serez content de ceux-ci:

Peuple fidèle et juste, et digne d'un tel maître,
L'un par l'autre chéri, vous méritez de l'être.

Il me paraît que, du moins, ni le roi ni les Rémois

de J. J. Rousseau, et avaient été imprimées par Roucher, dans les Notes de son poëme des *Mois*. (L. D. B.)

[1] * Il avait demandé à Voltaire une inscription pour la statue de Louis XV qu'il destinait à la ville de Reims. (L. D. B.)

ne doivent se fâcher. Si vous trouvez quelque meilleure inscription, employez-la. Je ne suis jaloux de rien; mais je disputerai à tout le monde le plaisir de sentir tout ce que vous valez.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, etc.

LETTRE MMMDCXIII.

A M. DAMILAVILLE.

De Fernei, 10 auguste.

Frère, vous m'avez donné une terrible commission. Notre langage gaulois n'est point fait pour les inscriptions. Quand vous voudrez du style lapidaire, commencez par retrancher les verbes auxiliaires et les articles. J'essaie pourtant de louer le roi et messieurs de Reims en deux vers, sans article et sans verbe *avoir*. Le roi est un bon prince, les Rémois sont de bons sujets, et il me paraît juste de dire un petit mot de ceux qui font la dépense de la statue :

Peuple fidèle et juste, et digne d'un tel maître,
L'un par l'autre chéri, vous méritez de l'être.

Si on ne veut pas de ce petit disticon, qu'on se couche auprès, car je n'en ferai pas d'autre.

Je suis très fâché que vous ne soyez pas voisin

de mon autre frère; mais je me flatte que vous le voyez souvent.

Il y a une profusion de poésie dans les *Quatre Saisons* qui fait grand plaisir aux gens du métier.

Je n'ai nulle nouvelle de Protagoras. J'ai lu les *Richesses de l'État*[1]. On aurait beau faire cent volumes de cette espèce, ils ne produiraient pas un sou au roi. Ce petit roman de finance n'est point pris du tout de la *Dîme*, attribuée au maréchal de Vauban, laquelle n'est point de ce maréchal, mais d'un Normand, nommé La Guilletière, autant qu'il peut m'en souvenir[2].

Il faut absolument que frère Marmontel soit de l'Académie, en attendant frère Diderot. Je voudrais les recevoir tous les deux, et puis m'enfuir dans mes montagnes. Tâchez, pour Dieu, de me faire avoir cette lettre extravagante de Jean-Jacques. Frère, je vous embrasse tendrement.

[1] * *La Richesse de l'État* (par Roussel de La Tour) parut au commencement de cette année et fut l'objet d'un extrait dans le *Journal Encyclopédique* (du 15 mai, p. 34 à 47), qui l'annonce comme une troisième édition. (L. D. B.)

[2] * Voltaire se trompe ici. Par-tout ailleurs, notamment dans le *Dictionnaire Philosophique*, article AGRICULTURE, il désigne avec raison, sous le nom de Bois-Guilbert (Pierre Le Pesant de), l'auteur du *Testament de Vauban*. (L. D. B.)

LETTRE MMMDCXIV.

A M. DAMILAVILLE.

10 auguste.

Mon cher frère, si vous avez du loisir, jetez un coup d'œil sur tout ce que je vous envoie, et daignez le faire dépêcher à son adresse. Je trouve cette façon plus sûre.

Je vois, Dieu soit loué! que le paquet où était la lettre de change n'a point été perdu. On a eu plus de pitié de nous que je ne croyais.

Si vous pouvez m'envoyer cette lettre de Jean-Jacques qui fait tant de bruit, je vous aurai une extrême obligation.

Je compte que vous recevrez incessamment des mémoires concernant nos vingtièmes.

Buvez à ma santé avec frère Platon, et *écr. l'inf*....

LETTRE MMMDCXV.

A M. DAMILAVILLE.

12 auguste.

Je commence par dire à M. le ministre du Vingtième, que M. Marinval ou Morinval, directeur

de Lyon, a payé pour moi mes trois vingtièmes pour toute l'année 1763, quoique je ne dusse en payer la moitié qu'au mois de septembre prochain; mais j'aime à m'acquitter de bonne heure de mes petits devoirs de bon citoyen et de bon sujet; c'est ainsi que sont faits les véritables philosophes.

Je me flatte qu'on ne trouvera pas mauvais que je vous envoie le gros paquet ci-joint pour le Conseil: le tout s'adresse à M. Mariette. C'est une affaire très importante pour laquelle même je vous supplie, mon cher frère, d'encourager le zèle que M. Mariette veut bien me témoigner.

Je bénis Dieu de ce que vous avez reçu tous nos paquets. Vous avez eu la bonté en dernier lieu de m'envoyer les lettres-patentes du roi pour des échanges de terre. Je mande à M. Mariette qu'il me manque deux piéces essentielles, qui sont la grosse de mon contrat d'échange et la permission de l'évêque. J'avais envoyé ces deux piéces: elles doivent être ou dans les bureaux de M. de Saint-Florentin, ou chez M. Mariette.

Quant aux autres piéces plus importantes, j'espère en faire tenir à mon frère dès qu'on sera revenu de Compiégne.

Je l'ai déja supplié de me faire tenir *le Radoteur* ou *le Radotage;* on dit que c'est un bon ouvrage, qui a été fait sous les yeux de M. le contrôleur-général. Je vous avoue que je crois que les minis-

tres en savent toujours plus que moi; je pourrais leur dire seulement ce que Despréaux disait au roi : Sire, je me connais mieux en vers que votre majesté.

J'ai demandé aussi à frère Thieriot la lettre de Jean-Jacques, qui a fait, dit-on, quelque bruit à Paris.

Est-ce que mon frère connaît le conseiller Nigon? C'est une chose bien extraordinaire qu'un Savoyard sans éducation ait si bien ramoné la cheminée des cagots.

Il me paraît que M. de Forbonnais avait fait autrefois un fort bon livre de finance; mais, comme dit François : *Magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes*[1].

Le présomptueux, l'ambitieux, mauvais sujets de comédie. *Écr. l'inf....*

[1] * Espèce de proverbe cité par Montaigne (*Essais*, liv. I, ch. XXIV), et que Régnier (sat. III, dernier vers) a imité ainsi qu'il suit :

N'en déplaise aux docteurs Cordeliers, Jacopins,
Par Dieu! Les plus grands clercs ne sont pas les plus fins.

Je n'ai pas trouvé ce proverbe dans François Rabelais. (L. D. B.)

LETTRE MMMDCXVI.

A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

13 auguste.

L'un des anges, je reçois la lettre dont vous m'honorez, du 4 d'auguste. Je vous envoie, pour vous amuser, un premier acte un peu plus poli que n'était l'autre, plus dialogué et plus convenable. Il y a, dans tous les actes, des morceaux que j'ai fortifiés; mais à présent que j'ai un maudit procès pour mes dîmes, et que je fais des écritures, je ne peux guère faire d'écrits. J'ai eu douze jours de bon, je les ai employés à brocher un drame; cela est bien honnête. Avouez, madame, qu'il sera bien plaisant d'être sous le masque; donnez-vous ce plaisir-là, je vous prie.

J'ai peur que M. le duc de Prâlin n'aime pas mon impératrice de Russie; j'ai peur qu'on ne la dégote; il ne me restait plus que cette tête couronnée; il m'en faut une absolument.

J'ai lu les *Quatre Saisons* du cardinal de Bernis; c'est une terrible profusion de fleurs. J'aurais voulu que les bouquets eussent été arrangés avec plus de soin; je jouis pleinement de ce qu'il a chanté. Vous ne savez pas, madame, combien l'on

est heureux d'être à la campagne, et peut-être qu'il ne le sait pas non plus.

Je ris aux anges; c'est-à-dire que je suis rempli pour vous, madame, du plus tendre respect.

Madame Denis, et ma petite famille, qui rit et saute tout le jour, baisent humblement le bout de vos ailes.

LETTRE MMMDCXVII.

A M. DAMILAVILLE.

13 auguste.

Je prends le parti d'ennuyer mon frère de mes affaires temporelles. Je lui ai rendu compte de mes trois vingtièmes; c'est un passe-port pour mes paquets, et le cahier ci-joint, adressé à M. Mariette, concerne un dixième; ainsi je suis parfaitement en régle avec la poste.

Madame d'Argental eut la bonté de faire remettre chez M. de Courteilles un gros paquet pour mon frère, le 3 auguste; je suppose qu'il l'a reçu, et que c'est de lui qu'il me parle dans sa lettre du 5 juillet, laquelle devait être datée du 5 auguste.

L'affaire du dixième est bien plus embarrassante que celle du vingtième. Je paie très volontiers de justes impôts au roi; mais il serait dur

d'être dépouillé d'une dîme qui appartient à ma terre depuis deux cents ans, par un prêtre que j'ai comblé de biens, et qui me fait sous main un procès dans le temps même qu'il conclut avec moi l'échange le plus avantageux, et que le roi le ratifie.

Cette conduite sacerdotale touchera mon frère, et je me flatte qu'elle n'étonnera pas le corps des adeptes.

O Platons! ô Anaxagores! que dites-vous de mon vilain? Vous dites sans doute: *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMDCXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 auguste.

O mes anges! après avoir beaucoup écrit de ma main, je ne peux plus écrire de ma main. Je ne m'aviserai pas de vous envoyer corrections, additions, pour la tragédie de mes roués. Une autre farce vient à la traverse. On prétend que notre ami Fréron, très attaché à l'*Ancien Testament*, a fait imprimer la facétie de *Saül et David*, qui est dans le goût anglais, et qui ne me paraît pas trop faite pour le théâtre de Paris. Ce scélérat, plus méchant qu'Achitophel, a mis bravement mon nom à la tête. C'est du gibier pour Omer. Je n'y

sais autre chose que de prévenir Omer, et de présenter requête, s'il veut faire réquisitoire. Je me joins d'esprit et de cœur à *messieurs,* en cas qu'ils veuillent poser sur le réchaud *Saül et David,* au pied de l'escalier du mai. C'étaient, je vous jure, deux grands polissons que ce Saül et David, et il faut avouer que leur histoire et celle des voleurs de grands chemins se ressemblent parfaitement. Maître Omer est tout-à-fait digne de ces temps-là. Quoi qu'il en soit, je déshérite mon neveu le conseiller au Parlement, s'il n'instrumente pas pour moi dans cette affaire, en cas qu'il faille instrumenter.

Je lui donne tous pouvoirs par les présentes, et mes anges sont toujours le premier tribunal auquel je m'adresse.

Je vous supplie donc d'envoyer chercher aux plaids mon gros neveu, et de l'assurer de ma malédiction s'il ne se démène pas dans cette affaire.

De plus, j'envoie à frère Damilaville un petit avertissement pour mettre dans les papiers publics, conçu en ces termes :

« Ayant appris, » etc.[1].

Nul ange n'a jamais eu, depuis le démon de Socrate, un si importun client; tantôt tragédies,

[1] * On le trouve textuellement à la fin de la lettre suivante à Damilaville. (L. D. B.)

tantôt farces, tantôt Omer; je ne finis point: je mets la patience de mes anges à l'épreuve. Si l'affaire est sérieuse, je les supplie d'envoyer chercher mon neveu, sinon mes anges jetteront au feu la lettre qui est pour lui. En tout cas, je crois qu'il sera bon que frère Damilaville fasse mettre dans les papiers publics le petit avertissement daté de la sainte ville de Genève[1]. Il faut être bien méchant pour avoir mis mon nom là. Mes méchancetés à moi se terminent au *Pauvre Diable*, au *Russe à Paris*, aux *Pompignades*, aux *Berthiades*, à *l'Écossaise;* mais aller au criminel, ah! fi!

Respect et tendresse. Au bout de vos ailes.

LETTRE MMMDCXIX.

A M. DAMILAVILLE.

14 auguste.

Mon cher frère, ma philosophie est réduite à ne vous parler que de procès depuis quelque temps. Les vingtièmes et les dîmes ont été mes problèmes, et voici un nouveau procès que vous m'annoncez au sujet d'une farce anglicane. S'il y avait une étincelle de justice dans messieurs de la justice, ils verraient bien que l'affectation de

[1] * C'est la seconde déclaration qu'on a placée en note à la fin de la lettre suivante. (L. D. B.)

mettre mon nom à la tête de cet ouvrage est une preuve que je n'en suis point l'éditeur; ils verraient que le titre, qui porte: GENÈVE, est encore une preuve qu'il n'a pas été imprimé à Genève; mais Omer ne connaît point les preuves; je me crois obligé de le prévenir. J'envoie à mon neveu d'Hornoi, conseiller au Parlement, un pouvoir de poursuivre criminellement les éditeurs du libelle; et à vous, mon cher frère, j'envoie cette *Déclaration,* que je vous supplie de faire mettre dans les Petites-Affiches en cas de besoin, et dans tous les papiers publics, le tout pour sauver l'honneur de la philosophie.

Je vous ai dépêché, parmi les paperasses immenses dont je vous ai accablé, une procédure concernant les jésuites mes voisins. Le serrurier de mon village, ayant travaillé pour eux, fut payé en deux voies de bois de chauffage; les créanciers d'Ignace se sont imaginé que ce pauvre homme avait acheté des jésuites une grande forêt: ils l'ont assigné à venir rendre compte au parlement de Paris. J'ai donc produit les défenses de mon serrurier, car il faut défendre les faibles; et je vous les ai adressées pour mon procureur Pinon du Coudrai. A quoi faut-il passer sa vie! et quel embarras je vous donne! Il faut que vous soyez bien philosophe pour le souffrir. *Vive felix!* et *écr. l'inf*.... Nous l'écra. — Nous l'écra.....

DÉCLARATION.

« Ayant appris qu'on a imprimé à Paris et qu'on « débite sous mon nom une prétendue tragédie « anglaise intitulée *Saül et David*, je prie mon « neveu M. d'Hornoi, conseiller au Parlement, « de vouloir bien donner de ma part un pouvoir « au sieur Pinon du Coudrai, procureur, de pour- « suivre criminellement les auteurs de cette ma- « nœuvre et de cette calomnie.

« Fait aux Délices près de Genève, 13 auguste « 1763[1]. VOLTAIRE. »

[1] * Je trouve dans les papiers de Damilaville cette autre déclaration à laquelle Voltaire donne tantôt ce titre, tantôt celui d'*Avertissement* ou d'*Avis au public :* « Ayant appris qu'on débite à Paris, « sous mon nom et sous le titre de Genève, je ne sais quelle farce « intitulée, dit-on, *Saül et David*, je suis obligé de déclarer que l'é- « diteur calomnieux de cette farce abuse de mon nom; qu'on ne « connaît point à Genève cette rapsodie; qu'un tel abus n'y serait pas « toléré, et qu'il n'y est pas permis de tromper ainsi le public.

« A Genève, 13 auguste 1763. VOLTAIRE. » (L. D. B.)

LETTRE MMMDCXX.

A M. D'HORNOI,

CONSEILLER AU PARLEMENT.

Aux Délices, 14 auguste.

Mon cher neveu, je ne doute pas qu'avec votre minois et votre ventre également rebondis, vous n'ayez un furieux crédit en Parlement. Je mets entre vos mains l'affaire la plus importante. Il s'agit d'une farce anglaise[1] indignement tirée de la Sainte Écriture, qu'on dit faite par ces coquins d'Anglais, qui ne respectent pas plus l'*Ancien Testament* que nos flottes. Quelque polisson s'est avisé d'imprimer à Paris, et de débiter sous mon nom cette facétie anglicane. Il est important pour votre salut que votre oncle ne soit pas excommunié, attendu qu'étant mon héritier, vous seriez damné aussi par le troisième concile de Latran. Je vous remets le soin de mon ame, et vous embrasse de tout mon cœur. Votre vieil oncle, V.

[1]* Le drame de *Saül*. (L. D. B.)

LETTRE MMMDCXXI.

A M. P. ROUSSEAU,

A BOUILLON.

Fernei, 14 auguste.

Je ne sais, monsieur, ce que c'est que les *Mélanges* dont vous parlez; j'ai depuis quelque temps très peu de correspondances à Paris. L'aventure de Jean-Jacques Rousseau et sa Lettre un peu indécente à M. l'archevêque de Paris ont été un peu funeste à la correspondance des gens de lettres. Il n'a plus été permis d'envoyer aucun imprimé par la poste; je sais seulement qu'on imprime à Paris beaucoup de sottises, mais qu'on ne peut y en faire entrer aucune. On y a imprimé sous mon nom une prétendue tragédie anglaise intitulée *Saül*, que je n'ai jamais vue. Je reçois assez régulièrement votre journal qui m'instruit et m'amuse; je souhaite qu'il vous soit aussi utile qu'il m'est agréable. Je ne suis guère occupé que d'agriculture cet été; mais si je peux trouver quelque chose digne d'entrer dans votre greffe, et quelque manière de vous l'envoyer, je m'en ferai un vrai plaisir. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMDCXXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 auguste.

J'envoie à mes divins anges la lettre de M. Douet, ou Drouet, fermier-général, lequel fermier paraît n'avoir point du tout d'envie de donner au neveu de Pierre Corneille un nouvel emploi; et il le trouve posté à merveille au port Saint-Nicolas. Tout ce que je souhaite, c'est de voir un Droúet mesurer du bois et du charbon, et un Corneille fermier-général.

On m'a envoyé des choses assez plaisantes sur les sept cent quarante millions de M. Roussel. Je l'avais pris d'abord pour le trésorier d'Aboul-Cassem. Messieurs les Parisiens doivent regorger d'or et d'argent.

Au reste, mes anges voient que j'ai un peu d'occupation; je les supplie très instamment de m'excuser auprès de M. de La Marche, si je n'ai pas l'honneur de lui écrire. Je n'ai pas eu encore le temps d'écrire à M. de Chauvelin; à peine ai-je celui de vaquer à mes petites affaires. Un pauvre laboureur est bien empêché quand il faut faire des tragédies, et des commentaires sur des tragé-

dies : c'est bien pis pour l'histoire; le pauvre homme n'en peut plus, il demande quartier.

Je baise humblement le bout de vos ailes, mes anges.

LETTRE MMMDCXXIII.

A M. DUPONT,

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE.

A Fernei, 16 auguste.

Je vois, monsieur, que vous embrassez deux genres un peu différents l'un de l'autre, la finance et la poésie. Les eaux du Pactole doivent être bien étonnées de couler avec celles du Permesse. Vous m'envoyez de fort jolis vers avec des calculs de sept cent quarante millions. C'est apparemment le trésorier d'Aboul-Cassem qui a fait ce petit état de sept cent quarante millions, payables par chacun an. Une pareille finance ne ressemble pas mal à la poésie; c'est une très noble fiction. Il faut que l'auteur avance la somme pour achever la beauté du projet.

Vous avez très bien fait de dédier à M. l'abbé de Voisenon vos réflexions touchant l'argent comptant du royaume; cela me fait croire qu'il en a beaucoup. Vous ne pouviez pas mieux égayer la matière qu'en adressant quelque chose de si sé-

rieux à l'homme du monde le plus gai. Je vous réponds que si le roi a autant de millions que l'abbé de Voisenon dit de bons mots, il est plus riche que les empereurs de la Chine et des Indes. Pour moi, je ne suis qu'un pauvre laboureur; je sers l'état en défrichant des terres, et je vous assure que j'y ai bien de la peine. En qualité d'agriculteur, je vois bien des abus; je les crois inséparables de la nature humaine, et sur-tout de la nature française; mais, à tout prendre, je crois que le bénéfice l'emporte un peu sur les charges. Je trouve les impôts très justes, quoique très lourds, parceque, dans tout pays, excepté dans celui des chimères, un état ne peut payer ses dettes qu'avec de l'argent. J'ai le plaisir de payer toujours mes vingtièmes d'avance, afin d'en être plus tôt quitte.

A l'égard des Fréron et des autres canailles, je leur ai payé toujours trop tard ce que je leur devais en vers et en prose.

Pour vous, monsieur, je vous paie avec grand plaisir le tribut d'estime et de reconnaissance que je vous dois. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMDCXXIV.

A M. DAMILAVILLE.

17 auguste, au départ de la poste.

Je demande pardon à mon cher frère de ne lui plus parler que du temporel. Ce n'est pas que je ne m'intéresse vivement au *Caloyer* et que j'abandonne le spirituel; mais je me flatte que mon cher frère regardera cette affaire des dîmes comme un objet digne de son zèle. Il s'agit de confondre un prêtre : c'est toujours une bonne œuvre. Je me flatte que mon cher maître voudra bien m'envoyer pour mon édification ce *Saül et David* dont on parle tant et que je ne connais pas.

J'ai vu *le Radoteur* et beaucoup d'autres drogues de cette espèce. Tout cela n'est pas de l'argent comptant.

J'embrasse mon cher frère. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMDCXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 auguste.

Je reçois la lettre du 11 d'auguste de mes divins anges, avec le gros paquet. J'entre tout d'un coup en matière, car je n'ai pas de temps à perdre.

D'abord mes anges sauront que toutes les choses de détail ne sont point du tout comme elles étaient.

A l'égard de l'horreur que vous me proposez, et à laquelle madame Denis n'a jamais pu consentir, cela prouve que vous êtes devenu très méchant depuis que vous êtes ministre. C'est ce que je mande à M. le duc de Prâlin; le crime ne vous coûte rien: nous avions jugé, dans l'innocence des champs, qu'il était abominable que Fulvie voulût assassiner Antoine; que ce n'était point l'usage des dames romaines, quand on leur présentait des lettres de divorce; que deux assassinats à-la-fois, et tous deux manqués, pouvaient révolter les ames tendres et les esprits délicats. Mais, puisque ce comble d'horreur vous fait tant de plaisir, je commence à croire que le public pourra la pardonner; mais je vous avertis que la combi-

naison de ces deux assassinats est horriblement difficile; il est à craindre que l'extrême atrocité ne devienne ridicule. Un assassinat manqué peut faire un effet tragique; deux assassinats manqués peuvent faire rire, sur-tout quand il y en a un hasardé par une dame. Toutes les combinaisons que ce plan exige demandent beaucoup de temps. J'y rêverai, et j'y rêve déja en vous contant la chose seulement.

Mes divins anges, mon affaire contre la sainte Église est entre les mains de M. Mariette : cette affaire est terrible. Si nous la perdions, tous les droits, tous les avantages de notre terre nous seraient infailliblement ravis; nous aurions jeté plus de cent mille écus dans la rivière. Tous nos droits sont fondés sur le traité d'Arau. Il ne s'agit aujourd'hui que de savoir qui doit être juge du traité d'Arau, ou le roi, qui le connaît, ou le parlement de Dijon, qui ne le connaît pas.

La république de Genève, intéressée comme moi dans cette affaire, a chargé M. Cromelin d'en parler ou d'en écrire à M. le duc de Prâlin, afin que ce ministre puisse faire regarder au Conseil cette affaire comme une affaire d'état, laquelle doit être jugée au Conseil des parties, comme tous les procès de ce genre y ont été jugés.

Mais aujourd'hui il ne s'agit que de revenir contre un arrêt de ce même Conseil des parties,

obtenu par défaut, et subrepticement contre MM. de Budé, qui n'en ont rien su, et qui étaient dans leurs terres de Savoie quand on a rendu cet arrêt. Il renvoie les parties plaider au parlement de Dijon, selon les conclusions de l'Église, et contre les déclarations de nos rois, que MM de Budé n'ont pu faire valoir, dans l'ignorance où ils étaient des procédures que l'on fesait contre eux.

C'est à M. Mariette, chargé du pouvoir de MM. de Budé et du nôtre, à revenir contre cet arrêt, et à renouer l'affaire au Conseil des parties.

Il sera peut-être nécessaire que préalablement nous obtenions des lettres-patentes du roi, au rapport de M. le duc de Prâlin. C'est ce que j'ignore et sur quoi probablement M. Mariette m'instruira.

On m'avait mandé des bureaux de M. de Saint-Florentin que cette affaire dépendait de son ministère, parcequ'il a le département de l'Église; mais M. le duc de Prâlin a le département des traités.

Pompée et Fulvie disent qu'ils sont fort fâchés de cet incident qui vient les croiser, que le traité d'Arau n'a aucun rapport avec l'empire romain et les proscriptions.

Mes anges, ma tête bout, et mes yeux brûlent. Je me mets à l'ombre de vos ailes.

Encore un mot pourtant; M. de Martel, fils de la belle Martel, ci-devant inspecteur de la gendarmerie, arrive ici sous un autre nom, par la diligence, avec une vieille redingote pelée et une tignasse par-dessus ses cheveux : il dit qu'il vous connaît beaucoup. Expliquez-moi donc cela, je vous en conjure. Est-il fou?

LETTRE MMMDCXXVI.

A M. PALISSOT.

A Fernei, 18 auguste.

Je deviens aveugle tout de bon, monsieur; me voilà comme le bon homme Tobie, et je n'espère rien du fiel d'un poisson. Je suis bien aise qu'il n'y ait plus de fiel entre M. de Tressan et vous, et je voudrais que vous pussiez être l'ami de tous les philosophes: car, au bout du compte, puisque vous pensez comme eux sur bien des choses, pourquoi ne pas être uni avec eux? Il me semble que nous ne devons avoir que les sots pour ennemis. Je voudrais pouvoir vous voir à Fernei avec les Diderot, les d'Alembert, les Hume, les Jean-Jacques. Nous chanterions tous mademoiselle Corneille et son grand-oncle; mais Fréron n'en serait pas.

Sans compliments, et à vous de tout mon cœur.

LETTRE MMMDCXXVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Fernei, 19 auguste (car il est trop barbare d'écrire *aoust*, et de prononcer *ou*).

L'AVEUGLE VOLTAIRE

A L'AVEUGLE MARQUISE DU DEFFAND.

Les gens de notre espèce, madame, devraient se parler au lieu de s'écrire, et nous devrions nous donner rendez-vous aux Quinze-Vingts, d'autant plus qu'ils sont dans le voisinage de M. le président Hénault. On m'a mandé qu'il avait été dangereusement malade ces jours passés, mais qu'il se porte mieux. Je m'intéresse bien vivement à votre santé et à la sienne, car enfin il faut que ce qui reste à Paris de gens aimables vive long-temps, quand ce ne serait que pour l'honneur du pays.

Êtes-vous de l'avis de Mécène qui disait: Que je sois goutteux, sourd et aveugle, pourvu que je vive, tout va bien? Pour moi, je ne suis pas tout-à-fait de son opinion, et j'estime qu'il vaut mieux n'être pas que d'être si horriblement mal. Mais, quand on n'a que deux yeux et une oreille de

moins, on peut encore soutenir son existence tout doucement.

J'ai eu une grande dispute avec M. le président Hénault, au sujet de *François II*[1]; et je vous en fais juge. Je voudrais que quand il se portera bien, et qu'il n'aura rien à faire, il remaniât un peu cet ouvrage, qu'il pressât le dialogue, qu'il y jetât plus de terreur et de pitié, et même qu'il se donnât le plaisir de le faire en vers blancs, c'est-à-dire en vers non rimés. Je suis persuadé que cette pièce vaudrait mieux que toutes les pièces historiques de Shakspeare, et qu'on pourrait traiter les principaux événements de notre histoire dans ce goût.

Mais il faudrait pour cela un peu de cette liberté anglaise qui nous manque. Les Français n'ont encore jamais osé dire la vérité tout entière. Nous sommes de jolis oiseaux à qui on a rogné les ailes. Nous voletons, mais nous ne volons pas.

Je vous supplie, madame, de lui dire combien je lui suis attaché.

Adieu, madame; je ne sais si nous avons jamais bien joui de la vie, mais tâchons de la supporter. Je m'amuse à entendre sauter, courir,

[1] * Tragédie en prose du président. Elle a servi récemment de modèle ou d'excuse à divers fragments historiques dialogués, dont quelques uns ont un grand mérite et présentent beaucoup d'intérêt. (L. D. B.)

déraisonner mademoiselle Corneille, son petit mari, sa petite sœur, dans mon petit château, pendant que je dicte des commentaires sur *Agésilas* et *Attila*. Et vous, madame, à quoi vous amusez-vous? Je vous présente mon très tendre respect.

LETTRE MMMDCXXVIII.

A M. DAMILAVILLE.

21 auguste.

Il est bon que mes frères sachent qu'hier six cents personnes vinrent, pour la troisième fois, protester en faveur de Jean-Jacques contre le Conseil de Genève, qui a osé condamner le *Vicaire savoyard*. Ils disent qu'il est permis à tout citoyen d'écrire ce qu'il veut sur la religion; qu'on ne peut le condamner sans l'entendre; qu'il faut respecter les droits des hommes, et on prétend que cela pourrait bien finir par une prise d'armes. Je ne serais pas fâché de voir une guerre civile pour le *Vicaire savoyard*: je ne crois pas qu'il y en ait dans Paris pour *Saül et David*.

J'espère que mon cher frère aura la charité de m'envoyer cette pièce édifiante, que je ne connais point du tout.

Voici encore un petit mot pour M. Mariette.

J'importune beaucoup mon frère; mais quand on a un procès contre la sainte Église, il faut bien s'adresser aux sages. J'embrasse mon sage frère. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMDCXXIX.

A M. MARIETTE.

21 auguste.

Je supplie M. Mariette de me faire réponse à mi-marge aux questions qu'il a dû recevoir de moi. Un mot de sa main suffira pour m'éclairer. J'attends ce mot avec impatience. V.

LETTRE MMMDCXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 auguste.

O mes anges! il arrive toujours quelques tribulations aux barbouilleurs de papier, c'est leur métier. J'y suis accoutumé depuis plus de cinquante ans. Patience, cela finira. On a imprimé mon pauvre *Droit du Seigneur* tout délabré. Cela, joint à la publication de la pièce sainte de *Saül et David*, qu'on dit aussi ridiculement imprimée, est une mortification que je mets aux pieds de

mon crucifix. Je pense que le petit *Avis* ci-joint* est l'unique remède que je doive employer pour ce petit mal, et je suppose que ma lettre à mon gros neveu est inutile. Je soumets le tout à votre prudence, et à la grande connaissance que vous avez de votre ville de Paris.

Je ne peux, du pied des Alpes, diriger mes mouvements de guerre; je peux seulement dire en général : Si Omer avance de ce côté-ci, lâchons-lui mon procureur; si Fréron marche de ce côté-là, tenons-nous-en à notre petit *Avis au Public*. Je m'en remets à la bonté de mes anges, et au battement de leurs ailes.

Mes anges doivent avoir reçu un gros paquet adressé à M. le duc de Prâlin; ils ont dû voir qu'on s'est hâté de leur obéir. L'épithète d'*assassines* n'avait jamais été donnée jusqu'ici aux dames; mais, puisque vous le voulez, Fulvie est assassine. Je ne dis pas que j'aie exécuté tous vos ordres; car ce n'est pas assez d'assassiner son mari dans son lit, il faut encore faire de beaux vers. Renvoyez-moi donc mon griffonnage apostillé, et puis j'aurai l'honneur de vous le renvoyer au net.

Je baise les ailes de mes anges le plus humblement du monde.

* Voyez cet *avis* ou *déclaration*, à la fin de la lettre MMMDCXIX.

LETTRE MMMDCXXXI.

A M. DAMILAVILLE.

23 auguste.

Mon cher frère, ne bénissez-vous pas Dieu de voir le peuple de Calvin prendre si hautement le parti de Jean-Jacques? Ne considérons point sa personne, considérons sa cause. Jamais les droits de l'humanité n'ont été plus soutenus; il n'y a point d'exemple de pareille aventure dans l'histoire de l'Église. *Fratres, orate, et vigilate.*

J'apprends qu'un forban de libraire de Paris vient d'imprimer *le Droit du Seigneur* tout défiguré, d'après quelque copie informe faite à la Comédie; cela, joint à l'aventure de *David,* m'oblige de faire mettre dans les papiers publics un petit *Avertissement:* à qui puis-je mieux m'adresser qu'à mon cher frère?

Je suis bien sûr que vous avez eu la bonté de faire rendre tous mes paquets à M. Mariette. Quand recommencera-t-il l'affaire des Calas?

Voyez-vous quelquefois Élie de Beaumont, qui est à mon gré si supérieur à Christophe[1]?

Salut à l'*Encyclopédie! Écr. l'inf....*

[1] * Qui s'appelait aussi de Beaumont. (L. D. B.)

LETTRE MMMDCXXXII.

A M. THIERIOT.

23 auguste.

Frère, vraiment on a raison de remarquer que ce sont les Rémois qui font la dépense de la statue, et que par conséquent ce n'est pas à eux à se louer. Il faudra, s'il vous plaît, rayer ces deux vers-là; mais donnez toujours ma lettre à M. Pigalle, afin qu'il ne croie pas que je suis un paresseux qui ai négligé de lui répondre.

Je ne sais quel fripon de Paris vient de faire imprimer *le Droit du Seigneur* sur une mauvaise copie transcrite à la Comédie. Le brigandage est par-tout. On a imprimé aussi je ne sais quelle tragédie de *David*, traduite de l'anglais, avec mon nom à la tête; les gens sont bien méchants.

J'envoie à notre cher frère un beau désaveu pour mettre dans les papiers publics. Je vois qu'on persécutera toujours les saints; mais aussi vous savez qu'ils auront la vie éternelle. *Quid novi?* Portez-vous bien.

LETTRE MMMDCXXXIII.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Fernei, 25 auguste.

Votre excellence saura que je deviens quinze-vingts; que je suis des mois entiers sans pouvoir écrire. Si l'air de Turin vous a donné une entrave* ou un clou, l'air du lac pourrait bien m'ôter entièrement la vue.

Vous vous amusez, monsieur, à faire des enfants comme les pauvres gens. Vous aurez bientôt une famille nombreuse, tant mieux; il ne saurait y avoir trop de gens qui vous ressemblent. Je ne suis pas si content de monsieur le coadjuteur que de vous. Vous savez sans doute que nous appelions autrefois monsieur l'abbé[1] le coadjuteur. Il a oublié l'ancienne amitié dont il m'honorait, parce-qu'il a cru que je ne criais pas assez haut: Vive monsieur le coadjuteur!

Je sais que je devrais, plus humble en ma misère,
Me souvenir du moins que je parle à son frère :

aussi je lui pardonne de tout mon cœur. Il est

* Probablement un *anthrax*.

[1] * L'abbé de Chauvelin. (L. D. B.)

impossible de ne pas aimer la rage qu'il a pour le bien public.

J'avais bien recommandé aux Cramer de vous envoyer toutes les misères dont vous voulez bien me parler; mais l'un est allé à Paris, l'autre à la campagne; et je vois que votre excellence n'a point été servie. Je leur ferai bien réparer leur faute: je vous demande très humblement pardon de leur négligence.

Le bruit a couru que l'infant voyagerait l'année prochaine, et qu'il passerait par Genève; je souhaite que vous en fassiez autant. Je sais que vos amis de Paris soupirent après votre retour. Je sais que tous les lieux sont égaux pour les esprits bien faits; mais il n'en est pas de même quand les esprits bien faits ont des cœurs sensibles.

Je crois que vous verrez à Turin M. de Schowalow, ci-devant empereur de Russie. Je l'attends à Fernei dans le mois prochain. Il ira de là à Turin et à Venise, et il y soupera probablement avec les six autres rois qui mangeaient à table d'hôte avec Candide et son valet Cacambo.

Votre excellence n'aura que l'hiver prochain *Pierre Corneille* et ses Commentaires. J'ai fait ma tâche plus vite que les libraires ne font la leur. Vous trouverez que mon *Commentaire* n'est pas comme celui de dom Calmet, qui loue tout sans distinction. Il est vrai que Corneille est pour moi

un auteur sacré; mais je ressemble au père Simon, à qui l'archevêque de Paris demandait à quoi il s'occupait pour mériter d'être fait prêtre: Monseigneur, répondit-il, je critique la *Bible*.

Conservez-moi vos bontés, je vous en prie. Permettez-moi de me mettre aux pieds de celle qui fait le bonheur de votre vie, et qui l'augmentera dans un mois. L'aveugle V.

LETTRE MMMDCXXXIV.

A M. HELVÉTIUS.

25 auguste.

Pax Christi. Je vois, avec une sainte joie, combien votre cœur est touché des vérités sublimes de notre sainte religion, et que vous voulez consacrer vos travaux et vos grands talents à réparer le scandale que vous avez pu donner, en mettant dans votre fameux livre quelques vérités d'un autre ordre, qui ont paru dangereuses aux personnes d'une conscience délicate et timorée, comme MM. Omer Joli de Fleuri, Gauchat, Chaumeix et plusieurs de nos pères.

Les petites tribulations que nos pères éprouvent aujourd'hui les affermissent dans leur foi; et plus nous sommes dispersés, et plus nous fesons de bien aux ames. Je suis à portée de voir ces pro-

grès, étant aumônier de monsieur le résident de France à Genève. Je ne puis assez bénir Dieu de la résolution que vous prenez de combattre vous-même pour la religion chrétienne dans un temps où tout le monde l'attaque et se moque d'elle ouvertement. C'est la fatale philosophie des Anglais qui a commencé tout le mal. Ces gens-là, sous prétexte qu'ils sont les meilleurs mathématiciens et les meilleurs physiciens de l'Europe, ont abusé de leur esprit jusqu'à oser examiner les mystères. Cette contagion s'est répandue par-tout. Le dogme fatal de la tolérance infecte aujourd'hui tous les esprits; les trois quarts de la France au moins commencent à demander la liberté de conscience: on la prêche à Genève.

Enfin, monsieur, figurez-vous que, lorsque le magistrat de Genève n'a pu se dispenser de condamner le roman de M. J. J. Rousseau, intitulé *Émile*, six cents citoyens sont venus par trois fois protester au Conseil de Genève qu'ils ne souffriraient pas que l'on condamnât, sans l'entendre, un citoyen qui à la vérité avait écrit contre la religion chrétienne, mais qu'il pouvait avoir ses raisons, qu'il fallait les entendre; qu'un citoyen de Genève peut ecrire ce qu'il veut, pourvu qu'il donne de bonnes explications.

Enfin, monsieur, on renouvelle tous les jours les attaques que l'empereur Julien, les philoso-

phes Celse et Porphyre, livrèrent, dès les premiers temps, à nos saintes vérités. Tout le monde pense comme Bayle, Descartes, Fontenelle, Shaftesbury, Bolyngbrocke, Collins, Woolston. Tout le monde dit hautement qu'il n'y a qu'un Dieu; que la sainte vierge Marie n'est pas mère de Dieu; que le Saint-Esprit n'est autre chose que la lumière que Dieu nous donne. On prêche je ne sais quelle vertu qui, ne consistant qu'à faire du bien aux hommes, est entièrement mondaine et de nulle valeur. On oppose au *Pédagogue chrétien* et au *Pensez-y bien*, livres qui fesaient autrefois tant de conversions, de petits livres philosophiques qu'on a soin de répandre par-tout adroitement. Ces petits livres se succèdent rapidement les uns aux autres. On ne les vend point, on les donne à des personnes affidées qui les distribuent à des jeunes gens et à des femmes. Tantôt c'est le *Sermon des Cinquante*, qu'on attribue au roi de Prusse; tantôt c'est un extrait du *Testament* de ce malheureux curé Jean Meslier, qui demanda pardon à Dieu en mourant d'avoir enseigné le christianisme; tantôt c'est je ne sais quel *Catéchisme de l'honnête Homme*[1], fait par un certain abbé Durand. Quel titre, monsieur, que le *Catéchisme de l'honnête Homme!* comme s'il pouvait

[1] * Le *Sermon des Cinquante*, imprimé en 1762, ainsi que l'*Extrait des Sentiments de Jean Meslier*. Le *Catéchisme de l'honnête Homme ou un Caloyer et un Homme de bien*, sont de 1763. (L. D. B.)

y avoir de la vertu hors de la religion catholique! Opposez-vous à ce torrent, monsieur, puisque Dieu vous a fait la grace de vous illuminer. Vous vous devez à la raison et à la vertu indignement outragées : combattez les méchants comme ils combattent, sans vous compromettre, sans qu'ils vous devinent. Contentez-vous de rendre justice à notre sainte religion d'une manière claire et sensible, sans rechercher d'autre gloire que celle de bien faire. Imitez notre grand roi Stanislas, père de notre illustre reine, qui a daigné quelquefois faire imprimer de petits livres chrétiens entièrement à ses dépens. Il eut toujours la modestie de cacher son nom, et on ne l'a su que par son digne secrétaire M. de Solignac. Le papier me manque; je vous embrasse en Jésus-Christ.

JEAN PATOUREL, ci-devant jésuite.

LETTRE MMMDCXXXV.

A M. DAMILAVILLE.

26 auguste.

Que dit mon cher frère du peuple génevois? que disent nos chers frères de la liberté que doit avoir, selon les lois, tout vicaire savoyard? Avouez donc que voilà un plaisant événement. Ne vous ai-je pas dit que de deux mille personnes de toutes

les parties du monde, et même jusqu'à des Espagnols, que j'ai vus dans mes retraites, je n'en ai pas vu une seule qui ne fût de la paroisse de ce vicaire? L'affaire va grand train chez les honnêtes gens. *Orate, fratres, et vigilate.*

Permettez qu'on vous adresse ce petit morceau pour M. Mariette. Mille tendres compliments. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMDCXXXVI.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Au château de Fernei, 29 auguste.

Monseigneur, ou votre éminence n'a pas reçu le paquet que je lui envoyai il y a plus d'un mois, ou elle est malade, ou elle ne m'aime plus; et ces alternatives sont fort tristes. C'est quelque chose qu'un gros paquet de vers ou perdu ou méprisé. Renvoyez-moi mes vers, je vous en conjure, et rendez-les meilleurs par vos critiques. Il n'appartient qu'à vous de juger de la poésie. Je viens de lire et de relire vos *Quatre Saisons*, très mal imprimées: heureux qui peut passer auprès de vous les quatre saisons dont vous faites une si belle peinture! Je n'ai jamais vu tant de poésie. Il n'y a que nous autres poëtes à qui la nature accorde de bien sentir le charme inexprimable de ces des-

criptions et de ces sentiments qui leur donnent la vie. C'était Babet[1] qui remplissait son beau panier de cette profusion de fleurs, que le cardinal ne s'avise pas de dédaigner. J'aime bien autant votre panier et votre tablier que votre chapeau. Cette lecture m'a consolé des romans de finance qu'on imprime tous les jours, et des *Remontrances*. Je suis fâché que cette édition soit si incorrecte. Il y a des vers oubliés, et beaucoup d'estropiés. O si vous vouliez donner la dernière main à ce charmant ouvrage! Pourquoi non? On ne peut pas dire toujours son bréviaire. Quand vous seriez archevêque, quand vous seriez pape, je vous conjurerais de ne pas négliger un talent si rare; mais vous ne m'avez pas répondu sur la tragédie de mes roués; est-ce que les Graces rebutent le pinceau du Caravage? cela pourrait bien être, mais ne rebutez pas le tendre respect du Vieux de la montagne.

[1]* Allusion à Babet la bouquetière, surnom plaisant de Bernis. (L. D. B.)

LETTRE MMMDCXXXVII.

A M. DAMILAVILLE.

29 auguste.

Puisque vous daignez, mon cher frère, conduire avec tant de bonté mes affaires temporelles, en voici une bonne faffée.

J'envoie à M. Mariette le brevet que le roi nous a donné à madame Denis et à moi, accompagné de la copie de notre Mémoire au Conseil. Je vous supplie de vouloir bien lui adresser le tout. Nous aurons perdu tout le fruit de nos peines et des bontés du roi, si notre évocation au Conseil n'a pas lieu. C'est une affaire très désagréable. Je me console d'avance du mauvais succès; mais je ferai tout ce qui dépendra de moi pour en obtenir un bon. J'espère que Dieu aura pitié d'un de vos frères.

Mon cher frère a-t-il distribué les salutaires pancartes qu'il a reçues? Je fais mille remerciements à mon cher frère, et je l'embrasse tendrement.

Je serais curieux de voir ce *Saül* qu'on a la méchanceté de mettre sous mon nom. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMDCXXXVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

30 auguste.

J'ai trop tardé, mon cher monsieur, à vous remercier de la justice que vous avez bien voulu rendre aux Calas, et de la générosité avec laquelle vous avez daigné confondre les calomnies de ce malheureux Fréron. On m'a dit qu'on avait été indigné de sa feuille; mais quelque horreur qu'il inspire, on le tolère, et il se fait un revenu du mépris qu'il inspire. J'aurais voulu vous envoyer une lettre de remerciement qu'on doit imprimer à la suite de la vôtre; mais je n'ai pu en avoir encore un exemplaire.

Mademoiselle Clairon m'a fait oublier les maladies qui persécutent ma vieillesse. Elle a joué dans *Tancrède* et dans *Oreste* sur mon petit théâtre que vous connaissez. J'ai vu la perfection en un genre pour la première fois de ma vie.

Elle est actuellement en Provence, vous auprès d'Angoulême; ainsi je passe ma vie dans les regrets.

LETTRE MMMDCXXXIX.

A M. DAMILAVILLE.

1er septembre.

J'ai reçu la tragédie hébraïque dont mon cher frère a bien voulu me régaler; cet ouvrage est sans doute de quelque jeune prêtre gaillard, tout plein de sa Sainte Écriture, lequel a travaillé dans le goût du révérend père Berruyer. L'éditeur est aussi un plaisant; les noms des personnages sont à faire mourir de rire : la Pythonisse, fameuse sorcière en Israël, etc.

Mais l'éditeur a un peu manqué à la probité en fourrant là mon nom; il m'a toujours paru que messieurs les libraires avaient pour la probité une extrême négligence.

Je ne crois pas qu'on soit assez bête à Paris pour traiter sérieusement les amours du bon roi David. Je voudrais bien savoir si Le Franc de Pompignan a traduit en vers magnifiques la belle chanson de l'oint du Seigneur : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos ad petram.* L'oint du Seigneur était furieusement vindicatif.

Vous avez raison, mon cher frère, il n'y a rien de si difficile que de faire une bonne inscription

en deux vers pour une statue, et sur-tout dans le temps présent.

Si on envoie des troupes en Normandie, cela gâtera les deux vers : je vous demande encore en grace, mon cher frère, de vouloir bien faire parvenir à M. Mariette ces questions pour mon affaire temporelle et spirituelle.

A l'égard de mes trois vingtièmes, je crois que M. de Marinval vérifie les états du receveur de Gex : en tout cas, j'ai payé; et si le parlement de Dijon rend un arrêt contre les vingtièmes, il ne me fera pas rendre mon argent.

Vous devez avoir des *honnêtes gens*[1] de reste. Vous en êtes-vous défait pour le bien des ames? J'ai grand'peur que cette tragédie de *Saül* ne fasse grand tort à l'*Ancien Testament;* car enfin tous les traits rapprochés du bon roi David ne forment pas le tableau d'un Titus ou d'un Trajan. M. Hut, qui a fait imprimer à Londres l'*Histoire de David,* l'appelle sans façon le Néron de la Palestine. Personne ne l'a trouvé mauvais : voilà un bien abominable peuple! Tendresse aux frères. *Écr. l'inf....*

[1] * *Le Caloyer ou le Catéchisme de l'honnête Homme.* (L. D. B.)

LETTRE MMMDCXL.

A M. DAMILAVILLE.

3 septembre.

J'ai essayé de faire l'inscription en deux vers de plusieurs manières; je n'ai été content d'aucune.

Il y a assez d'espace sur le piédestal pour quatre vers, en fesant les lettres un peu plus petites.

Je crois que l'inscription suivante conviendrait assez:

Esclaves prosternés sous un roi conquérant,
De vos pleurs arrosez la terre [1].
Levez-vous, citoyens, sous un roi bienfesant:
Enfants, bénissez votre père.

J'ai déja écrit à M. Pigalle; je prie M. Thieriot de lui faire mes très humbles compliments.

[1] * Cette leçon des deux premiers vers du quatrain est celle que Voltaire adopta définitivement; on lit sous les ratures:

Esclaves *accablés* sous un roi conquérant,
Prosternez-vous! frappez la terre.

(L. D. B.)

LETTRE MMMDCXLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 septembre.

Mes divins anges, à peine ai-je reçu votre paquet, que j'ai fait à-peu-près tout ce que vous desirez. Vous ne m'avez point envoyé le premier acte : je vous prie de me le dépêcher, afin que je raccorde le tout. Vous aurez probablement la pièce entière dès que vous m'aurez fait tenir ce premier acte qui me manque*. Il restera quelques vers raboteux ; cela ne fait pas mal au théâtre, et nous sommes convenus qu'il en fallait pour dépayser le monde. J'avoue que c'est une grande vanité à moi d'en convenir ; mais enfin j'ai passé dans mon temps, je ne sais comment, pour faire des vers assez coulants.

Vous avez bien raison ; M. de Thibouville a le visage trop rond pour un conspirateur. Vous savez que César croyait que les visages longs et maigres étaient de vraies faces de conjurés.

Ah ! mes anges, est-il possible que vous n'aimiez pas

* Cette pièce était le *Triumvirat*.

A deux voluptueux a livré l'univers [1] ?

C'est bien là pourtant le caractère d'Antoine et du jeune Octave. Vous me forcerez à mettre des remarques; et les lettres de ces débauchés, que Suétone nous a conservées, y paraîtront avec les gros mots. Que je suis fâché contre vous d'avoir osé condamner ce vers qui dit tant de choses! Vous y reviendrez, vous l'aimerez, car vous êtes justes.

Madame Denis et moi nous baisons le bout de vos ailes, sous lesquelles vous mettez notre procès sacerdotal.

Je n'entends plus parler de la *Gazette littéraire;* je ne sais si elle paraît. J'ai fait venir des livres d'Angleterre et de Hollande; ils doivent être chez M. le duc de Prâlin : s'il y a des doubles, je le supplie de me les envoyer; je les prendrai pour mon compte.

Mes anges, le diable est à Genève; mais il est aussi en France, et j'ai grand'peur que toutes ces belles remontrances n'aboutissent à donner une paralysie à la main de nos payeurs de rentes. Vous ne me parlez jamais de ces petites drôleries [2];

[1] * Ce vers qui a été changé fesait partie de la 1re scène du Ier acte. Il ne s'y trouve plus. (L. D. B.)

[2] * Allusion à la *petite drôlerie* dont parle M. Jourdain dans *le Bourgeois gentilhomme*, acte I, sc. II. (L. D. B.)

vous ne songez qu'au *tripot:* cependant ces affaires-là sont un peu plus intéressantes.

Permettez, je vous en supplie, que je vous adresse ce paquet pour frère Damilaville, qui doit le rendre à M. Mariette. Il est bon de faire des tragédies, mais il faut aussi songer au solide.

Respect et tendresse.

LETTRE MMMDCXLII.

A M. DAMILAVILLE.

7 septembre.

Mon cher frère, il ne s'agit pas aujourd'hui d'affaires temporelles. Je vous confie que madame la duchesse d'Enville a emporté une demi-douzaine d'exemplaires des *OEuvres pies.* Une autre personne en emporte une demi-douzaine; le nombre des fidèles s'augmente prodigieusement; il nous faut sur-tout de saintes femmes. Vous devez avoir quelques exemplaires dont vous n'aurez pas encore disposé; je vous demande en grace d'envoyer ceux-ci par la petite poste, mais sur-tout sans les contre-signer. Envoyez-en des vôtres à mademoiselle Clairon; il est juste qu'elle possède les anathêmes lancés contre ceux qui l'anathématisent. Mon cher frère, je compte sur votre zèle:

je m'imagine que frère Platon a été bien content du *Caloyer;* ce *Caloyer* fait beaucoup d'effet, et j'en bénis Dieu. *Écr. l'inf....*

P. S. Mandez-moi, je vous prie, si vous avez reçu ce paquet, et si vous en avez fait l'usage que je vous supplie d'en faire. Dieu vous ait en aide, mon très cher frère.

LETTRE MMMDCXLIII.

A M. DAMILAVILLE.

9 septembre.

Dicunt, mon cher frère, qu'on a imprimé à Paris un catéchisme qu'on appelle, je crois, *le Caloyer.* Je ne suis guère curieux de voir ces drogues-là; je suis assez occupé de mon procès. Vous devez avoir reçu, par M. d'Argental, un gros paquet que j'ai pris la liberté de vous envoyer; vous voyez à quel point j'abuse de votre bonté.

Il vient dans ce moment chez moi un homme qui dit avoir vu ce *Caloyer;* il dit que cela doit faire un très grand effet. Tant mieux, si l'ouvrage inspire la vertu, et la haine de la superstition.

La même personne m'assure qu'il paraît quelquefois des écrits dans ce goût, qu'on a la mauvaise foi de m'attribuer; j'espère qu'au moins mes

amis me rendront justice. *Orate, fratres, et vigilate.* Je vous embrasse bien tendrement. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMDCXLIV.

A M. DAMILAVILLE.

10 septembre.

Mon cher frère, je reçois le paquet de M. Mariette, que vous avez la bonté de m'envoyer : je vous en rends mille graces.

Je suis bien étonné qu'on ait envoyé de Paris un pousse-cul au sieur Briset; il me semble qu'il y a des pousse-culs à Lyon comme ailleurs, et que l'usage est qu'on envoie les ordres de Paris aux intendants ou aux juges de province, qui les font exécuter. Je vois qu'il y a des gens bien alertes dans le monde; mais mettre le nom d'un pauvre Français à la tête d'un ouvrage anglais comme le bon roi David, cela est bien pis que d'être alerte : c'est une scélératesse de libraire. Je ne sais, encore une fois, ce que c'est que ce *Caloyer* dont on parle; je vous supplie, mon cher frère, de m'en donner des nouvelles.

LETTRE MMMDCXLV.

A M. DAMILAVILLE.

13 septembre.

J'abuse des bontés de mon cher frère, mais je sais qu'elles sont inépuisables. Il trouvera dans ce paquet un arrêt du Conseil qui a déja jugé notre procès en notre faveur. Je l'accompagne d'une lettre que j'écris à M. Mariette. Je supplie mon cher frère de la lire; ce n'est pas un ouvrage bien philosophique, mais il est accoutumé à mêler les affaires aux belles-lettres. Il n'y a que les sots qui prétendent que les lettres et les affaires sont incompatibles. J'embrasse cordialement et philosophiquement mon frère. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMDCXLVI.

A M. DAMILAVILLE.

15 septembre.

Autre mémoire, mon très cher frère, je ne finis point; mais enfin une dîme, étant un double vingtième, a quelque rapport à votre ministère.

Je commence à croire que ce *Caloyer,* dont on

a tant parlé et que je cherche, n'est point imprimé; mais s'il l'est, je vous prie de me le dire.

J'avais bien prévu, quand je vis le *Dictionnaire de l'Académie,* que le libraire ferait banqueroute. La veuve Brunet a très bien justifié ma prédiction; mais ce que je n'avais pas prévu, c'est qu'elle violerait un dépôt d'environ huit mille livres, provenant des souscriptions du *Corneille.* Il est triste que mes pauvres enfants perdent cette somme; mais je me consolerai si vous *écr. l'inf....*

LETTRE MMMDCXLVII.

A M. HELVÉTIUS.

15 septembre.

Mon cher philosophe, vous avez raison d'être ferme dans vos principes, parcequ'en général vos principes sont bons. Quelques expressions hasardées ont servi de prétexte aux ennemis de la raison. On n'a cause gagnée avec notre nation qu'à l'aide du plaisant et du ridicule. Votre héros Fontenelle fut en grand danger pour les *Oracles*, et pour la reine Mero et sa sœur Ènegu *; et quand il disait que s'il avait la main pleine de vérités il n'en lâcherait aucune, c'était parcequ'il en avait

* Rome, Genève.

lâché, et qu'on lui avait donné sur les doigts. Cependant cette raison tant persécutée gagne tous les jours du terrain. On a beau faire, il arrivera en France, chez les honnêtes gens, ce qui est arrivé en Angleterre; nous avons pris des Anglais les annuités, les rentes tournantes, les fonds d'amortissement, la construction et la manœuvre des vaisseaux, l'attraction, le calcul différentiel, les sept couleurs primitives, l'inoculation; nous prenons insensiblement leur noble liberté de penser, et leur profond mépris pour les fadaises de l'école. Les jeunes gens se forment; ceux qui sont destinés aux plus grandes places se sont défaits des infames préjugés qui avilissent une nation; il y aura toujours un grand peuple de sots, et une foule de fripons; mais le petit nombre de penseurs se fera respecter. Voyez comme la pièce de Palissot[1] est déja tombée dans l'oubli; on sait par cœur les traits qui ont percé Pompignan, et l'on a oublié pour jamais son discours et son mémoire. Si on n'avait pas confondu ce malheureux, l'usage d'insulter les philosophes dans les discours de réception à l'Académie aurait passé en loi. Si on n'avait pas rendu nos persécuteurs ridicules, ils n'auraient pas mis de bornes à leur insolence. Soyez sûr que tant que les gens de bien seront unis, on

[1] * La comédie des *Philosophes*. (L. D. B.)

ne les entamera pas. Vous allez à Paris, vous y serez le lien de la concorde des êtres pensants. Qu'importe, encore une fois, que notre tailleur et notre sellier soient gouvernés par frère Kroust et par frère Berthier? Le grand point est que ceux avec qui vous vivez soient forcés de baisser les yeux devant le philosophe. C'est l'intérêt du roi, c'est celui de l'état, que les philosophes gouvernent la société. Ils inspirent l'amour de la patrie, et les fanatiques y portent le trouble. Mais plus ces misérables sentiront votre supériorité, plus vous aurez d'attention à ne leur point donner prise par des paroles dont ils puissent abuser. Notre morale est meilleure que la leur, notre conduite plus respectable; ils parlent de vertu, et nous la pratiquons: enfin notre parti l'emporte sur le leur dans la bonne compagnie. Conservons nos avantages; que les coups qui les écraseront partent de mains invisibles, et qu'ils tombent sous le mépris public. Cependant vous aurez une bonne maison, vous y rassemblerez vos amis, vous répandrez la lumière de proche en proche, vous serez respecté même de ces indignes ennemis de la raison et de la vertu : voilà votre situation, mon cher ami. Dans ce loisir heureux, vous vous amuserez à faire de bons ouvrages, sans exposer votre nom aux censures des fripons. Je vois qu'il faut que vous restiez en France, et vous y serez très

utile. Personne n'est plus fait que vous pour réunir les gens de lettres; vous pouvez élever chez vous un tribunal qui sera fort supérieur, chez les honnêtes gens, à celui d'Omer Joli. Vivez gaiement, travaillez utilement, soyez l'honneur de notre patrie. Le temps est venu où les hommes comme vous doivent triompher. Si vous n'aviez pas été mari et père, je vous aurais dit: *Vende omnia quæ habes, et sequere me*[1]; mais votre situation, je le vois bien, ne vous permet pas un autre établissement, et qui peut-être même serait regardé comme un aveu de votre crainte par ceux qui empoisonnent tout. Restez donc parmi vos amis; rendez vos ennemis odieux et ridicules; aimez-moi, et comptez que je vous serai toujours attaché avec toute l'estime et l'amitié que je vous ai vouées depuis votre enfance.

LETTRE MMMDCXLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 septembre.

Mes anges, je me crois un petit prophète. Je me souviens que, lorsqu'on m'envoya la nouvelle

[1] * Jésus dit dans l'Évangile de saint Marc, ch. x, v. 21 : « Quæcumque habes vende.... et veni, sequere me. »
(L. D. B.)

édition du *Dictionnaire de l'Académie*, je prédis que le libraire ferait banqueroute. Je ne me suis pas trompé, et malheureusement cette banqueroute retombe sur la famille Corneille. M. Duclos, qui avait beaucoup d'estime pour la veuve Brunet, décorée du malheureux titre de libraire de l'Académie, voulut que le principal bureau des souscriptions fût chez elle. Elle a reçu pour sept ou huit mille francs d'argent comptant, après quoi elle a fait la *gambarouta*[1]. Voilà le sort de la plupart des entreprises de ce monde.

Si vous me permettez, mes anges, de vous parler de mon procès sacerdotal, je vous dirai que messieurs de Berne et de Genève sont intéressés comme nous dans cette affaire; qu'ils y interviennent, et que ce fut même sur la requête de messieurs de Berne que le Conseil des dépêches se réserva à lui seul la connaissance de cette affaire, par un arrêt du 25 juin 1756; que c'est contre cet arrêt authentique et contradictoire que le curé de Fernei a obtenu un arrêt par défaut qui nous renvoie au parlement de Dijon. Nous revenons aujourd'hui contre cet arrêt, et nous soutenons que c'est principalement à M. le duc de Prâlin à juger cette cause, qui est plutôt une affaire d'état qu'un procès. Il s'agit uniquement de l'exé-

[1] * Je crois que *gambarouta* est une faute d'impression et qu'il faut lire *bancarotta*, banqueroute. (L. D. B.)

cution du traité d'Arau, et de toutes les garanties renouvelées par tous nos rois depuis Charles IX. Le parlement de Dijon n'admet ni ces traités ni ces garanties; mais le roi les maintient, et il a promis que ces sortes d'affaires ne seraient jamais jugées qu'en son Conseil.

Au reste, le procès n'est pas directement intenté à madame Denis et à moi, il l'est à Berne, à Genève, au colonel de Budé, au colonel Pictet. S'ils perdent, nous perdons; s'ils gagnent, nous gagnons. Nous ne venons qu'après eux, comme ayant acheté d'eux la terre aux mêmes conditions que Berne l'avait vendue au seizième siècle, et que les ducs de Savoie l'avaient inféodée au quatorzième.

Nous supplions Octave, Pompée et Fulvie d'intercéder pour nous auprès de M. le duc de Prâlin. Il est bien vrai qu'ils ne sont pas aussi honnêtes gens que lui : aussi je compte beaucoup plus sur la protection de mes anges que sur celle de ces personnages.

Vous devez avoir reçu mes roués; j'y ai mis tout mon savoir-faire, qui est bien peu de chose; mais enfin, puisque j'ai fait tout ce que j'ai pu et tout ce que vous avez voulu, qu'avez-vous à me dire?

Respect et tendresse.

LETTRE MMMDCXLIX.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Au château de Fernei, 15 septembre.

Vous êtes, monsieur, dans le cas de Waller, qui proposait une question de philosophie à Saint-Évremont qui se mourait. Saint-Évremont lui répondit : « Vous me prenez trop à votre avantage. »

C'est à vous qu'il appartient de parler du héros aimable que vous avez le bonheur de voir *.

Témoin de ses vertus, témoin de son courage,
C'est à vous de les peindre à la postérité.
On exprime avec vérité
Ce qu'on voit et ce qu'on partage :
Moi, je ne suis qu'un pauvre sage,
Vivant dans mes foyers, et mourant dans mon lit.
En vain j'aurai tout votre esprit,
Ma voix ne peut chanter l'audace extravagante
De tous ces grands Condés dont la France se vante :
Chacun d'eux, à vingt ans, capitaine et soldat,
Va prodiguer un sang nécessaire à l'état,
Cherchant tous à mourir aux champs de Westphalie.
J'admire, en gémissant, cette illustre folie ;
Et tout ce que je puis, c'est de former des vœux
Pour que le ciel, en dépit d'eux,
Par charité pour nous leur conserve la vie.

Pardonnez à ces mauvais vers qu'un malade a

* Le prince de Condé.

dictés, et faites-en de meilleurs; cela ne vous sera pas difficile.

LETTRE MMMDCL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 septembre.

Je me doutais bien, mes divins anges, que mademoiselle Clairon n'était guère faite pour jouer Mariamne. Je ne me souviens plus du tout des anciennes imprécations qui finissaient le cinquième acte, et, en général, je crois que ces imprécations sont comme les sottises, les plus courtes sont les meilleures. Je vous avoue que je serais bien plus sûr d'*Olympie;* c'est un spectacle magnifique; on le donne dans les pays étrangers quand on veut une fête brillante; il fait grand plaisir dans les provinces avec des acteurs de la Foire; jugez ce que ce serait avec vos bons acteurs de Paris. Mais je sais que dans toutes les affaires il faut prendre le temps favorable, et savoir prendre patience.

Notre petite conspiration m'amuse beaucoup actuellement, et je me flatte qu'elle égaie aussi mes anges. Avouez donc que cela sera fort plaisant. Je vous envoie un petit bout de vers; madame d'Argental, qui est l'adresse même, coupera le papier

avec ses petits ciseaux, et le collera bien proprement à sa place, avec quatre petits pains qu'on nomme *enchantés*. Vous savez, par parenthèse, pourquoi on leur a donné ce drôle de nom.

Je vous demande toujours en grace de ne me jamais ôter mes *deux voluptueux*. Voulez-vous que je mette mes deux débauchés, mes deux roués? Ne voyez-vous pas que Fulvie est étonnée, avec raison, qu'un ivrogne et un jeune homme qui court après les filles soient les maîtres du monde? C'est précisément *voluptueux* qui convient, c'est le mot propre; et il est beau de hasarder sur le théâtre des termes heureux qu'on n'y a jamais employés. Au nom de Dieu, ne touchez jamais à ce vers; gardez-vous-en bien, vous me tuez.

Mes anges, je vous fais juges de ma dispute avec Thieriot : le sculpteur Pigalle a fait une belle statue de Louis XV pour la ville de Reims; il m'a mandé qu'il avait suivi le petit avis que j'avais donné dans le *Siècle de Louis XIV* de ne point entourer d'esclaves la base des statues des rois, mais de figurer des citoyens heureux, qui doivent être en effet le plus bel ornement de la royauté.

Il m'a demandé une inscription en vers français, attendu qu'il s'agit d'un roi de France, et non d'un empereur romain. Voici mes vers :

Esclaves qui tremblez sous un roi conquérant,
Que votre front touche la terre!

Levez-vous, citoyens, sous un roi bienfesant;
Enfants, bénissez votre père.

Thieriot veut de la prose; mais de la prose française me paraît très fade pour le style lapidaire.

M. l'abbé de Chauvelin m'a envoyé vingt-quatre estampes de son petit monument érigé dans son abbaye pour la santé du roi. L'inscription latine est des plus longues; ce n'était pas ainsi que les Romains en usaient.

Respect et tendresse.

LETTRE MMMDCLI.

A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Fernei, 18 septembre.

Non, monsieur, ce n'est pas moi qui écris des lettres charmantes, mais bien votre excellence; et l'un de ses talents a toujours été de séduire.

On vous a dépêché un petit paquet qui contient, je crois, un peu d'histoire. Vous y verrez quelque chose du temps présent, mais non pas tout; car malheur à celui qui dirait tout! Il faut qu'un Français passe rapidement sur les dernières années. Il y a un éloge du duc de Sulli qu'on vous a peut-être envoyé. C'est un ouvrage de M. Thomas, secrétaire de M. le duc de Prâlin, qui remporte autant de prix à l'Académie que

nous avons perdu de batailles. Il loue beaucoup ce ministre d'avoir eu toujours à Sulli un fauteuil plus haut que les autres. Cela n'est bon que pour Montmartel et pour madame sa femme, qui, ayant les jambes trop longues, sont obligés à cette cérémonie; mais d'ailleurs Thomas fait un beau portrait de Rosni et de son administration.

J'ai vu ces jours-ci un vieux Florentin assez plaisant qui prétend que tous les états de l'Europe feront banqueroute les uns après les autres. Le libraire de l'Académie a déja commencé. Ce libraire est une femme; et je me doutais bien qu'elle serait à l'aumône dès qu'elle aurait achevé notre Dictionnaire; cela n'a pas manqué; et le pis de l'affaire, c'est qu'elle emporte huit mille francs à nos pauvres Corneille. Je ne sais si c'est cette aventure qui m'a donné de l'humeur contre *Suréna, Agésilas, Pulchérie,* et une douzaine de pièces du grand homme dont j'ai l'honneur d'être le commentateur; je parie qu'il n'y a que moi qui aie lu ces tragédies-là, et je prends la liberté de parier que vous ne les avez jamais lues, ni ne les lirez; cela est impossible. Ah! que Racine est un grand homme! Madame l'ambassadrice n'est-elle pas de cet avis-là? Adieu nos beaux-arts, si les choses continuent comme elles sont. La rage des remontrances et des projets sur les finances a saisi la nation; nous nous avisons d'être sérieux, et nous

nous perdons; mais nous fesions autrefois de jolies chansons, et à présent nous ne fesons que de mauvais calculs : c'est Arlequin qui veut être philosophe.

Avez-vous entendu parler d'un sénéchal de Forcalquier qui, en mourant, a fait un legs au roi, de l'*Art de gouverner,* en trois volumes in-4°? C'est bien le plus ennuyeux sénéchal que vous ayez jamais vu. Je suis bien las de tous ces gens qui gouvernent les états du fond de leur grenier. Voilà-t-il pas encore un conseiller du roi au Parlement qui lui donne sept cent quarante millions tous les ans! Tâchez, monsieur, d'en avoir le vingtième, ou du moins un pour cent; cela est encore honnête.

Que vos excellences agréent toujours mon respect.

LETTRE MMMDCLII.

A M. DAMILAVILLE.

A Fernei, 21 septembre.

Je me flatte, mon cher frère, que vous avez reçu de la cire du Conseil d'état pour M. Mariette, avec quelques pancartes concernant nos malheureuses dîmes. Si M. le duc de Prâlin est notre rapporteur, c'est pour nous un très grand avan-

tage : il connaît les traités sur lesquels notre droit est fondé, et le rapporteur est toujours le maître de l'affaire.

Je conviens que ce vers

> En fesant des heureux, un roi l'est à son tour,

figurerait très bien au bas de la statue de Louis XV; mais je ne saurais me résoudre ni à me citer, ni à me piller. Si vous n'êtes pas content des quatre vers que je vous ai envoyés, aimeriez-vous mieux ces deux-ci :

> Il chérit ses sujets comme il est aimé d'eux :
> C'est un père entouré de ses enfants heureux ;

ou bien :

> Heureux père entouré de ses enfants heureux?

Je ne suis point de l'avis de frère Thieriot, qui veut de la prose : notre prose française est l'antipode du style lapidaire. Je ne haïrais pas les deux vers, et sur-tout le dernier, et sur-tout *Heureux père,* etc. Ils jurent un peu avec les remontrances des parlements; mais je crois que le roi en serait assez content.

Si vous avez encore de ces ouvrages édifiants dont vous me parlez, je vous prie toujours d'en envoyer à mademoiselle Clairon; elle est intéressée, plus que personne, à l'avilissement de ceux

qui osent condamner son art. On jugera de la sorte d'esprit de madame la duchesse de Choiseul par l'effet que ces petits ouvrages feront sur elle; si on peut trouver encore quelques exemplaires, on ne manquera pas de les adresser à mon cher frère: il est fait pour rendre service au genre humain.

Je suppose que personne n'est assez hardi pour débiter *le Caloyer* publiquement; c'est bien là le cas de *piscis hic non omnium.*

J'attends que le philosophe d'Alembert soit revenu de chez Denys de Syracuse pour lui écrire. J'embrasse tendrement mon cher frère Thieriot et tous les frères. *Écr. l'inf....*

LETTRE MMMDCLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 27 septembre.

Je reçus hier les ordres de mes anges concernant la conspiration des roués, et j'envoie sur-le-champ tous les changements qu'ils demandent pour les assassins et assassines. Il faut assurément que M. le duc de Prâlin ait une ame bien noire, pour vouloir qu'une femme égorge son mari dans son lit; mais, puisque mes anges ont eu cette horrible idée, il la faut pardonner à un ministre d'é-

tat. Mettez le feu aux poudres de la façon qu'il vous plaira, faites comme vous l'entendrez; mais ne me demandez plus de vers, car vous m'empêchez de dormir, et je n'en peux plus. Laissez-moi, je vous prie, ce vers,

> L'ardeur de me venger ne m'en fait point accroire [1].

Il ne faut pas toujours que Melpomène marche sur des échasses; les vers les plus simples sont très bien reçus, sur-tout quand ils se trouvent dans une tirade où il y en a d'assez forts. Racine est plein à tout moment de ces vers que vous réprouvez. Une tragédie n'aurait point du tout l'air naturel, s'il n'y avait pas beaucoup de ces expressions simples qui n'ont rien de bas ni de trop familier.

Divertissez-vous, mes anges, de la niche que vous allez faire. Je ne sais s'il faut intituler la pièce *le Triumvirat;* le titre me ferait soupçonner, et on dirait que je suis le savetier qui raccommode toujours les vieux cothurnes de Crébillon; cependant il est difficile de donner un autre titre à l'ouvrage. Tirez-vous de là comme vous pourrez: tout ce que je puis vous dire, c'est que cette pièce ne sera pas du nombre de celles qui font répandre des larmes; je la crois très attachante, mais non atten-

[1] * Ce vers n'a pas été conservé. (L. D. B.)

drissante. Je crois toujours qu'*Olympie* ferait un bien plus grand effet; elle est plus majestueuse, plus auguste, plus théâtrale, plus singulière: elle fait verser des pleurs toutes les fois qu'on la joue; et les comédiens de Paris me paraissent aussi malavisés qu'ingrats de ne la pas représenter.

Permettez que je mette dans ce paquet des affaires temporelles avec les spirituelles. Voici un petit mémoire pour M. le duc de Prâlin, en cas que mon affaire sacerdotale ne soit pas encore rapportée. Nous lui devons bien des remerciements, madame Denis et moi, de la bonté qu'il a eue de se charger de ce petit procès, qui était d'abord dévolu à M. de Saint-Florentin. Il est vrai que cette affaire, toute petite qu'elle est, étant fondée sur les traités de nos rois, appartient de droit aux affaires étrangères; mais j'aime encore mieux attribuer la peine qu'il daigne prendre à l'amitié qu'il a pour vous, et aux bontés dont il honore madame Denis et moi.

Comme je prends la liberté de lui adresser votre paquet, je suppose qu'il se saisira du mémoire qui est pour lui; il est court, net et clair, point de verbiage; pour un esprit de sa trempe

N'alongeons point en cents mots superflus
Ce qu'on dirait en quatre tout au plus.

Qu'est-ce que la *Défaite des Bernardins?* cela est-il plaisant?

Respect et tendresse.

LETTRE MMMDCLIV.

A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Fernei, 28 septembre.

Monseigneur, dans la dernière lettre dont votre éminence m'honora, elle me disait qu'on vous avait fait la niche de vous accuser d'avoir fait des vers à l'âge de trente-deux ans. Votre devancier le cardinal de Richelieu en fesait à cinquante ans passés. La différence entre vous et lui, c'est que ses vers étaient détestables. On vous a donc reproché d'être plein d'esprit, de goût et de graces: assurément on ne vous a pas calomnié, et vous serez forcé de vous avouer coupable en justice réglée. Eh! que direz-vous du roi de Prusse? il fait encore des vers: ce qui est permis à un roi ne l'est-il pas à un cardinal?

« Et regibus æquiparantur. »

Pour moi, chétif, qui ne suis roi ni rien,

MAROT.

je barbouille des rimes à soixante-dix ans, sans craindre autre chose que les sifflets. Je fais plus,

je lime, je rabote, je suis les conseils que vous avez bien voulu me donner. Ayez toujours la bonté de me garder un secret de conspirateur sur le petit drame que vous avez bien voulu lire : j'admire que vous soyez toujours moine de Saint-Médard ; cela peut être fort bon pour la vie éternelle, mais il me semble que vous étiez fait pour une vie plus brillante. Vous êtes assez philosophe pour être aussi heureux à Vic-sur-Aisne qu'à Versailles, et je suis persuadé que vous avez dit cela en vers ; mais vous les gardez dans votre sacré portefeuille. Il n'y aura donc que mes petits-neveux qui verront vos charmants amusements, tels qu'ils sont sortis de votre plume? et vous laissez de maudits libraires défigurer aujourd'hui ce qui sera un jour les délices de tous les honnêtes gens. On vient d'imprimer en Angleterre les *Lettres de madame de Montague*, morte à quatre-vingt-douze ans. Il y avait cinquante ans qu'elles étaient écrites. C'est cette dame à qui nous devons l'inoculation de la petite-vérole, et par conséquent le beau réquisitoire de messire Omer Joli de Fleuri. On trouve dans ces Lettres des vers turcs d'un gendre du grand-seigneur pour sa femme [1]. Je vous avoue

[1] * Milady Montague les rapporte dans une lettre qu'elle écrivit d'Andrinople au célèbre Pope (lettre XXX du recueil). Ibrahim Pacha, auteur de ces vers passionnés, n'était encore que fiancé à la princesse qui les lui inspirait. La traduction que milady Montague a faite

que, quoiqu'ils aient été faits dans la patrie d'Orphée, ils ne valent pas les vôtres : mais voilà encore de quoi fermer la bouche à vos accusateurs. Vous avez en Turquie, comme en pays chrétien, des exemples qui vous autorisent.

Je suis quelquefois fâché d'être vieux et profane. Sans ces deux qualités, je viendrais vous faire ma cour; mais je n'ai et je n'aurai que la consolation de vous assurer, du pied des Alpes, du respect et de l'attachement du Vieux de la montagne.

LETTRE MMMDCLV.

A M. D'ALEMBERT.

28 septembre.

J'apprends que Platon est revenu de chez Denys de Syracuse; ce n'est pas que je ne vous croie au-dessus de Platon, et l'autre au-dessus de Denys, mais les vieux noms font un merveilleux effet. Vous avez par-devers vous deux traits de philosophie dont nul Grec n'a approché : vous avez refusé une présidence et un grand gouvernement. Tous les gens de lettres doivent vous montrer au doigt comme un homme qui leur apprend à vivre. Pour moi, mon illustre et incomparable voya-

en vers anglais de ce petit morceau de poésie réunit la sensibilité à la vivacité des images. (L. D. B.)

geur, je ne vous pardonnerai jamais de n'être pas revenu par Genève. Vous dédaignez les petits triomphes; vous auriez été bien content de voir l'accomplissement de vos prédictions. Il n'y a plus dans la ville de Calvin que quelques gredins qui croient au consubstantiel. On pense ouvertement comme à Londres; ce que vous savez est bafoué. Il n'y a pas long-temps qu'un pauvre ministre de village, prêchant devant quelques citoyens qui ont des maisons de campagne, un de ces messieurs le fit taire. Vous m'ennuyez, lui dit-il, allons dîner; il fit sortir de l'église toute l'honorable compagnie. Jean-Jacques, il est vrai, a été condamné, mais c'est parceque dans un petit livret intitulé *Contrat social*, il avait trop pris le parti du peuple contre le magistrat: aussi le peuple, très reconnaissant, a pris à son tour le parti de Jean-Jacques. Sept cents citoyens sont allés deux à deux en procession protester contre les juges; ils ont fait quatre remontrances. Ils soutiennent que Jean-Jacques était en droit de dire tout ce qu'il voulait contre la religion chrétienne; qu'il fallait conférer amicalement avec lui, et non pas le condamner. Vous aurez dans quelques mois le plaisir d'apprendre qu'on aura destitué quatre syndics pour avoir jugé Jean-Jacques. Quand destituera-t-on Omer? Les Français arrivent tard à tout.

Il m'est revenu qu'on vend dans votre ville de

Paris une petite brochure fort dévote, intitulée *le Catéchisme de l'honnête homme*[1]. Je crois que frère Damilaville en a un exemplaire : je vous exhorte à vous en procurer quelques uns ; c'est un ouvrage, dit-on, qui fait beaucoup de bien. Il faut que ce soit le curé du *Vicaire savoyard* qui en soit l'auteur. J'ai toujours peur que vous ne soyez pas assez zélé. Vous enfouissez vos talents ; vous vous contentez de mépriser un monstre qu'il faut abhorrer et détruire. Que vous coûterait-il de l'écraser en quatre pages, en ayant la modestie de lui laisser ignorer qu'il meurt de votre main ? C'est à Méléagre à tuer le sanglier. Lancez la flèche sans montrer la main. Faites-moi quelque jour ce petit plaisir. Consolez-moi dans ma vieillesse.

Savez-vous bien que j'ai chez moi un jésuite pour aumônier ? Je vous prie de le dire à frère Berthier, quand vous irez à Versailles. Il est vrai que je ne l'ai pris qu'après m'être bien assuré de sa foi.

Je vous embrasse très tendrement, mon cher philosophe. *Écr. l'inf....*

[1] * Imprimé parmi les *Dialogues* sous ce titre : *Un Caloyer et un Homme de bien.* Cette lettre prouve bien que les éditeurs de Kehl ne s'étaient pas trompés en lui assignant pour date l'année 1763, et que les personnes qui l'ont crue de 1758 étaient dans l'erreur. (L. D. B.)

LETTRE MMMDCLVI.

A M. PICTET,

A PÉTERSBOURG.

Septembre.

Mon cher géant, vraiment votre lettre est d'un vrai philosophe : vous êtes un Anacharsis, et d'Alembert n'a pas voulu l'être. Je ne sais pourquoi le philosophe de Paris n'a pas osé aller chez la Minerve de Russie : il a craint peut-être le sort d'Ixion.

Pour votre Jean-Jacques, ci-devant citoyen de Genève, je crois que la tête lui a tourné quand il a prophétisé contre les établissements de Pierre-le-Grand. J'ai peut-être mieux rencontré quand j'ai dit que, si jamais l'empire des Turcs était détruit, ce serait par la Russie; et, sans l'aventure du Pruth, je tiendrais ma prophétie plus sûre que toutes celles d'Isaïe.

Votre auguste Catherine seconde est assurément Catherine unique; la première ne fut qu'heureuse. J'ai pris la liberté de lui envoyer quelques exemplaires du second tome de *Pierre-le-Grand* par M. de Balk. Je me flatte qu'elle y

trouvera des vérités. J'ai eu de très bons mémoires ; je n'ai songé qu'au vrai : je sais heureusement combien elle l'aime.

Ce qu'elle a daigné dicter à son géant me paraît d'un esprit bien supérieur. O qu'elle a raison, quand elle fait sentir cette fastidieuse prolixité d'écrits pour et contre les jésuites, et quand elle parle de ces quatre-vingts pages d'extraits sur des choses qu'on doit dire en dix lignes! que j'ai de vanité de penser comme elle! Mais on ne doit jamais rendre public ce qu'on admire, à moins d'une permission expresse; sans quoi il faudrait, je pense, imprimer toutes ses lettres.

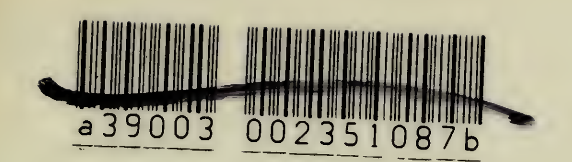
Savez-vous bien que madame la princesse sa mère m'honorait de beaucoup de bonté, et que je pleure sa perte? Si je n'avais que soixante ans, je viendrais me consoler en contemplant sa divine fille.

Mon cher géant, mettez à ses pieds, je vous prie, ce petit papier pomponné. Si vous êtes bigle, vous verrez que je deviens aveugle et sourd. Elle daigne donc protéger la petite-fille de Corneille? Eh bien! n'est-il pas vrai que toutes les grandes choses nous viennent du Nord? ai-je tort?

Madame votre mère vous mandera les nouvelles de Genève. Pour moi, je suis si pénétré du billet que j'ai lu de votre auguste impératrice, que j'en

oublie jusqu'à votre grande république. J'ai baisé ce billet : n'allez pas le lui dire au moins ; cela n'est pas respectueux.

FIN DU QUINZIÈME VOLUME
DE LA CORRESPONDANCE.


a39003 002351087b

